

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE BATNA 2



Faculté des Lettres et Langues Etrangères
Département de langue et littérature françaises
Ecole doctorale algéro-française
Pôle Est
Antenne de Batna

Thèse de Doctorat

Confrontation parémique et image de l'autre :
Le sextype dans la littérature proverbiale française

Rédigée
Sous la direction de :

M. Saïd KHADRAOUI Professeur Université Batna 2

Par
M^{me} Sara LEBBAL

Membres du jury :

D ^R Mohamed BOUDJADJA	Président	Université Sétif.2.
P ^R Saïd KHADRAOUI	Rapporteur	Université Batna.2.
D ^R Samira BOUBAKOUR	Examinatrice	Université Batna. 2.
D ^R Rachida SIMON	Examinatrice	Université Batna.2.

Année académique : 2016/2017

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE BATNA 2



Faculté des Lettres et Langues Etrangères
Département de langue et littérature françaises
Ecole doctorale algéro-française
Pôle Est
Antenne de Batna

Thèse de Doctorat

Confrontation parémique et image de l'autre :
Le sextype dans la littérature proverbiale française

Rédigée
Sous la direction de :

M. Saïd KHADRAOUI Professeur Université Batna 2

Par
M^{me} Sara LEBBAL

Membres du jury :

D ^R Mohamed BOUDJADJA	Président	Université Sétif.2.
P ^R Saïd KHADRAOUI	Rapporteur	Université Batna.2.
D ^R Samira BOUBAKOUR	Examinatrice	Université Batna. 2.
D ^R Rachida SIMON	Examinatrice	Université Batna.2.

Année académique : 2016/2017

« Le seul racisme sérieux, en définitive, se passe bien entre femmes et hommes...Tout le reste est bavardage illuminé...Et ce racisme-là se porte à merveille, il monte, il s'épanouit, il fleurit, c'est le moteur de toujours, la source du mouvement lui-même ».

Philippe SOLLERS, *femmes*.

Remerciements

Toute ma reconnaissance et mon profond respect vont à mes directeurs de thèse : Pr. Saïd KHADRAOUI et Pr. Thierry CHARNEY pour avoir accepté de diriger cette thèse et surtout de m'avoir guidée de manière constructive.

J'adresse ma gratitude au responsable de l'école doctorale : Pr. Samir ABDELHAMID pour tous les efforts qu'il a déployés afin de nous faciliter la recherche.

Je sais gré à messieurs : J.C. ANSCOMBRE, J. CHETRIT, M. QUITOUT et I. PANZARU de m'avoir aidée en répondant à mes courriels et en m'envoyant leurs travaux et articles. Qu'ils reçoivent mes remerciements les plus sincères

Mes vifs remerciements vont tout naturellement à mes parents, mes sœurs et mon frère, ainsi qu'à l'incarnation de la sagesse des nations : M. Mohammed DJEZZAZ ; source intarissable de proverbes et dont l'usage s'imprègne, souvent, de sarcasme et d'humour.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicace

A Samy ...

Résumé :

Le propos de cette étude serait d'approcher l'aspect différentiel attendant à notion de sexotype dans sa manifestation parémique.

Incarnation du figement, aussi conceptuel que linguistique, et vecteur de transmission intergénérationnelle de par son usage itératif ; le dire parémique constitue le réceptacle où se construisent et se fossilisent toute perception liée à la notion, aussi intégrative que réfractaire, de stéréotype.

Ainsi, il serait question de cerner et d'écailler, autant que faire se peut, la représentation des deux genres dissoute dans l'énoncé proverbial afin d'en comprendre la structure linguistique, la portée littéraire et la répercussion sociale en faisant dialoguer les disciplines susceptibles de convenir à asseoir une base probante compilant lectures et interprétations que nous voudrions de bon aloi.

Pour ce faire, l'approche adoptée se monnaie en diverses pistes de lectures qui se veulent prolixes de par leur inscription heuristique mais dont l'agencement converge vers le même point nodal qui serait la mise en saillance et la confrontation des statuts proverbiaux des deux gents.

Mots-clés : archaïsme linguistique, culture, doxa, figement, figurativité, identité, lexicométrie, littéarité, littérature orale, parémiologie, phraséologie, polyphonie, prosodie, sexotype, tradition, véridiction.

Abstract :

The object of the current study is to approach the differential aspect of the "sexotype" notion in its proverbial frame.

Embodiment of the conceptual as well as the linguistic congealing, the proverbial statement carries the intergenerational heritage thanks to its iterative aspect. It

constitutes the recipient where all perceptions of stereotype, whether integrative of refractory, emerge and fossilize.

Thus, the present study seeks to delimitate the representations of gender dissolved in the proverbial statement by addressing all the discipline esteemed to found a reading and interpretive framework for the latter, in order to understand its linguistic structure, literary scope and social repercussion.

In this respect, the adopted approach dissolves into diverse reading tracks which, though prolix in their heuristic affiliation, propose a layout which converges into the same nodal point of stressing and confronting the proverbial statuses of both gender.

Keywords: archaism, culture, doxa, figurativity, frozen structures, identity, lexicometry, oral literature, paremiology, phraseology, polyphony, prosody, sexotype, tradition, veridiction.

ملخص

يهتم موضوع هذه الدراسة بالجانب النفاضلي المتعلق بالنمطية الجنسية (بين المرأة و الرجل) بمفهومه اللغوي من خلال تجلياته في الاقوال المأثورة و الامثال

اذ يعد القول المأثور او المثل وسيلة تواصل بين الاجيال بفضل خاصيته التكرارية و وعاء حيث تتكون و تترسب كل المدارك المتعلقة بالصور النمطية سواء التكاملية منها او العنيدة كما يعد تجسيديا لفكرة التكلس او التحجر على المستوى المفهومي و اللغوي على حد سواء

و لهذا حاولنا الالمام قدر الامكان بمظاهر هذين الجنسين المذابة في النص المأثور لنتمكن من فهم بنيته اللغوية و ابعاده الادبية و الجمالية و مدى تأثيره على المجتمع و ذلك بالاستعانة بمجالات مختلفة لإرساء قواعد ممكنة من خلال قراءات و تأويلات نأمل ان تفيد دراستنا

Table des matières

REMERCIEMENTS -----	IV
DEDICACE -----	V
RESUME -----	VI
TABLE DES MATIERES -----	VIII
INTRODUCTION GENERALE -----	13
Objectif de la recherche -----	14
Problématique-----	16
Hypothèses-----	17
Présentation, cadre et méthodologie de la recherche -----	17
LE CORPUS-----	22
PRESENTATION DU CORPUS -----	23
L'image féminine-----	25
L'image masculine -----	28
PARTIE I : APPROCHE QUANTITATIVE DE L'ENONCE PAREMIQUE	
CHAPITRE I : BALISAGE THEORIQUE : ESSAI DE DESENCHEVETREMENT NOTIONNEL.	
INTRODUCTION -----	34
I.1. LE FIGEMENT -----	34
I.1.1. Le figement syntaxique -----	35
I.1.2. Le figement sémantique -----	38
I.1.3. Le figement lexical -----	42
I.2. LA PHRASEOLOGIE -----	42
I.2.1. L'idiome -----	44
I.2.2. La collocation -----	45
I.2.3. La locution -----	47
I.3. LA PAREMIOLOGIE -----	47
I.3.1. Définition et classification -----	47
I.3.2. Insertion sociopragmatique des parémies -----	53

CONCLUSION -----	54
CHAPITRE II : DU SEGMENTAL AU SUPRASEGMENTAL : APPROCHE SYNOPTIQUE DU STYLE PAREMIQUE	
INTRODUCTION -----	57
II.1. ANALYSE LEXICOMETRIQUE DU CORPUS PAREMIQUE -----	57
II.2. DE LA PROSODIE PROVERBIALE -----	64
II.3. ARCHAISME PAREMIQUE -----	72
CONCLUSION -----	78
CHAPITRE III : DU PATHEMIQUE AU GNOMIQUE	
INTRODUCTION -----	81
III.1. LA DIMENSION PATHEMIQUE DU DISCOURS PAREMIQUE -----	81
III.1.1. Le nom -----	85
III.1.1.1. L'adjectif -----	87
III.1.1.2. L'adverbe -----	88
III.2. LA DIMENSION LOGIQUE DU DISCOURS PAREMIQUE -----	89
III.2.1. La non-implication (négation) -----	94
III.2.2. La structure implicative -----	96
III.3. LA DIMENSION INACTUELLE DU DISCOURS PAREMIQUE -----	101
III.3.1. Le syntagme nominal -----	103
III.3.2. Le syntagme verbal -----	105
III.3.3. Les adverbes -----	106
III.3.4. Les pronoms -----	106
CONCLUSION -----	107
PARTIE II : APPROCHE QUALITATIVE DE L'ENONCE PAREMIQUE	
CHAPITRE IV : LA LITTERARITE A L'APPUI DU DIMORPHISME SEXOLECTAL	
INTRODUCTION -----	111
IV.1. POUR UNE ESTHETISATION DE L'ASYMETRIE GENERIQUE -----	111
IV.1.1. Les métataxes -----	118

IV.1.2. Les métasemèmes -----	118
IV.1.3. Les métalogismes -----	119
IV.2. LA DIMENSION SEXOLECTALE A L'EPREUVE DE LA GRANDEUR FIGURATIVE -	124
IV.2.1. Isotopies figuratives -----	124
IV.2.2. Raisonnement figuratif -----	128
CONCLUSION -----	135

CHAPITRE V : LE CULTUREL DANS LE PROVERBIAL : DU SYNCRETISME SOCIAL A LA CATALYSE IDENTITAIRE

INTRODUCTION -----	138
V.1. LA DYNAMOGENIE SOCIOCULTURELLE -----	138
V.1.1. Dire proverbial et réverbération culturelle -----	141
V.1.2. La dissolution des prémisses doxiques -----	143
V.1.3. La doxa des sexes -----	146
V.1.4. La figuration sociale des sexotypes -----	147
V.2. AUX SOURCES D'UNE FANTASMAGORIE LITTERAIRE -----	154
V.2.1. Identité masculine et altérité féminine -----	157
V.2.2. Stratégies identitaires -----	158
V.3. TRANSPOSITION PAREMIQUE -----	159
V.3.1. Corpus féminin -----	160
V.3.2. Corpus masculin -----	167
CONCLUSION -----	173

CHAPITRE VI : DE LA VERITE A LA VALIDITE : LE PARCOURS VERIDICTOIRE DE L'ENONCE PAREMIQUE

INTRODUCTION -----	175
VI.1. CLIVAGE ACCEPTIONNEL -----	175
VI.2. APPROCHE EXTRINSEQUE -----	177
VI.2.1. la polyphonie comme garant véridictoire -----	179
VI.2.2. Autre gage de la véridiction : le poids de la tradition -----	182
VI.3. APPROCHE INTRINSEQUE -----	188

VI.3.1. Alètheia proverbiale -----	189
VI.3.2. Le carré véridictoire -----	190
VI.4. VERITE, VALIDITE OU MANIPULATION DISCURSIVE ? -----	197
VI.4.1. Stratégies manipulatoires -----	205
CONCLUSION -----	207
CONCLUSION GENERALE -----	210
BIBLIOGRAPHIE & SITOGRAPHIE -----	217
ANNEXES	
Annexe 1 -----	230
Annexe 2 -----	255

Introduction générale

Parler de parémies de nos jours, c'est parler d'une expression littéraire qui a tendance à disparaître et s'étioler de nos interactions quotidiennes comme de nos mémoires. Sur le plan littéraire, elles étaient longtemps considérées comme synonyme de désuétude, étant donné qu'elles entretiennent une relation de filiation avec le genre oralituel, taxé de *populaire* au sens péjoratif du terme.

Ainsi, l'apogée de la littérature écrite, dite aussi '*savante*' ; l'essor et la prolifération des théories littéraires ont entraîné une marginalisation de la littérature orale et des parémies en l'occurrence.

Ces dernières ont particulièrement été déconsidérées et recalées, on les étiquetait de *lapalissades*, jugeant que le message qu'elles véhiculaient est passéiste et ne peut, en aucun cas, prétendre au statut de sagesse : « *le proverbe est souvent dénoncé comme résidu déplaisant de traditions ridicules, les esprits modernes dénoncent ses platitudes. On le trouve volontiers niais, réac, petit bourgeois¹* ».

Certains sont allés un peu plus loin, arguant que le proverbe peut même incarner une tare culturelle, conformément à ce qu'avance A. Rey : « *si la France était ses proverbes, il faudrait se résoudre à haïr la France [...], ils sont pondérés, circonspects, avars. Ils sont affreux. Ils sont gâteux²* ».

D'autres affirment qu'il ne peut même pas être érigé au rang de la littérature : « *ce sont des pensées de grands mères³* ».

Face à ce mépris longtemps observé, le proverbe a rebondi, ces dernières décennies, sur la scène heuristique comme un objet d'étude à part entière et situé aux confins de plusieurs pistes de connaissances. La richesse qu'il recèle sur tous les plans, a fait qu'il soit prisé et sollicité par plusieurs domaines.

¹ A. REY, *dictionnaire des proverbes et dictons*, Le Robert, Paris, 2006, p. IX.

² C. ROY, *Préface à La Sagesse des nations*. Cité dans, A. REY, *dictionnaire des proverbes et dictons*, Le Robert, Paris, 2006, p.XIV.

³ Tchong-Ki-Tong, *Les chinois peints par eux-mêmes*, 1884, Cité dans, A. REY, *dictionnaire des proverbes et dictons*, Le Robert, Paris, 2006, p.XIV.

D'ailleurs, c'est cette même diversité qui a laissé sa définition non définitive, car chaque domaine le définit en fonction de ses objectifs. Mais nous pouvons dire que toutes les définitions convergent sur le fait qu'il soit d'origine anonyme, collectif, mnémonique et a portée pédagogique.

Ainsi, l'un des objectifs principaux des parémies est de socialiser les jeunes citoyens, et cela en évoquant les rudiments de la culture communautaire afin de mieux les initier.

Il est à souligner que la fonction du proverbe n'est pas de photographier la réalité culturelle, même s'il s'y réfère directement, mais de l'interpréter et d'en tirer des généralités qui peuvent servir dans l'interaction entre les locuteurs d'une même communauté.

Ceci dit, le proverbe est infesté d'images et de représentations purement sociétales ; il traduit tous les aspects de la vie quotidienne, allant de l'idéologie et les croyances, passant par les activités quotidiennes et personnelles en arrivant aux différents rapports sociaux.

Dans le présent travail notre point de mire sera les rapports sociaux, plus particulièrement la parité statutaire entre homme/femme au sein de la littérature parémique française. En effet, nous aurons à examiner, autant que faire se peut, le discours parémique portant sur les deux sexes et déceler les différentes strates et les points de dissemblance qui se dégagent du corpus collecté.

Objectif de la recherche :

Dans un travail de recherche antérieur, nous nous sommes intéressés exclusivement à l'image de la femme dans le dire parémique tout en essayant d'apporter des éléments de réponses relatifs à son statut social, qui se trouve à la jonction du religieux et du psychologique. La conclusion tirée n'était pas des plus inouïes, car nous avons confirmé une fois de plus, la subalternité féminine tant

radotée. Cette constatation a engendré d'autres interrogations quant à l'image de l'homme.

Il est à souligner que, plaider pour une égalité des genres, n'est nullement le propos de ce travail, encore moins replonger dans leur histoire conflictuelle, car leur statut social, fortement ancré dans le système pensif, est inébranlable. Mais force est de remarquer qu'il y a une inadéquation, voire même une figuration bancal, autant sur le plan quantitatif que qualitatif qui scelle le discours proverbial articulé sur la bipolarité féminin/masculin. D'ailleurs, cette remarque ne nous incombe pas. Dominique Mainguenu, entre autres, l'avait soulignée dans le passage suivant : « *force est de prendre acte d'une asymétrie : les énoncés doxiques sur les femmes prolifèrent, alors que le masculin reste largement déficitaire à cet égard* »⁴.

La prenant pour une citation motrice, nous inscrivons notre présent travail dans la continuité, c'est-à-dire nous nous proposons de revisiter l'image de la femme d'une manière plus exhaustive tout en introduisant l'image de l'homme afin de voir s'ils sont sujets aux mêmes regards, jouissent de la même représentation, partagent les mêmes images, mais le plus important, c'est que nous essayerons de mettre à nu leur confrontation parémique sur le champ littéraire et voir comment leurs regards réciproques se sont figés en paroles parémiques gravés à jamais dans les esprits des femmes et des hommes en témoignage du regard de l'autre porté sur soi. Cela nous emmènera à nous focaliser sur le lexique relatif à cette assignation identitaire et explorer les attributs sociaux visant la construction du sexotype.

Cela dit, il est question, ici, d'*identiser* les parémies en leur imputant des sèmes définitoires étroitement liés aux schèmes culturels qui leur sont attribués et au genre qu'elles représentent, et voir conséquemment, comment le discours littéraire, parémique en l'occurrence, parvient à cristalliser cette vision sociale et

⁴ D. MAINGUENEAU, « stéréotyper le féminin : entre le doxique et l'esthétique », In *Estudos de lingua*, v.5, n°1, Vitoria da conquista, 2007, p.37.

mesurer, chemin faisant, le degré de l'infiltration de cette dernière dans le parémique

Problématique :

Les différents thèmes de recherche abordant la conflictualité sociale sous l'angle de la différence sexuelle, et donc qui appartiennent à ce qu'on a tendance à dénommer les « gender studies », sont largement plébiscités dans les recherches inscrits dans les domaines des sciences humaines. Mais toujours est-il que nous focalisons notre attention sur l'image de la femme au détriment de celle de l'homme, en essayant de l'appréhender et lui dresser un statut bien défini.

Dans le présent travail, nous essayerons de mettre en exergue la corrélation du parémique et du social en insistant sur la double transposition du premier sur le deuxième et vice versa.

Pour ce faire, nous aurons à remanier l'énoncé littéraire en faisant surgir, au fil de l'étude, une composante susceptible d'expliquer l'une de ses facettes, car, l'énoncé parémique fait preuve d'une opulence s'étalant sur, pratiquement, tous les domaines, ce qui nous a permis de le situer, d'ailleurs, dans une dramaturgie spéculative.

Il est indéniable que les stéréotypes existent, mais c'est à travers les proverbes, mediums de figement et de lexicalisation, qu'ils deviennent palpables et dicibles. Cela nous permettra de stipuler, en guise de postulat, que ce qui est figé en amont doit l'être, inéluctablement, en aval ; et que le figement linguistique induit et maintient le figement conceptuel. Nous proposons de passer au crible les différents niveaux de manifestation du processus du figement et retracer, en l'occurrence, l'odyssée d'une pensée stylistiquement embellie, lexicalement figée, fidèlement réutilisée, perpétuellement mémorisée ; devenue canoniquement érigée.

La problématique de ce travail portera essentiellement sur les enjeux mis en œuvre en vue de créer, forger et cristalliser la différence (si différence il y a).

Cela dit, le nœud gordien de notre thématique se résume dans l'interrogation certes éclatée mais sommaire :

- Par quels traits se dresse le portrait du sexotype dans le dire parémique français ? Est-ce que le proverbe traduit, au même titre que la considération socioculturelle, cette asymétrie de la parité féminin/ masculin ? Quels sont les stratégies et les modalités déployées tendant à transcender, maintenir ou stigmatiser cette construction genrée ?

Dans le dessein d'apporter des éléments de réponse à la question motrice du présent travail, nous partons du principe que la littérature, dans son acception la plus ordinaire ne peut se définir en dehors de sa dimension socioculturelle, autrement dit, le miroitement social serait indéniablement l'une des fonctions cardinales de la littérature orale. Cela dit, nous sommes en mesure de stipuler, en guise d'hypothèse, que proverbialement, ces représentations se galvanisent par un arsenal linguistique c'est à dire ce dimorphisme ne se limite pas à un arrière plan sur lequel se greffe les expressions, mais il se manifeste aussi bien dans le sémantique et le structurel que le thématique. Donc, nous supposons qu'il immerge toutes les strates de l'énoncé parémique.

Présentation, cadre et méthodologie de la recherche :

A travers ce travail, il serait question de conjuguer lectures et pistes de réflexion en ralliant les énoncés dont nous disposons aux différents champs d'inscription susceptibles de les élucider.

Pour ce faire, notre approche sera pluraliste voire pluridisciplinaire, dans ce sens où l'on ne se limitera pas à aborder le travail à travers un seul angle d'attaque.

En effet, et encore une fois, cette approche ne fait que témoigner de l'ampleur, de la pesanteur et de la multidimensionnalité du dire proverbial, en le situant aux confins de deux domaines prégnants et aussi vastes que prolifères à savoir le linguistique et le socioculturel .

Cela dit, la présente étude se veut fragmentaire et globalisante en même temps, composée d'un collage d'approches et de lectures et ce, dans le but de cerner le dire parémique dans sa totalité.

Pour une meilleure réalisation de ce travail, nous adopterons une approche réflexive basée essentiellement sur la méthode descriptive et analytique, que nous jugeons la plus adéquate. Nous procéderons aussi au traitement quantitatif et qualitatif des données collectées à partir des documents secondaires.

Cela dit, le travail sera scindé en deux parties qui sous-tendront la réflexion, l'une constituera une approche quantitative du corpus, alors que la deuxième traitera du côté qualitatif.

Ainsi, la concrétisation de cette réflexion prend forme à travers la progression suivante :

- Première partie :

D'aucuns nierait que la dimension sexolectale émane d'une jonction compilant origine, visée et imprégnation linguistiques. De ce fait, une considération de la parémiologie sous un angle résolument linguistique serait impérative.

Sachant que cette même dimension incarne une transposition de la vision générique telle qu'elle s'inscrit dans l'arrière plan culturel ; notre propos à travers cette partie, est de faire ressortir tous ces traits disséminés dans les énoncés parémiques qui traduisent cette vision essentiellement sociétale.

Afin de concrétiser notre objectif et le cerner entièrement, nous optons pour une démarche triptyque traitant du définitionnel, du constitutionnel et du fonctionnel.

Cela dit, Cette partie se veut un essai tendant à présenter la parémiologie dans son acception linguistique à travers une quantification des composantes du dire proverbial et ce, dans le but de dégager d'éventuelles dissymétries susceptibles d'être à l'origine de l'usage différentiel des proverbes traitant du genre.

Ainsi, une rétrospection visant à replacer le dire parémique dans son paysage linguistique s'impose de par l'objectif de cette partie, et cela, dans l'ultime finalité de dresser des cloisons définitionnels étanches afin de cantonner les notions afférentes et apparentées à la notion principale de parémiologie.

Vouloir aborder le constitutionnel à travers la notion de stylistique va nous conduire vers trois pistes de réflexion touchant aussi bien le niveau segmental que celui supra-segmental. Le premier point portera sur le catégoriel ; la lexicométrie en l'occurrence, qui consiste en un décompte occurrence des parties du discours composant nos deux corpus et ce afin de voir si la différence prônée se résout à un prodigieux déploiement de quelques catégories déterminées au détriment des autres. Le deuxième point sur lequel nous avons buté lors de la collecte de notre corpus concerne l'archaïsme affectant le vocabulaire parémique. Ici encore, il serait question de mesurer la figuration de ces archaïsmes linguistiques dans les deux corpus. Ces points seront complétés par un appui prosodique tendant à apporter des éléments de réponse quant à l'impact de la musicalité parant l'énoncé parémique sur le recours au générique dans le proverbial.

Dans une visée fonctionnelle notre corpus sera considéré par rapport à ses motifs d'utilisation. Se dotant de différentes fonctions et combinant respectivement dimensions parénétiq ue, logique et gnomique, le dire parémique tire toute ses valeurs pathémique, argumentative et inactuelle de ces trois éléments.

Donnant un élan au point amorcé dans le chapitre précédant, l'étude pathémique proposée ne fait que galvaniser celle lexicométrique, ainsi, après avoir recensé les

catégories à usage récurrent, un autre paramètre leur sera octroyé, celui de mesurer le degré de signification se dégageant des occurrences employées, donc corolairement, l'impact de ces mêmes catégories sur le pathos.

La logique semble être l'objectif cardinal de tout usage parémique. Etant au cœur de tout proverbe ; le logos incarne le nœud gordien du texte parémique. A travers chaque usage qui serait à caractère argumentatif ; nous sollicitons primordialement le raisonnement qui le gère. Dans la présente partie, un chapitre lui sera entièrement consacré dans le but de s'assurer si elle ne constitue pas un facteur sous tendant la dimension sexolectale.

Le point abordé précédemment dans un chapitre antérieur traitant de l'archaïsme sera dédoublé d'un autre s'intéressant à la dimension gnomique qui génère cette inactualité faisant valoir au dire parémique un détachement temporel, cela nous aidera éventuellement à tirer une conclusion touchant de près l'engouement porté pour un corpus au détriment d'un autre et si cette inactualité serait la cause principale du dépérissement de quelques énoncés parémiques.

- Deuxième partie :

Donnant un élan à l'approche éclectique à laquelle fut soumis le corpus dans la partie précédante ; nous enchainons avec un balayage exclusivement qualitatif des données.

En effet, la présente partie s'étalera sur trois chapitres à travers lesquels, l'approche intersémiotique émaillera, épisodiquement, analyses et interprétations.

Au cours du premier chapitre, il serait question de replonger notre objet d'étude dans son paysage d'appartenance afin de le resémantiser en fonction des paramètres et des dimensions relatifs à la littérarité, qui incarne la pierre angulaire de la littérature et son critère de définition.

Après avoir réinscrit notre corpus dans l'enceinte littéraire, deux axes prégnants se sont invités dans l'enceinte heuristique, l'un traitera du patent, la rhétoricité de l'énoncé en l'occurrence. L'objectif de ce point serait de mesurer l'opulence esthétiquement différenciée des deux corpus, et voir si cela pourrait expliquer, un tant soit peu, la figuration et l'usage bancal des deux discours. Pour ce faire, nous aurons à recenser et expliquer, chemin faisant, l'impact de l'arsenal rhétorique dans la construction de cette asymétrie présupposée, et vérifier, corolairement, si cela pourrait faire office de critère d'engouement et donc de survivance d'un corpus au détriment de l'autre.

Le deuxième point de ce chapitre s'axera sur la dimension figurative de l'énoncé parémique et ce dans le but de vérifier si la charge isotopique des énoncés, qui serait synonyme de cohérence, pourrait être conçue comme un critère différenciatif.

Sous un angle doxique ; le cinquième chapitre mettra en lumière jonction et emboitement du littéraire et du socioculturel.

Ainsi, il tente de porter un regard sommaire sur la corrélation qu'entretiennent les deux domaines. De prime-abord, le social surgit comme arrière plan sur lequel le littéraire, et le parémique en l'occurrence, se greffe adroitement et se ressource.

Conjuguant ainsi images et stéréotypes susceptibles d'élucider la figuration proverbiale du sexotype féminin / masculin, il s'agit ici d'expliquer le pourquoi du comment des divers thèmes arborés à travers la catégorisation du corpus.

Dans un essai de désemboiter et d'innover les constituants de la doxa, et comprendre, éventuellement, ses impacts sur l'acte linguistique, la notion de véridiction s'invite comme vecteur principal qui oblige que l'on s'y arrête.

Ainsi, conjuguant la véridiction en donne intrinsèque et extrinsèque, nous tenterons de mettre en lumière et élucider celle qui permet d'asseoir une véridiction notoire.

Le corpus

Présentation du corpus

L'un des motifs déclenchant la présente réflexion émane essentiellement d'un constat relevé lors des échanges verbaux quotidiens. En effet, nous avons noté une utilisation massive et fluide des parémies traitant de l'image féminine ; comparativement à l'image masculine. Ce constat est attesté, sur le plan quantitatif, par l'inégalité des deux corpus en faveur d'une abondance de celui féminin. Sa collecte relevait du réalisable voire du disponible. Contrairement à celle du corpus relatif à l'image masculine qui n'était pas de tout repos. Ces parémies accusaient un manque flagrant, d'autant plus qu'il fallait sélectionner les parémies adéquates répondant aux besoins de la présente recherche, en éloignant celles qui prêtent à confusion, et dans lesquelles le mot 'homme' renvoie à l'espèce humaine. Cela dit, n'ont été retenue que les parémies renvoyant à la gent masculine.

Sur le plan qualitatif, plus précisément au niveau lexical, nous nous sommes heurtés lors de la collecte du corpus, à maintes reprises, à un archaïsme, pour le moins qu'on puisse dire, rebutant ; qui scelle exclusivement la parémiologie masculine, et qui traduit leur maigre utilisation par rapport à celle féminine qui a subit, au fil des années, une relative actualisation qui a rendu son sens plus ou moins limpide.

Sur ce point, une rétorsion semble légitime, celle de supposer que les parémies n'appartiennent pas à la même époque. Certes, leur délimitation avec exactitude sur l'axe temporel leur fait défaut ; nonobstant, les quelques essais des spécialistes ont aboutis à les caser diachroniquement. Nous citons à titre d'exemple l'ouvrage phare de la littérature parémique « le livre des proverbes français »⁵ dans lequel figure une datation pour chaque proverbe, ce qui nous a permis de nous rendre compte de l'actualisation de quelques parémies relevées dans ledit ouvrage dans une forme archaïque et retrouvées dans le « dictionnaire de proverbes et dictons »⁶ dans une forme contemporaine.

⁵ L. DE LINCY, *le livre des proverbes français*, Paris, Hachette, 1996

⁶ F. MONTREYNAUD, A. PIERRON ET F. SUZZONI, *Dictionnaire de proverbes et dictons*, Paris, Le robert, 2006.

Sur le plan thématique, dans une optique différentielle, un aspect bancal se manifeste avec acuité, celui de la présence de quelques traits spécifiques imputés à un sexe et dont le sexe opposé en est exempt ; participant ainsi à la construction de leur image parémique.

Notons en guise d'exemple, pour le corpus traitant de l'image féminine, et en sus des thèmes communs avec le corpus masculin, la récurrence des proverbes, se basant sur une logique comparative, qui procèdent par rapprochement de l'image féminine à celle bestiale voire animale (spécialement le cheval et le chien). Aussi, nous remarquons la prégnance de l'image de la femme diablesse, non insinuée mais explicitement manifeste et assez conséquente, la faisant impliquer tout âge et statut confondus.

En contrepartie, dans la deuxième partie du corpus représentant la gent masculine, nous notons une focalisation sur d'autres aspects tel que le pécuniaire ; thème qui semble peaufiné et assez ramifié évoquant avarice, cupidité, dépenses et dettes. Quant à l'ivresse, elle constitue un chapitre cardinal dans les proverbes traitant de l'image masculine, le corpus s'avère, en outre, parsemé d'autres notions ; citant à titre d'exemple le courage, la paresse et la vertu ; traits ayant une pesanteur dans la définition du masculin.

Face à toute cette panoplie d'expressions, et afin que notre démarche ne soit scellée d'incomplétude, nous n'avons pas trouvé meilleur moyen que de les catégoriser, en faisant comparaitre, pour le même thème, les deux images, ce qui rendra notre analyse plausiblement réalisable et surtout plus logique, dans ce sens où nous ne pouvons procéder à une comparaison de thèmes différents dans le but de voir comment pour un seul thème, les pensées sont exprimées et structurées .

Considéré dans sa totalité, notre corpus s'assimile à une vulgate comprenant la majorité des images pouvant figurer dans un énoncé proverbial. Cela dit, le corpus tend à « identifier », parémiologiquement parlant, les deux sexes en inventoriant leurs images typifiantes, prégnantes, mais surtout récurrentes. Il constitue un

dépouillement d'assignation identitaire telle qu'elle se présente dans la parémiologie française.

L'image féminine

I. Définition parémique :

- 99 ânes et une femme font 100 bêtes.
- Une bonne femme, une bonne mule et une bonne chèvre sont trois méchantes bêtes.
- Femme est mère de tout dommage,
Tout mal en vient et toute rage ;
Plus aigrement point que serpent,
Nul ne point qui ne s'en repent.
- Femme, feu, messe, vent et mer, font cinq maux de grand amère.
- Femme et melon à peine les connaît-on.
- Femmes sont trop périlleuses et par nature dangereuses.
- La femme a la réputation de femme.
- Les femmes sont plus folles que malades.

II - Ses principales caractéristiques :

II.1. Le bavardage :

- Où femme y a, silence n y a.
- Femme à son tour doit parler, quand la poule va uriner.
- L'épée des femmes c'est leurs langues, elles n'y laissent pas venir la rouille.
- Ne dire à ta femme ce que celer tu veux, une femme ne cèle que ce qu'elle ne sait pas.

II.2. L'espièglerie :

- Cœur de femme trompe le monde,
Car en lui malice abonde.

- Ce que veut une femme est écrit dans le ciel.
- Femme et vin, ont leur venin.
- Le cerveau de la femme est fait de crème de singe et de fromage de renard.
- Ce que femme veut, dieu le veut.
- Il n'y a que deux bonnes femmes au monde ; l'une est perdue, l'autre on ne peut la trouver.

II.3. L'impossibilité de tenir une promesse :

- Bienfait d'avare, promesse de femme, ne durent pas plus d'un an.

II.4. Le narcissisme :

- Jamais miroir n'a dit à une femme qu'elle fut laide.
- Dites à une femme une seule fois qu'elle est jolie, le diable le lui répétera dix fois par jour

II.5. La cupidité :

- La femme est faite de la bourse de l'homme.
- Nouvelle femme, nouvel argent.
- Qui hante femmes et dés, mourra en pauvreté.
- Un homme riche n'est jamais vieil pour une fille.
- Les femmes n'aiment que le rubis.

II.6. L'hypocrisie :

- Pleur de femme, crocodile semble.

III. Inhérence générique :

III.1. La versatilité :

- Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie.
- Foi de femme est plume sur l'eau.

- Comme la lune est variable, pensée de femme est variable

III.2. Source de bruit et d'ennui:

- Qui femme a, noise a.
- Se garder de femme épouser
Qui veut en paix se reposer.
- Deux femmes, un plaid, trois, un grand caquet, quatre, un grand marché.
- Après trois jours, on s'ennuie de femme, de hôte et de pluie.

III.3. Beauté :

- Belle femme, miroir d'imbécile.
- Belle femme et beau jour, trompent chacun à son tour.
- Belle femme, mauvaise tête.
Bonne mule, mauvaise bête.
- De trois choses dieu nous garde ; de bœuf salé sans moutarde, de valet qui se regarde, et de femme qui se farde.
- Femme fort belle, rude et rebelle.
- Une femme belle et rusée est une chouette qui porte malheur.

III.4. La femme diablesse :

- Femmes sont à l'église saintes, es rues anges, à la maison diablesse.
- Dans une maison, une fille c'est bien, deux c'est assez, trois c'est trop, quatre et la mère, c'est cinq diables contre le père.
- A la femme de danser, à l'âne de braire, c'est le diable qui le leur a appris.
- De belle mère, il n'y en a pas eu de bonnes, excepté une seule, et encore fut elle emportée par le diable.
- Là où le diable ne saurait aller, on envoie une vieille femme.
- Qui a marâtre, a le diable en l'âtre.

III.5. Rapprochement avec les bestiaux :

- Une femme, une chèvre et un puits,
C'est pour gâter tout un pays.
- A bon ou à mauvais cheval, il faut l'éperon, a mauvaise femme il faut un bâton.
- Abreuver son cheval a tous guets,
Mener sa femme à tous festin,
De son cheval on fait une rosse ;
Et de sa femme un catin.
- Amuse le chien avec un os, et la femme avec un mensonge.
- A larmes de femme et boiterie de chien, il ne faut pas se fier.
- Des femmes et des chevaux, il n'en est point sans défauts.
- A toute heure,
Chien pisse et femme pleure.

L'image masculine

I. Définition parémique :

- Autant vault l'homme comme il s'estime.
- Tant vaut l'homme comme on le prise.
- L'office dénote quel soit l'homme, et le pommier quelle est la pomme.
- On connoist bien au pommier la pomme, a la barbe l'homme.
- La robbe fait l'homme.
- L'office et la somme monstrent quel soit l'homme.
- Au semblant cognoit on l'ome.

II. Ses principales caractéristiques :

II.1. Le bavardage :

- L'homme est brutal et moins de jugement quand le gosier l'occit journallement.

- L'homme qui plaide et replaide ne dort pas quand il veut.
- Moul't parler et rire, font l'homme pour fol tenir.
- A sage homme affiert pou de paroles.
- Celui qui sait se taire est un homme, celui qui sait parler n'est qu'un sot.

II.2. L'espièglerie :

- L'homme qui du renart ne seit, ne doit-on tenir à seneit.
- Homme rusé, tard abusé.
- Moul't vaut honz (homme) qui sest de baraz (tromperie, ruse).
- Le bon homme est rare au monde.

II.3. L'impossibilité de tenir une promesse :

- L'homme par les parolles, et le bœuf par les cornes.

II.4. Le narcissisme :

- Les beaux hommes aux gibets.
- A l'homme, le miroir ne sied s'il n'a le visage offensé.
- Un homme bien monté est toujours orueilleux.

II.5. La cupidité :

- Homme d'argent, homme de rien.
- Fortune blandissant et riant, decoit l'homme et rend ignorant.
- Fille maigre et dot grasse, a chaque jeune homme plait.

II.6. L'hypocrisie :

- Homme à deux visages
N'agrée en villes ne villages.

III- inhérence générique :

III.1. La paresse :

- Homme fin, lieve matin.
- Homme paresseux n'aura ja bien.
- Homme matineux, sain et solliciteux.
- Un homme dormant est une bête morte.
- Homme endormi, corps enseveli.
- L'homme bien sain, mangeant bien et beuvant sans travail ne le sera pas longtemps.

III.2. L'ivresse :

- Homme ivre n'est pas à foy.
- L'homme qui moult bois, tard paye ce qu'il doibt.
- D'homme qui s'ennyvre. Tost t'en délivre.
- Homme yvre et pervers, va de travers.
- Homme bien abruvé n'est oncques mal péu (homme qui a bien bu n'est jamais mal repu).
- Un ivrogne de plus, un homme de moins.
- Homme de vin, homme de rien.

III.3. La vertu :

- Homme sans vertu arbre de fruit nud.
- L'homme chet en vice facilement, mais en vertu dresse lentement.

III. 4. La hardiesse :

- A l'homme vaillant et hautain, la fortune lui presse la main.

III.5. Le pécuniaire (dépenses, avarice, dette) :

- A riche homme ne chault qui amy lui est.
- Homme endebté chacun a foudroyé
- Honz qui depense plus qu'il ne doit
En povreté croler se voit
Et cil qui despent par raison
En bien monterplorer voit-on.
- Homme vuy (vide) est demy enragé.
- Il ne faut fier a homme du monde s'il n'a quatre creibles.
- Pauvre homme n'a point d'amis.
- Homme chiche n'est jamais riche.
- Quand tous aultres pêchés laissent l'homme vieulx, seule avarice tient le lieu.

III.6. Défauts physiques :

- Homme angulaire est à vérité contraire
- Homme roux et chien lainu ou pelu
Plutost mort que cognu.
- Homme roux et femme barbue
De quatre lieux les salue
Avec trois pieres au poing
Pour ten ayder s'il vient à point.
- Peu de barbe sous blesme couleur, monstre homme de peu de valeur.

Partie I

Approche quantitative de l'énoncé parémique

Chapitre I
Balisage théorique :
Essai de désenchevêtrement notionnel

Introduction :

L'un des écueils qui heurtent quiconque se lance dans le domaine de la parémiologie semble incontestablement être l'ambiguïté, l'intrication voire l'imbrication de ses notions constituantes, et ce, dans pratiquement toutes les pistes de recherche qu'il couvre. Ce problème ne semble guère nouveau du moment qu'il a été soulevé à maintes reprises par des spécialistes.

En voulant replacer le dire parémique dans son paysage linguistique, et afin de mettre en exergue sa file génératrice à savoir le figement et la phraséologie, nous étions obligés de faire face à une pléthore d'expressions qui paraissent aussi apparentées qu'affiliées et qui sont à pesanteur linguistique incontestable. En effet, elles se partagent les mêmes traits définitoires à quelques exceptions près, et convergent sur le fait qu'ils aient pour objet d'étude les expressions préalablement préfabriquées auxquelles nous ne pouvons faire subir aucune opération de permutation proprement dite.

Dans l'espoir de dissiper le halo d'imprécision qui prime, nous n'avons pas trouvé meilleur moyen de mettre en relief les composantes du dire parémique que de procéder par élagage ; ce qui nous permettra de préciser, à moyen terme, l'arborescence légitime des parémies, et éliminer en cours d'étude les formes intruses dans ce sens qu'elles ne servent pas notre objet d'étude.

I.1. Le figement

Linguistiquement parlant, le figement dans toutes ses formes (lexicale, sémantique et syntaxique) a longtemps été marginalisé pour ne pas dire carrément ignoré en tant que réalité linguistique. Il a été confiné dans une sorte de subalternité linguistique. L'essor et la prolifération de la recherche en linguistique qui a marqué les quelques décennies passées s'est accompagnée d'une prise de conscience relative aux expressions figées, donc, les faire revivre était plutôt important ;

d'autant plus qu'il s'est avéré par la suite qu'elles constituent une dimension élémentaire pour toute approche ayant pour but de colliger les spécificités inhérentes à une langue donnée.

Mieux encore, les spécialistes sont allés plus loin jusqu'à les considérer comme la scelle identitaire de toute langue, vu qu'il n'y ait pas de langue qui en manque. Ceci dit, en voulant exploiter les dimensions de cette notion, nous avons buté sur l'ambigüité définitoire et classificatrice. Ainsi, plusieurs acceptions réclamant le figement comme domaine d'appartenance apparaissent, nous citons à titre d'exemple : l'idiomaticité, collocation, proverbes, etc.

Afin de dégager cette notion de toute ambigüité susceptible d'entraver le cours de notre raisonnement ; une définition fondée s'impose. Ceci dit, le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage définit le figement comme suit :

« Le figement est le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes »⁷.

Il est à souligner que le figement se matérialise à travers trois formes principales ; à savoir : syntaxique, sémantique et lexicale.

1.1.1. Le figement syntaxique :

Admettons l'inanité de redéfinir le mot *syntaxe* dont l'usage et l'usité lui ont conféré un statut évidentiel pour ne pas dire usuel, et contentons nous de rappeler

⁷ J.DUBOIS *et al*, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999, p. 202.

qu'il traduit la connexion inter-lexicale gérée par des normes grammaticales incluant une large marge de liberté combinatoire.

Dans le strict cadre des expressions figées et toujours dans une optique syntaxique ; la liberté lexicale s'estompe au profit d'une rigidité syntaxique.

Dans cette même visée, et en guise de définition, G. Gross avance que : « *une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles* »⁸.

Ceci dit, toute tentative de changement de l'emplacement des constituants au sein de l'expression figée risque d'entraîner un défigement, car le propre de ces expressions, c'est justement ce trait définitoire donné par GROSS ; les considérant comme étant un « *bloc erratique* »⁹. Il insinue par cela que l'expression figée élimine toute liberté de permutation synonymique, de changement de place ou un éventuel recours à des procédés syntaxiques, ce qui fait d'elle une entité syntaxique.

Partant du fait que le figement est une double transposition du mental sur le linguistique et vice versa, et que, ce qui est figé en amont doit inéluctablement l'être en aval. Nous trouvons ici légitime d'avancer que toute tentative de changement semble être prohibée voire inconcevable, même si le sens reste intact, le simple changement, aussi anodin et infinitésimal soit-il, nuit à la notion de figement et entraîne de ce fait un défigement.

Ceci dit, le figement syntaxique se manifeste à différents niveaux, où changements, transformations et combinaisons sont à bannir.

Ainsi, le premier procédé qui se met en porte-à-faux avec le figement est le glissement de l'ordre des composantes au sein de l'expression figée, car, à la base,

⁸ G. GROSS, *les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 1996, p. 154.

⁹ *Idem*, p.22.

ces mêmes composantes sont figées de cette manière dans le but de générer une entité sémantique.

Examinons l'expression suivante : *homme de vin, homme de rien*.

Si l'on tente d'appliquer le procédé de glissement, nous aurons comme résultat : *homme de rien, homme de vin*, ce qui est sémantiquement faux et dont la logique reste dubitative, car un homme de vin est *forcément* un homme de rien mais le contraire n'est pas juste.

Ceci dit, le premier trait incarné dans l'impossibilité de changer l'ordre des unités lexicales intervient pour stigmatiser le sens de l'énoncé, ce qui lui permettra de conserver toute sa valeur logico-sémantique car au sein de l'expression figée, le syntaxique, le sémantique et le lexical s'enchevêtrent et semblent indissociables, ce qui nous amènera à considérer l'expression figée comme une entité syntaxique.

Ajoutant à ce premier procédé un autre qui n'est pas moins déproverbialisant ; qui consiste en la permutation synonymique. Sachant que la mémorisation et la rétention des expressions figées est facilitée par les procédés stylistiques et prosodiques qui assurent le côté poétique voire mélodique, elles sont conçues selon une structure rythmique et rimique souvent binaire, ce qui fait que le simple remplacement d'un lexème par un autre brise la sonorité de l'expression.

Exemple : *homme matineux, sain et laborieux (travailleur)*.

Dépassant le souci de la sonorité, il se trouve, néanmoins, qu'il est des expressions qui ne sont pas dotés d'une structure rythmique ou rimique, mais qui n'acceptent pas, nonobstant, cette permutation synonymique, et ce, pour la bonne et simple raison qu'un synonyme ne recouvre pas les mêmes sèmes définitoires que le premier lexème, ce qui rejoint la fameuse phrase émise par CHESNEAU, et qui

stipule que « *s'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue* »¹⁰.

Le troisième procédé se résume dans l'impossibilité de changement du nombre, que ce soit du singulier au pluriel ou l'inverse, car généralement, les expressions figées sont gérées par une synecdoque du nombre qui consiste en la représentation d'un ensemble d'individus par une seule personne, autrement dit, l'idée du pluriel est émise en filigrane, ce qui fait que nous ne pouvons pas remettre au singulier ce qui l'est déjà (formellement), ou le mettre au pluriel ce qui fera que l'idée de pluralité sera exprimée deux fois. Ce trait leur assure l'aspect de généralité.

Exemple : *homme aime quand il veut, et femme quand elle peut.*

I.1.2. Le figement sémantique :

D'aucuns pourrait nier que la sémantique des expressions figées constitue une curiosité langagière où le sémantique entre en symbiose avec le culturel. Cela justifie l'attitude des étrangers éprouvant une difficulté à comprendre certaines de ces expressions dont le sens semble enlisé culturellement. C'est la raison pour laquelle il importe de s'inscrire dans la culture d'appartenance pour pouvoir déchiffrer adroitement le message véhiculé. Ceci dit, les expressions figées nous offrent l'opportunité de spéculer sur la rupture sémantique entre le signifiant et le signifié. La signification de chaque lexème qui, quelquefois, dépassant le cap de la polysémie, opte pour une autre strate significative.

Ainsi, le figement sémantique repose sur trois pivots principaux, répertoriés par G.Gross¹¹, que nous essayerons de passer en revue, à savoir : la non-compositionnalité, le degré de motivation et l'opacité sémantique.

¹⁰ C.CHESENEAU, cite dans *Dicocitations :le dico des citations*, in [http://www.dicocitations.com/auteur/1468/Cesar_Chesneau_sieur_Dumarsais.php]

- La non compositionnalité : semble incarner le nœud gordien de la dimension sémantique des expressions figées, du fait que le sens de l'expression ne résulte pas de la simple addition sémantique de chaque lexème, comme c'est le cas dans les autres expressions courantes (dites aussi libres) où chaque mot génère un sens, et dont la somme constitue le sens de l'expression ou de la phrase.

Pour les expressions figées, chaque mot change de sens une fois inséré dans l'expression, autrement dit, les mots utilisés disposent d'un sens propre en dehors de l'expression et en prennent un autre dès qu'ils se figent. Cette notion de non compositionnalité induit le trait d'unité (formelle et sémantique).

Selon la linguistique saussurienne, le mot est une dénomination pour une réalité extra linguistique (signifiant/ signifié), cela nous amène à spéculer sur la notion de dénomination dans les expressions figées.

La notion de dénomination a été très peu traitée dans le domaine linguistique, mais avec le temps, elle est devenue le centre d'intérêt des linguistes qui l'ont intégrée à leur champ d'investigation. Malgré cela, sa définition est restée non définitive et sujette à des fluctuations.

Parmi les essais de définition de cette notion, nous retenons celle donnée par G.Kleiber, selon laquelle, la dénomination serait : « *l'établissement d'une règle de fixation référentielle qui permet l'utilisation ultérieure du nom pour l'objet dénommé* »¹².

Ceci dit, la dénomination exprime la relation durable et indissociable d'un signifiant (dans ce cas, il s'agit de l'expression linguistique), et d'un signifié (réalité extra-linguistique). Ce qui conduit à considérer les expressions figées comme des signes linguistiques.

¹¹ G. GROSSE, *op. cit.*,

¹² G. KLEIBER, (1984:80), cité dans, S. MEJRI, « figement et dénomination », *META*, vol.45, n°4, Canada, Presse Universitaire de Montréal, 2000, p. 613.

Mais contrairement aux signes linguistiques simples, ils ne dénomment pas des choses, mais plutôt des situations, et sont appelés, de ce fait, des *dénominations phrastiques*. G. KLEIBER écrit à ce sujet :

« En tant que phrase, il ne devait pas être signe (ou unité codée), puisque l'interprétation d'une phrase est une construction et non une donnée préalable. En tant que dénomination, il est néanmoins une unité codée, c'est-à-dire un signe. Un signe phrase qui possède les vertus du signe sans perdre pour autant son caractère de phrase »¹³ .

Au niveau référentiel – sachant que le référent est un élément constitutif de toute dénomination- les expressions figées offrent l'opportunité de spéculer sur la rupture sémantique entre l'unité linguistique et son référent, qui s'opère au sein des expressions figées, car, le sens global se trouve décalé par rapport au sens des unités lexicales. Ce qui donne l'impression de dire une chose et insinuer une autre. Ces unités acquièrent un nouveau référent au profit du premier, car, la dénomination leur assure une nouvelle référence globale.

C'est la raison pour laquelle une explication de ces expressions s'avère indispensable dans la plupart des cas.

Salah MEJRI¹⁴ avait distingué deux sortes de dénominations :

- Il postule que tout acte de dénomination se base sur des traits conceptuels qui se dégagent de l'ensemble des composantes que nous voulons dénommer. Cette opération est appelée *dénomination directe*.

¹³ G. KLEIBER, " les proverbes: des dénominations d'un type 'très très spécial' ", *actualité scientifique : la mémoire des mots*, Montréal, AUPLEF, 1998, p. 35.

¹⁴ S. MEJRI, *op. cit.*, p. 615.

- Ainsi, il se trouve que dans de nombreuses expressions nous notons le décalage entre les traits conceptuels du référent et l'expression linguistique. Dans ce cas, il s'agit d'une *dénomination oblique*.

De notre part, nous croyons que cette division repose essentiellement sur le degré de la motivation des expressions figées. Ainsi, dans la première catégorie nous classerons les expressions qui ont un très haut degré de motivation ; autrement dit, dont le sens des composantes est claire et ne nécessite aucune explication.

Exemple : *fol est qui perd bon ami pour femme*.

Quant à la deuxième catégorie, elle regroupe les expressions qui ont un degré de motivation faible, c'est à dire le sens des composantes n'a absolument rien à voir avec le sens général de l'expression. Pour un étranger, ce genre d'expressions doit être impérativement expliqué, ainsi qu'une contextualisation doit être envisagée pour une parfaite compréhension

Exemple : *il n'y a pire eau que l'eau qui dort*.

- L'opacité sémantique : nous pouvons la définir le plus simplement possible comme étant l'absence de transparence sémantique. Elle nécessite, comme nous l'avons antérieurement mentionné, un ressourcement culturel. Ainsi, pour un étranger ; l'expression 'poser un lapin' veut littéralement dire : mettre un lapin par terre, alors que pour un locuteur natif, ladite expression veut dire : faire attendre quelqu'un en vain.

Elle rejoint en grande partie la non-compositionnalité, elle peut toucher la totalité de l'expression ou une partie. S. Mosbah affirme à juste titre : « *elle constitue un phénomène scalaire allant des séquences totalement opaques à celles partiellement opaques, jusqu'à l'absence d'opacité* »¹⁵.

¹⁵ S. MOSBAH, "la stéréotypie dans les séquences figées: entre transparence et opacité", dans *composition syntaxique et figement lexical*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, p.245.

I.1.3. Le figement lexical

Admettons que le présent dégagement théorique serait boiteux si l'on occultait l'aspect lexical du figement (tacitement indexé précédemment), qui repose en grande partie sur une polylexicalité sine-qua-none et qui, de plus est, définitoire à tout figement.

Sachant que la polylexicalité se définit par opposition à la monolexicalité ; selon G. Gross elle serait : « *la présence d'une séquence de plusieurs mots et que ces mots aient, par ailleurs, une existence autonome* »¹⁶.

Cela dit, il serait inconcevable de parler de figement lexical en présence d'un seul mot ; cela entend la nécessité d'une juxtaposition de lexèmes qui forment une unité lexicale grâce au processus de *lexicalisation* qui fait étioiler de ce fait toute liberté combinatoire susceptible de briser le ciment lexical.

I.2. La phraséologie

L'accroissement de l'intérêt porté au figement a engendré une sorte d'arborescence qui n'a cessé de se ramifier. Ainsi, la notion de phraséologie avec tous ses dérivés a pris naissance sans pour autant avoir coupé le cordon avec la notion mère. Ceci dit, vouloir désenchevêtrer les deux notions constitue plutôt une tâche ardue, du fait que la contiguïté définitoire qui les lie débouche, souvent, sur une confusion.

Il importe de souligner, toutefois, que dans la plupart des articles que nous avons consultés ; les auteurs commencent par la notion de phraséologie comme entrée pour finir après dans le figement. Et que la majorité des essais de définition sont, plus ou moins, scellés d'incomplétude.

Afin de délimiter les deux notions, il fallait les nuancer, et ce pour dissiper l'ambiguïté. Salah Mejri affirme que: « *les travaux qui revendiquent la phraséologie*

¹⁶ G. GROSS, *op. cit.*, p. 9.

comme domaine d'appartenance mettent l'accent plutôt sur tout ce qui est parémie et formules tout en insistant sur la dimension pragmatique et culturelle. Par contre les études ayant pour objet le figement s'intéressent surtout à la description des mécanismes linguistiques sous-jacents aux séquences traitées »¹⁷.

En effet, outre le fait que le figement soit le domaine d'appartenance de la phraséologie, regroupant mots composés et phrasèmes ; les études qui portent sur le figement misent sur la description formelle en énumérant les critères nécessaires et suffisants pour le figement. Quant à la phraséologie, elle vise la catégorisation des expressions en se basant et sur la configuration combinatoire et sur la portée plus ou moins culturelle de ces expressions. Autrement dit, elle resserre l'éventail pour ne se limiter qu'aux différentes expressions qui tirent toute leur particularité et leur pesanteur sémantique de leur contexte d'utilisation. Alain Rey affirme que : *« il s'agit de phraséologie, c'est-à-dire un système de particularités expressives liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée, c'est-à-dire à des usagers »¹⁸.*

La phraséologie repose en grande partie sur la notion de combinaison qui joue un rôle cardinal dans la définition du phrasème et constitue un critère dans la classification typologique. Dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, nous pouvons lire : *« la phraséologie se définit non par l'écart qu'elle représente par rapport à la langue, mais par le caractère stabilisé de la combinaison qu'elle constitue »¹⁹.*

Pour ce qui est de cette classification, Mel'cuk²⁰ dénombre quatre types principaux :

- Le phrasème pragmatique : est tributaire d'une situation donnée, autrement dit, c'est une expression figée par rapport à un contexte donné.

¹⁷ S. MEJRI, *L'idiomaticité, problématique théorique*, in [www-ldi.univ-paris13.fr/membres/biblio/1260_idiomati.doc]

¹⁸ A. REY et S. CHANTERAEAU, *dictionnaire des expressions et des locutions*, Paris, Le Robert, 1989, p. IX.

¹⁹ J. DUBOIS *et al*, *op. cit.*, p.366.

²⁰ MEL'CUK (1993:82-84), cité dans, M.H. SVENSSON, *critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*, Suède, université Umea, 2004, p. 24.

- Le phrasème complet : on y range les expressions entièrement lexicalisées et qui, au sein desquelles tout changement altère la portée culturelle de l'énoncé.
- Le quasi-phrasème : sachant que la majorité (si ce n'est la totalité) des phrasèmes français repose sur une structure binaire, nous classons dans cette catégorie l'ensemble des phrasèmes dont on peut substituer une partie par le recours à la permutation synonymique.
- Le semi-phrasème : incarne les expressions dans lesquelles nous soulignons une certaine « affinité sémantique » entre les composants, autrement dit, les pairs de mots compatibles, assonants et susceptibles de générer un sens socialement compris.

Toujours dans le sillage des lexies complexes, et après avoir survolé la typologie des phrasèmes, on ne peut plus, succinctement, nous aborderons les différentes catégories qui entrent dans la composition de la phraséologie, à savoir : l'idiome, la locution et la collocation. Ces trois catégories présentent beaucoup de points communs, d'où la nécessité de les baliser en essayant de dresser – dans la mesure du possible- des limites étanches entre ces trois notions.

1.2.1 L'idiome :

Outre la nécessité de compiler toutes les propriétés citées dans le figement, l'idiome se distingue, en grande partie, par son ancrage culturel. Il recèle l'ensemble des tournures intrinsèques à une langue dont nous ne pouvons trouver ni la parfaite équivalence, ni la traduction textuelle susceptible de revêtir la même sémantique.

Le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* définit l'entrée *idiotisme* comme suit : « (...) toute construction qui apparaît propre à une langue donnée et qui ne possède aucun correspondant syntaxique dans une autre langue »²¹.

²¹ J. DUBOIS *et al*, *op. cit.*, p.240.

Pour sa part, Salah Mejri avance que chaque langue dispose d'un ensemble de lexies complexes aussi grammaticalisées que lexicalisées dont la dénomination est tributaire de la langue d'appartenance : « *ces particularités sont dénommées traditionnellement, selon les langues, des gallicismes, des germanismes, des latinismes, des hellénismes, etc.* »²².

Reposant une grande partie sur la non-compositionalité et l'opacité, la conventionalité constitue un autre élément qui confère à l'idiome toute sa spécificité. Le recours unanime à l'utilisation de l'expression idiomatique ne peut que la stigmatiser culturellement. Maria Helena Svensson cite Nunburg *et al* :

*« Idioms are conventionalized ; their meaning or use can't be predicted, or at least not entirely predicted, on the basis of a knowledge of the independent conventions that determine the use of their constituents when they appear in isolation from one another »*²³.

Sous cette même bannière de conventionalité, Nunburg classe les expressions exclusivement idiomatiques, qui regroupent tous les énoncés reconnus comme tels, c'est-à-dire à usage et connotation culturelles ; et les expressions idiomatiquement combinables qui recouvrent l'ensemble des expressions qui ne sont pas des idiomes, mais dont l'utilisation a tendance à se répéter et commencent à avoir un certain degré de figement.

1.2.2. La collocation :

Nous avons souligné, antérieurement, le continuum existant entre les différents afférents de la notion de phraséologie, dont la collocation.

²² S. MEJRI, *op, cit.*

²³ NUNBERG *et al.* (1994:492), cite dans, M.H. SVENSSON, *op. cit.*, p. 19.

Trad : « les idiomes constituent une convention. Leur sens ne peut pas être déduit à partir du sens fourni par chaque mot isolément de l'entité ».

Sémantiquement parlant, cette dernière se distingue de l'idiome par le fait que son sens soit décomposable, c'est-à-dire se dégage de la somme de ses composants ; contrairement à l'idiome qui fonctionne comme une seule unité sémantique, et ce, d'après l'affirmation de Beson : « *the collocations (...) are not 'idioms': their meanings are more or less inferable from the meaning of their parts* »²⁴.

Ceci dit, la collocation offre plus de transparence sémantique ; car, en effet, la collocation se résume en une cooccurrence qui n'est pas complètement figée, mais dont la pratique langagière tend à la fixer, et que les locuteurs natifs ont tendance à faire comparaitre (ces occurrences) ensemble.

Cette pratique collocationnelle, qui s'érige pour certains, au rang de compétence, s'acquiert et se maîtrise par l'habitude, surtout chez les apprenants pour qui, ça constitue une tâche ardue.

Ainsi, le caractère habituel de la collocation en constitue un trait définitoire comme en étaye le dictionnaire de Dubois et al : « *on appelle collocation, l'association habituelle d'un morphème lexical avec d'autres au sein de l'énoncé* »²⁵. Cela insinue qu'il n'y a aucune restriction qui régit cette cooccurrence ; si ce n'est la récurrence de l'utilisation, ce qui débouche en partie sur le concept d'arbitrarité.

« *Collocations should be defined not just as 'recurrent word combinations' but as 'arbitrary recurrent word combinations'* »²⁶. Tout comme l'arbitraire entre dans la définition du simple signe linguistique, il en demeure de même pour la combinaison de ces signes qui forment une collocation.

Cela dit, chaque langue dispose de son propre système collocationnel. Mais il se trouve que, quelquefois, quelques collocations peuvent être plus ou moins traduites fidèlement dans une autre langue. Dans ce cas là, la notion d'arbitrarité

²⁴ BENSON, (1985 :62), cité dans, M.H. SVENSSON, *op.cit.*, p.20.

Trad : « les collocations ne sont pas des idiomes, leur sens est plus ou moins inféré du sens de ses parties ».

²⁵ J. DUBOIS *et al. op. cit.*, p. 91.

²⁶ BENSON, (1985 :11), cité dans, M.H. SVENSSON, *op.cit.*, p.20.

Trad : « les collocations ne doivent pas être définie comme étant 'une combinaison des mots récurrente' mais plutôt 'une combinaison de mots récurrente et arbitraire' ».

s'estompe en partie, car, comment parler d'arbitraire si une autre langue partage les mêmes collocations ?

Ceci dit, nous tenons à préciser que le critère d'arbitrarité entre dans la définition de la collocation mais reste quand même non définitoire.

I.2.3. La locution :

Parmi toutes les notions de la phraséologie, la locution paraît la plus floue. N'ayant pas de critères inhérents ; elle se définit souvent par rapport à la notion d'expression. La plupart des définitions fournies paraissent disparates et ne présentent pas de limites franches. Martin la définit comme suit : « *la locution est un syntagme figé, situé au-delà du mot et en deçà de la phrase figée* »²⁷. Cette définition ne rend pas compte, à notre sens, d'aucune propriété qui permet de délimiter étanchement la locution, car, elle peut couvrir, de même, les mots composés. Or, ces derniers et la locution appartiennent à deux champs différents. Ce manque définitionnel a fait que la locution soit plus ou moins lésée en matière de précision. Certes les tentatives ne manquent pas, mais l'exactitude leur fait défaut ; ce qui a engendré moult hypothèses remettant en cause son statut linguistique. A ce sujet, Grunig affirme : « *la locution n'a pas de définition linguistique. Qu'elle se définit ailleurs (je pense en particulier aux registres couverts par la psychologie scientifique contemporaine) et que ses comportements linguistiques paradoxaux sont conséquences de ses propriétés ailleurs définies* »²⁸.

I.3. La parémiologie

I.3.1. Définition et classification

²⁷ MARTIN (1997:292), cite dans, M.H. SVENSSON, *op, cit.*, p. 21.

²⁸ GRUNIG (1997 : 17), cité dans, M.H. SVENSSON, *idem*.

Au sujet de leur classification, les parémies semblent rebelles, dans la mesure où aucune tentative n'a abouti à ses fins ; à savoir les caser définitivement. Elles ne se conforment à aucune catégorisation catégorique et sont d'une confluence insécable. Même les grands linguistes qui voulaient s'atteler sur la question se sont heurtés à cet écueil. Quant aux dictionnaires, ils s'avèrent, pour le moins qu'on puisse dire, lacunaires voire superficiels, même les plus performants d'entre eux ne font que renvoyer à un autre concept synonyme plus ou moins apparenté qui recouvre le même sens. C'est la raison pour laquelle qu'au cours de cette étude, nous ne nous sommes pas rabattus sur un concept ou sur une catégorie précise de peur de tomber dans la confusion qui pourrait fausser notre démarche et entraver le parachèvement de nos hypothèses.

Ceci dit, dans le souci de dépasser tout cet amalgame terminologique, nous avons opté pour la notion de parémie qui semble générique et qui englobe, de surcroît, toute, ou presque, la terminologie parémiologique.

Même à ce niveau, la pléthore de ces expressions parémiques qui figure sous la dénomination *parémie* paraît controversée quant au nombre de composantes qu'elle recouvre. En effet, M. Quitout avance que : « *la parémiologie compte, d'une façon générale, en occident, douze parémies : le proverbe, la sentence, la locution proverbiale, le dicton, la maxime, slogan, l'adage, le précepte, l'aphorisme, l'apophtegme, la devise et le willérisme* »²⁹.

De son côté, et paradoxalement, M. Privat ne retient que les classes suivantes : « *proverbe, adage, dicton, maxime, sentence, aphorisme, apophtegme* »³⁰. Elle a ainsi écarté les autres classes arguant qu'elles ne sont pas pertinentes et ont d'autres emplois linguistiques.

²⁹ M. QUITOUT, *proverbes et énoncés sentencieux*, Paris, L'Harmattan, 2002, p.12.

³⁰ M. PRIVAT, « le noeud gordien des parémiologues: qu'est-ce qu'un proverbe ? », dans *Thélème. Revista Complutense de Estudios Francenses* n°13, 1998, p. 253

Quant à J.C. Anscombe, il soutient cette assertion tout en incrustant la notion de précepte ; il affirme que : « (...) *je ne retiendrai que les principaux, à savoir aphorisme, apophtegme, maxime, sentence, précepte d'un coté, adage, dicton, proverbe de l'autre* »³¹.

Ainsi, et avant d'entrer dans le vif de cette classification, nous avons d'ores et déjà un avant gout de la complexité de cette entreprise. A.Taylor était visionnaire dans ce sens où il a mis en garde et attiré l'attention sur ce point. Il avance :

*« la définition d'un proverbe est tache trop ardue pour qu'elle vaille la peine de s'y engager, et même si par bonheur nous arrivions à réunir en une seule définition tous les éléments essentiels, et à donner à chacun l'importance qui lui revient, nous ne disposerions même pas alors d'une pierre de touche »*³².

Avant d'entamer cette double classification-définition, il convient de baliser notre champ d'action, et ce, en essayant de repérer les critères ou plutôt les spécificités qui nous permettent de distinguer les parémies du reste du flot discursif, ce qui nous permettra, éventuellement, de distinguer le parémique et le non parémique.

Sur cette même question, quoique les études restent relativement embryonnaires, la plupart des linguistes affirment que la distinction des parémies est sentie comme allant de soi. En effet, J.C.Anscombe avance qu'elles sont : « *particulièrement ardues à définir, bien qu'étant intuitivement claire* »³³. Et à A.Taylor d'ajouter : « *une qualité incommunicable nous révèle que de deux phrases, l'une est proverbe, l'autre ne l'est pas* »³⁴.

³¹ J.C.ANSCOMBRE, « parole proverbiale et structure métrique », dans *Langages n°139, la parole proverbiale*, Paris, Larousse, 2000, p. 8.

³² A.TAYLOR, (1931), cite dans, M.PRIVAT, *op. cit.*, p. 253.

³³ J.C.ANSCOMBRE, *op. cit.*, p.10

³⁴ A.TAYLOR, (1931), cite dans, M.PRIVAT, *op. cit.*, p. 253.

Afin de mener à bien leur entreprise, chaque linguiste a adopté une démarche susceptible de confiner les classes parémiques dans une définition hermétique.

Dans ce sillage, J.C.Anscombe, optant pour une démarche formelle et structurale, et afin de briser cette apparence intuitive qui règne sur les paremies, a procédé par élagage tout en espérant de tracer des limites entre les expressions parémiques et le reste du discours. En effet, il a commencé d'abord par écarter les expressions idiomatiques arguant qu'elles manquent de généricité et donc les classent dans la catégorie des phrases situationnelles, et n'a retenu que les phrases pouvant se combiner avec ce que J. Chetrit appelle *les joncteurs logico-argumentatifs*³⁵.

Mais tout le mérite revient incontestablement à Greimas d'avoir tracé les grandes lignes de cette distinction ; allant du simple changement d'intonation, passant par les différents aspects formels et arrivant enfin aux procédés rythmiques qui stigmatisent le binarisme structurel des parémies. Toutes ces particularités lui ont permis de les étiqueter de « *code particulier* »³⁶.

Ainsi, dans une perspective essentiellement sémantique, il ne s'était pas laissé emporter par la multitude des expressions proverbiales ; il s'est basé sur la notion de connotation l'érigeant comme critère absolu de classification en la transposant directement sur les deux concepts : dicton et proverbe. Il proclame ainsi que l'appréhension du dicton repose sur la compréhension littérale de l'énoncé, autrement dit, ce qui caractérise le dicton est l'absence de connotation. Paradoxalement, le proverbe est fortement connoté et son sens s'avère fluctuant et essentiellement tributaire du contexte d'énonciation.

Cette même délimitation a été partiellement remise en question par M. Privat, qui, approuvant en partie cette assertion, réplique à travers deux dictons (les mêmes donnés par Greimas) susceptibles d'être connotés tels que : *après la pluie le beau*

³⁵ J.CHETRIT, « dire proverbial et dire méta-textuel », dans *Cahiers de littérature orale n°44, folklore juif*, Paris, publications Langues'o, 1998, p.163.

³⁶ A.J.GREIMAS, *Du sens II, Essais sémiotiques*, Paris, éditions du Seuil, 1983, p. 309.

temps et des proverbes (toujours selon la définition de Greimas) dont le sens n'est pas connoté, tel que : *qui paie ses dettes s'enrichit*, ou encore : *qui ne risque rien n'a rien*.

En guise de rectification, elle propose des critères plutôt thématiques voire ethnologiques, en se basant sur des dichotomies susceptibles d'apporter plus de clarté à la question tels que : (anonymat/ signature), (savant/populaire).

Le problème étant soulevé, nous n'avons nullement l'intention de prétendre le résoudre en fournissant des définitions exactes. Nonobstant, cela ne nous empêchera point de dérouler l'écheveau de ce que nous avons jugé essentiel voire récurrent dans pratiquement toutes les références que nous avons colligées.

- Adage : « (du latin «*adagium*», contraction de «*ad agendum*» qui doit être fait) est une proposition ayant pour fin une action morale »³⁷.

L'adage est une formule issue plus de l'oralité que de l'écriture. Elle a des origines juridiques et vise à standardiser les comportements sociaux. Le contenu de cet enseignement est imprégné de sagesse tirée de la pratique et dont la conséquence est exprimée clairement.

- Aphorisme : outre ses caractéristiques de concision et de précision, il essaye de faire passer une idée concernant un aspect d'ordre empirique de la vie sociale. Basé sur l'observation, il récapitule une scène ordinaire du quotidien et en tire un précepte.
- Apophtegme : c'est une parole émise par un personnage célèbre, notable et retenue pour son enseignement, sa sagesse et sa valeur pédagogique. Sa source d'énonciation peut être orale ou écrite, mais sa transmission se fait généralement d'une manière orale. Elle est récapitulative, lapidaire et percutante.

³⁷ M. MALOUX, *dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse, 2001, p. VI.

- Devise : avoir une devise, c'est avoir un modèle, un prototype suivant lequel nous essayons d'ajuster et mouler nos comportements afin qu'ils soient conformes à la morale exprimée. C'est une règle ; un enseignement à appliquer à la lettre.
- Diction : *«Le diction (du latin «dictum» — mot, chose dite), à l'origine énonciation prétendant articuler une règle, caractérise maintenant des faits de circonstance »*³⁸.

La vérité annoncée dans le diction, quoi qu'elle ne soit pas fondée, reste approuvée. C'est une formule basée sur l'observation des phénomènes climatiques et météorologiques, facilement compréhensible car sa signification est littérale, et contient parfois des soupçons d'humour.

- Maxime : *«La maxime c'est la grande sentence. La complexité mystérieuse de la vie exige des modes d'expression plus déliés que le proverbe et la sentence. La maxime est une proposition générale, exprimée noblement et offrant un avertissement moral, sinon une règle de conduite»*³⁹.

Ceci dit, c'est une proposition imputée à un auteur qui exprime une vérité essentiellement morale, péremptoire, dogmatique et juridique ressortissante de l'écrit.

- Sentence : *«La sentence (du latin «sententia», de «sentire» — sentur, avoir une opinion) exprime une courte proposition morale, résultant de la manière personnelle de voir»*⁴⁰.

La sentence présente les mêmes traits définitoires que la maxime.

- Proverbe : c'est un énoncé normatif englobant une pratique ancestrale, des conseils et des vérités applicables à tout temps et qui servent de repère, ce

³⁸ *Idem*, p. VI.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

qui explique sa survie dans la société. Il fait partie du paysage socioculturel et en constitue un aspect important puisque l'ensemble des proverbes peuvent être les lois implicites de la communauté. Il véhicule la sagesse populaire et le sens commun ; c'est pour cette raison qu'il faut s'inscrire dans le contexte socioculturel pour bien l'assimiler. Il est d'origine exclusivement orale et anonyme.

1.3.2. Insertion sociopragmatique des parémies :

Hors contexte, le dire parémique est considéré comme un énoncé autonome et stéréotypé, qui dispose d'une signification littérale, repose sur une structure syntaxique et doté de connotations résolument traditionnelles et culturelles. Il renvoie à des scènes existentielles et des situations concrètes que nous considérons comme prototypiques, et que, par extrapolation, nous l'utilisons dans des situations similaires.

Mais dès qu'il s'insère dans l'activité discursive, son autonomie s'estompe au profit du contexte. Son sens subit des fluctuations selon les emplois pragmatiques, car le locuteur compétent émet la formule proverbiale à partir de la représentation qu'il se fait du contexte, de la relation qu'il entretient avec ses co-locuteurs, ses intentions et de l'espace où se déroule l'activité discursive. Bref, un ensemble de données selon lesquelles il essaye d'ajuster ses stratégies discursives.

Sachant que c'est le contexte qui détermine la nature de l'interaction, et donc forcément la nature de l'énoncé parémique ; le locuteur est appelé à bien saisir les données contextuelles et maîtriser le sens de la parole proverbiale pour que cette dernière se greffe adroitement sur le contexte et soit efficiente et plus percutante. Aussi, pour que sa performance soit judicieuse, le locuteur doit attendre le moment opportun pour énoncer sa formule, ce qui lui permet, en l'occurrence, de modeler son sens littéral en fonction de ses intentions.

Dans ce contexte, J. Chetrit⁴¹ distingue deux catégories des éléments déictiques qui sont à l'origine de toute interaction.

La première catégorie traite des relations interpersonnelles qui unissent les interlocuteurs, leurs affinités, leurs états d'âme, ainsi que leur appartenance sociale et leurs statuts sociaux.

La deuxième catégorie regroupe les éléments déictiques discursifs et méta-discursifs qui assurent l'évolution de l'interaction et la dimension spatio-temporelle dans laquelle s'effectue l'activité discursive. Tous ces éléments contribuent à la réussite ou à l'échec de l'interaction.

De ce fait, le locuteur associe la signification normative du dire parémique attribuée par la tradition communautaire au message qu'il veut véhiculer, à sa représentation fluctuante du contexte et à ses intentions, et par là, sa performance confère à l'énoncé parémique un autre degré de signification.

Conclusion :

L'une des démarches obligatoires incombant à ce travail consiste en la délimitation exacte des différents domaines corollaires à notre objet d'étude. Par mesure évidentielle, nous dirons que les parémies sont affiliées directement à la parémiologie, mais en voulant aller en profondeur de la discipline citée ci-dessus, nous nous sommes rendues compte qu'elle partage plusieurs points communs avec le figement et la phraséologie.

Il a fallu donc recourir à un dépouillement en guise de démêlage théorique afin de tirer au clair notre objet d'étude et le placer ainsi dans son paysage linguistique.

Pour ce faire, nous avons abordé la notion de figement qui regroupe tous les critères qui entrent dans la composition de toute expression figée. Ensuite, nous avons évoqué la phraséologie afin de prendre connaissance des différentes

⁴¹ J.CHETRIT, *op,cit.*, p. 152.

catégories qui regroupent ces mêmes expressions figées dont les parémies en font partie.

Ainsi notre objet d'étude dégagé ; nous nous consacrons dans les chapitres qui suivent à peaufiner d'autres aspects le concernant.

Chapitre II

Du segmental au suprasegmental :
Approche synoptique du style parémique

Introduction :

La curiosité langagière qu'incarnent les parémies paraît évidente sur plusieurs plans. À vouloir les considérer de près ; l'aspect suprasegmental semble traduire cette curiosité avec intensité. L'effet musical de la structure parémique est interpellant ; associant mélodie, accent, rythme et structure métrique, il constitue ainsi une stylistique proverbiale à part entière disposant de règles et de structures qui lui sont inhérentes.

C'est cette même stylistique qui favorise, d'ailleurs, l'engouement pour les parémies et leur rétention rapide et corollairement leur réutilisation, ce qui leur octroie, au fil des années conservation et pérennité.

Relevant, dans un premier temps, le constat que les parémies sur les femmes sont les plus fréquentes et récurrentes dans les discussions quotidiennes ce qui laisse à présager qu'elles soient plus loties en matière de prosodies et affichent, de ce fait, une opulence stylistique.

Dans le présent chapitre, il s'agit de recourir à une approche synthétique de la stylistique proverbiale, allant du lexical, passant par le catégoriel et arrivant à l'incontournable prosodie proverbiale. Ainsi, nous aurons à passer en revue les données intrinsèques se dégageant de chaque composante stylistique.

Cela dit, nous allons nous cantonner dans la dimension stylistique en confrontant nos deux corpus afin de vérifier si cette nuance d'usage incombe à une différence stylistique ou renvoie à d'autres facteurs.

II.1. L'analyse lexicométrique du corpus parémique :

S'étalant sur un large éventail définitionnel, les délimitations du mot *style* convergent toutes sur le fait qu'il soit étroitement lié à la pensée, allant de la définition la plus globalisante – frôlant même la naïveté- qui stipule que « *le style,*

c'est l'homme »⁴², et arrivant à celle plus ou moins syncrétique : « *le style, étant la forme parlée ou écrite que, revêt la pensée, comprend à la fois la diction et l'élocution, c'est-à-dire le choix des mots et l'arrangement des phrases* »⁴³.

Cela dit, notre objectif à travers ce chapitre n'est nullement le jugement du style proverbial au sens appréciatif du terme ; moins encore, prétendre à une éventuelle qualification ou disqualification stylistique, mais le propos serait plutôt de nous cantonner, autant que faire se peut, dans une démarche descriptive voire statistique afin de dégager et de définir, en l'occurrence, les spécificités stylistiques qui émaillent nos deux corpus, susceptibles d'influer sur la perception.

L'ayant longtemps confiné dans une perspective individuelle voire individuante ; le style semble être le réverbérant linguistique et esthétique d'une entité idéale, et ce, conformément à ce que annonce Buffon : « *Le style n'est que l'ordre et le mouvement que l'on met dans ses pensées* »⁴⁴. Cela explique en grande partie la différence stylistique scellant les écrits de chaque écrivain accentuant de ce fait leur singularité littéraire. Voulant dépasser le cap de cette stylistique individuelle pour élargir l'éventail afin de nous inscrire dans une stylistique collective ; nous nous trouvons face à une ambiguïté, car la stylistique collective a toujours eu pour angle d'attaque la stylistique générique qui a tendance à attribuer un certain nombre de spécificités stylistiques au genre littéraire.

Se basant sur le postulat que les textes d'un même auteur ou appartenant au même genre présentent des caractéristiques qui les distinguent de ceux d'un autre ; nous transposerons ce principe sur notre corpus en nous demandant – en l'absence d'un énonciateur précis – si la stylistique proverbiale serait tributaire de la thématique⁴⁵ Autrement dit, le style change-t-il en fonction du thème, ou serait-

⁴² R. DE GOURMONT. Cité dans, P.GUIRAD et P. KUENTZ, *La stylistique*, Paris, Klincksieck, 1970, p. 11.

⁴³ LAROUSSE XIX, art. *Style*. Cité dans, *op. cit*, p.07.

⁴⁴ BUFFON, *Discours sur le style*. Cité dans, *op. cit*, p.04.

⁴⁵ Raison pour laquelle le corpus a été catégorisé

il dépendant d'une dimension sexolectale ; dans ce cas, nous aurons à *sexuer* notre corpus en cherchant une éventuelle spécificité invariable présente dans toutes les parémies sur laquelle se griffent variabilités et variantes lexicales qui scellent le genre de manière différentielle, c'est-à-dire est-ce qu'on mise dans les deux corpus sur les mêmes parties du discours ? Y a-t-il une récurrence ou une abondance de certaines de ces parties par rapport à d'autres ?

Cet objectif semble prétentieux, vu que les proverbes n'ont pas été proférés par une seule personne dans une époque précise. Nonobstant, une ressemblance pourrait être dégagée, car : « *Il n'y a pas deux styles qui se ressemblent exactement, on ne peut constater qu'une sorte de parenté reconnaissable à certains traits* »⁴⁶. Adhérant en grande partie à cette idée, nous jugeons, au demeurant, que cette démarche paraît adéquate sur plusieurs plans, car le parachèvement de notre hypothèse permet d'en contribuer au décèlement d'une éventuelle afférence parémique, laissant de ce fait entrevoir l'identité du locuteur et donc débusquer, ne serait-ce que quelques aspects de cet éternel "halo d'anonymat".

Ce sont justement ces traits qui constituent la spécificité variable qui reposent sur le choix des mots et leur récurrence.

Cela dit, notre hypothèse ne saurait être vérifiable si l'on occultait l'identification et la récurrence parties du discours qui sont les éléments constituant la quintessence de la stylistique. Dans ce dessein, une démarche sélective s'impose, visant dans un premier temps à reconnaître et à identifier les parties du discours utilisées, après recenser leur récurrence dans les textes : « *c'est aussi un moyen sélectif : il doit exister des possibilités de choix, bien qu'en fait, elles puissent n'être jamais choisies* »⁴⁷.

Toujours dans le sillage de cette visée stylistique, les affinités électives constituent un point cardinal dans la définition du style, sa conception et sa répercussion. Le

⁴⁶ LAROUSSE XIX, art. *Style*. *Idem*.

⁴⁷ KROEBER, *Style and civilizations*. Cité dans, *op. cit*, p.13.

choix de ces composantes parémiques pourrait osciller entre l'inintentionnel et l'intentionnel, mais il ne saurait être anodin dans la mesure où il reflète la pensée.

Afin de concrétiser notre démarche, nous nous inscrivons dans ce qu'on a tendance à appeler la linguistique statistique optant ainsi pour la stylométrie qui semble susceptible de répondre au besoin heuristique idoine à cette recherche. Associant stylistique et statistique ; la stylométrie affiche une prédilection pour le quantitatif, et ce, dans le but d'expliquer quelques aspects relevant du qualitatif.

Résumant sa portée dans ce qui suit ; F. Rinck avance que :

« Les études stylométriques explorent la fonction individuante du style à travers l'unité et la spécificité des pratiques textuelles d'un auteur. Se donnant pour objet l'analyse quantitative et statistique de traits stylistiques, les études stylométriques envisagent ces derniers comme des caractéristiques textuelles – souvent restreintes à la dimension lexicale- qui sont propre à un auteur et distinguent son écriture entre toutes »⁴⁸.

Étant au cœur de la stylométrie, la lexicométrie en incarne le nœud gordien, car se basant sur les lexèmes, elle permet de recenser le nombre d'occurrences et leur récurrence dans le texte : *« on regroupe sous le terme de lexicométrie toute une série de méthodes qui permettent d'opérer, à partir d'une segmentation, des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques portant sur le vocabulaire »⁴⁹.*

Afin de déployer notre démarche, nous aurons à scinder le point présent en deux phases. En premier lieu, il s'agira de recourir à une identification catégorielle des différents constituants du discours parémique en question. En deuxième lieu, nous

⁴⁸ F. RINCK, « style d'auteur et singularité des textes. Approche stylométrique du genre de l'article en linguistique », In *Pratiques* n° 135/136, 2007, p. 120.

⁴⁹ F. LEIMDORFER et A. SALEM, « usages de la lexicométrie en analyse de discours », In *Cahiers sciences humaines* n° 31, 1995, p.133.

expliquerons la nuance quantitative (si nuance il y a) qui portera sur la fréquence et la récurrence des occurrences.

Il importe, néanmoins, de souligner que seuls les mots pleins seront pris en considération dans le dépouillement concurrentiel, car, outre l'importance sémantique et lexicale qu'ils revêtent, ils constituent le pivot sur lequel repose la pertinence expressive et à qui incombe, majoritairement, la charge sémantique, conformément à ce qu'avance Barthes :

« La maxime est un bloc général composé de blocs particuliers ; l'ossature- et les os sont des choses dures- est plus qu'apparente : spectaculaire. Quels sont les blocs internes qui supportent l'architecture de la maxime ? Ce ne sont pas les parties ordinaires les plus vivantes de la phrase, les relations, mais bien au contraire les parties immobiles, solitaires, sorte d'essence, le plus souvent substantielles, mais parfois aussi adjectives, ou verbales dont chacune renvoie à un sens plein, éternel, autarcique »⁵⁰.

Ci-dessous nous dressons les deux tableaux qui affichent le recensement catégoriel.

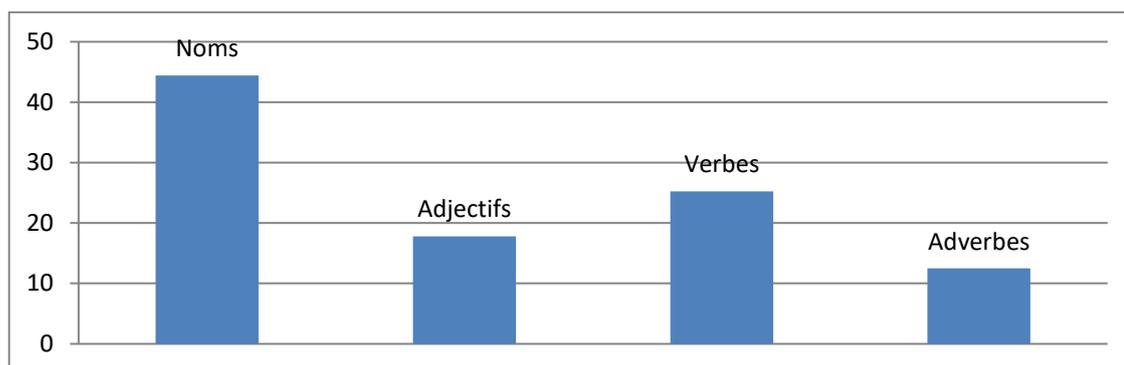
CORPUS FEMININ		MOTS LEXICAUX			
		NOM	VERBE	ADJECTIF	ADVERBE
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique	25	10	15	12
	II. Caractérisation commune				
	1. le bavardage	10	14	0	8
	2. l'espièglerie	19	11	3	2
	3. imposs. Promesse	4	1	1	3

⁵⁰ R. BARTHES, *Maximes et réflexions*, Paris, Le club français du livre, 1961, pp. 36-37.

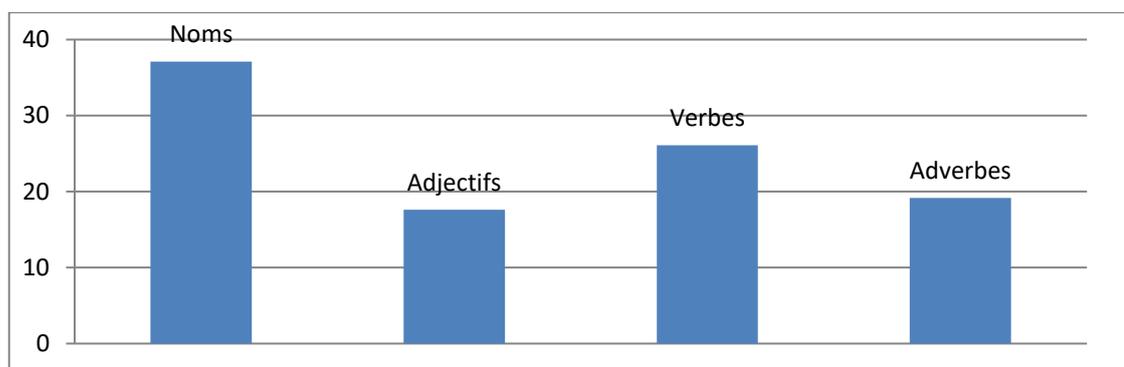
	<i>4. le narcissisme</i>	6	5	4	2
	<i>5. le matérialisme</i>	12	5	4	3
	<i>6. l'hypocrisie</i>	3	1	0	0
III. Inhérence générique					
	<i>1. la versatilité</i>	8	6	3	3
	<i>2. source d'ennui</i>	12	7	7	1
	<i>3. la beauté</i>	19	6	15	1
	<i>4. la diablesse</i>	19	16	12	5
	<i>5. rapp. Bestiaux</i>	30	13	3	7

CORPUS MASCULIN		MOTS LEXICAUX			
		NOM	VERBE	ADJECTIF	ADVERBE
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique	17	12	0	5
	II. Caractérisation commune				
	<i>1. le bavardage</i>	8	16	4	9
	<i>2. l'espièglerie</i>	8	6	4	4
	<i>3. imposs. Promesse</i>	4	0	0	0
	<i>4. le narcissisme</i>	6	3	4	4
	<i>5. le matérialisme</i>	8	5	4	0
	<i>6. l'hypocrisie</i>	4	1	1	2
	III. Inhérence générique				
	<i>1. la paresse</i>	11	7	9	7
	<i>2. l'ivresse</i>	11	8	5	12

	<i>3. la vertu</i>	7	2	1	2
	<i>4. la hardiesse</i>	3	1	2	0
	<i>5. le pécuniaire</i>	18	17	10	13
	<i>6. défauts physiques</i>	13	5	12	3



Corpus féminin



Corpus masculin

Concrétisant les résultats qui figurent sur les tableaux, les deux histogrammes sont loin de rendre compte d'une quelconque différence générique conséquente présumée. Ainsi, l'analyse lexicométrique a débouché sur un rapprochement frôlant même l'égalité -à quelques exception près- dans le déploiement du catégoriel dans le discours parémique.

En effet, cela peut s'expliquer par le fait que la nuance se mesure en fonction du nombre total ; comme il y a une légère différence dans le taux des mots pleins, une marge de nuance peut être tolérée.

Cela dit, l'ultime interprétation à tirer serait que le décompte occurrenceiel n'est pas tellement révélateur dans le domaine du parémiologique (du moins dans les présents corpus); dans le sens où il ne laisse pas transparaître une éventuelle nuance prédilectoire.

Toujours dans le sillage du catégoriel, ce point pourrait avoir une continuité pertinente s'il est dédoublé d'une analyse parénétique susceptible de, non seulement identifier les différentes catégories qui composent le discours, mais aussi désigner les faisceaux de signification qui s'en dégagent⁵¹.

II.2. De la prosodie proverbiale :

La rétention facile des expressions parémiques est due à leurs contenus sapiential, à leur brièveté et à leur aspect esthétique percutent, du fait qu'elles chevauchent entre une stylistique interne, relevant du segmental, et misant sur la donne syntaxico-grammaticale ; et une autre externe relative au suprasegmental se résumant à l'effet prosodique du style.

En effet, il n'est pas à démontrer que le proverbe est un condensé de procédés stylistiques, il suffit juste de considérer les définitions tendant à dresser les principales caractéristiques de l'identité proverbiale pour se rendre compte que la sonorité, au sens musical du terme, ne lui semble guère étrangère, tout au contraire, résultante de l'oralité, elle n'est pas à ratifier, du moment qu'elle remplace la ponctuation et la substitue ainsi par une intonation spécifique et intense virant vers le mélodique .

Ce puisement intense dans le répertoire intonatoire est loin d'être anodin, car, avant même sa profération, le concepteur de l'énoncé parémique est mue par le

⁵¹ Voir *La dimension pathémique du discours parémique*, p.81

désir d'immortaliser –spatio temporellement- aussi bien son message que sa culture d'appartenance et cherche de ce fait : « *l'extraordinaire résistance qu'offrent à l'usure du temps les formules rythmiques* »⁵².

Cela dit, il est plus qu'important que la pémie s'inscrive sans faille dans la mémoire auditive d'abord avant de transiter par celle collective, car figurant dans le cadre d'une tradition prescriptive, et en l'absence de tout apprentissage relatif à l'oculaire, l'auditif était continuellement sollicité, ce qui étaye que : « *le rythme impressionne la mémoire* »⁵³.

Nous avons déjà évoqué les multiples essais esquissés dans le dessein de délimiter la notion de pémie. La divergence des approches tentant d'inventorier les sèmes définitoires qui incombent à chaque catégorie convergent sur une unanimité prosodique qui repose sur une métrique renforcée par une rythmique. Nonobstant, nous soulignons que la collecte du corpus a révélé l'existence de plusieurs variantes proverbiales, ce qui remet en question la notion de figement scellant toute expression parémique.

Certes, nous avons présenté antérieurement le proverbe comme une entité figée ; néanmoins, il se trouve qu'une marge de variabilité soit assez conséquente. Cela ne semble pas affecter le niveau occurrence du moment que la permutation paradigmatique relève majoritairement de la même catégorie grammaticale. Ce figement n'est qu'une phase finale de maintes fluctuations et seule la variante disposant d'une structure rythmique assonante qui semble susceptible d'être retenue, et prend une forme plus ou moins définitive⁵⁴.

Le choix et le déploiement des règles ayant trait au continuum lexique-grammaire ne constituent pas le seul paramètre définissant l'exception proverbiale ; la pertinence d'une structure rythmique frappante semble primordiale. De ce fait, la

⁵² P. Zumthor, « Le rythme dans la poésie orale ». In :Langue française. N°56, 1982. p, 115.

⁵³ F. RODEGEM, « la parole proverbiale », Richesse du proverbe, vol 2 :typologie et fonction, Lille, Université de Lille, 1984, p.126.

⁵⁴ Ce point a été exhaustivement peaufiné par J.C. ANSCOMBRE (2000).

dimension prosodique s'avère sine-qua-none pour l'identification des parémies du reste du flot discursif.

Ainsi, la prosodie proverbiale paraît prégnante à plus d'un titre, elle constitue une deuxième strate significative. Relevant de la stylistique, sa portée ne se limite pas à prodiguer une esthétique au sens plastique du terme. En outre, elle n'est pas mise en exergue pour des fins résolument décoratives, au contraire, elle revêt un caractère aussi connotateur que toute autre fonction. A ce titre, Zumthor avance que : « *le rythme est sens, intraduisible en langue par d'autres moyens* »⁵⁵. Donc, la prosodie vient accentuer les autres données constituant la symbiose stylistique.

Ce point nous permettra de dégager la spécificité prosodique qui scelle chaque genre, et voir si la prosodie contribue à l'élaboration de l'identité proverbiale dans une visée sexolectale.

Pour ce faire, fallait-il d'abord préciser la forme des parémies. Se situant à l'orée de la prose et de la poésie, les linguistes affichent une prédilection à les caser dans la deuxième catégorie ; la poésie. Cela est dû à l'analogie inéluctable qu'elles partagent avec la poésie : « *les structures métriques des proverbes sont également présentes en poésie* »⁵⁶. Cette remarque est consolidée en grande partie par la structure bipartite de l'énoncé parémique, qui, à défaut d'une prééminence prosodique, voire binaire, se trouverait réduit à un énoncé ordinaire, conformément à ce qu'avance Anscombe : « *la perte du caractère binaire et/ou la rime et/ou l'isosyllabisme tend à faire perdre à la forme sentencieuse son caractère proverbial* »⁵⁷ et d'ajouter plus loin : « *ainsi, la thèse binaire combinée avec celle de la rime, elles expliquent l'identité proverbiale de certaines formes* »⁵⁸.

Ainsi, la binarité ne peut qu'intensifier la structure rythmique. Ce constat, aussi évident qu'il soit, débouche sur une considération qui revigore la théorie qui

⁵⁵ P. ZUMTHOR, *op.cit.*, p.114.

⁵⁶ J.C. ANSCOMBRE, *op. cit.*, p.18.

⁵⁷ *Idem*, pp.16-17.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 18.

stipule que le proverbe est un texte poétique. En effet, l'arrangement constitué d'une métrique agencée, d'une rime bien assonante et d'un rythme bien scandé ne peuvent que le certifier. D'ailleurs, nous pouvons étayer cela par se rendre à la simple évidence que : « *s'agissant de poésie, la mesure n'est pas comprise comme quantité seule, mais plutôt comme un faisceau de qualités* »⁵⁹.

Afin de concrétiser la présente démarche, et pouvoir dépister la catégorie sexolectale la mieux lotie en matière de prosodie, nous allons recourir à la segmentation parémique en misant sur la métrique dans ce sens où nous ferons appel aux techniques de la versification agençant rythme, rime et métrique :

CORPUS FEMININ		ELEMENTS PROSODIQUES		
		Identité rimique	Distribution assonantique	Structure rimique
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique	-	a-a-a-a	3-3-3-5
		+	a-a-b-b	7-7-7-7
		+	a-b-b-a	3-3-3-4
		+	a-a	4-6
		+	a-a	7-7
	II. Caractérisation commune			
	1. le bavardage	+	a-a	4-4
		+	a-b-a-b	4-3-3-4
	2. l'espièglerie	-	a-a	11-11
		+	a-a	7-7
		+	a-a	3-4
		+	a-a	4-3
3. l'imposs. Promesse	-	a-a-b-b	4-4-3-3	
4. le narcissisme				

⁵⁹ P.ZUMTHOR, *op.cit.*, p.114.

5. le matérialisme	-	a-b	4-4
	+	a-a	6-6
6. l'hypocrisie			
III. Inhérence générique			
1. la versatilité	+	a-a	6-6
2. source d'ennui	+	a-a	8-8
	+	a-a	3-2
	+	a-a-a	8-8
3. beauté			5-5-5
	+	a-a	
	+	a-a	7-7
	+	a-a-a-a	6-6
4. la diablesse	+	a-a	7-7-7-7
			4-4
5. rapp. Bestiaux	+	a-a	5-6
	+	a-a	8-8
	+	a-b-a-b	8-5-5-5
	+	a-a-b-a	9-8-9-8
	+	a-a	6-6
	+	a-a	3-3

CORPUS MASCULIN		ELEMENTS PROSODIQUES		
		Identité rimique	Distribution assonantique	Structure rimique
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique	+	a-a	4-4
		-	a-a	4-4
		+	a-a	8-8
		+	a-b-b	5-5-5
		+	a-a	5-6
	II. Caractérisation commune			
	1. le bavardage	+	a-a	9-9
		+	a-a	6-5
	2. l'espièglerie	-	a-b	9-9
		+	a-a	8-8
		+	a-a	4-4
	3. l'imposs. Promesse	-	a-a	6-6
	4. le narcissisme			
	5. le matérialisme	-	a-a	3-3
		+	a-a	8-8
	6. l'hypocrisie	+	a-a	5-7
	III. Inhérence générique			
	1. la paresse	+	a-a	3-3
		-	a-a	4-4
		+	a-a	4-6
+		a-a	4-4	
2. l'ivresse				
	+	a-a	5-5	
	+	a-a	5-5	
	+	a-a	5-4	

		-	a-a	5-4
		+	a-a	3-3
	3. la vertu	+	a-a	5-5
		+	a-a	8-8
	4. la hardiesse	+	a-a	7-7
		+	a-a	4-6
		+	a-a-a-a	8-9-8-9
	5. le pécuniaire	+	a-a	3-5
		+	a-a	8-8
		+	a-a	4-7
		+	a-a	6-6
		+	a-a-a-a	8-7-7-8
		+	a-a	9-9
	6. défauts physiques			

Certes, nous avons passé en revue plus haut des thèses qui plaident en faveur d'une éventuelle similarité entre la forme parémique et celle poétique. Nonobstant, au cours de notre analyse, l'on a buté contre les parémies n'ayant aucun trait avec la forme poétique, disant même dépourvues d'une structure prosodique leur permettant de se conformer aux canons de la versification.

En effet, nous n'allons pas nous évertuer à versifier de force ces parémies, que nous avons présenté dans les tableaux sous forme de cases grises, et que nous avons délaissé, d'ailleurs, au profit de ceux ayant un profil prosodique.

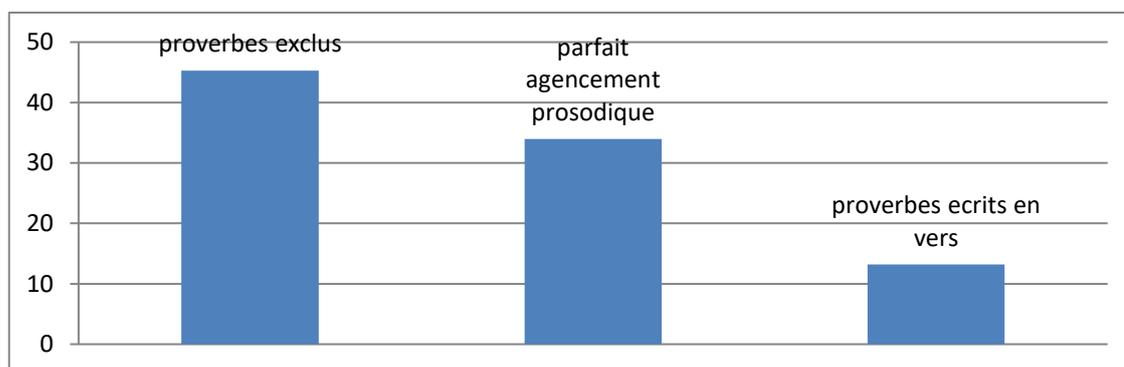
Sachant que la musicalité est susceptible d'être assurée par différents facteurs ; dans ce qui suit, nous nous sommes basé sur trois éléments prosodiques que nous avons jugés pertinents, à savoir la rime, qui, incarnant la reprise de la même sonorité finale, ne peut qu'accentuer la musicalité ; la distribution assonantique alternant genres rimique (rimes féminines/ masculines) et enfin la structure métrique régulant ainsi la cadence rythmique de tout l'énoncé.

Certains énoncés manquent de l'un des éléments prosodiques sans pour autant que leur prosodie global en soit affectée, d'autres énoncés les compilent tous dans le même énoncé et constituent ainsi de parfaits prototypes de la prosodie parémique.

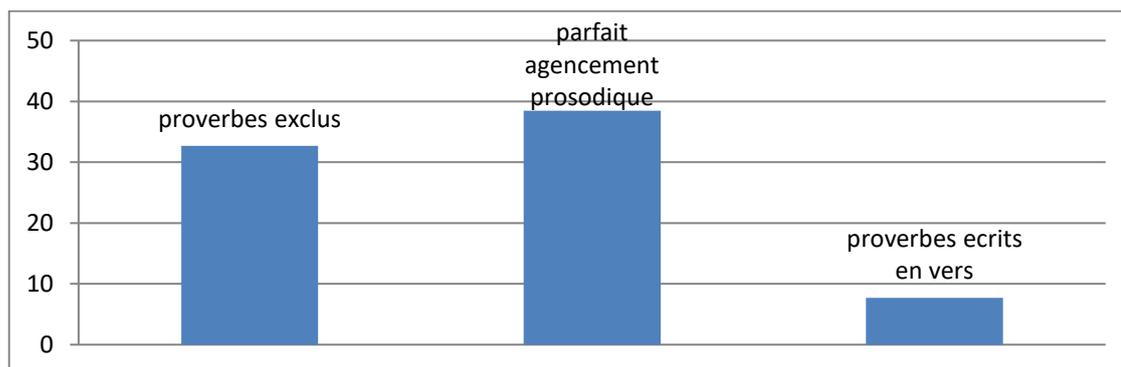
Nous avons aussi noté qu'une autre catégorie dont la musicalité est essentiellement favorisée par la répétition du même son ou mot tout au long de l'énoncé.

Afin de mieux traduire les résultats du tableau, nous aurons recours aux histogrammes, que nous avons scindés en trois barres distinctes :

- la première représente le taux de proverbes exclus de l'analyse car dépourvues d'une structure prosodique.
- La deuxième traduit le pourcentage de proverbes dotés d'un parfait agencement prosodique joignant les trois éléments constitutifs du tableau.
- La troisième proportion est réservée aux proverbes dont la forme scripturale est résolument poétique, autrement dit, les énoncés écrits en vers.



Corpus féminin



Corpus masculin

Le résultat fourni par ces histogrammes n'est pas très significatif dans la mesure où il ne traduit pas une franche différence qui serait prosodiquement déterminante.

Cela dit, notre hypothèse qui stipule que l'apport de la prosodie serait déterminant pour l'explication de la prévalence de l'usage, imputée au corpus féminin se voit être infirmée au profit d'une prééminence masculine, car, paradoxalement, c'est le corpus masculin qui paraît l'oti en matière de prosodie.

II.3. Archaïsme parémique :

L'un des blocs freinant l'accessibilité sémantique de notre corpus semble être la désuétude lexicale qui l'émaille.

En effet, le dépouillement parémique effectué en vue de la collecte du corpus a révélé l'existence de quelques paradigmes qui ne sont plus en usage, pis encore, qui ne figurent même pas sur le dictionnaire, et dont la présence se limite, ostentatoirement, au corpus masculin. Cette disproportion en présente une part conséquente et assez récurrente.

Ce constat a engendré maintes interrogations quant à l'origine de cette récurrence inégale entre les deux corpus ; autrement dit, l'on se demande si ce fait langagier s'agit d'un effet stylistique délibéré ou serait-il un résultat dû à une éventuelle cessation d'usage.

Figurant dans le paysage discursif, Le proverbe est censé être massivement sollicité et utilisé par toute frange sociale confondue. Il fait partie intégrante du discours et sert de moyen d'éloquence. C'est ce qui le différencie, d'ailleurs, de la littérature savante : son accessibilité en l'occurrence, autant langagière que doxique. Si l'on considère la présence de cet archaïsme comme délibérée dans une visée stylistique nous serons enclins à avancer, paradoxalement, que cette stylistique, au lieu d'accentuer l'usage et contribuer à la vulgarisation parémique, elle entrave la compréhension et fausse de ce fait l'utilisation, ce qui l'acculera vers la désuétude et, corollairement, l'étiollement de la scène langagière, du fait que le registre archaïque n'est pas compris par toute la communauté linguistique. Sa maîtrise reste l'apanage d'une certaine classe élitaires. Chose qui nous pousse à nous demander si ce legs d'expressions et de tournures surannées ne font pas perdre à la littérature parémique son statut "populaire" pour s'ériger au même rang que celle savante.

Il est à noter que, concernant cette dernière, le choix conscient des tournures archaïques ne fait qu'enrichir le style, car elles traduisent des performances techniques scripturales de l'écrivain, ce que Zumthor affirme en avançant: « *c'est pourquoi l'on constate que l'usage de l'archaïsme est le fait des styles les plus élaborés. L'usage d'archaïsmes en littérature apparaît comme un fait de haute culture* »⁶⁰.

Cela dit, au lieu d'orner le discours et le munir de quelques retouches stylistiques, l'archaïsme entrave la compréhension, il constitue un blocage aussi sémantique qu'itératif, car l'ultime finalité du déploiement de tout cet arsenal stylistique dans le proverbe serait la mémorisation susceptible d'assurer une éventuelle passation, mais, retenir une expression dont les composantes manquent d'intelligibilité sémantique serait inconcevable :

⁶⁰ P. ZUMTHOR. « Introduction aux problèmes de l'archaïsme ». In. Cahiers de l'association internationale des études françaises, 1967, N°19. p 25.

« Lorsqu'un mot a disparu depuis longtemps et que sa mort ne saurait être mise en doute, on peut déduire de ce fait qu'il y eut, dans le passé, une époque où il vieillissait. Mais encore, ce mot, une fois mort, ne peut-il être universellement identifié comme tel : la plupart des sujets ne le comprendront simplement pas et le considéreront comme un terme de langue étrangère »⁶¹.

Cela ouvre une brèche sur la relation du linguistique et l'évolution des idées, car il est évident que le figement linguistique maintient le figement conceptuel, et donc par extrapolation, nous dirons que l'extinction linguistique induit l'estompement social voire représentationnel et vice versa.

Ainsi, à défaut de synchronisme social, ces archaïsmes se font recalés, du coup, ils se conservent au sein des expressions parémiques. De ce fait, chaque utilisation constitue une « *renaissance provisoire d'un vestige de la langue morte* »⁶².

Cela dit, avant même d'indiquer une désuétude langagière, il traduit un changement de mentalité ou de représentation, car dans ce cas de figure, le linguistique s'avère intimement lié au social comme l'affirme P.Guiraud : « *beaucoup d'expressions se sont figées à partir du moment où les choses qu'elles désignent ont disparu et ont cessé d'être connues* »⁶³.

S'inscrivant dans une optique résolument phraséologique ; nous considérons que cet archaïsme paraît logique à plus d'un titre ; étant émis dans une antériorité non délimitée avec exactitude, et faisant partie intégrante du figement, cela semble plutôt logique qu'il maintienne cette forme puisque "*figement*" oblige. Il permet, de surcroît, de déceler l'âge du proverbe à partir des données linguistiques, dans ce sens qu'il délimite l'époque d'appartenance.

⁶¹ *Idem*, p.15.

⁶² *Ibid.*, p. 16.

⁶³ P. GUIRAUD, *les locutions françaises*, Paris, P.U.F, coll. « Que sais-je ? », N°903, 1973, p.37.

Par conséquent, il est compréhensible que toute parémiologie recèle plusieurs tournures dépassées, fait qu'il ne lui est pas allogène. Or, ce trait s'avère une tare définitionnelle, à en croire les propos de T.Z. Kurbanovich qui certifie que :

« le renouvellement suit l'évolution de la langue. Le contenu sémantique d'un même proverbe possède une série de mises en forme linguistique qui se succèdent diachroniquement. Comme genre, le proverbe est une partie constitutive de la langue vivante parlée : il revêt constamment des formes contemporaines. Par son comportement linguistique en tant que genre, le proverbe ressemble à un surdoué qui suit la mode vestimentaire. Cela évite aux proverbes les formes linguistiques archaïques et obsolètes. Le proverbe rejette l'archaïsme »⁶⁴.

Tout compte fait, la quintessence du proverbe serait le reflet sociétal, c'est la raison pour laquelle il ne sert à rien de faire miroiter une image complètement oblitérée ; ce qui insinue que la vie du proverbe est tributaire de la survie de l'image véhiculée, et qu'une image obsolète ne se traduit que par un registre aussi dépassé.

Dans le but de d'éclairer les zones d'ombre entourant l'interrogation principale, qui se niche dans le déséquilibre concernant la présence et la récurrence de mots archaïques accompagnés d'une intermittence actualisatrice ; nous aurons à fournir, autant que faire se peut, des éléments de réponse quant à l'abondance dissymétrique en matière d'archaïsme dans les deux corpus.

L'ultime finalité étant de dresser un état des lieux en mettant en exergue l'aspect bancal touchant au lexique parémique ; nous nous inscrivons ici dans une perspective exclusivement stylistique : on définit le style par ses composantes. Ici,

⁶⁴ T.Z. KURBANOVICH. « Les proverbes russes : statut et étude ». In : revue des études slaves, Tome 76, Fascicule 2-3. Les proverbes en Russie. Trois siècles de parémiographie. P.253.

encore, c'est une manifestation stylistique dont le résultat est susceptible d'éclaircir quelques facettes de ce dimorphisme sexolectal, et son concomitance linguistique et sociale.

Conformément à la classification prônée par Zumthor qui constate que l'archaïsme pourrait affecter différentes facettes du fait linguistique à savoir : le lexical, le graphique, le phonétique, le syntaxique et le grammatical ; nous nous limitons, au cour de cette analyse, aux trois catégories perceptiblement omniprésentes ; notamment le lexical, le morphologique et le syntaxique, dont le recensement s'affiche comme suit :

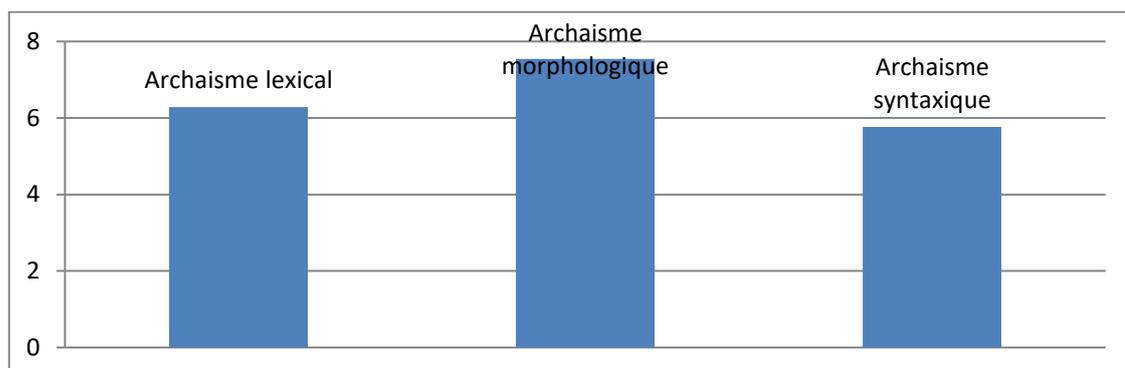
Corpus féminin		
Archaïsme lexical	Archaïsme morphologique	Archaïsme syntaxique
		Femme est mère de tout dommage, Tout mal en vient et toute rage ; <u>Plus aigrement que serpent,</u> <u>Nul ne point qui ne s'en repent.</u>

Corpus masculin		
Archaïsme lexical	Archaïsme morphologique	Archaïsme syntaxique
Occit. Pou. Affiert. Seit. Seneit. Honz. Sest. Baraz. Liève. Ja. Oncques. Péu. Chet. Chault. Honz. Despent. Cil. Monteplore. Vuy. Creibles.	Vault. Connoist. Robbe. Monsreront. Cognoit. Ome. Parolles. Vieult. Aultres. Foy. Doibt. S'ennyvre. Tost. Yvre. Nud. Amy. Povreté. Endebté. Demy. Plutost. Cognu. Ayder. Blesme.	- <u>L'homme est brutal et</u> <u>moins de jugement</u> quand le gosier l'occit journallement. - A riche homme ne chault <u>qui amy lui est.</u> - Homme à deux visages

	Monstre.	N'agrée en <u>villes ne villages.</u>
--	----------	---------------------------------------



Corpus féminin



Corpus masculin

A considérer ces histogrammes, nous constatons que le corpus féminin traduit une pauvreté en matière de mots archaïques ; avoisinant même l'inexistence totale. En effet, nous avons relevé une seule manifestation de désuétude langagière, qui figure sous une forme syntaxique, touchant de ce fait une seule parémie ; le reste du corpus en est exempt.

Quant au corpus masculin, la densité est assez imposante. Emaillant le corpus, elle s'incarne dans différentes formes ; alternant le lexical, le morphologique et le syntaxique. Remplissant ainsi des taux, certes pas faramineux, mais qui représentent une certaine pesanteur par rapport au corpus opposé.

Cela dit ; nous déduisons que l'écart est loin d'être anodin, scellant manifestement le corpus masculin, contrairement à celui féminin qui présente une proportion infinitésimalement représentative.

Croyant étayer notre deuxième hypothèse relative à la dimension stylistique différenciée dans le parémique, nous estimons que l'archaïsme proverbial –loin d'incarner un paramètre exclusivement stylistique- constitue une sérieuse entrave sémantique pour beaucoup d'utilisateurs potentiels ; même si pour les points abordés plus haut, la lexicométrie et la prosodie en l'occurrence, la différence n'est pas consistante. Pour l'archaïsme ; elle peut être cruciale et significative , car comment peut on prétendre à un éventuel accès supra-segmental si le segmental nous est inaccessible ?

Conclusion :

Au terme de ce chapitre traitant du niveau constitutionnel, l'analyse lexicométrique a révélé une nuance touchant l'adjectif, avec une légère hausse dans le corpus masculin, et le nom qui se voit convoité dans le corpus féminin. Prenant cette nuance pour cruciale serait tomber dans la précipitation susceptible de fausser le cours de l'interprétation.

La prosodie aussi a montré que le corpus féminin est moins loti en matière supra-segmentale que celui masculin. Présentant plus de proverbes dépourvus de structure métrique et/ou versificative, cet aspect se trouve consolidé par une légère baisse de parémies présentant un parfait agencement prosodique, c'est-à-dire celles qui compilent identité rimique, distribution assonantique et structure

rimique. En revanche, nous enregistrons une infime hausse dans la barre présentant les proverbes écrits en vers.

Quant à l'archaïsme, toute forme confondue, il se manifeste avec acuité dans le corpus masculin, cette opulence ne trouve pas d'équivalent dans le corpus opposé, en effet, les deux formes d'archaïsmes inventoriés à savoir : archaïsme morphologique et lexical ; sont totalement inexistantes hormis une troisième relative à l'archaïsme syntaxique. De ce fait, l'archaïsme s'avère plus ou moins crucial pour la justification de l'usage parémique, autrement dit, peut-on aspirer à accéder à une autre strate significative si la contrainte sémantique n'est pas franchie ?

Chapitre III
Du pathémique au gnomique

Introduction

En sus de la prépondérance impartie à la logique dans le processus argumentatif, un autre paramètre s'impose, constituant ainsi un troisième pivot de l'argumentation aristotélicienne ; le pathos en l'occurrence, agent quasi-principal et garant du passage optimal du message, il en incarne la dimension affective et s'articule autour de la connaissance de l'allocutaire, ce qui permet d'assurer une meilleure connexion entre les interlocuteurs, et ce, conformément à ce que affirme Plantin : « *la persuasion complète est obtenue par la conjonction de trois opérations discursives. Le discours doit enseigner, plaire, toucher (docere, delectare, movere) : car la voie intellectuelle ne suffit pas à déclencher l'action* »⁶⁵.

III.1. La dimension pathémique du discours parémique

Cette dimension pathémique fait partie intégrante du processus d'argumentation. Prenant appui sur le rationnel, le processus ne pourra se passer d'une dimension affective, car comme on a tendance à définir la passion comme un axe parallèle à la raison ; l'argumentation parle aussi bien à la raison qu'aux sentiments : « *l'homme se dirige selon ses passions et ses intérêts plus que selon sa raison* »⁶⁶. Cela dit, nous serons même enclins de supputer que c'est à partir des sentiments que tout raisonnement rationnel se fonde.

S'articulant autour de l'auditoire, le pathos semble se résumer dans cette force manipulatrice qui vise à persuader le co-locuteur. En effet, sans ou avec une maigre connaissance de l'interlocuteur, on ne pourra aspirer à un éventuel impact ou cibler quelques émotions dans le but de construire un discours tapant, frappant, plus ou moins porteur, car c'est là où réside toute la quintessence de cette notion.

⁶⁵ Plantin, (1996 :4), cité dans, R. AMOSSY, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006, p.180.

⁶⁶ D. BERTRAND, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, 2000, p.231.

Ainsi, le pathos inclue tout ce qui a trait à la passion et aux sentiments. Il trouve sa définition et son ancrage pour la plupart du temps dans le domaine psychologique, car, il s'avère assez subtile de considérer la dimension pathémique en essayant d'ériger des cloisons, qui se veulent plutôt étanches, entre le psychologique et le linguistique. Donc, loin de se situer en porte-à-faux l'un par rapport à l'autre, ils doivent se définir dans une symbiose complémentaire.

La *dimension humaine réparatrice*⁶⁷ que revêt le pathos s'avère omnipotente dans la littérature parémique : le proverbe propulse, dégage un état affectif, car tout énoncé est avant tout une extériorisation du sujet parlant, à travers lequel il laisse transparaître ses opinions et ses points de vue, cet état est exprimé par un ensemble de lexèmes sensés transporter, aussi authentique soit elle, cette émotion de départ afin de susciter une réaction, un sentiment ou une quelconque attitude escomptés et attendus de la part de l'allocutaire.

Cela s'applique aussi au proverbe, étant donné qu'il dicte l'attitude attendue sans pour autant fournir des clarifications quant aux motifs sous-tendant l'argumentation, car : « *d'autres discours se proposent de discuter une émotion à propos d'une situation donnée en avançant explicitement les arguments qui justifient la réaction escomptée* »⁶⁸. Il suscite néanmoins une approbation assez zélée que l'on impute à sa référence au système de valeurs sociétales, à partir duquel, les réactions peuvent être unanimes puisque c'est la norme sociale qui définit son inscription dans l'univers commun. On se base sur des valeurs déjà inscrites dans l'espace socioculturel, on les met en exergue afin d'attribuer une valeur ou susciter une réaction par rapport au sujet en question, car l'émotion lui est intimement liée. Se situant toujours au niveau lexical, cette introduction à l'univers socioculturel est assuré par *les joncteurs logico-argumentatifs*⁶⁹, ce qui relève du champ de la polyphonie. Ainsi, cette dernière sert d'introduction

⁶⁷ J. CHETRIT, *op.cit.*, p. 162.

⁶⁸ R. AMOSSY, *op, cit.*, p. 191

⁶⁹ J. CHETRIT, *op, cit.*, P 163.

solennelle et contextualisante au discours parémique faisant prévaloir ainsi sa pesanteur culturelle ce qui assure une certaine attitude vis-à-vis de l'énoncé parémique, donc, ces joncteurs logico-argumentatifs servent à annoncer l'énoncé en préparant l'affect de l'auditoire à se mettre au diapason de la logique sociétal, du raisonnable, voire du vrai au sens doxique du terme, et c'est à ce niveau que se révèle « *l'importance accordée au sentiment en fonction de l'espace culturel et idéologique où se déploie la réflexion sur l'art de la parole efficace* »⁷⁰.

Cela dit, nous n'aurons pas à étiqueter les valeurs en les taxant méliorativement ou péjorativement. Culturellement parlant, il y a une éthique générale sur laquelle se modulent les valeurs. autrement dit, elle incarne « *l'appel aux valeurs, qui est un des ressorts de l'argumentation démocratique, mobilise les affects en profondeur* »⁷¹.

Ainsi, longtemps classé sous l'égide de la psychologie, le pathos s'est converti graduellement à la sémantique, en réintégrant sa place initiale au sein du langage avec approches et théories linguistiques idoines. Cela dit, nous nous inscrivons dans ce que nous avons tendance à appeler « *la sémiotique des passions* »⁷². Cette dernière a toujours eu pour terrain d'application le discours narratif, ce qui fait que vouloir transposer cela directement au niveau parémique s'annonce, d'ores-et-déjà comme une tâche qui n'est pas de tout repos.

Prenant pour postulat que l'affectivité est « *centrée sur les formes de l'identité subjective* »⁷³ et donc s'énonce à travers la subjectivité ; nous admettons que la représentation générique dans les paremies est loin d'être résolument individuelle, car elle traduit essentiellement une verbalisation du culturel :

« cet horizon est désormais celui d'une subjectivité dont les états individuels (états d'âme) sont façonnés par les formes

⁷⁰ R. AMOSSY, *op, cit.*, p.181.

⁷¹ P. BRETON (2000 :78), cité dans, R. AMOSSY, *op,cit.*, p.184.

⁷² D. BERTRAND, *op,cit.*, p.225.

⁷³ *Idem.*

d'expression que l'histoire culturelle a déposées dans le langage, donnant lieu à des configurations passionnelles plus ou moins stables, différemment catégorisées et valorisées selon les cultures et les époques, et ouvrant ainsi plus largement l'analyse de la passion à la dimension historique, sociale, esthétique et anthropologique qui la caractérise »⁷⁴.

Notre dessein étant d'élucider les procédés par lesquels le culturel a été subjectivisé et essayer de voir comment le passionnel a consolidé le dimorphisme représentationnel et dans quel corpus on recense une relative abondance du déversement affectif.

Cela dit, notre propos émane du simple questionnement qui consiste à s'interroger sur la nature du corpus dans lequel se manifestent les indices de subjectivité, où l'élan émotionnel se fait le plus sentir ; l'objectif étant de traiter de la passion dans le discours parémique et ériger ce paramètre en un repère différentiel. Ainsi, l'interrogation motrice se résume dans le décèlement des différents indices sur lesquels on avait particulièrement misé afin de produire un effet désymétriquement pathémique, d'autant plus que l'aspect différentiel souligné lors du dépouillement du corpus en atteste manifestement.

Ces aspects en surplus, qui font la différence et qui ne trouvent pas d'équivalent dans le corpus opposé, touchent plutôt une émotion qui a donné naissance à long terme à un sérieux phénomène de représentation, conformément à ce qu'avance Bertrand : « *chaque parole en acte, une facette d'identité* »⁷⁵.

Ainsi, il s'agira ici d'une tentative de mesurer- à travers une approche linguistique- la dose émotionnelle qui se dégage du corpus. Et ce en nous cantonnant dans le strict cadre du linguistique afin de ne pas trop se perdre dans les dédales du culturel. Autrement dit, nous aurons à considérer de près les différents paramètres

⁷⁴ *Idem*, p.230.

⁷⁵ *Idem*, p.228.

affectifs qui contribuent à galvaniser le message parémique et le consolider en matière de persuasion.

Cela dit, nous définirons l'être par l'affect, et ce à travers une catégorisation rendue possible grâce aux faisceaux de sèmes dégagés de chaque parémie, en nous basant sur la correspondance thématique. Le pathos de ce fait s'inscrit dans la latence du soubassement thématique, rendu patent grâce au classement itémique. Se basant sur la recherche pilote menée par Milner⁷⁶ et qui constitue l'ossature de tous les travaux ultérieurs, qui a introduit un système d'opposition s'articulant essentiellement sur la notion de classification.

Milner s'est basé sur la double donne (objectivité/ subjectivité) et ce, afin de mesurer le degré de pathémisation énonciative.

Toujours dans cette même lancée restrictive, cette étude se cantonne dans les trois mots pleins principaux qui assurent la sémantacité :

III.1.1. Le nom :

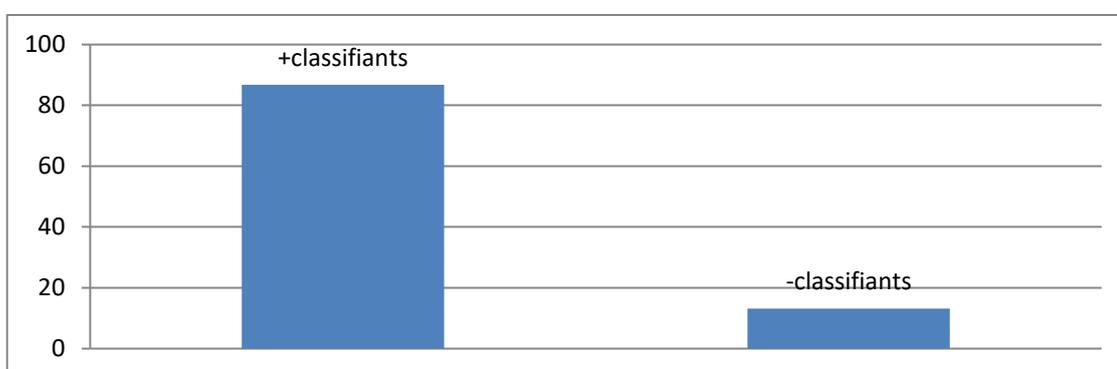
Sera scindé en deux classes selon la nature de la classification :

- + classifiant : cette catégorie regroupe tous les noms ordinaires, dénués d'une quelconque connotation et qui renvoient à eux-mêmes. Donc, présente une entité significative à part entière et disposant de propriétés bien définies. Ajoutant que la négation de cette classe ne lui fait pas perdre sa valeur sémantique. Faut-il aussi préciser que la substitution synonymique n'est pas opérable.
- - Classifiant : constituent une superposition sémantique (nom ordinaire+ qualité). Cette transposition produit un effet pragmatique susceptible de déboucher sur le péjoratif. L'utilisation des adverbes risque d'altérer leur

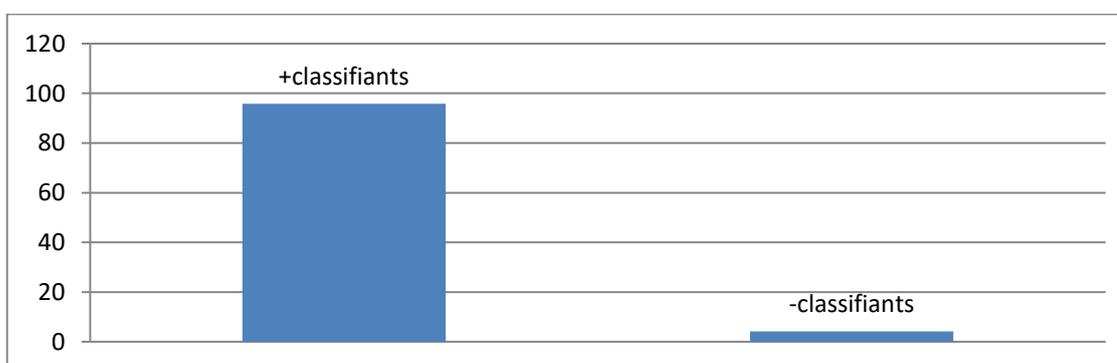
⁷⁶ J.-C. MILNER. *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Editions du seuil, p.290.

valeur sémantique. Ajoutant à cela qu'ils tolèrent la substitution synonymique.

	Noms	
	+ Classifiants	- Classifiants
Corpus féminin	145	22
Corpus masculin	113	5



Corpus féminin



corpus masculin

La classification nominale nous paraît relativement similaire entre les deux histogrammes; l'écart semble assez important entre les deux catégories, les noms ordinaires l'emportent largement sur les noms de qualité. Aussi, nous remarquons que le corpus féminin semble relativement fourni en matière de qualité que celui masculin, ce qui laisse présager que le corpus féminin serait plus stigmatisé.

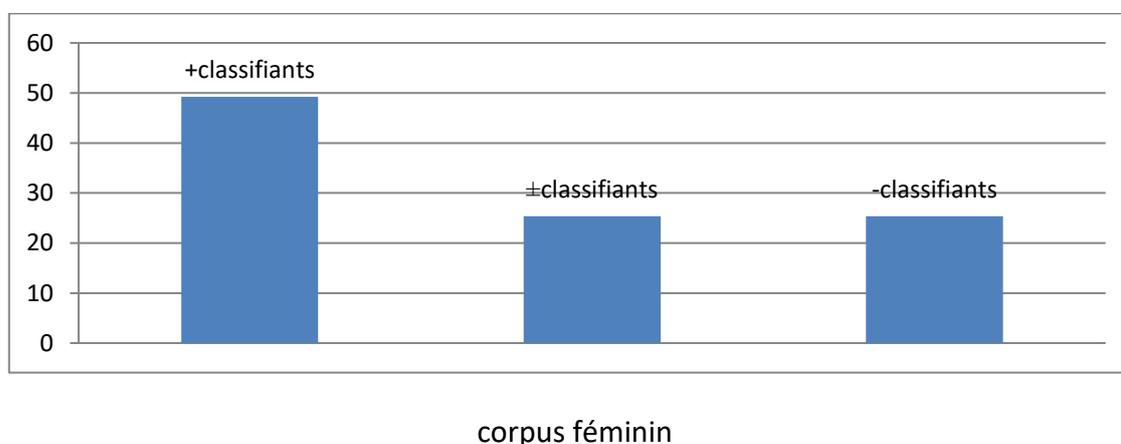
III.1.2. L'adjectif :

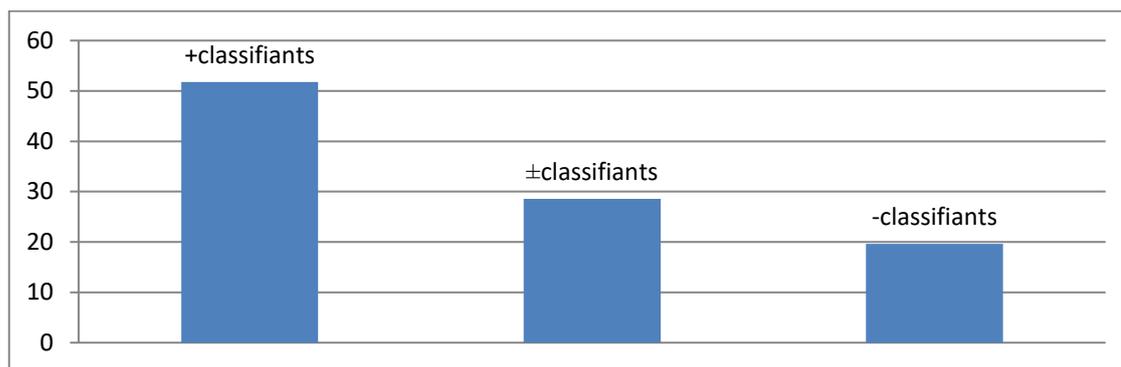
Outre la conformité à la même classification qui recèle les mêmes traits définitoires scellant le nom, vient s'ajouter une autre opposition basée sur la dichotomie (neutralité/ affectivité).

De part leur définition, les adjectifs sous-tendent la fonction pathémique, mais là encore, faudrait-il diviser la classe en deux parties distinctes :

- Les adjectifs qualificatifs qui résultent d'un état émotionnel ou affectif
- Autres catégories adjectivales, qui se basent sur une relative objectivité leur faisant porter l'étiquette « neutre ».
- Etant à cheval sur les deux divisions, une tierce classification apparaît ; combinant ainsi les deux traits sus-cités, elle regroupe des adjectifs à la fois effectifs ; car véhiculant un jugement personnel et neutre ; car ce même jugement prend appui sur une réalité observable.

	Adjectifs		
	+ Classifiants	± Classifiants	- Classifiants
Corpus féminin	33	17	17
Corpus masculin	29	16	11





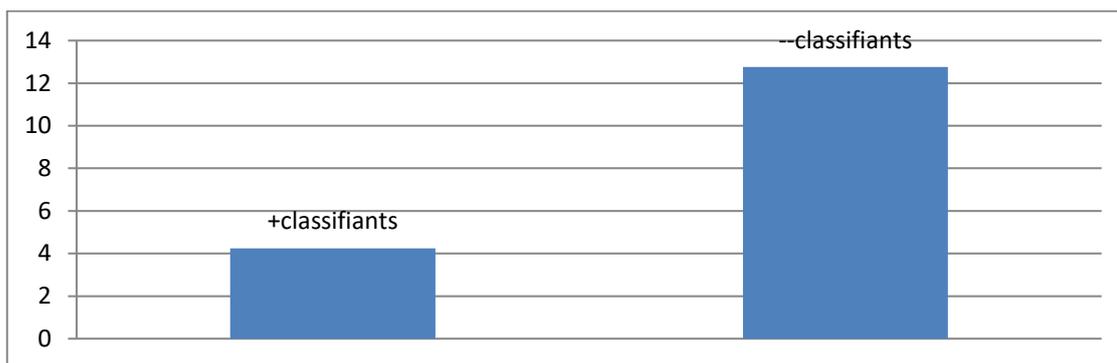
corpus masculin

Les deux barres (+classifiant/- classifiant) représentant les deux pôles significatifs de l'histogramme semblent traduire une certaine nuance qui pourrait être explicative. Ainsi, dans le premier, nous constatons une légère hausse du " – signifiant" et une légère baisse du "+signifiant", et ce, par rapport au deuxième histogramme. Cela peut s'expliquer par le fait que les adjectifs déployés dans le corpus féminin aurait une dimension plus pathémique que ceux utilisés dans le corpus masculin.

III.1.3. L'adverbe :

Concernant les adverbes, Milner distingue deux catégories qui s'articulent autour du degré. La première se manifeste dans une visée comparative faisant ainsi du degré un repère remarquable, dont la négation n'affecte pas l'aspect sémantique. Quant à la deuxième, elle représente le haut degré assurant ainsi la fonction de superlatif.

	Adverbes	
	+ Classifiants	- Classifiants
Corpus féminin	2	6
Corpus masculin	0	4



corpus féminin.



corpus masculin

Concernant l'adverbe, l'aspect bancal entre les deux histogrammes est évident : Le peu d'adverbes relevés dans le corpus masculin représentaient le haut degré de classification. Ainsi, l'écart serait aussi notable que significatif. Le "+classifiant" s'estompe au profit d'un "-classifiant" ostentatoirement massif. Cette dissymétrie constitue un point fort voire crucial pour le résultat final.

III.2. La dimension logique du discours parémique

Passer par une considération logique de l'ensemble parémique dont nous disposons, ne semble guère une divagation heuristique ; loin de cela, cette approche s'impose de par la morphologie du mot parémiologie, qui, étymologiquement et dérivativement, recèle une part de logique qui s'entend dans une perspective résolument argumentative.

Ayant déjà présenté les parémies comme « *un type très très spécial* »⁷⁷ ; une question paraît légitime ; celle de vouloir savoir si ce type très spécial nécessite une argumentation très spéciale, ou c'est plutôt la logique usuelle qui s'y transpose.

Longtemps confinée dans une perspective résolument déductive, prenant appui sur le syllogisme et l'enthymème comme seuls piliers assurant l'inférence logique (au sens cartésien du terme). La crédibilité des énoncés était tributaire de la conformité aux deux types de raisonnement cités dessus ; le reste n'était que parallogisme.

Tout se jugeait dans une optique intralinguistique ; les constituants du discours, leur organisation et les liens argumentatifs formaient la cohérence et la cohésion du discours, toute autre considération dépassant le strict cadre de l'énoncé semblait infecter voire flétrir l'inférence rationnelle.

Cela dit, La logique argumentative a tellement rimé avec rigidité inférentielle que l'on se demandait si n'importe quel interlocuteur pourrait en faire usage, ce qui rejoint en grande partie, et par extrapolation, ce qu'avance Wittgenstein : « *a quoi bon étudier la philosophie...si elle n'améliore pas notre pensée sur les questions importantes de la vie quotidienne ?* »⁷⁸.

Cependant, un autre paramètre émerge et s'invite comme critère logique, dégageant une rationalité qui s'avère moins châtiée que celle longtemps prônée, car il se résigne au fait que toute communication est : « *considérée comme un raisonnement comportant des opérations cognitives et une organisation finalisée, effectuée en langue naturelle dans des contextes sociaux, l'argumentation comporte sa logique propre* »⁷⁹.

⁷⁷ G. KLEIBER, « les proverbes, des dénominations d'un type "très très spécial" », In : *Langue française*, n°123, Paris, Armand Colin, 1999, p.52.

⁷⁸ WITTGENSTEIN, cité dans : MALCOLM (1958 :39), cité dans, J.A. BLAIR, « qu'est-ce que la logique non formelle ? », In : *L'argumentation. Textes édités par Alain Lempereur*, Bruxelles, Mardaga, 1991, p.79.

⁷⁹ R. AMOSSY, *op, cit.*, p. 17.

En l'absence d'un prototype de paramètres critériés sur lesquels nous mesurons l'acceptabilité d'une argumentation quelconque, le bon argument reste celui qui cadre bien avec le thème abordé ; qui se greffe adroitement sur la discussion, quelque soit la stratégie déployée.

Pour ce, l'argument doit d'abord jouir de « *conditions de puissance qui varient d'un champ d'arguments à un autre et sont relatives aux croyances des argumentateurs dans chaque domaine* »⁸⁰.

Concernant cette logique, le seul critère d'acceptabilité reste l'ancrage de l'argument dans l'arrière-plan culturel des sujets parlants, qu'il puise de la croyance communautaire pour qu'il acquière une plausibilité lui permettant d'avoir un statut argumentatif.

Ainsi, il n'y a pas de critère normatif reconnu comme tel, il y a juste une normativité sociale historiquement léguée :

*« Le concept de communauté d'interlocuteurs modèles est une construction représentant les meilleurs traits de chacun de ces groupes. Et les critères particuliers que nous formulons, ainsi que leurs applications, sont autorisés par des appels aux pratiques et croyances de chaque communauté »*⁸¹.

Autrement dit, plus l'argument dispose de paramètres socioculturels, plus il est vénéré, ce qui lui octroie "par défaut" une crédibilité.

Ainsi, le champ pragma-dialectique a largement gagné du terrain, ouvrant une brèche vers une alternative informelle, ayant pour dénominateurs *logique informelle, non formelle* ou encore *naturelle* ayant pour pivot : « *la construction du raisonnement valide en dehors des cadres de la logique formelle* »⁸², légitimant ainsi

⁸⁰ J.A. BLAIR, *op. cit.*, p.82.

⁸¹ *Idem*, p.88.

⁸² R. AMOSSY, *op.cit.*, p.17.

la donne contextuelle en l'érigant en un critère d'acceptabilité irréfutable. De ce fait, la logique serait tributaire -outre de la somme de critères formels *internes* constitutifs du discours- de la conjoncture spatio-temporelle de l'émission de l'énoncé. Concernant le proverbe, ce paramètre jouit d'une importance cardinale, car c'est ce même critère qui lui octroie toute sa valeur augmentative : « *la tradition est la source et le fondement du discours civique, puisque celui-ci repose sur l'identité de la communauté et œuvre à sa consolidation* »⁸³.

Ainsi, se défaisant du carcan du strict formel, la logique s'est ouverte vers une dialectique plutôt naturelle prenant en considération la donne circonstancielle. Entrant en plein pied dans cet univers de stratégies argumentatives, la question principale déclenchant la présente recherche rebondit, à savoir tenter de soumettre l'énoncé parémique à une étude argumentative afin de comprendre les mécanismes du raisonnement proverbial. Nous tacherons d'expliquer, par ailleurs, comment le même thème a été traduit dans les deux corpus, autrement dit : y aurait-il une logique différentielle engendrant une éventuelle inhérence générique ?

Admettons pour cela que l'entreprise n'est pas de tout repos. En effet : « *il est à peine besoin de souligner à quel point le genre proverbial (...) apparaît comme une monstruosité de ce point de vue de l'empirisme logique* »⁸⁴.

Certes, toute argumentation s'avère d'emblée perméable au contexte et aux facteurs pragmatiques. Nonobstant, la quintessence argumentative (qui n'est autre que l'ensemble des stratégies déployées) n'est pas à occulter, car ; devant se cadrer adroitement avec l'extra-langagier pour une efficacité maximale : « *c'est à*

⁸³ M. LEFF, « tradition et "agentivité" dans la rhétorique humaniste », In : *Argumentation et analyse du discours*, n°6, 2011, In : [<http://aad.revues.org/1077>].

⁸⁴ Y. M. VISETTI et P. CADIOT, *Motifs et proverbes*, Paris, P.U.F, coll. « Formes sémiotiques », 2006, p.211.

l'intérieur de stratégies discursives particulières que se déploie à mon sens la validation argumentative »⁸⁵.

Sachant que le rapport argumentatif dans tous les énoncés est inexorablement exprimé par les différentes appellations « connecteurs pragmatiques », « relations de cohérence », ou « relation argumentative ». Leur figuration au sein du discours se veut déterminante pour une optimale imprégnation du message. Anscombe et Ducrot affirment à juste titre que : *« linguistes et philosophes ont toujours été frappés par les possibilités de "raisonnement"- en un sens très vague du terme-offertes par le langage. Mais ils ont généralement choisi de réduire cette activité de "raisonnement" à la mise en œuvre de relations logiques »⁸⁶.*

Cela dit, ces dits rapports servent à expliciter les différentes relations qu'entretiennent les parties du discours et qui sous-tendent la logique, comme l'affirme si bien Amossy : *« les connecteurs touchent directement à l'analyse argumentative en ce qu'ils ajoutent à leur fonction de liaison une fonction de mise en relation argumentative »⁸⁷.*

Se trouvant lésé en matière de connecteurs, dont la pauvreté s'affichent indubitablement ; le proverbe est loin d'être affecté par une quelconque platitude argumentative du moment que l'expression de la structure argumentative repose essentiellement sur les mots pleins conformément à ce qu'avance Barthes dans une étude consacrée aux maximes :

« La maxime est un bloc général composé de blocs particuliers ; l'ossature- et les os sont des choses dures- est plus qu'apparente : spectaculaire. Quels sont les blocs internes qui supportent l'architecture de la maxime ? Ce ne

⁸⁵ F. JACQUES, « Argumentation et stratégies discursives », In : *L'argumentation. Textes édités par Alain Lempereur*, Bruxelles, Mardaga, 1991, p.155.

⁸⁶ J.C.ANSCOMBRE et O. DUCROT, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, coll. « Philosophie et langage », p.79.

⁸⁷ R. AMOSSY, *op,cit.*, p. 170.

sont pas les parties ordinaires les plus vivantes de la phrase, les relations, mais bien au contraire les parties immobiles, solitaires, sorte d'essence, le plus souvent substantielles, mais parfois aussi adjectives, ou verbales dont chacune renvoie à un sens plein, éternel, autarcique »⁸⁸.

Outre l'importance sémantique et lexicale que revêtent les mots pleins, et à qui incombe toute la valeur expressive, minimisant ainsi le rôle parémique que puissent avoir les articulateurs logiques, nous stipulons, par ailleurs, que l'action principale s'axe sur le lexème prédicatif sensé soutenir la structure logique déployée au sein de la parémie. A ce titre Genot étaye : « *we can define role as argument plus position in the sequence of arguments required for the completion of the meaning of the predicate. As a consequence, role is an argument label which also should define what other roles may be combined with it* »⁸⁹.

III.2.1. La non-implication (la négation)

La première stratégie abordée portera sur la négation, se préfixant de divers dénominatifs, elle traduit essentiellement toute une structure sémantique qui transparait à travers le morphologique. Cela dit, la négation morphologique du proverbe n'est que le résultat d'une structuration affectant le soubassement énonciatif.

Il importe de souligner, cependant, que par négation, nous entendons négation des constituants de la parémies et non pas négation de toute la parémie. La première s'inscrit dans un cadre argumentatif où le prédicat se remet en question et se vérifie. Quant à la deuxième, elle induit une déproverbialisation. C'est d'ailleurs ce que souligne Shapira dans le passage suivant :

⁸⁸ R. BARTHES, *op. cit.*, pp. 36-37.

⁸⁹ GENOT (1979 :25), cité dans, C. BLOC-DURAFFOUR, « logique des rôles narratifs dans les proverbes italiens », In : Richesse du proverbe, vol.2, typologie et fonctions, Université de Lille, 1984, p.40. Trad : « on peut définir le rôle comme arguments et position dans la séquence des arguments requis pour le sens du prédicat. En guise de conséquence, le rôle est un label argumentatif qui devrait définir les autres susceptibles de se combiner avec lui ».

« Certes, les verbes d'opinion sont à priori incompatibles avec l'expression de stéréotypes, mais leur emploi à la forme négative se heurte plus à une difficulté d'ordre logique, s'il est absurde en effet de présenter un stéréotype comme une idée originale, il n'est pas du tout absurde de s'opposer à une idée reçue »⁹⁰.

Ce qui insinue qu'un proverbe ne peut subir une marque de négation qu'en étant contextualisé, mais du moment que les proverbes que nous étudierons sont d'ores et déjà décontextualisés, nous estimons que ce problème ne se posera pas.

En effet, cela rejoint en grande partie l'objectif émis par Ducrot et Anscombe pour ce qu'ils appellent *loi de la négation* : « nous envisageons, non plus le rapport entre énoncé positif et énoncé négatif, mais entre prédicat positif et prédicat négatif »⁹¹.

Se conformant à notre objectif qui ne serait autre qu'une comparaison des principes de la logique déployés à travers le corpus parémique, nous estimons que nous n'avons pas à explorer les fondements de la raison logique dont résultent les parémies présentant une négation, car avant de sa manifestation au niveau observationnel, la négation se fait d'abord au niveau sémantique conformément à ce que avance S.Meleuc : « le rôle des transformations se bornera uniquement à convertir, obligatoirement, des structures profondes possédant le constituant NEG en structures superficielles possédant les éléments ne et pas »⁹².

Aussi, exposer les différents types de la négation et leur manifestation dans le proverbe ne semble pas d'une importance cruciale pour ce point, vu que notre point de mire se résume dans la considération de la négation dans sa globalité comme une stratégie argumentative.

⁹⁰ C. SHAPIRA, « proverbe, proverbialisation et déproverbialisation », In : Langages, la parole proverbiale, n°139, Paris, Larousse, 2000, p. 94.

⁹¹ J.C. ANSCOMBRE et O. DUCROT, *op. cit.*, p.100.

⁹² S. MELEUC, « Structure de la maxime », In : Langages, n°13, Paris, Armand Colin, 1969, p. 89.

Ceci dit, afin de concrétiser cette démarche, nous recourons à un dépouillement parémique en deux étapes. La première concerne les traits communs entre les deux corpus quant à la deuxième, elle portera sur les éléments relatifs à l'inhérence générique.

Les résultats sont représentés par les histogrammes suivants :



Ces histogrammes révèlent un rapprochement patent. En effet, le corpus féminin offre 24,53% de parémies recelant une marque de négation. Quant à celui masculin, il affiche 24,07% ce qui fait que cette nuance, aussi infinitésimale soit elle, est exprimée uniquement par ce qui se trouve après la virgule. De ce fait, les résultats sont loin de fournir une conclusion tranchante susceptible d'éclaircir les zones d'ombre de notre étude.

III.2.2. La structure implicative :

L'implication constitue la relation la plus importante et la plus usitée. A en croire que toute la logique argumentative s'axe sur l'implication car elle génère pratiquement toutes les relations rimant avec logique. Mettant l'accent sur l'implication au point de la présenter comme étant synonyme de sémantique

parémique, G.Kleiber affirme que : « *cet effet de sens implicatif que dénomme le proverbe et qui devient donc le sens du proverbe, son moule sémantique* »⁹³.

Ainsi, commencer directement par le dépouillement implicatif du corpus nous semble rebutant, de par l'éventail que recouvre le terme implication. Sa manifestation discursive s'avère plus ou moins diversifiée. Il ne s'agit pas en fait d'un seul rapport mais cela s'étale sur plusieurs ; conformément à ce qui suit :

*« Celui-ci (le proverbe), en effet, ne se présente pas seulement comme une vérité d'expérience : il feint aussi, dans une contradiction apparente, se mouler dans la forme d'un énoncé quasi-analytique qui se bornerait finalement à déployer, souvent sous forme implicative, des relations inhérentes aux types ou aux entités que son lexique introduit »*⁹⁴.

Considérant le « *principe d'implication en tant qu'opération fondamentale de l'organisation logique des proverbes* »⁹⁵, Permjakov, et dans une tentative de les recenser, voire les endiguer, en énumère 3 types qui s'inscrivent dans le sillage de l'approche prédicative, à savoir : modifiabilité /non modifiabilité, beauté / plaisir et cause / effet.

Prônant plus de précision, C.Bloc-Duraffour fait bifurquer l'implication vers deux orientations fondamentales, elle distingue, pour sa part, deux « *opérations variantes d'implications : la disjonction et l'identification* »⁹⁶, selon lesquelles, elle distingue trois formes d'implication, nous citons :

- Forme générale de l'implication
- La préférence (disjonction)

⁹³ G. KLEIBER, « sur le sens des proverbes », in : langages, n° 139, la parole proverbiale, Paris, Larousse, 2000, p. 52.

⁹⁴ Y.M. VISETTI et P. CADIOT, *op. cit.*, pp. 212-213.

⁹⁵ PERMJAKOV, cité dans, C.BLOC-DURAFFOUR, *op. cit.*, p.39.

⁹⁶ C.BLOC-DURAFFOUR, *op. cit.*, p.42.

- Equivalence (implication réciproque).

Nous jugeons que cette classification manque de précision susceptible de nous aider pour le passage au traitement empirique des données.

G.Kleiber affirme à juste titre que : « *les situations en relation d'implication dénommées par le proverbe peuvent être complexes (formés de plusieurs condition : si...et quand...etc., et de plusieurs conséquences etc.)* »⁹⁷.

Cette citation éclaire et désenchevêtre de plus en plus les formes imbriqués dans l'implication.

Après avoir fait défiler toutes les citations citées ci-dessus, nous nous sommes convenus à nous rabattre sur les relations suivantes :

1. Cause / conséquence : La cause et la conséquence, exprimées par différentes formes ; sont des plus logiques, corolaire pour ne pas dire indissociable, du moment que toute cause engendre une conséquence et cette dernière ne peut se concevoir sans raison.

2. Condition : exprimée généralement dans la première partie de l'énoncé et sa réalisation dans la deuxième partie.

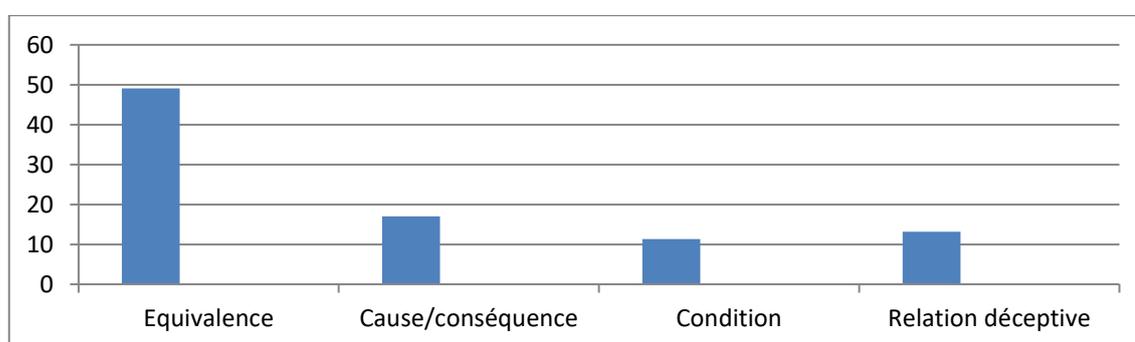
3. Comparaison (équivalence) : constitue l'objet même de tout énoncé parémique, car, à l'origine, les parémies avaient une portée résolument comparative. Afin d'illustrer ce point, nous remontons à l'origine du mot arabe "mathal" (proverbe en français) : « *à l'origine, et d'après l'étymologie, le mot mathal désigne, comme l'éthiopien mesl, messale, l'armaméen mathla et l'hebreux mashal, la comparaison, le parallèle, comme les dictons prennent volontiers cette forme, le mot mathal a été appliqué à des façons de parler de ce genre, et a finalement pris le sens général de proverbe et de dicton* »⁹⁸.

4. La relation déceptive : R. Barthes dans son "essais de critique (1953)", en étudiant les relations sous-tendant les maximes de La Rochefoucauld, avait révélé

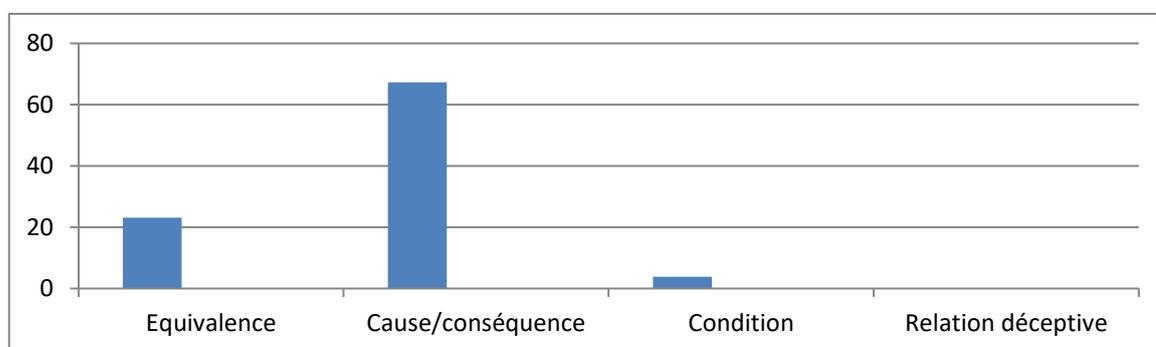
⁹⁷ G. KLEIBER, *op. cit.*, p.52.

⁹⁸ Y. NACIB, *op. cit.*, p.27.

l'existence d'une relation plus ou moins présente dans la structure parémique, a savoir ; la relation déceptive. Comme son nom l'indique, le prédicat fournit un sens allant à l'encontre de la première partie de l'énoncé produisant de ce fait un effet rabaissant. Il explique son principe comme suit : « *ce dévoilement est presque toujours réducteur, il n'explique pas, il définit le plus (l'apparence) par le moins (le réel)* »⁹⁹. En guise d'illustration, il cite la perémie suivante : *amitié de gendre, soleil d'hiver*.



Corpus féminin



Corpus masculin

En matière de stratégies argumentatives voire implicatives, les résultats qu'affichent les histogrammes sont nettement disproportionnés.

Ainsi, nous notons qu'en ce qui concerne la femme, l'équivalence l'emporte largement, que ce soit par rapport aux autres formes implicatives co-apparentes ou

⁹⁹ R. BARTHES, *op, cit.*

encore par rapport au corpus traitant de l'image masculine. S'accaparant de la moitié des parémies avec un taux assez conséquent de 49.05%. De ce fait, la comparaison –plus précisément l'équivalence est loin d'incarner une relation anodine. En effet, elle serait synonyme de définition, ce qui insinue que l'univers féminin serait plus marqué voire balisé que celui masculin.

Il importe, cependant, de préciser que ces définitions sont loin d'être majoritairement majorantes, tout au contraire, elles s'avèrent abaissantes, car sous-tendues par une relation déceptive qui ne fait qu'accentuer cet abaissement. Aussi, nous avons noté la coexistence de deux implications dans une même parémie, surtout concernant la partie traitant de la beauté féminine, ou l'équivalence se présente au même titre que la relation déceptive : « belle femme, miroir d'imbécile », « belle femme, mauvaise tête »

Il est à noter que l'aspect déceptif est inexistant dans le corpus masculin ; plus aucune parémie ne l'affiche, ce qui constitue en soi, une disproportion aussi significative que cruciale, car elle offre une stigmatisation inhérente par procédé d'identification.

Le deuxième rapport présentant un écart considérable consiste en la cause/conséquence. Le corpus féminin présente 16.98% contre celui masculin avec un taux de 67.30% le dépassant ainsi largement.

Ce qui est à remarquer, c'est que les parémies recelant cette relation sont à structure binaire, à travers laquelle l'on s'évertue à faire défiler les conséquences tributaires de causes précises.

Pour la plupart de ces parémies, les traits comportementaux énoncés n'ont rien de directement stigmatisant ; d'ailleurs, nous soulignons qu'au cours de ce dépouillement, nous avons plusieurs fois failli amalgamer le rapport cause/conséquence et celui de la condition, vu que les limites ne sont pas étanches et chaque notion se trouve à l'orée de l'autre. Prenons à titre d'exemple la parémie

suivante : "homme paresseux n'aura ja bien". Deux implications sont susceptibles d'être déduites : soit c'est la cause /conséquence dans laquelle la paresse constitue la cause, le prédicat "n'aura pas bien" énonce la conséquence. Or une deuxième implication s'invite aussi - latente pour ainsi dire - celle de la condition : si l'homme est paresseux, il n'aura pas bien. Comme la deuxième est sous entendue, nous avons privilégié la première forme implicative, mais toujours est-il qu'elle est considérée sur un fond de condition. D'ailleurs le taux de cette dernière en dit long sur cette co-implication. En effet, le résultat est plus conséquent dans le corpus masculin, ce qui atteste du marquage de l'univers masculin.

Cela dit, concernant l'homme, et contrairement à la femme, il se voit exempt de toute imputation sensée être inhérente à son genre, la cause incarne une mesure préventive afin de lui baliser la conduite.

III.3. La dimension inactuelle du discours parémique :

Se situant « à la jonction de l'énonciation et de l'argumentation ¹⁰⁰», et donc, sur la même lancée corollaire à l'acte argumentatif ; nous évoquons un autre trait proverbial susceptible de renforcer la dimension persuasive du proverbe ; la généralité en l'occurrence.

Loin de refléter une situation particulière, l'énoncé parémique se caractérise par sa démarcation du contexte et se présente ainsi comme un énoncé autonome voire autarcique.

Transcendant tout ancrage situationnel voir contextuel, la généralité se définit, dans son acception la plus courante comme : « *une relation devenue indépendante des situations particulières, un état de choses ou situation potentielle non réelle* »¹⁰¹.

¹⁰⁰ A. BOUACHA (1994 :281) , cité dans, T. GUILBERT, *le discours idéologique ou la force de l'évidence*, Paris, Editions L'harmattan, 2008, p. 199.

¹⁰¹ Kleiber (1994 :217), cité dans, M. LIPINSKA, *les priamèles polonais*, in [http://www.mimuw.edu.pl/polszczyzna/PTJ/b/b57_185-192w1.html]

Introduisant l'atemporalité comme notion constituante, il importe de souligner, au demeurant, que cette dimension atemporelle ou intemporelle, n'équivaut pas inexorablement à celle générique.

En effet, dans le dessein d'étayer ce point, nous proposons de reprendre les exemples, très explicatifs d'ailleurs, donnés par Kleiber¹⁰² : « *les castors construisent des barrages* », « *max le castor construit des barrages* » et « *ces animaux construisent de barrages* ». Certes les trois exemples manquent d'une temporalité stigmatisante, mais, hormis le premier exemple que l'on peut étiqueter de générique ; les deux autres ne le sont pas pour des raisons respectives de délimitation agentive « *max* », et une restriction énoncée par le démonstratif « *ce* ». donc, nous pouvons conclure que , outre les paramètres d'atemporalité, la généricité serait l'absence de tout élément susceptible de marquer ou d'ancrer situationnellement ou contextuellement l'énoncé proverbial, le démarquant ainsi de tout indice habituel ou événementiel.

Cela dit, il paraît incontestable que la dimension générique incarne un paramètre cardinal dans la définition du proverbe comme l'atteste Perrin : « *les phrases proverbiales peuvent faire l'objet de toutes sortes de manifestations qui, si elles ne touchent pas à leur nature générique n'atteignent en rien leur valeur de proverbe* »¹⁰³, ce qui insinue qu'au risque d'être déproverbialisés, la généricité doit s'ériger en un trait définitoirement sine-qua-none.

Répertoriant sur les facteurs qui assurent l'identification de cette généricité, l'aspect gnomique s'impose comme incontournable, car présent dans pratiquement toutes les délimitations touchant au générique :

« Ces phrases (génériques) représentent une réalité virtuelle, de nature gnomique, c'est-à-dire prédictive et normative, plutôt qu'accidentelle ou contingente, qui n'entretient aucun

¹⁰² KLEIBER (1989), cité dans, L.PERRIN, « remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénominate des proverbes », In, *langages n°139*, Paris, Larousse, 2000, p.69.

¹⁰³ L. PERRIN, *op, cit*, p.70.

rapport direct avec le monde effectif auquel la plupart des discours réfèrent »¹⁰⁴.

Ainsi, le caractère gnomique type parfaitement la généralité, étant donné qu'il traduit une vérité générale atemporelle parce qu'elle est indépendante d'un temps précis, et assure de ce fait un détachement des situations particulières, ce qui octroie à la parémie l'avantage d'être applicable à différentes situations dans différentes époques.

La gnomicité incarne le pivot principal sur lequel repose la notion de généralité, c'est à elle qu'incombe la création de l'autarcie énonciative, car, conformément à la définition donnée par Reboul, elle serait le fait de : « *gommer toute trace d'énonciation et se donner comme universel et naturel* »¹⁰⁵, donc ce procédé « *permet de dé-construire la singularité d'un événement ou d'une propriété* »¹⁰⁶.

Parmi les différents essais ayant pour but d'inventorier les indices de la manifestation gnomique, nous notons une convergence touchant essentiellement trois syntagmes, à savoir le nominal, le verbal et l'adverbial avec une marge de précision concernant l'apparition des pronoms dans l'énoncé.

III.3.1 Le syntagme nominal :

Dans un point antérieur, au cours duquel nous étions invités à mesurer la récurrence catégorielle au sein du parémique, nous avons noté une inadéquation flagrante au profit d'une abondance nominale dans l'énoncé parémique, ce qui insinue que ladite forme de l'énoncé parémique fait augmenter, à son tour, le degré de sa généralité, et dans un cas optimal, l'absence de la forme verbale entraîne inéluctablement le détachement de toute connotation temporelle.

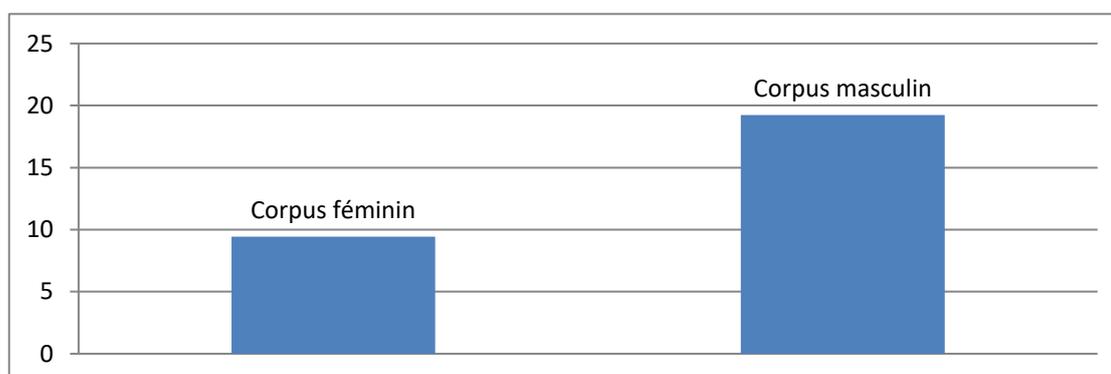
¹⁰⁴ *Idem*, p.71.

¹⁰⁵ Reboul (1980 :91), cité dans, T. GUILBERT, *op. cit.*, 198.

¹⁰⁶ *Idem*.

Ainsi, nous avons même noté l'existence de parémies essentiellement nominales. Recenser ces parémies pourrait éventuellement nous renseigner sur une généricité qui serait susceptible d'accentuer la donne argumentative.

Corpus féminin	Corpus masculin
<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle femme, nouvel argent. - Deux femmes, un plaid, trois, un grand caquet, quatre, un grand marché. - Belle femme, miroir d'imbécile. - Belle femme, mauvaise tête, Bonne mule mauvaise bête. - Femme fort belle, rude et rebelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Homme rusé, tard abusé. - L'homme par les paroles, et le bœuf par les cornes. - Les beaux hommes aux gibets. - Homme matineux, sain et solliciteux. - Homme endormi, corps enseveli. - Un ivrogne de plus, un homme de moins. - Homme de vin, homme de rien. - Homme sans vertu, arbre de fruits nud. - Homme d'argent, homme de rien. - Homme roux et chien lainu, Plutost mort que cognu.

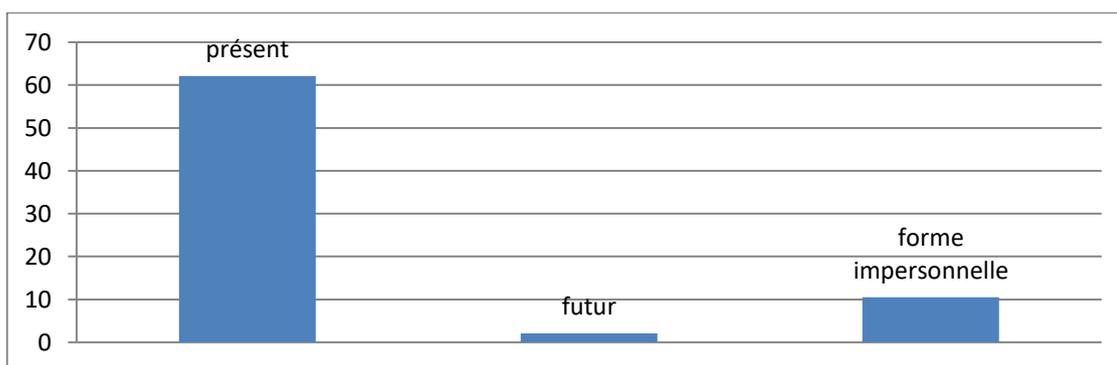


Contrairement à la spéculation de base sous tendant notre étude, la bascule se voit plus imposante du coté du masculin, présentant un taux considérablement élevé par rapport à celui féminin. il se voit ainsi doté d'une pertinence argumentative.

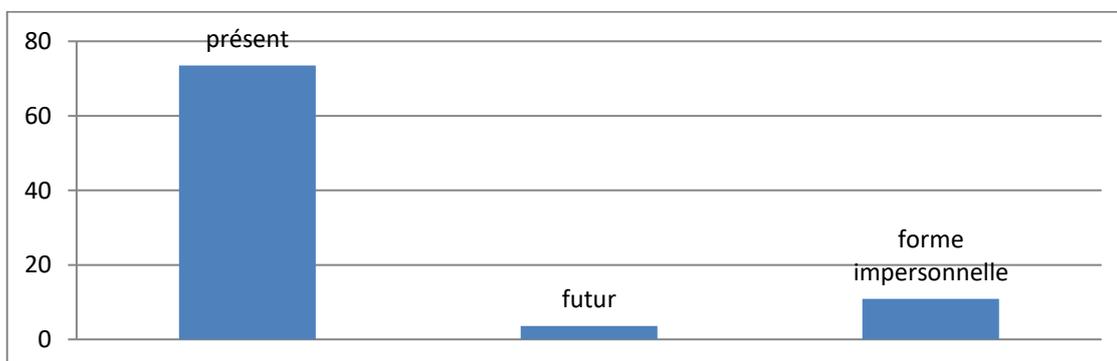
III.3.2. Le syntagme verbal :

Le verbe, dans son acception la plus usuelle, sert à délimiter l'action sur un axe temporel bien défini, donc, sert à ancrer l'énoncé temporellement. Or, un verbe peut se dédoubler d'une valeur gnominique, et exprimera, de ce fait, une dimension de vérité générale voire générique.

	present	futur	forme impersonnelle
Corpus féminin	59	2	10
Corpus masculin	61	3	9



Corpus féminin



Corpus masculin

A considérer les histogrammes, nous remarquons qu'il n'y a pas de différence significative qui serait susceptible de traduire ne serait-ce qu'un aspect différentiel relevant de gnomie verbale. La similarité affichée induit à conclure que le verbe- dans notre corpus- ne constitue pas un critère différentiel.

III.3.3. Les adverbes :

Au cours de son étude ; M. Lipinska¹⁰⁷ insiste sur le rôle non marginal que jouent les adverbes, précisément les marqueurs adverbiaux "*toujours*" et "*jamais*", ayant une dimension longitudinale exprimant un fait catégorique qui s'étend sur un axe temporelle indéterminé voire indéterminable. Ainsi, loin d'avancer une contingence particulière, ils ne peuvent qu'alimenter la dimension générique.

Corpus féminin	Corpus masculin
<ul style="list-style-type: none"> - Jamais miroir n'a dit à une femme qu'elle fut laide. - Un homme riche n'est jamais vieil pour une fille 	<ul style="list-style-type: none"> - homme chiche n'est jamais riche. - Homme bien abruvé n'est oncques mal péu. - un homme bien monté est toujours orgueilleux.

Ici encore, la différence est infinitésimalement imperceptible. Donc, elle ne rend pas compte d'un quelconque résultat tranchant.

III.3.4. Les pronoms :

Paradoxalement, la figuration du pronom personnel peut favoriser la généricité. Utilisés dans le cadre parémique, ils ne se réfèrent pas à des personnes bien précises, mais s'adressent à des utilisateurs potentiels : « *la deuxième personne du*

¹⁰⁷ M. LIPINSKA, *Les priamèles polonaises*, in [http://www.mimuw.edu.pl/polszczyzna/PTJ/b/b57_185-192w1.pdf].

singulier, laquelle dans la plupart des contextes renvoie à un locuteur bien déterminé, acquiert dans les proverbes une valeur générique de tout un chacun »¹⁰⁸.

Le pronom « qui » revêt, parémiologiquement parlant, une fonction purement gnomique ; car, à considérer son étymon : « *qui en ancien français veut dire si quelqu'un et combine donc l'indéfini référentiel avec l'implication* »¹⁰⁹.

	Pronoms gnomiques	
	tu/vous	qui
Corpus féminin	1	4
Corpus masculin		

Si la nuance affichée paraît relativement conséquente, elle peut avoir, cependant, deux interprétations. Certes, nous venons d'avancer, plus haut, que certains pronoms peuvent éventuellement accentuer la généralité. Paradoxalement, nous estimons que leur absence ne fausse pas forcément le parcours générique voir argumentatif. Et donc, n'affecte pas négativement l'interprétation.

Conclusion :

Virant au fonctionnel, sachant que la dimension pathémique a tendance à se manifester dans la catégorie non classifiante qui évoque la subjectivité et qui traduit toute la charge parénetique du discours. A bien considérer les histogrammes, dans les trois classes abordées ; nom, adjectif et adverbes en l'occurrence, le plus haut degré incombe ostentatoirement à la femme, ce qui laisse présager que le dire parémique féminin est sémantiquement chargé, revêtant ainsi une autre strate significative qui ne peut que l'enrichir en élargissant l'éventail interprétatif.

¹⁰⁸ *Idem.*

¹⁰⁹ *Idem.*

La dimension logique n'a pas été anodine, dans ce sens qu'elle a apporté un plus à notre analyse de logique proverbiale. Oscillant entre les deux pivots de la structure logique à savoir l'implication et la non implication, le résultat est révélateur. En effet, le corpus féminin semble plus doté en matière d'ossature logique, le taux obtenu est plus ou moins proportionnellement reparti sur les quatre structures dégagées, contrairement au corpus masculin qui affiche un dénuement logico-argumentatif. L'analyse a débouché sur un aspect bancal scellant les deux corpus. En effet, nous remarquons que le champ féminin est plus marqué.

Le rapport évoqué est celui d'*équivalence* qui induit un rapprochement aussi sémantique que représentationnel. Dans notre corpus, ça se traduit à travers les différentes délimitations tendant à dégager des sèmes définitionnels de la gente féminine. En revanche, concernant le corpus masculin, une infime marge est réservée au rapport d'équivalence, ce qui insinue qu'il y a une relative inégalité dans le marquage générique. Néanmoins, ce qui apparaît comme décisif dans le corpus masculin, c'est le rapport *cause/conséquence*, qui ne fait qu'étayer l'idée que le masculin se trouve exempt de traits lui incombant directement ; la dépendance causale serait le seul propulseur d'une éventuelle conséquence, donc, logiquement parlant, éviter la cause entraîne l'élimination de la conséquence. De ce fait, nous constatons que le champs masculin est moins marqué et plus balisé.

S'agissant de l'approche gnomasiologique, nous sommes enclins de déduire que l'aspect gnomique traité n'a pas rendu compte d'une différence susceptible de fournir des éléments de réponse quant à la valeur différenciée générique argumentative qui se dégage des deux corpus. En effet la seule différence visiblement importante se limite au taux de la nominalisation.

Partie II

Approche qualitative de l'énoncé parémique

Chapitre IV

La litt rarit    l'appui du dimorphisme sexolectal

Introduction

Dans une perspective résolument littéraire, le présent chapitre se propose de soumettre la dimension sexolectale parémique à une approche littéraire. Ainsi, l'angle d'attaque étant défini, nous tenterons de vérifier si la littérature a une part d'influence sur la dissymétrie générique ce qui nous permet de mesurer éventuellement sa teneur et son degré de manifestation dans les corpus.

IV.1. Pour une esthétisation de l'asymétrie générique

Dès qu'on emprunte le sentier littéraire, le flou commence à planer. En voulant définir le littéraire, l'on a buté sur différents écueils d'ordre définitionnels qui présagent que la tâche n'est pas de tout repos. Se présentant comme fluctuante, sa définition dépend de l'angle heuristique voire disciplinaire abordé. Du coup, son appréhension se complique.

La littérarité s'invite comme l'objet voire le critère définitionnel de toute production littéraire. Encore une fois, l'imprécision est de retour, car comment pourrions-nous définir l'objet du littéraire si ce dernier n'est pas clairement défini ? A ce sujet, la plupart des définitions rencontrées ne débouchent pas sur des pistes susceptibles de fournir ou de cerner ce phénomène, encore moins de nous faire avancer. Loin de là, elles définissent la littérature par la littérarité et vice versa. Cela dit, elles se rabattent sur le simple principe de corrélation. Le passage suivant l'atteste largement:

« Y a-t-il une démarche proprement littéraires qui puisse fonder une science dont l'objet serait la "littérarité" ? C'est la question que se posait déjà Boris Eikhenbaum, en 1925, lorsqu'il parlait d'une "science autonome ayant pour objet la littérature considérée comme série spécifique de faits" (Todorov, 1965 :32). Quatre ans plus tôt, pourtant, Roman

Jakobson avait été plus explicite : "l'objet de la science littéraire, écrivait-il en 1921, n'est pas la littérature, mais la littérarité, c'est-à-dire ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire" (Jakobson, 1963 :37) »¹¹⁰.

Il est clair que ces définitions sont dénudées de toute dimension induisant la déduction des caractères et des particularités bien définis de la littérarité. Tout au contraire, elles nous jettent dans un cercle vicieux ou le tautologique prime.

Les définitions abondent, sans pour autant laisser entrevoir un clivage entre la littérature et la littérarité.

L'un des traits inhérents à la notion de littérarité s'axe sur la dichotomie norme-écart qui constitue une palissade insinuant « *ici commence la littérature* »¹¹¹. Faut-il encore souligner que 'norme' est le substantif le plus redondant et le plus usité, car d'autres écrivains lui préfèrent d'autres dénominatifs à l'instar de : « *abus (Valéry), viol (J. Cohen), scandale (R. Barthes), anomalie (Todorov), folie (Aragon), déviation (L. Spitzer), subversion (J. Peytard), infraction (M. Thiry), etc* »¹¹².

Remettant en question ce principe, *Le Groupe μ* affirme à juste titre : « *dire que la littérarité est un écart ne dit rien de plus qu'elle est quelque chose de particulier. Tout ce qui est déterminé est un écart par rapport à quelque chose, même le concept d'être par rapport au néant* »¹¹³.

Loin de ce critère de norme-écart, une autre délimitation évitant, plus ou moins, la platitude définitionnelle scellant la notion de littérarité, évoque un certain nombre de règles coercitives gérant cette même littérarité, et engendrent un faisceau de significations. En effet, selon Melancon : « *la littérarité serait cet objet construit, fait de règles, de contraintes, de déterminations intériorisées qui régularisent le*

¹¹⁰ J.MELANCON, « la problématique de la littérarité », In : *La littérarité*, Université Laval, Centre de Recherches en Littérature Québécoise, 1991, p.213.

¹¹¹ R. Amossy et C. Duchet, « Entretien avec Claude Duchet », In : *Littérature n°140, Analyse du discours et sociocritique*, Paris, Armand Colin, 2005, p.128.

¹¹² Groupe μ, *Rhétorique générale*, Paris, Editions du Seuil, 1982, p. 16.

¹¹³ *Idem*, p. 20.

discours littéraire et qui deviennent les marques repérables de la signification. Les régularités, au demeurant, deviennent régulatrices quand elles contribuent à la construction de la signification »¹¹⁴. Et d'enchaîner plus loin : « la littérarité est le créneau rhétorique de la signification littéraire »¹¹⁵.

Ainsi, le champ de plus en plus balisé, nous tenons à préciser qu'au cours de ce chapitre, nous envisageons de nous borner dans la considération rhétorique dans ce qu'elle a de plastique, autrement dit, définir : « *la rhétorique en tant que théorie des figures* »¹¹⁶. Cette délimitation s'impose si l'on prend en considération toute l'ambigüité qui a marqué cette discipline, l'amalgamant dans la plupart des cas, avec l'argumentation et la stylistique.

Pour le besoin de la présente recherche, ces deux dernières disciplines ont été placées sous l'égide des Sciences du langage alors qu'on considère la rhétorique comme la quintessence même de la littérarité conformément à ce qu'avance Barthes : « *mais c'est bien la mise à jour de ces particularités qui manifeste l'essence non linguistique de la littérarité* »¹¹⁷.

Leur différence se fait sentir au niveau de leur fonction. L'argumentation déploie ses stratégies dans l'ultime finalité de convaincre, elle s'adresse à la raison. Alors que la rhétorique enrobe le discours dans une plasticité séductrice. R. Amossy ratifie à juste titre que : « *le terme de rhétorique est souvent réservé à un art de la séduction aux vertus manipulatrices, alors que l'argumentation désigne les tentatives raisonnées de convaincre l'auditoire par des arguments valides* »¹¹⁸.

Ainsi, distincts de par leur finalité, fonction discursive et domaine d'appartenance ; le groupe μ met l'accent sur cette différence en distinguant : « *tendance logique*

¹¹⁴ J. MELANCON, *op., cit.*, p. 213

¹¹⁵ *Idem*, p. 217.

¹¹⁶ Groupe μ , *op., cit.*, p. 07.

¹¹⁷ *Idem*, p. 16.

¹¹⁸ R. AMOSSY, *op., cit.*, p.02.

basée sur la fonction conative du langage ; tendance esthétique, réflexion sur la fonction poétique »¹¹⁹.

C'est justement cette fonction poétique qui assure à la littérature toute son envergure rhétorique, car elle ne se définit pas par le contenu mais plutôt par la forme ; ce qui propulse la mise en exergue de *l'auto référent*, définitionnel d'ailleurs pour la notion de littérarité et corollairement la rhétorique. Se bornant à une sorte d'autarcie formelle et caractéristique de la fonction poétique : « *la parole poétique se disqualifie en tant qu'acte de communication. En fait, elle ne communique rien, ou plutôt elle ne communique qu'elle-même. On peut dire aussi qu'elle communique avec elle-même, et cet intra-communication n'est rien que le principe même de la forme »¹²⁰.*

Dépasant le cap formel, l'auto-référent verse dans le sémantique. En effet, constitue le pivot même de la fonction poétique. D. Bertrand le conçoit comme : « *un effet de sens [...] elle nous semble, plus largement, fonder quelques unes des propriétés qu'on sous-entend lorsqu'on parle de littérarité »¹²¹.*

Aborder la fonction rhétorique : substituant à la fonction poétique donnée par Jakobson aux messages centrés sur eux même, le groupe μ préfère l'appeler « *fonction rhétorique a pour effet de réifier le langage »¹²².*

La rhétorique dans son acception la plus générale se définit comme : « *la connaissance des procédés de langage caractéristiques de la littérature »¹²³.* Afin de restreindre notre champs d'étude, et d'aspirer à plus de précision, nous nous proposons de délimiter l'envergure de cette notion.

S'inspirant des travaux de Barthes et de Genette ; Provenzano distingue trois composantes cardinales inhérentes à la rhétorique, à savoir « *épistémè, doxa et*

¹¹⁹ Groupe μ , *op. cit.*, p. 12.

¹²⁰ *Idem*, p. 19.

¹²¹ D. BERTRAND, « Qu'est-ce-que la littérarité? », In : *La littérarité*, Canada, Presse de l'Université Laval, 1991, p. 172.

¹²² Groupe μ , *op. cit.*, p. 27.

¹²³ *Idem*, p. 25.

praxis »¹²⁴. Vouloir cantonner hermétiquement la rhétorique dans l'un de ces domaines l'amputerait d'une dimension à teneur capitale, ce qui scellera inéluctablement l'approche d'une incomplétude manifeste. La rhétorique serait le carrefour où ces trois domaines marquent leur afférence, ou l'interconnexion et l'interdépendance les définissants se déploient dans toute leur ampleur. Se retrouvant ainsi dans une contigüité symbiotique, la fonction rhétorique du texte littéraire en tire toute son efficence.

Ainsi, le cadre théorique étant délimité, la question de savoir si la littérature orale ne fait pas exception rebondit, car la rhétorique littéraire a bel et bien été élaborée sur un modèle écrit, prenant en considération des œuvres relevant de la littérature « savante » voire écrite dont prime le souci linguistique. Quant à la littérature orale, certes l'épistémè y est car le message oraliturel s'articule autour d'un savoir essentiellement empirique sous-tendu par un sens commun lui faisant valoir toute sa valeur doxique et donc sociale. Ce qui semble intrigant, concernant les parémies, mis à part celle d'origine littéraire, du coup, plusieurs questions surgissent entre autres celle de savoir si celles d'origine populaire peuvent se définir, à l'instar de la littérature écrite, comme un réceptacle rhétorique. Sachant que leur finalité est d'abord socio-culturelle nous nous trouvons enclins à nous demander si dans cette littérature l'on mise sur le contenu au détriment de la forme : Obéit-elle à la dichotomie norme-écart ? Pourrions-nous prétendre l'existence d'une *littérarité* orale ? Serait-ce loisible de chercher des prémisses d'une rhétorique dont les assises ne sont pas assertés ?

Face à cette pléthore d'interrogations, l'on a buté sur une réponse moyennement rassurante qui stipule que : « *les langues dites précisément naturelles charrient un flot d'expressions imagées, de proverbes, de comparaisons, de formules rythmées, etc.- résidu de créations poétiques délibérées ou spontanées- bref, toute une*

124 F. PROVENZANO, *Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé*, in [http://www.fabula.org/lht/8/index.php?id=240].

rhétorique refroidie, mais susceptible d'être rappelée à la vie »¹²⁵. Constituant une base probante susceptible de propulser le présent point, nous entamerons l'analyse rhétorique de notre corpus parémique en nous basant sur les différentes figures constituantes dont la rhétorique s'en avère ostensiblement nantie.

Face à cette multitude de figures diversifiées au niveau formel, nous ne savions pas par quel angle les appréhender, encore moins sur quel critère se baser pour choisir la figure adéquate, susceptible de laisser une trace parémique et donc être adroitement dégagée. Les choisir toute serait une entreprise trop hasardeuse.

C'est la raison pour laquelle nous nous somme rabattus sur le référent le plus notoire en matière de "*rhétorique générale*"; élaboré par le groupe liégeois μ en l'occurrence, dont l'approche semble parfaitement structurée et surtout justifiée.

Cela dit, afin d'endiguer la ramification des figures, le groupe μ s'est basé sur deux dichotomies classificatoires ; à savoir : (signifiant / signifié) et (mot / phrase), suite auxquelles résulte le tableau suivant ci-après.

Emanant de tous les niveaux de la langue, les figures sont loin d'être l'apanage d'un niveau au détriment des autres, d'ailleurs nous ne pouvons même pas dresser des clivages hermétiques entre les constituants phrastiques allant du morphologique au logique, car ils s'articulent autour d'une complémentarité et une dépendance qui ne peut être fractionnée.

Mettant l'accent sur les différentes métaboles, le groupe μ a mené, dans une perspective théorique, une recherche au sein des changements, les différentes opérations requises pouvant générer une éventuelle figure sur les quatre domaines dégagés de la langue (morphologie, syntaxe, sémantique et logique). Cependant nous concernant, dans une visée analytique, nous comptons nous restreindre sur les différentes figures résultantes des métaboles afin de les étudier au niveau proverbial ; les opérations y menant ne relèvent pas de notre champ d'intérêt ; du

¹²⁵ Groupe μ , *op., cit.*, p. 20.

		METABOLES			
		GRAMMATICALES (Code)		LOGIQUES (Réfèrent)	
		EXPRESSION		CONTENU	
OPERATIONS		A. METAPLAMES	B. METATAXES	C. METASEMEMES	D. METALOGISMES
		Sur la morphologie	Sur la syntaxe	Sur la sémantique	Sur la logique
SUBSTANTIELLES	I. SUPPRESSION				
	I.1. Partielle ...	Aphérèse, apocope, syncope, synérèse	Crase	Synecdoque et antonomase généralisantes, comparaison, métaphore in praesentia	Litote 1
	I.2. Complète ...	Déléation, blanchissement	Ellipse, zeugme, asyndète, parataxe	Asémie	Réticence, suspension, silence
	II. ADJONCTION				
	II.1. Simple ...	Prosthèse, diérèse, affixation, épenthèse, mot-valise	Parenthèse, concaténation, explétion, énumération	Synecdoque et antonomases, particularisantes, archilexie	Hyperbole, silence hyperbolique
	II.2. Répétitive ...	Redoublement, insistance, rimes allitération, assonance, paronomase	Reprise, polysyndète, métrique, symétrie	<i>Néant</i>	Répétition, pléonasme, antithèse
RELATIONNELLES	III. SUPPRESSION-ADJONCTION				
	III.1. Partielle ...	Langage enfançon, substitution d'affixes, calembour	Syllepse, anacoluthie	Métaphore in absentia	Euphémisme
	III.2. Complète ...	Synonymie sans base morphologique, archaïsme, néologie, forgerie, emprunt	Transfert de classe, chiasme	Métonymie	Allégorie, parabole, fable
	III.3. Négative ...	<i>néant</i>	<i>néant</i>	Oxymore	Ironie, paradoxe, antiphrase, litote 2
RELATIONNELLES	IV. PERMUTATION				
	IV.1. Quelconque	Contrepet, anagramme, métathèse	Tmèse, hyperbate	<i>néant</i>	Inversion logique, inversion chronologique
	IV.2. Par inversion	Palindrome, verlen	Inversion		

TABLEAU GENERAL DES METABOLES OU FIGURES DE RHETORIQUE

moins pour la présente recherche, c'est pourquoi nous nous y étalerons pas outre mesure.

Il importe cependant de signaler que les figures s'inscrivant dans le strict cadre phonétique ou poétique sont à bannir car une partie leur a été consacrée.

IV.1.1. Les métataxes :

Elles se déploient au niveau syntaxique et affectent la disposition des constituants dans la phrase. L'ordre phrastique, tel qu'il est défini selon les règles de la syntaxe peut subir des remaniements à la guise de l'écrivain, opérant de ce fait un choix parmi l'éventail des possibilités tolérées : « *tel que Mallarmé, qui dérègle la phrase ordinaire puis la refaçonne de cent manières, donne une juste idée des possibilités indéfinies de variation qu'offre la distribution des syntagmes et de leurs éléments. Parmi ces variations, toutes ne sont pas d'égale portée* »¹²⁶.

Le problème rencontré lors de cette opération, c'est que afin de dégager habilement toutes les figures sensées être disséminées dans l'énoncé parémique, une parfaite maîtrise de la syntaxe française et, éventuellement, son évolution dans le temps s'impose, et ce pour qu'on puisse être en mesure de juger si une quelconque construction syntaxique traduit un archaïsme ou représente une figure rhétorique. Ainsi, *l'hyperbate*, à titre d'exemple, a été imputée aux constructions phrastiques représentant un écart par rapport à celles à usage commun.

IV.1.2. Les métasémèmes :

Ayant pour pivot le côté sémantique des énoncés ; les métasémèmes explorent toutes les possibilités significatives du mot, générées principalement par les opérations cités dessus. Cet aspect de la rhétorique se joue sur la valeur sémique et polysémique du mot ; ce qui fait qu'un même mot peut recouvrir un éventail sémantique d'où il acquiert, à chaque emploi, une définition dépendante du sème

¹²⁶ *Ibid*, p. 69.

mis en exergue (valorisé). Car afin que le mot revête cette flexibilité sémantique on recourt à l'ajout/ suppression ou permutation des sèmes. En effet, par définition, métasémème est : « *figure qui remplace un sémème par un autre* »¹²⁷ ou « *c'est l'étude des changement de sens* »¹²⁸.

IV.1.3. Les métallogismes :

Partant du constat qu'il puisse y avoir des énoncés syntaxiquement corrects mais sémantiquement vides, l'arsenal des figures métallogiques intervient afin d'étudier la véracité ou la fausseté d'un énoncé : « *tandis que le métasémème ignore la logique, le métallogisme s'inscrit en faux contre la vérité-correspondance chère à certains logiciens* »¹²⁹.

Sauf inadvertance de notre part, nous avons inventorié et recensé les principales figures présentes dans chaque corpus. L'écart est plus ou moins manifeste. Face à une diversité « figurale » dans le corpus féminin, nous tenons à préciser l'existence totale de six figures ; à savoir : énumération, concaténation, zeugme, synecdoque, oxymore et hyperbole. En contrepartie, le corpus féminin enregistre une seule figure absente : le chiasme.

Afin de rendre les résultats plus palpables, nous les résumons et schématisons dans les tableaux et histogrammes suivants :

CORPUS FEMININ		METABOLES		
		Métataxes	Métasémèmes	Métalogismes
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique			
		Énumération		Antithèse
		Ellipse. hyperbate		
		Ellipse. Énumération		
		Ellipse. inversion		
		Ellipse		

¹²⁷ *Ibid*, p. 92.

¹²⁸ *Ibid*, p. 91.

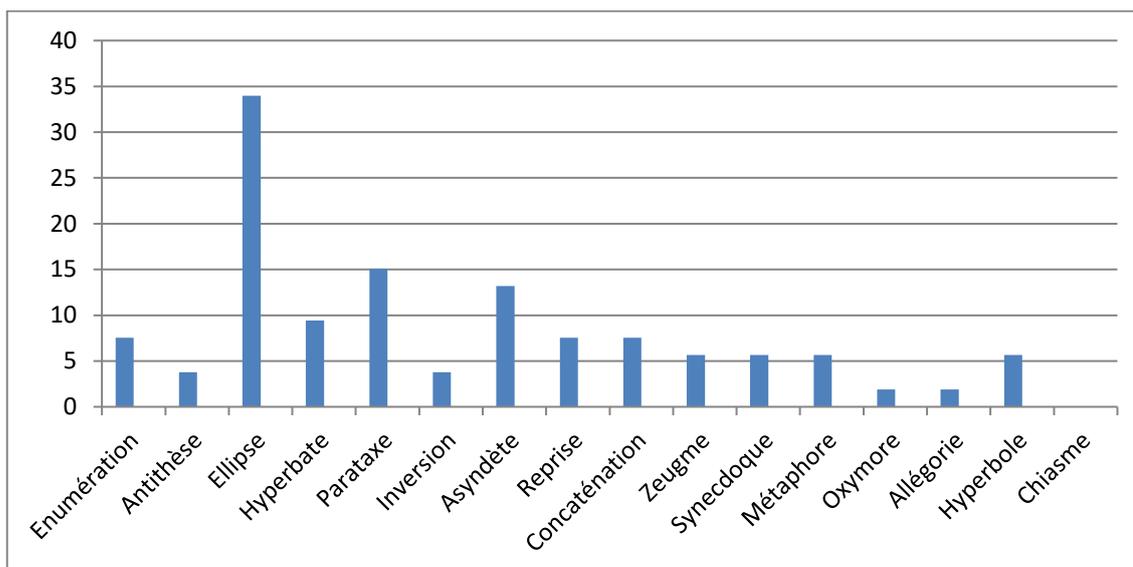
¹²⁹ *Ibid*. p. 131.

II. Caractérisation commune			
1. le bavardage	Ellipse. Hyperbate		
	Ellipse		
	Parataxe	Synecdoque	
	Parataxe		
2. l'espièglerie	Ellipse		
	Ellipse		
	Reprise		Allégorie
	Asyndète		
3. l'imposs. Promesse	Ellipse. Asyndète	Oxymore	
4. le narcissisme			
	Asyndète		
5. le matérialisme			
	Parataxe. Reprise		
	Parataxe	Synecdoque	
		Synecdoque	
6. l'hypocrisie	Ellipse. Parataxe. Hyperbate		
III. Inhérence générique			
1. la versatilité	Ellipse. Parataxe		
	Ellipse	Métaphore	
	Ellipse. Reprise		
2. source d'ennui	Parataxe. Hyperbate		
	Hyperbate		
	Asyndète. Concaténation		
	Enumération		
3. beauté	Ellipse. Zeugme	Métaphore	
	Ellipse		
	Ellipse.		Antithèse
	Enumération		
	Ellipse. Zeugme		
		Métaphore	
4. la diablesse	Ellipse. Asyndète. Zeugme		
	Concaténation		
	Asyndète		

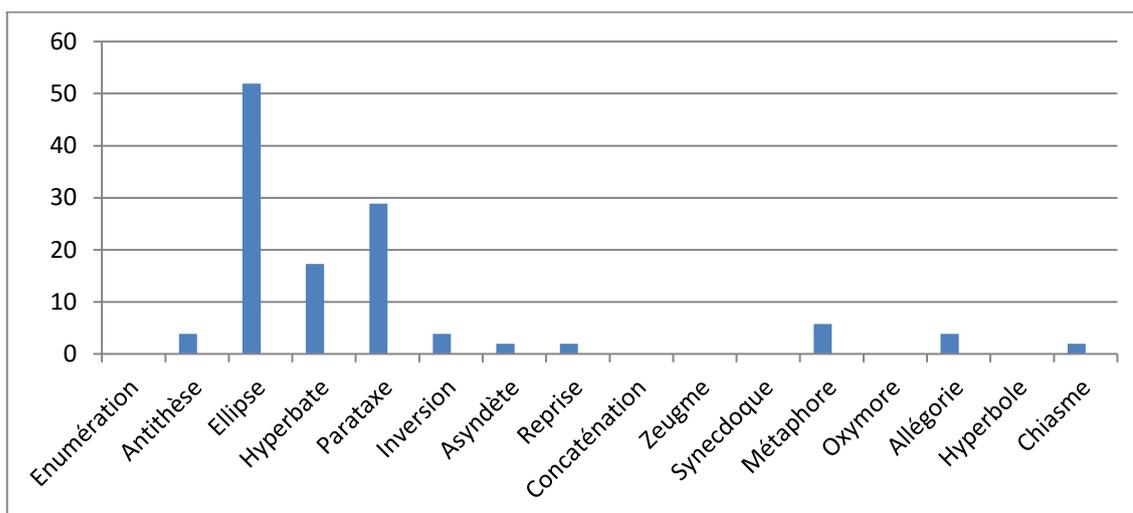
		Inversion		
				Hyperbole
		Parataxe		Hyperbole
	5. rapp. Bestiaux	Concaténation		
		Asyndète. reprise		
		Concaténation		
				Hyperbole

CORPUS MASCULIN		METABOLES		
		Métataxes	Métasémèmes	Métalogismes
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique			
		Ellipse		
		Ellipse		
		Inversion		
	II. Caractérisation commune			
	1. le bavardage	Ellipse. Hyperbate		
		Asyndète		
	2. l'espièglerie	Hyperbate. Inversion		Allégorie
		Ellipse. Parataxe		
		Hyperbate		
	3. l'imposs. Promesse	Ellipse		
	4. le narcissisme			
5. le matérialisme	Ellipse.Parataxe.Reprise			
	Ellipse. Parataxe			
	Ellipse. Parataxe. Hyperbate			
6. l'hypocrisie	Ellipse		Allégorie	

III. Inhérence générique			
1. la paresse	Ellipse. Parataxe		
	Ellipse		
	Ellipse. Parataxe		
		Métaphore	
2. l'ivresse	Ellipse. Parataxe		
	Ellipse		
	Parataxe		
	Parataxe. Hyperbate		
	Ellipse. Parataxe		
	Ellipse		Antithèse
	Parataxe		
3. la vertu	Ellipse. Parataxe		
	Ellipse. Parataxe		
4. la hardiesse	Chiasme		Antithèse
	Hyperbate		
5. le péculiaire	Hyperbate		
	Ellipse. Parataxe		
	Ellipse. Hyperbate. Inversion		
	Ellipse		
	Ellipse		
	Ellipse		
6. défauts physiques			
	Ellipse		
	Ellipse. Parataxe		
	Parataxe. Hyperbate		
	Ellipse.		



Corpus féminin



Corpus masculin

Il est clair que le taux de l'ellipse dans les deux histogrammes semble le plus élevé, cela peut s'expliquer par le fait que cette figure soit intimement liée aux styles de brièveté. En effet, « *elle constitue un des traits essentiels de certains styles de la brièveté* »¹³⁰, aussi, elle s'avère caractéristique de tout archaïsme linguistique,

¹³⁰ G. MOLINIE, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Usuels de Poche », 1992, p. 126.

conformément à ce qui est noté dans le dictionnaire de la linguistique : « *l'ellipse peut avoir un caractère archaïque (elle est fréquente dans les proverbes et les dictons)* »¹³¹.

IV.2. La dimension sexolectale à l'épreuve de la grandeur figurative

Toujours dans le sillage de cette visée descriptive, le paysage littéraire ne semble pas tarissable en matière de notions aussi constituantes que définitoires. En effet, loin de lui être profane, une autre notion s'invite comme caractérisante du discours littéraire. Se situant aux confins de l'argumentation et de la rhétorique, la figurativité incarne ce double discours qui stigmatise toute production littéraire. Ne dit-on pas que le texte littéraire se lit au second degré ? Ou plutôt nécessite une lecture entre les lignes ? A en croire l'assertion avancée par Bertrand, il n'existe pas de texte littéraire qui en soit exempt : « *quand nous lisons un texte littéraire, nous entrons immédiatement en figurativité* »¹³².

IV.2.1. Les isotopies figuratives

La figurativité n'est autre que l'ensemble de paramètres sémantiques que revêt le mot ou l'expression, et qu'on a, par ailleurs, l'habitude d'étiqueter de sens figuré ou propre ; autrement dit, elle serait cet autre faisceau sémantique que dégage le texte, indépendamment de la signification littérale. Pour rapprocher le concept, nous dirons qu'il s'agit du sens figuré ou dénotatif. C'est le dédoublement sémantique induisant la présence d'un nouveau référent contextuel qui vient se greffer sur le référent usuel, car, il importe de préciser que c'est autour de la question de référentiation que toute la problématique figurative s'articule. Une fois contextualisé : « *le référent compris comme la réalité extra-linguistique que désignent les expressions des langues naturelles, n'a pas de pertinence dans le*

¹³¹ J. DUBOIS *et al*, *op.cit.*, p. 174.

¹³² D. BERTRAND, *op.,cit.*, p. 98.

cadre théorique qui est le sien »¹³³. Il se dote d'autres sémèmes susceptibles de coller à la situation en question. Cela dit, dans tout discours figuratif, le référent usuel s'estompe au profit d'un nouveau à imprégnation contextuelle, ce qui mène à la création d'« *une impression référentielle* »¹³⁴. Sachant que les manifestations de cette figurativité émaillent le texte, plusieurs techniques sont déployées afin de maintenir le fil interprétatif et de pouvoir éventuellement inférer des référents corollaires susceptibles de sous-tendre le soubassement de ladite impression, entre autres les isotopies. Ayant pour finalité de désambigüiser l'espace figuratif généré par la configuration de différents référents, elles tendent vers l'articulation de la trame significative de l'énoncé à travers une structure itérative qui renvoie à la prégnance référentielle dans le texte, car c'est à partir de cette dernière que l'inférence figurative se conçoit, et ce conformément à ce qu'avance Brandt :

*« les rapports de force entre les lexèmes actualisés, dont l'un, le plus fort actualise ses lexèmes et les fait valoir auprès des autres moins forts.(...) c'est ainsi que le plus fort manifeste son sens propre, tandis que les autres, s'ils ne possèdent pas eux-mêmes ces classèmes ne manifestent que du sens figuré »*¹³⁵ .

Cela dit, comme la figurativité accentue le décalage sens/forme, la présence de signes isotopiques s'avère cardinale pour le maintien de la structure sémantique de l'énoncé.

C'est justement aux isotopies figuratives d'assurer la "*rection sémantique*"¹³⁶ présente dans le texte et ce, en l'agençant sous forme cohérente qu'est le thème qui constitue l'entité sémantique fondamentale à laquelle renvoient toutes les

¹³³ *Idem*, p. 100.

¹³⁴ *Idem*, p. 122.

¹³⁵ Entrée « isotopie », dans *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, vol. II, Paris, Hachette, 1986, pp. 127- 128. Cité dans D. BERTRAND, *op., cit.*, p. 122.

¹³⁶ D. BERTRAND, *idem*, p.121.

figures textuelles. En effet, dans un texte à caractère figuratif, les différents signes internes se modifient au gré des autres signes juxtaposés engendrant ainsi un référent externe incarné par le thème, donc, c'est à ce dernier de *conditionner* l'agencement sémantique textuel en occultant les sèmes non-adéquats au profit des sémèmes idoines : « *la description d'une isotopie figurative vise le plus souvent l'établissement de l'isotopie thématique qui la sous-tend, si au moins elle n'est pas textualisée* »¹³⁷. A partir de cela, il faut comprendre, à notre sens, que le thème fait office de contexte, donc, à partir d'une thématique bien définie, nous serons en mesure de décarcasser les composantes qui lui sont afférentes. D'après Bertrand, les isotopies figuratives prennent trois formes : temporelles, spatiales et actorielles : « *les isotopies figuratives concernant au premier chef les acteurs, l'espace et le temps* »¹³⁸ ; ces éléments servent à mettre en saillance le processus figuratif.

Il est clair que toute cette articulation isotopique intervient pour maintenir le fil interprétatif d'une narrativité¹³⁹. En voulant transposer tout le processus figuratif sur la parémiologie, nous nous demandons si un texte aussi laconique que le proverbe demande à ce qu'il soit pris en charge par une structure isotopique afin d'asseoir sa figurativité ?

En effet, les énoncés parémiques ne dérogent pas à la règle. Faisant l'objet d'une multitude d'interprétations, il se peut que parfois, ils peuvent manquer de pertinence et nous induire, par ailleurs, en erreur conformément à ce qui est avancé dans ce qui suit : « *les locutions de par leur nature, sont sujettes à des interprétations erronées qui en altèrent l'image sous-jacente et secondairement le sens ou même la forme* »¹⁴⁰, d'où la nécessité d'une ossature isotopique renforçant la structure proverbiale. Aussi, la figurativité semble inhérente au dire proverbial

¹³⁷ *Idem*, pp. 134-135.

¹³⁸ *Ibid*, p. 119.

¹³⁹ La majorité des travaux ayant pour objet les isotopies figuratives s'axent sur des textes à caractère narratif.

¹⁴⁰ P. GUIRAUD, *Les locutions françaises*, Paris, P.U.F, 1973, p. 69.

car elle rejoint en grande partie la notion de lexicalisation abordée qui fait que le sens fourni par une expression soit loin d'être la somme des sens de ses constituants. Cela dit, à l'instar de la littérature savante, la littérature proverbiale s'inscrit dans cette dialectique, car se détachant d'un contexte particulier, qui, paradoxalement, lui permet une multitude de conceptualisations idoines, fait qu'un proverbe peut se greffer sur différentes situations linguistique : « *la figurativité régit en effet très largement bien d'autres formes et genres discursifs : le récit mythique, le conte populaire, le proverbe, le texte religieux, le discours journalistique ou publicitaire, les anecdotes de l'échange quotidien, etc.* »¹⁴¹, ce qui ratifie que son domaine s'étend sur un éventail aussi large que diversifié.

Etant au cœur même du discours phraséologique, son interprétation peut dépendre majoritairement du contexte socioculturel, ce qui fait que la présence et la pertinence des études isotopiques de la figurativité parémique ne suffisent pas pour une interprétation optimale dudit discours. La dimension culturelle s'érige en paramètre interprétatif rendant l'inscription du lecteur dans le paysage culturel sine qua none pour la compréhension du message : « *au sein d'une même culture, la littérature non seulement fait varier la codification des effets figuratifs, mais surtout a pour spécificité d'interroger de manière critique les fonctions de la figurativité dans le langage et les croyances qu'elle porte avec elle* »¹⁴².

Cependant, il est à noter que le référent culturel n'est pas un support permanent dans la figurativité proverbiale. En effet, certains proverbes présentent une forte charge sémantique, produisant ainsi un effet d'iconicité, dans le cas inverse nous aurons une abstraction. Le discours figuratif oscille entre ces deux effets ayant pour pivot la référenciation, ce qui correspond dans le domaine parémiologique au degré de motivation.

¹⁴¹ D. BERTRAND, *op., cit.*, p. 98.

¹⁴² *Idem*, p. 134.

La question de motivation ou d'iconicité se mesure par la lexicalisation de l'énoncé, autrement dit l'adéquation du référent externe par rapport à la somme des référents internes. En effet, un proverbe iconique voire motivé se génère à partir d'un « *effet de référencement fort* »¹⁴³, contrairement à celui abstrait ou plutôt non-motivé dont le sens peut subir différentes interprétations selon les contextes, car l'addition du sens dégagé par chaque constituant ne correspond pas toujours au sens de l'énoncé. Une troisième catégorie la « *pseudo-motivation* »¹⁴⁴ se situe à la lisière des deux autres précédents présente les énoncés pouvant revêtir les deux statuts, c'est-à-dire ils s'expliquent au sens propre comme au sens figuré.

Il existe, en outre, une quatrième notion qui concerne le réemploi des expressions dont les contextes ne se reproduisent plus ou les situations d'utilisation ne sont pas d'actualité ; il s'agit en effet de la remotivation qui serait le fait de doter l'expression d'une nouvelle charge sémantique pour qu'elle puisse se transposer adroitement sur d'éventuels nouveaux contextes, ce qui préserverait ces expressions de tomber en désuétude. A ce sujet, Guiraud étaye : « *les remotivations entraînent en effet souvent des évolutions du sens ou des valeurs d'emplois* »¹⁴⁵. cela dit, les proverbes non motivés auront plus de chance d'être sujets à des remotivations car en l'absence d'une correspondance normative de signifiant/signifié ; les différents constituants phrastiques peuvent revêtir, au gré du contexte et de la subjectivité du destinataire plusieurs significations susceptibles d'altérer le sens premier au détriment d'un autre complément déplacé.

IV.2.2. Le raisonnement figuratif

Le raisonnement figuratif vise à instaurer un pacte de véridiction et ce en prenant appui sur la parabole comme mesure rationnelle de figurativité. Le raisonnement en question s'effectue dans une dialectique d'analogie loin de toute structure

¹⁴³ *Idem*, p. 133.

¹⁴⁴ P. GUIRAD, *op. cit.*, p. 70.

¹⁴⁵ *Idem*, p. 80.

argumentative bien agencée. Ayant pour support la déduction ou l'inférence, le raisonnement figuratif fait abstraction de toute opération menant au résultat. Ici, toute analogie passe pour vraie. Dans ce cas, la parabole fait valoir l'adhésion automatique du destinataire car elle :

« Fonctionne par analogie directe, pour ainsi dire latéralement. Le discours de la parabole (...) est un exemple frappant de rationalité figurative (...) la vérité qui est supposée être inscrite dans le discours parabolique ne peut être comprise, au sens rationnel du mot, elle doit être littéralement incorporée par l'auditoire qui l'assume et la fait sienne »¹⁴⁶.

Cela dit, le proverbe se présente comme étymologiquement dérivé de la comparaison¹⁴⁷, nous supposons que cette rationalité trouvera des assises dans le domaine parémiologique, ce qui est ratifié par Bertrand qui avance qu'elle est : *« inscrite dans la phraséologie figée de la langue »¹⁴⁸*, où elle représente et sous-tende toute la teneur représentative du discours socioculturel, elle *« gère ainsi de manière extraordinairement étendue les représentations axiologiques, qu'il s'agisse des valeurs éthiques, morales, rationnelles, socioculturelles, physiques ou autres »¹⁴⁹*.

Ainsi, constituant un terrain propice pour l'étude de ce raisonnement figuratif ; nous tenons à préciser que notre propos à travers ce point est de mesurer la teneur figurative dans les deux corpus, aspirant de ce fait à fournir, un tant soit peu, des éléments de réponse quant à l'asymétrie prônée qui fait office de problématique pour la présente recherche. En effet, et comme on vient de le démontrer à travers la théorie relative à l'approche figurative ci-dessus, tout texte

¹⁴⁶ D. BERTRAND, *op., cit.*, p. 136.

¹⁴⁷ Y. NACIB, *op., cit.*, p. 27.

¹⁴⁸ *Idem*, p. 137.

¹⁴⁹ *Idem*.

figuratif s'axe sur trois pivots ; à savoir : les isotopies figuratives, le couple iconicité/abstraction et l'analogie. Faute de pouvoir textualiser voire contextualiser toutes les parémies figurant dans notre corpus afin d'étudier leur motivation (iconicité) par rapport au référent externe ; nous nous limiterons aux deux approches qui sous-tendent le processus figuratif, entre autres les isotopies qui s'inscrivent au cœur même de l'analyse textuelle et qui s'avèrent, par ailleurs, inévitables pour toute approche analytique: « *l'analyse textuelle consiste précisément à sélectionner et à justifier une ou plusieurs isotopies qui commandent la signification d'ensemble* »¹⁵⁰ et de l'analogie qui constitue le noyau de la dialectique figurative.

Concernant la motivation qui incarne un axe non moins important que les autres processus, elle ne sera pas abordée dans notre analyse, et ce, pour la bonne et simple raison que c'est nous qui avons thématiqué le corpus, sachant que la motivation s'étudie par rapport à la correspondance thématique.

Si la présence des isotopies figuratives et la structure analogique insinuent que l'énoncé s'inscrit dans une logique figurative ; il est clair que la figurativité est en relation inverse avec l'accès sémantique, donc, les énoncés dénudés d'indices figuratifs sont plus appréhendés et susceptibles d'être réutilisés.

Le dépouillement se résume dans les tableaux suivants :

CORPUS FEMININ		PROCESSUS FIGURATIF	
		Isotopies figuratives	Raisonnement figuratif
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique	actorielle	+
		actorielle	+

¹⁵⁰ *Ibid*, p. 119.

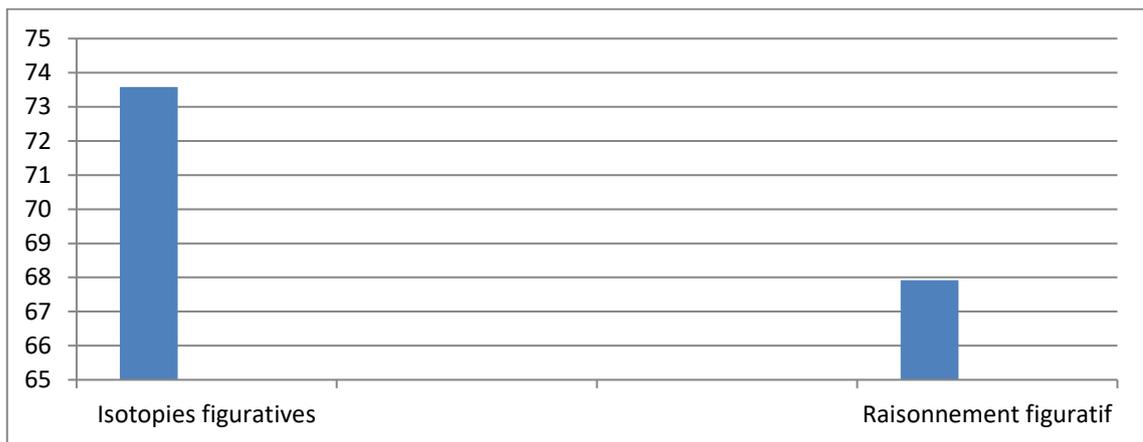
	actorielle	+
	actorielle	+
	actorielle	+
II. Caractérisation commune		
1. le bavardage		
	actorielle	+
	actorielle	+
2. l'espièglerie	actorielle	
	actorielle	+
	actorielle	
		+
3. l'imposs. Promesse		+
4. le narcissisme	actorielle	
	actorielle	
5. le matérialisme	actorielle	
	actorielle	+
	actorielle	+
6. l'hypocrisie	actorielle	+
III. Inhérence générique		
1. la versatilité	actorielle	
	actorielle	+
	actorielle	+
2. source d'ennui	actorielle	+
	actorielle	+
3. beauté		+
	actorielle	+
		+
	actorielle	
	actorielle	+
4. la diablerie	actorielle	+

		actorielle	+
		actorielle	+
		actorielle	
		actorielle	+
	5. rapp. Bestiaux	actorielle	+
			+
		actorielle	+
			+
		actorielle	+
	+		
		+	

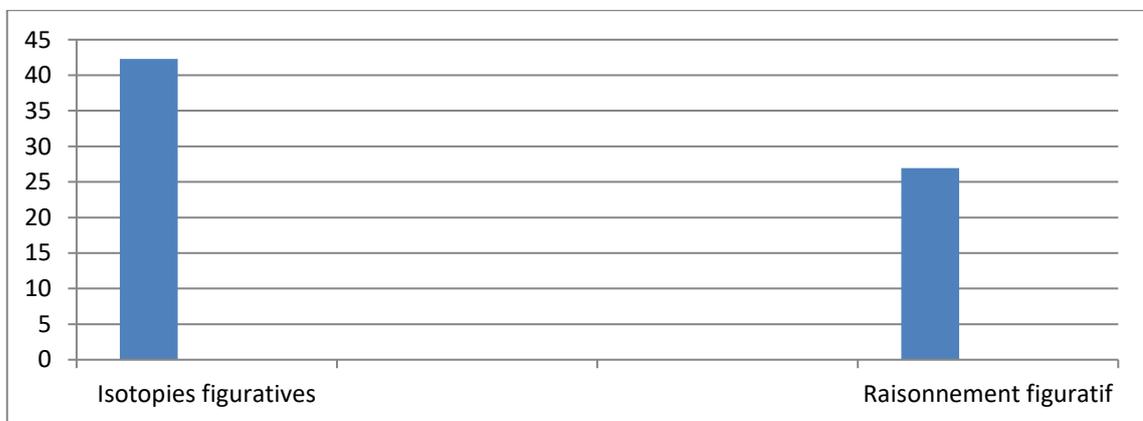
CORPUS MASCULIN		PROCESSUS FIGURATIF		
		Isotopies figuratives	Raisonnement figuratif	
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique	actorielle	+	
		actorielle	+	
	II. Caractérisation commune			
	1. le bavardage	actorielle		
		actorielle		
	2. l'espièglerie			
3. imposs. Promesse		+		
4. le narcissisme				
	actorielle			

5. le matérialisme	actorielle	+
6. l'hypocrisie		
III. Inhérence générique		
1. la paresse		
	actorielle	+
	actorielle	+
2. l'ivresse		
	actorielle	
	actorielle	
	actorielle	+
3. la vertu	actorielle	+
4. la hardiesse	actorielle	
5. le pécuniaire	actorielle	
	actorielle	
	actorielle	
6. défauts physiques		
	actorielle	+
	actorielle	+

A partir du dépouillement ; les résultats repris de façon schématique à travers les histogrammes sont assez représentatifs voire même significatifs :



Corpus féminin



Corpus masculin

En effet, nous remarquons du côté des isotopies une inadéquation dans la distribution des isotopies, qu'elles soient actorielle, spatiale ou temporelle. Se révélant plus opulente du côté du corpus féminin, elle s'avère ainsi répondre à une articulation sur celle actorielle, en d'autres termes, c'est la femme qui est mise au point de mire, la charge sémantique s'y réfère manifestement.

Ce point est largement consolidé par celui du raisonnement figuratif, qui, à son tour, s'avère disproportionné avec une abondance dans le discours parémique portant sur la femme. Un tel détail ne peut être anodin ; encore moins passer inaperçu, car, nous l'avons déjà souligné ci-dessus, que le raisonnement figuratif qui a pour pivot le raisonnement analogique s'adopte, volontiers, culturellement

car il participe activement à l'ancrage de l'image en question dans l'univers ethno-socio-culturel.

Il se trouve qu'il y ait des proverbes qui ne présentent aucune structure figurative.

Ainsi, il est à noter que, à notre sens, les isotopies figuratives ne se limitent pas uniquement à l'itération des indices de cohérence textuelle, mais elles s'étendent à la distribution des sémèmes dans l'énoncé. Ainsi, et à titre d'exemple, dans la parémie suivante : '*qui femme a, noise a*' ; femme et noise se partagent le même sémème et, qui plus est, sous-tendent parfaitement la thématique source d'ennui, ce qui insinue qu'elles constituent une isotopie actorielle.

Compte tenu des résultats ; l'écart est assez significatif. Une autre conclusion semble manifeste. Étant inhérente au figement linguistique, nous présumons que la charge culturelle qu'elle recèle, et sa répercussion sur l'univers représentatif n'est pas négligeable, d'autant plus que le raisonnement figuratif tend à rapprocher – en conjuguant toute forme de parabole- l'idée exprimée de la réalité, ce qui nous amène à déduire que l'univers féminin s'énonce dans une contiguïté incontestable avec la réalité ce qui la rend plus vivante et corollairement plus sollicitée et utilisée.

Conclusion :

Menant la recherche sur un autre terrain où repositionner le corpus et le redéfinir dans l'espace littéraire s'imposaient car le vouant plus « littéraire » dans le sens esthétique et interprétatif du terme. Notre corpus a été soumis à une double approche qui nous semblait idoine pour explorer la littérarité à la lumière de la double bifurcation grandeur figurative et dimension stylistique. Dans un premier temps, l'outillage stylistique et rhétorique scellant les proverbes a été passé au crible. Amorçant un autre niveau d'analyse où il était question d'effectuer différentes lectures en essayant de décarcasser les strates sémantiques alléguant au parémies prégnance référentielle et charge sémantique.

Compte tenu des résultats ; leur inadéquation et disproportion étaient légion. En effet, ils s'inscrivent dans la continuité de ceux précédents, ce qui veut dire qu'ils étayent encore une fois l'asymétrie émise dans les hypothèses.

Chapitre V

Le culturel dans le proverbial :

Du syncrétisme social à la catalyse identitaire

Introduction :

L'approche fragmentaire esquissée à travers les chapitres précédents a tenté d'appréhender les différentes approches qui se sont conjuguées afin d'élucider le phénomène sexotypique et l'étudier, autant que faire se pouvait, sous toutes ses facettes.

Admettons que jusqu'à présent, notre corpus a été considéré sous un angle plus ou moins quantitatif. Le présent chapitre s'estime d'un apport qualitatif, et cela, à travers l'ouverture d'une brèche d'intertextualité qui considère le texte loin de sa dimension autotélique, voire purement linguistique mettant de ce fait en exergue ses corrélations avec les données sociales qui le submergent.

V.1. La dynamogénie socioculturelle :

La dimension socioculturelle semble indissociable du fait littéraire, mieux encore, elle constitue une marque de littérarité, du moment qu'un grand pan de la compréhension du texte littéraire reste tributaire de son contexte de production. D'ailleurs, toute littérature, à quelque exception près, porte le sceau de, ne serait-ce qu'une infime partie, de l'imaginaire social. La littérature orale, plus que toute autre forme littéraire, ne se contente pas de recouper des bribes de la réalité sociale, elle reflète la société dans son intégralité avec une limpidité inégalée.

Ainsi, miroitant cette conjoncture de production ; cette littérature se définit toujours par rapport à la composante socio culturelle, comme l'atteste le passage suivant : « *Par littérature orale, j'entends les expressions non écrites produites par un individu ou un groupe social, élaborées dans leur forme et dans leur contenu, faites pour être répétées, transmises au sein du même groupe social et constituant des œuvres faisant partie de sa culture propre* ». ¹⁵¹

¹⁵¹ C.LACOSTE-DUJARDIN, « littérature orale et histoire », dans *littérature orale : actes de la table ronde*, Alger, O.P.U, 1982, p. 81.

Cristallisant le social sous forme palpable ; l'éclectisme socioculturel représenté par cette littérature a fait d'elle une source informative et historique par excellence, du fait qu'elle nous renseigne sur la spécificité de l'environnement social et de l'époque dans laquelle elle était produite.

Dans ce même sillage, C. Lacoste-Dujardin¹⁵² a distingué deux conceptions du terme "histoire" : la première est « *l'histoire discipline* » qui englobe les récits des événements grandioses et les grands moments qui ont marqué l'évolution des différentes nations. La deuxième est « *l'histoire au sens large, l'histoire donnée non élaborée* », c'est le récit de la vie quotidienne d'un peuple, d'une nation et qui transparaît à travers leur expression ; plus précisément à travers la littérature orale qui est le fruit de toute la conjoncture dans laquelle elle est née, et qui plus est, tient compte du moindre détail même le plus insignifiant. Elle est la seule à pouvoir représenter cette histoire, qui, contrairement à la littérature écrite, est le produit de tout le peuple y compris les illettrés.

De ce fait, cette littérature est susceptible d'être bénéfique pour l'histoire qui en extrait des détails qui n'ont pas un caractère d'historicité mais qui s'avèrent, nonobstant, utiles et d'un grand apport. Comme elle peut l'être aussi pour la sociologie, car elle lui procure quelques particularités sur le fonctionnement et l'organisation sociale de l'époque.

En revanche, ces deux disciplines sont aussi utiles pour la littérature orale, en ce sens qu'ils fournissent des révélations sur le contexte de production. Donc là où la littérature orale échoue, elle trouvera la sociologie et l'histoire pour combler ses tares, et vice versa.

C. Lacoste-Dujardin affirme à juste titre que :

« *Aussi, dans tous les cas où la littérature orale est encore produite, là où elle est encore en fonction dans un groupe, ou*

¹⁵² *Ibid*, p. 81.

bien lorsqu'elle l'a été encore récemment, elle ne peut manquer d'être ou d'avoir été en rapport directs, étroits mais complexes, avec les conditions dans lesquelles est ou a été produit, instauré et a circulé son discours, soit avec les conditions économiques, sociales et politiques de l'époque où il s'est trouvé exprimé, bref, avec le contexte historique »¹⁵³.

A travers cette littérature, nous pouvons élaborer une diachronie sociétale, grâce à son ancrage contextuel et aussi à son pouvoir de réverbérer les données de la société.

Cela dit, la littérature orale incarne une transposition, voire une fusion de deux discours ; le littéraire et le social, ce qui ne fait qu'attester une fois de plus de la dissolution du socioculturel dans le texte littéraire, c'est le fond social qui gère, en grande partie, le produit littéraire.

Constituant une composante cardinale de cette littérature, le proverbe constitue le réceptacle même de l'ensemble des éléments socioculturels, bravant ainsi tout changement par sa phraséologie.

Loin d'être une simple juxtaposition de mots, ou un simple fait littéraire, le proverbe recèle tout un système où l'élément culturel en constitue la quintessence, il se manifeste avec acuité et s'étale sur tout l'éventail thématique que le proverbe couvre. En effet, chaque profération parémique : *« permet au locuteur qui fait appel à lui de se donner la garantie d'un savoir collectif emmagasiné dans un répertoire culturel »*¹⁵⁴.

Dans le dessein de mieux cerner cette imprégnation culturelle, il importe de retracer la généalogie de ce dire qui s'avère être le résultat d'une jonction disciplinaire, du fait qu'il soit né d'une fusion du religieux, du littéraire et du social ;

¹⁵³ *Ibid*, pp. 82-83.

¹⁵⁴ R. AMOSSY, *op., cit.*, p.121.

sa compréhension se scellera d'incomplétude en dehors d'une contextualisation culturelle.

V.1.1. Dire proverbial et reverbération culturelle :

Toute culture recèle un lot considérable de formules proverbiales. Ceci dit, il n'y a pas de culture qui en manque, puisqu'elles en constituent l'essence et forment les assises du patrimoine culturel.

Toutes les normes culturelles et sociales reflétant le style de vie, les rapports sociaux et le savoir faire se trouvent abordées par le dire proverbial. Ce répertoire de formules canoniques nous provient du passé, s'applique au présent et reste utile pour l'avenir. Nos ancêtres ont été visionnaires dans ce sens qu'ils ont pris le soin d'extraire à partir des scènes de la vie courante des résumés qu'ils ont formulé dans un style bref, rythmé et rimé afin que les générations suivantes puissent les retenir, se les approprier et s'en servir. C'est la raison pour laquelle nous jugeons utile de remonter à ses origines afin d'appréhender son émergence sociale.

Notre propos est loin de retracer l'odyssée humaine en faisant défiler les différentes théories relatives aux origines de la langue, néanmoins, cela ne nous empêchera pas de nous arrêter sur une notion que nous ne saurons négliger, et qui de plus est, susceptible de nous servir de point de départ.

En fait, parmi la multitude des acceptions préfixées à la notion « *homo* », Claude Hagege, dans une perspective résolument linguistique, avait défini l'être humain comme étant un *homo loquens*¹⁵⁵, car, selon lui, c'est la parole qui le distingue des autres espèces.

En l'absence de toute autre forme d'expression, l'*homo loquens* a commencé à travailler sur cette compétence définitoire, ce qui a favorisé l'échange, autrement dit, la communication et inexorablement le groupement.

¹⁵⁵ C. HAGEGE, *L'homme de paroles*. Paris, Gallimard, 1986, p.8.

Ainsi, l'instauration de chaque nation, communauté ou groupement d'individus accompagne l'élaboration d'un certain nombre de canons destinés à maintenir l'organisation, établir l'ordre et créer des liens sociaux afin d'éviter d'éventuelles "*anomie sociales*" au sens durkheimien.

Jadis, dans les civilisations préscripturaires, l'oralité constituait le seul moyen de transmission des savoirs ; la bouche et l'oreille étaient les organes principaux qui permettaient l'accès au savoir ; remplacés en grande partie aujourd'hui par l'œil.

Dans cette optique, Y. Nacib affirme :

« Quoi qu'il en fut, cette humanité là devait recourir à la parole et verrouiller en elle et par elle des vérités. Faute de les écrire, elle devait les dire. Elle était contrainte de baliser son espace social et familial, fixer des limites aux actions de chacun, inventer et perpétuer des techniques élémentaires pour survivre. En un mot, elle a dégagé des normes qui, pour être connues et reconnues, devaient circuler de bouche à oreille. Quel meilleur véhicule pour cela que la formule simple, claire, brève et bien frappée ? Nous voici une fois de plus dans le proverbe. Aucune preuve, bien entendu ne nous confirme l'existence de maximes proverbiales dans la société préhistorique, mais l'on est de droit de penser que les derniers hommes des cavernes ont forgé des expressions standardisées et utilisées somme toute comme des canons sociaux et des références culturelles »¹⁵⁶.

Dès lors, faute de pouvoir institutionnaliser par écrit les normes de conformité sociale, le dire proverbial faisait office de parangon. Il était le module sur lequel l'on mesurait les incartades, égalisait la pensée et gérait les relations humaines.

¹⁵⁶ Y. NACIB, *op. cit.*, p.17.

Cela explique le fait qu'il soit polythématique. Ainsi, il était tellement important que, avec l'invention de l'écriture, le souci de le porter noir sur blanc figurait parmi leurs priorités.

Outre la jonction d'une forme laconique percutante à un message débordant de sagesse, le dire proverbial doit, en grande partie, l'engouement qu'il suscite à son anonymat.

En effet, à la base, il n'est pas exclusivement anonyme du moment qu'il ne puisse naître du néant, mais il l'est devenu par le temps, car la transmission intergénérationnelle contribue à l'effacement de l'énonciateur. Aussi, l'anonymat implique la neutralité, car il favorise l'adhésion au trait de sagesse émis, autrement dit, l'éclipse de la source nous évite la prise de position préalable, et nous nous trouverons focalisés sur le contenu qui est généralement vénéré, non seulement pour sa pesanteur culturelle, mais aussi pour la sagesse qu'il véhicule.

V.1.2. La dissolution des prémisses doxiques :

En contrepartie, cet effacement de l'énonciateur apparaît dès lors comme un atout doxique. En sus d'octroyer au proverbe une vénération, il permet de surcroît, de doter l'énoncé parémique d'une dimension argumentative. En effet, l'effacement énonciatif, avant d'être généré par une amnésie due à une retransmission longitudinale, est une stratégie linguistique qui ne fait que doter l'énoncé d'une véracité pour la plupart du temps incontestable. Ainsi, l'on pourrait facilement constater que : « *les énoncés qui effacent l'origine énonciative du locuteur comportent des contenus plus directement acceptables pour le co-énonciateur que ceux qui passent par la médiation du locuteur-énonciateur* »¹⁵⁷. Ce qui fait que tout énoncé doxique, le proverbe entre autres, débouche inéluctablement sur un

¹⁵⁷ F. PROVENZANO, *Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé*, in [http://www.fabula.org/lht/8/index.php?id=240].

consensus, ce n'est pas tant son contenu qui lui fait valoir ce statut que sa pesanteur culturelle.

La doxa peut aussi s'avérer manipulatrice, au nom de la collectivité et aux prémisses culturelles antérieurement indexées, de ce fait, elle inhibe toute réflexion raisonnée au profit d'une culture d'appartenance préétablie se dotant d'une primauté et d'une autorité sociale qui la puise essentiellement de la tradition qui s'avère imperméable au changement.

La manipulation exercée par la doxa fait asseoir tout un système de conditionnement endiguant notre raisonnement vers un espace où tout est socialement admis voire incontesté à l'unanimité au grand risque de l'enfreindre.

Concernant le proverbe, le repérage doxique s'énonce sans ambages. La doxa prend différentes formes et attributs et se dissout dans toute son envergure dans le domaine parémiologique.

Quant à la doxa, nous croyons qu'il ne puisse y avoir une communication verbale qui en manque, car, toute communication verbale se greffe sur un soubassement argumentatif qui, à son tour, s'inscrit dans un arrière plan sociétal dont la doxa en est intimement inhérente.

Cette doxa peut être considérée comme un support cognitif qui constitue le point de départ de toutes les connaissances communément partagées. De ce fait, on la considère comme une connaissance préalable, préexistante à nos raisonnements. C'est une pensée héritée imperméable au changement, autrement dit, une manière de concevoir le monde qui s'oppose à la raison dans ce sens qu'elle est non fondée mais jouit d'une prédominance sociale. Elle est tacite et s'inscrit dans un arrière-plan socioculturel auquel renvoie toute communication. Elle fonde les assises de la connaissance commune et favorise ainsi l'intercompréhension, incorpore les règles sociales implicites et les présupposées suivant lesquelles tout individu est appelé à agir conformément.

Cela dit, elle englobe tout un espace partagé se préfixant de "déjà" : "déjà-dit", "déjà-vu", "déjà conçu", etc. A travers chaque prise de parole émaillée par des bribes parémiques, nous sollicitons et ressuscitons, par la même, un pan de cet univers doxique enfoui au fond de notre mémoire. Elle est régie par tout un système, conjuguant une pléthore de notions emboîtées tel que cliché, stéréotype, représentation, idée reçue, qui ne font qu'attester de l'ampleur manifestée par le phénomène doxique. Désormais, tout fait se mesure par rapport à la conformité à cet espace de pratiques qu'elle recouvre, devenu normalisé par la force des choses. Elle peut prendre forme et se manifeste à travers la sentence, entre autres, qui est de nature parémiologique et la stéréotypie qui s'y incarne. La, nous nous trouvons en présence d'un emboitement. Aristote affirme à juste titre que l'usage des « *sentences consacrées peut accroître les chances de susciter l'adhésion car leur caractère général, justifié par le consentement unanime, en fait ressortir l'à-propos* »¹⁵⁸.

La jonction d'une portée persuasive et d'un ancrage socioculturel fait du proverbe un condensé de strates doxiques. En effet, il n'y a pratiquement aucun sujet ayant trait à la pratique sociale qui ne soit abordé.

Afin de nous contenir dans la visée préalablement tracée pour cette étude, nous rappelons que nous nous inscrivons dans la dialectique d'une double considération ; dans la confrontation de deux énoncés ayant stigmatisé, chacun de son côté l'image du sexe opposé dans un univers représentationnel imperméablement étanche.

La forme doxique sollicitée, pour le besoin de cette recherche n'est autre que la doxa des sexes. C'est la partie qui traite, et qui gère en l'occurrence, du relationnel, dans le sens générique du terme.

¹⁵⁸ R.AMOSSY, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006, p.120.

V.1.3. La doxa des sexes :

En effet, se basant sur les mêmes principes, et ayant les mêmes caractéristiques du sens commun ; elle s'en distingue par son objet qui se borne à la sempiternelle dichotomie féminin/masculin. Son crédo se résume dans ce qui suit :

« elle réorganise ses contenus arbitraires en fonction des transformations sociales, sans ébranler complètement son principe d'homéostasie, de perdurance du noyau dur des croyances et des mécanismes de leur socialisation-diffusion.[...] sa fonction essentielle consiste à légitimer, à imposer un "prêt-à-penser" sur les sexes et sur l'asymétrie de leur présence dans toutes les instances de décision »¹⁵⁹.

Cela dit, quoique constituant une composante cardinale de la société, elle donne l'illusion de se mettre au diapason du changement et de l'évolution sociaux, alors qu'en réalité, elle s'en met en porte-à-faux. Cela explique en partie la raison pour laquelle, malgré toute la liberté qu'a acquise la femme moderne en apparence, sa véritable considération reste coincée entre une vision passéiste et une réalité mouvante.

Le changement social n'affecte que la structure matérielle, alors que pour comprendre le mécanisme du processus doxique, il serait impératif de considérer l'infrastructure de la doxa des sexes. Prenant pivot sur les notions de stéréotypie et de représentation à travers lesquelles nous confinons le sexe opposé dans des espaces bien balisés, bien stigmatisés. Leurs images se définiront désormais au sein d'une enceinte représentationnelle aux contours bien cloisonnés.

¹⁵⁹ M. HAICAULT, « la doxa de sexe, une approche du symbolique dans les rapports sociaux de sexe », recherches féministes, vol.6, n°2, 1993. In [<http://id.erudit.org/iderudit/057748ar>].

Nous avons déjà souligné qu'il s'agirait ici de définir la double considération féminin/ masculin ; mais en se cantonnant dans la doxa des sexes, nous nous trouvons dans l'obligation de réajuster voire préciser notre objectif.

En effet, il s'agit plutôt d'étudier la reconsidération du masculin au détriment d'une inlassable déconsidération féminine ; pis encore, d'une stéréotypisation féminine au profit d'une suprématie masculine. Ainsi le stéréotype féminin forme, bel et bien le nœud gordien de la doxa des sexes.

V.1.4. La figuration sociale du sexotype

Faut-il néanmoins préciser que le stéréotype est un mode de penser stable, imperméable au changement et typique à une frange sociale, il sert à porter un regard sommaire indépendant des particularités et donc véhiculer un jugement de valeur en attribuant un nombre d'attributs définitoires à autrui. Son ultime finalité serait de : « *déterminer les images de l'autre et de soi qui circulent dans une communauté donnée* »¹⁶⁰.

Ces images préconstruites sont largement répandues au sein de la société grâce à la langue qui leur assure leur survivance par le biais de la répétition. La plupart de ces modèles figés transparaissent à travers les expressions figées et les formules parémiques en l'occurrence, car le figement linguistique maintient le figement conceptuel. Cette vulgarisation du stéréotype garantie et contribue à l'accomplissement des interactions sociales.

Même si ces stéréotypes ne véhiculent en amont aucune vérité fondée, ils le deviennent en aval, car à force d'être répétés, ils finissent par s'inscrire dans l'univers socioculturel, ce qui fait que les individus en tant que sujets sociaux les intériorisent et s'évertuent à ne pas les enfreindre en s'y conformant. Ainsi, ils :

¹⁶⁰ R. AMOSSY, *op.cit.*, p.122.

« ont pour vocation essentielle de produire une espèce d'image qui vaut dans tous les cas et s'impose avec une valeur attributive ou prédicative »¹⁶¹.

Pour la femme, quoi que ces stéréotypes la dénivellent en la représentant comme sujet subalterne par rapport à l'homme ; nous constatons que, tout en acceptant inconsciemment ces modes de pensée, elle essaye, tant bien que mal, de se conformer à l'image que l'homme se fait d'elle et de ne pas la trahir. J. Morris illustre ce point à travers l'affirmation suivante :

« Plus j'étais traitée comme une femme, plus je devenais femme. Je m'adaptais bon gré mal gré. Si j'étais censée être incapable de faire marche arrière ou d'ouvrir une bouteille, je sentais, étrangement, que je devenais incompétente. Si l'on pensait qu'une valise était trop lourde pour moi, inexplicablement, je la jugeait telle, moi aussi »¹⁶².

C'est ce qui a fait dire à S. De Beauvoir : « on ne naît pas femme, on le devient ».

Ceci dit, dans la société la femme est invitée à définir son statut par rapport à celui de l'homme conformément aux représentations que ce dernier se fait d'elle , donc, elle se voit et se perçoit à travers le regard de l'homme .

Le rapport qu'entretient la femme avec l'homme est supposé être un rapport de domination, exercé inconsciemment par les hommes (dominants), subi et consenti inconsciemment par les femmes (dominées).

Ce rapport de domination a fait l'objet d'une recherche menée par P. Bourdieu dans laquelle il stipule qu'elle est indépendante du contexte géographique et ne connaît pas de frontières du fait qu'elle est universelle.

Il la définit et explique ses principes dans le passage suivant :

¹⁶¹ P. MANNONI, *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F, coll. « Que sais-je ? » 2003, p.23.

¹⁶² J.MORRIS, *conundrum*, p. 165-166. Cité dans, Pierre BOURDIEU, *la domination masculine*, Paris, Points, 1998, p. 88.

« la domination consiste à assigner aux femmes la responsabilité de leur propre oppression, en suggérant comme on le fait parfois, qu'elles choisissent d'adopter des pratiques soumises ("les femmes sont leurs pires ennemies") ou même qu'elles aiment leur propre domination, qu'elles "jouissent" des traitements qui leur sont infligés, par une sorte de masochisme constitutif de leur nature »¹⁶³.

Cette domination, vise à faire subir aux femmes un certain nombre de règles coercitives qui balisent et contrecarrent leur existence sociale. De ce fait, la femme mène une existence inappropriée, basée essentiellement sur les perceptions que s'en font les hommes, allant de son physique jusqu'aux traits et dispositions qu'elle doit avoir pour remplir et refléter sa féminité. Les femmes ne se rendent pas compte de cette domination parce qu'elle leur paraît tout à fait naturelle et légitime, du moment qu'elle est gravé profondément dans leur mentalité et leur personnalité, elle n'a pas à être justifiée du fait qu'elle est considérée comme "allant de soi".

Ainsi, étant appelée à se conformer au portrait qui lui est préalablement construit ; la femme se voit aussi imputer un nombre considérable de défauts. Quant à l'homme, il est exempt de tout reproche, pas le moindre défaut, tout ce que la femme présente de négatif, lui, il présente son côté positif. Tout ce qui a trait à la dignité et à l'honneur est incarné par l'homme, contrairement à la femme, à qui on attribue tout ce qui connote l'avilissement.

Sur ce point, P. Bourdieu avance que: *« la femme étant constitué comme une entité négative, définie seulement par défaut, ses vertus elles-mêmes ne peuvent*

¹⁶³ P. BOURDIEU, *idem*, pp. 61-62.

s'affirmer que dans une double négation, comme vice nié ou surmonté, ou comme moindre mal »¹⁶⁴.

Il avait aussi remarqué que, dans la société traditionnelle, la masculinité était assimilée à une noblesse. Comme nous avons souligné ci-dessus que la femme serait en quelque sorte l'antinomie de l'homme, nous déduisons que, à cette noblesse masculine correspond une bassesse féminine.

Cette opposition statuaire entre l'homme et la femme a engendré tout un système d'oppositions, scindant toute chose qu'elle soit concrète ou abstraite, en un genre féminin et un autre masculin (haut/bas, chaud/froid, dehors/dedans, sec/humide, etc.). Cet univers d'oppositions trouve son origine et son interprétation dans la pratique sociale.

Afin de légitimer cette asymétrie, et justifier son immuabilité, plusieurs approches la clament comme biologique, entre autre Françoise Heritier qui avait émis l'hypothèse que l'origine de ce qu'elle appelle à son tour "*la valence différentielle des sexes*" est avant tout biologique. A ce sujet elle avance :

« L'inégalité n'est pas un effet de la nature, elle a été mise en place par la symbolisation des temps originels de l'espèce humaine à partir de l'observation et de l'interprétation des faits biologiques notables. Cette symbolisation est fondatrice de l'ordre social et des clivages mentaux qui sont toujours présents, même dans les sociétés occidentales les plus développées. C'est une vision très archaïque, qui n'est pas inaltérable pour autant »¹⁶⁵.

Afin d'étayer cette hypothèse, nous ferons une brève rétrospection sur la relation entre l'homme et la femme dans la société primitive, où l'homme méconnaissait ou

¹⁶⁴ *Idem*, p. 45.

¹⁶⁵ F. HERITIER, *masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, paris, éditions Odile Jacob, 2002, p.14.

plutôt ignorait carrément son rôle biologique dans la reproduction, et croyait que seule la femme détenait ce pouvoir. C'est la raison pour laquelle la femme était survalorisée, tout dépendait d'elle et passait impérativement par elle. La société était de type matriarcal. En effet : « *l'homme quittait son propre clan et venait vivre dans le clan de la famille de sa femme, travaillant pour elle et avec elle au service de ses beaux parents* »¹⁶⁶.

Nous constatons que, naguère, il y avait un changement de rôle par rapport à la société moderne. Cette situation a duré jusqu'à ce que l'homme ait découvert son rôle effectif dans la reproduction. A partir de là, la déconsidération de la femme a commencé, les rôles se sont inversés au détriment d'elle, elle est devenu un simple instrument de procréation, autrement dit, le synonyme de la matrice, ce qui prouve que la fonction biologique détermine la représentation et le statut social des sexes.

A.Aroua a démontré l'impact qu'exerce la différenciation sexuelle sur l'organisme humain¹⁶⁷, que ce soit sur le plan morphologique, physiologique ou psychoaffectif. A bien examiner ces différences, la femme apparaît défavorisée et amoindrie par rapport à l'homme (faible corpulence, sensibilité, fragilité psychologique, affectivité...etc.).

La faiblesse féminine détectée sur tous les plans a largement contribué à conférer à la femme un statut inférieur à celui de l'homme qui se trouve être favorisé et de ce fait s'octroie un statut supérieur, ce qui aboutit à l'instauration d'une hiérarchisation sexuelle.

Afin de mieux préserver son pouvoir, l'homme, délibérément ou inconsciemment, exerce et s'impose par ce que P. Bourdieu appelle la "*violence symbolique*"¹⁶⁸ qui, contrairement à celle physique, serait un "*pouvoir hypnotique*", duquel les hommes

¹⁶⁶ W. DURANT, *histoire des civilisations*, cité dans, A. AROUA, *op. cit.*, p. 31.

¹⁶⁷ A. AROUA, *idem*, p. 64.

¹⁶⁸ P. BOURDIEU, *op. cit.*, p.53.

ne peuvent se passer et les femmes ne sauraient échapper. Cette violence est avant tout une cristallisation des critères de la virilité et de la suprématie qui s'avèrent le seul moyen susceptible de maintenir la domination masculine.

Cette violence ne serait pas réalisable et opérationnelle sans le consentement des dominées, car elle ne peut pas s'exercer dans un seul sens.

Afin de bien mener leur domination, les dominants déploient des stratégies qui visent à inscrire la représentation de la hiérarchie sexuelle dans l'univers social, pour qu'elle paraisse normale. De ce fait, ces mêmes représentations dictent à la femme la façon dont elle est appelée à se voir, penser sa relation avec l'homme et surtout accepter son infériorité. Donc, ils maintiennent aussi la femme en position subalterne et de dépendance permanente, et ce, en lui imposant l'image qu'elle doit se faire d'elle-même (image psychologique et physique), en lui faisant croire qu'elle ne peut pas être autrement ; comme l'exprime si bien la perémie suivante : *la femme a la réputation de femme*, autrement dit, elle est ce qu'elle est.

A titre d'exemple nous citons les médias qui ont beaucoup contribué à figer la domination masculine, surtout les revues de mode destinées aux femmes, qui véhiculent, soit disant, les critères de féminité, en leur imposant plusieurs restrictions (normes pondérales, vêtements, maquillage, testes psychologiques), bref, toute une panoplie de stratégies administrées aux femmes dans le but de les confiner dans un monde bien défini. Quant aux femmes, elles manifestent un engouement pour ce genre de revues ce qui atteste qu'elles acceptent leur domination, car, cela constitue un critère d'identification : « *les jugements moraux peuvent varier d'une personne à une autre, mais pour être comme les autres ; des individus font taire leur principe, afin de partager les valeurs de ceux auxquels ils s'identifient. Ce en quoi l'on croit se résume des lors aux valeurs des nôtres* »¹⁶⁹.

¹⁶⁹ F. HOUSSET, *Identité et altérité : du soi-niant au soignant*, in [<http://www.philovive.fr/?2007/06/18/87-identite-et-alterite-du-soi-niant-au-soignant>]

Sachant que ce sont les hommes qui construisent cette image féminine, ils dénigrent par la suite son résultat en reprochant à la femme son narcissisme, notamment à travers les parémies qui mettent l'accent sur l'obsession des femmes par leur apparence.

Ainsi, le nombre abondant de formules parémiques qui représentent la femme, ou plus précisément le mauvais côté de la femme, ratifient cette forme de violence où on essaye de faire croire à la femme qu'elle est négative de nature, c'est pour cela qu'on lui impose des modèles de conduites et d'habitudes, afin qu'elle se conforme à l'image idéale.

Paradoxalement, L'utilisation des formules parémiques *misogynes* par les femmes étaye leur acceptation de leur propre domination.

P. Bourdieu avait cité, à propos de l'acceptation de la domination par les femmes, l'exemple du choix du conjoint. Il écrit : « *on constate ainsi que les femmes françaises déclarent, à une très large majorité, qu'elles souhaitent avoir un conjoint plus âgé et aussi, de manière tout à fait cohérente, plus grand qu'elles* »¹⁷⁰.

Ainsi, les femmes acceptent volontairement leur subalternité et la considèrent comme naturelle, ou plutôt, les hommes essayent de la leur faire paraître comme telle.

Sur la question de savoir si cette ségrégation sexuelle est vraiment naturelle ou culturelle, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une considération culturelle universalisée, qui s'est maintenue et s'est transmise grâce à une "*stéréotypisation rituelle*"¹⁷¹ qui a permis son appropriation et l'a rendue presque naturelle, car, ne dit-on pas que *l'habitude est une seconde nature* ?.

Pour qu'ils assurent la continuité de leur pouvoir dominant, les hommes initient les jeunes garçons à l'univers masculin. La meilleure façon étant de bien étaler et

¹⁷⁰ *Idem*, p. 56.

¹⁷¹ *Ibid*, p. 18.

détailler les spécificités du monde féminin (façon de parler, de marcher, d'agir, de se comporter, etc.) , afin d'y sensibiliser les futurs hommes pour qu'il puissent s'en démarquer.

P. Bourdieu affirme à juste titre : « *on a souvent observé que, tant dans la perception sociale que dans la langue ; le genre masculin apparaît comme non marqué, neutre, en quelque sorte, par opposition au féminin qui est explicitement caractérisé* »¹⁷².

Le domaine parémiologique, en l'occurrence, a bien exploré les dimensions de la personnalité féminine tout en mettant l'accent sur ses défauts. C'est la meilleure manière de maintenir le rapport dominant/dominé, car, nous avons souligné précédemment que la femme constitue *l'entité négative* de l'homme, ce qui veut dire que l'homme est l'opposé de la femme. Donc, plus les défauts de la femme abondent dans les parémies plus l'homme se met en valeur par rapport à elle. Ceci dit, à travers le dénigrement de la femme, l'homme se valorise, car il évoque les défauts de la femme pour mettre en lumière ses qualités.

V.2. Aux sources d'une fantasmagorie littéraire

Les expressions parémiques se montrent d'une extrême utilité pour la doxa des sexes. D'ailleurs, cette dernière constitue la source d'alimentation proverbiale. Dès lors, et de par sa définition, toute expression parémique répond au principe du clichage et se greffe sur un discours doxique, qui, paradoxalement, lui assure toute la littérarité, conformément à ce qu'avance Albalat : « *le cliché [...] est une marque de littérarité par rapport à la langue courante* »¹⁷³. C'est justement cette charge péjorative, aussi marginalisante que dévalorisante, qui se dégage du cliché qui a longtemps valu au proverbe une éclipse accompagnée d'un déni de reconnaissance en tant que forme littéraire.

¹⁷² *Idem*, p. 22.

¹⁷³ R. AMOSSY et A. HERSCHBERG PIERROT, *Stéréotypes et clichés*, Lassay-les-Châteaux, Armand colin, 2005, p.57.

De ce fait, toute énonciation proverbiale contribue à maintenir et accentuer l'énoncé doxique qui s'y immisce. Bravant toute déperdition grâce à son figement, il se pare d'une armure de principes socioculturels qui fait que tout changement social n'affecte ni le proverbe, ni, corolairement, la vision socioculturelle entérinée. On peut même l'assimiler à une ossature culturelle, son immuabilité le consacre comme donne transversale immunisant le groupe contre l'acculturation conformément à ce qu'avance Chétrit:

« L'éclatement des structures mentales et sociales traditionnelles provoque presque automatiquement la réduction ou même la suppression des usages proverbiaux du discours ordinaire tout comme d'autres variétés d'énoncés formulaires fixes, et entraîne l'adoption de structures discursives moins marquées et plus ouvertes. Les usages parémiques très réduits dans la société occidentale moderne en sont la preuve la plus éclatante, quand on envisage les dizaines de milliers de proverbes qui étaient en usage en Europe dans les siècles précédents et qui continuent de vivre seulement virtuellement de nos jours, surtout grâce aux multiples collections parémiques qu'on continue de recueillir (...). L'élimination de la parole parémique du discours occidental moderne ordinaire prouve que le dire parémique fait partie des fondements du discours traditionnel, porteur d'une vie sociale traditionnelle fermée »¹⁷⁴.

Cela dit, l'énoncé proverbial constitue une piste culturelle où se rappellent et se confondent les sentiments d'appartenance sociales.

Résultante directe de la doxa des sexes qui a confiné chacun des deux gents dans un espace bien fourni de caractéristiques et bien balisé ; les principes d'une

¹⁷⁴ J. CHÉTRIT, *op. cit.*, pp. 162-166.

identité générique s'en sont générées en octroyant à chacun d'eux des schèmes identitaires bien définis.

Le principe de base de toute construction identitaire s'axe principalement sur similitude, c'est un ensemble de schèmes dans laquelle tout être se projette et se reconnaît car : « *sans similitude, l'individu serait inclassable, impossible à identifier* »¹⁷⁵ ; déjà que l'origine même du mot identité renvoie à l'adjectif *identique*.

Parler d'images et de regards réciproques induit la présence et l'octroi de traits définitoires à l'image cible en question, voire lui coller un amas d'attributs qui la singularise et, corolairement l'identise.

Ainsi, l'identité s'avère, en grande partie, socialement définie ; son intériorisation ne se fait pas de manière délibérée, du moment que : « *l'individu de par son hérédité biologique naît avec les éléments constitutifs de l'identité ethnique et culturelle* »¹⁷⁶. En effet, le sentiment grégaire dont dispose chaque sujet social le force à l'admettre et à s'y inscrire. Plusieurs facteurs, aussi individuels que sociaux, interviennent pour former l'identité. De ce fait, elle est foncièrement tributaire de plusieurs champs d'appartenance entre autres : sociaux, géographiques, ethniques, culturels, religieux et génériques (faisant l'objet même de cette étude)

Le proverbe, vecteur principal de tout stigmatisation doxique, dresse un état des lieux bien détaillé des caractéristiques identitaires. L'identité se déploie dans un cercle vicieux aux traits singularisant l'individu du lot par son appartenance au groupe social. Housset écrit : « *en trouvant sa singularité dans la différenciation, mais cette différenciation succède à l'identification, qui détermine l'existence même de tout un chacun* »¹⁷⁷.

¹⁷⁵ F. HOUSSET, *op. cit.*

¹⁷⁶ D. CUCHE, *la notion de culture dans les sciences sociales*, Alger, Casbah éditions, 1998, p.85.

¹⁷⁷ F. HOUSSET, *op. cit.*

A travers ce parcours au pas de charge, l'on est bien à la recherche d'une inhérence identitaire susceptible de qualifier chaque sexe dans l'ultime dessein de le définir.

V.2.1. Identité masculine et altérité féminine

D'origine socioculturelle, l'identité comme tout fait doxique transite inéluctablement par le prisme stéréotypique qui gère toute image culturelle. La notion de stéréotype détermine les images de soi et de l'autre qui circulent dans une communauté donnée. Ainsi, l'identité féminine n'est pas fonction des traits exclusivement biologiques, elle résulte d'une jonction du réel et du social. Cela dit : « *l'identité peut alors être décrite comme l'articulation entre une "identité pour soi", "réelle", et une identité pour autrui ou "virtuelle" »*¹⁷⁸. Tout sujet social est appelé à modeler son comportement afin d'être au diapason d'une identité conçue pour et par autrui. Là, une question rebondit et paraît légitime : qui pourrait bien tracer les jalons d'une identité figée ? Car, il est à rappeler que « *l'identité apparaît comme une essence qui n'est pas susceptible d'évoluer* »¹⁷⁹.

S'exerçant dans la complémentarité ; l'identité se forme de deux parties bien emboîtées l'une dans l'autre : celle personnelle et l'autre faisant office de trait de son identification. Car, pris dans une spirale faite de plusieurs sentiments ; l'individu s'affirme par sa singularité et par son appartenance.

Allant de pair ; l'identité ne peut se concevoir en dehors de son rapport à l'altérité, car, elle se construit par rapport à l'autre, à l'opposé ; elle se définit sous le poids du regard étranger. Du coup, le regard de l'autre s'avère plus pesant que celui porté par nous envers nous-mêmes. En effet : « *la manière dont on se représente l'autre détermine la relation hiérarchisée que l'on va mettre en œuvre à son*

¹⁷⁸ R. BOUDON *et al.* Dictionnaire de sociologie, Larousse, Paris, 2003, p.117.

¹⁷⁹ D. CUCHE, *op. cit.*, p. 85.

égard »¹⁸⁰. Ce qui amène à enchaîner et d’asserter qu’il n’existe pas d’identité sans processus d’identisation venant de l’autre. En effet :

*« Aucune conscience ne peut s’isoler du monde pour en faire quelque chose : toute conscience est déterminée à être et à agir par son environnement qui la définit en lui donnant à la fois une identité et des fonctions : tout comportement est induit, et n’a donc pas pour cause le sujet qui l’accomplit, mais un autre. Exister, être conscient et s’affirmer tel, c’est aussi se reconnaître comme étant sous influence »*¹⁸¹.

Etant dégagées, les propriétés identitaires des deux sexes se scindent respectivement en deux parties ; la première recoupe des caractéristiques transversales sur les deux corpus et s’adonnent, de ce fait, comme intimement liés à la condition humaine ; le seul trait créant la différence se manifeste dans l’inadéquation du nombre des parémies constituant chaque facette identitaire.

Ce sont plutôt les images qui présentent une inhérence générique qui nous intriguent le plus. Nous avons déjà souligné, à maintes reprises, l’anonymat qui scelle les énoncés parémiques, nonobstant ; concernant ceux qui traitent des images des deux sexes, l’origine peut, plus ou moins être inférée. Une éventuelle source masculine y est pour quelque chose. Maingueneau, entre autres, avançait que : *« s’il y a guerre des sexes, c’est une guerre d’un type bien particulier, celle qui mène l’homme pour constituer la relation entre les sexes en conflits entre deux camps de même nature »*¹⁸².

V.2.2. Stratégies identitaires

¹⁸⁰ P. MANNONI, *op. cit.*, p.94.

¹⁸¹ F. HOUSET, *op. cit.*

¹⁸² D. MAINGUENEAU, « stéréotyper le féminin : entre le doxique et l’esthétique », *estudos de lingua*, v.5, n°1, Vitoria da conquista, 2007, p.38.

Toutefois, toute cette trajectoire parcourue, allant du sens commun et passant par le stéréotype débouche sur un sectarisme d'origine exclusivement masculine imposant une identité différenciée selon les sexes ; s'assimile à ce que nous avons tendance à appeler « stratégies identitaires ». Se ressourçant toujours de l'altérité ; définissant le Moi et l'Autre dans une symbiose, certes, complémentaire mais non égale. La stratégie identitaire est un moyen qui vise à s'octroyer une identité en en imputant à l'autre d'autres schèmes susceptibles de mettre en relief celles du sexes opposé ; en d'autres terme, c'est un processus d'auto-valorisation qui mise sur la dévalorisation de l'autre. Nous soulignons que nous partons du principe que les deux sexes se définissent dans l'opposition ; nous admettons que : « *c'est la domination masculine qui institue la femme en terme marqué des oppositions [...] contre ce féminisme dont l'altérité semble échapper en quelque sorte à elle-même, il circonscrit la féminité dont il a besoin pour assurer une identité imaginaire* »¹⁸³. Cela atteste en grande partie que l'identité est préalablement construite pour des fins sociales, ainsi, elle n'est autre qu'un tremplin qui permet au sexe dominant de s'affirmer et de s'auto-octroyer l'identité avec toute l'afférence sociale qu'elle inclut. Cela dit, le principe des stratégies identitaires se résume dans ce qui suit : « *l'identité apparait comme un moyen pour atteindre un but. L'identité n'est donc pas absolue, mais relative. Le concept de stratégie indique aussi que l'individu, comme acteur social n'est pas dépourvu d'une certaine marge de manœuvre [...] l'identité se construit à travers les stratégies des acteurs sociaux* »¹⁸⁴. Ainsi, tout se définit à travers le prisme masculin ce qui fait que la construction identitaire ici semble plus ou moins biaisée.

V.3. Transposition parémique

Emillant le corpus en le parsemant, tous azimut, de traits plus ou moins négatifs voire dévalorisants, le corpus s'articule d'abord sur un parallélisme que l'on taxe

¹⁸³ *Idem*, p.37.

¹⁸⁴ D. CUCHE, *op. cit.*, p.93.

d'équitable, et ce sur le plan catégoriel et, dérivativement, sémantique, car la catégorisation semble imputée aux deux gents, ce qui constitue en soi une symétrie. L'asymétrie se manifeste de toute son envergure dans ce que nous avons titré « caractérisation générique », partie comprenant l'inhérence générique, contrastant ainsi la donne variante et celle invariante.

Quoiqu'en dehors de l'inhérence générique, rien n'incombe à la femme comme caractère distinctif, ou plutôt exclusif du moment qu'elle le partage avec le sexe opposé, néanmoins, aspirer au débusquement des origines voire la source même de cette imputation s'avère primordial.

V.3.1. Corpus féminin

En effet, loin d'être purement biologiques ou héréditaires, tous ces traits émanant de sa condition dérivent d'un cumul de représentations. Etant aux confins d'une double représentation, aussi littéraire que socioculturelle, l'image de la femme s'est, à la longue, cristallisée.

Dans notre corpus sa définition se présente de manière aussi perfuse que disparate, lui cherchant une interprétation précise, il nous a fallu d'abord nous ressourcer dans les domaines afférents à la parémiologie entre autres la religion. Certes, l'on avait souligné antérieurement que le dire parémique émane d'une source mitigée faite du littéraire et du socioculturel. En sus de ces deux domaines, la religion, s'implique comme une troisième donne percutante du point de vue social. En effet, nul ne peut nier l'influence qu'exerce la religion sur l'identité individuelle en particulier et celle collective en général, autrement dit, sur le système des représentations sociales. Toutes les religions ont particulièrement mis l'accent sur les règles associées au comportement individuel, destinées à assurer des relations interhumaines conformes aux principes religieux afin de garantir l'harmonie sociale. Ainsi, elles ont octroyé à chaque sexe un statut particulier ; en fonction de ses particularités biologiques, psychologiques et psychoaffective.

La participation de ces domaines dans la construction d'un sexotype, dont les traits constitutifs paraissent tellement tramés que l'on croirait insécables ; est indéniable.

L'on penserait que la femme ne pourra désormais se définir en dehors de ce qui la caractérise (avec une insistance particulière sur la négativité de sa personne) sinon, le critère de la féminité s'écroule en l'absence de ces dogmes censés le sous-tendre voire le construire. Sur ce, S. De Beauvoir affirme : « *ils la pensent inséparable de ses tares. Si la femme n'est pas perfide, futile, lâche, indolente, elle perd sa séduction* »¹⁸⁵.

Loin d'une simple caractérisation, ces défauts constituent des schèmes identitaires. Pire encore, on lui fait croire que sa singularité se manifeste dans ces traits qui, d'une manière ou d'une autre, "l'embellissent". Cela dit, misant sur la pierre angulaire de l'identité féminine, la femme, loin de rejeter en bloc cet amas regorgeant de stéréotypes, ne peut que s'y conformer. En effet, elle s'en délecte ce qui les fait ancrer de plus en plus profondément : « *les défauts de la femme s'exagèrent donc d'autant plus qu'elle n'essaiera pas de les combattre mais qu'au contraire elle s'en fera une parure* »¹⁸⁶.

Subsistant à la périphérie d'un monde masculin, n'ayant pas le profil intellectuel lui permettant de se frayer un chemin parmi la masse écrasante (du point de vue domination), elle se résigne à s'en servir comme tremplin lui permettant de subvenir à ses besoins, accentuant de ce fait sa passivité en l'agrémentant d'un autre vice corollaire qui se résume dans ce qui suit : « *on a assigné à la femme un rôle de parasite : tout parasite est nécessairement un exploiteur ; [...] elle est tout entière un instrument d'exploitation* »¹⁸⁷. De ce fait, son existence s'assimile, désormais, à une comédie où la duplicité, marquée parémiologiquement par une

¹⁸⁵ S. DE BEAUVOIR, *Le deuxième sexe II. L'expérience vécue*, Saint-Amand, Folio essais, 2008, p 501.

¹⁸⁶ *Idem*, p.501.

¹⁸⁷ *Idem*, p.499.

déferlante de traits qui la typent tel que l'hypocrisie et l'espièglerie, en serait son credo.

Arguant que tout les moyens sont bons, elle ne lésine pas sur ces deux stratagèmes afin d'assouvir son « *matérialisme sordide* »¹⁸⁸, d'où la cupidité qui la stigmatise parémiologiquement : « *elle ment pour retenir l'homme qui lui assure son pain quotidien : scènes et larmes* »¹⁸⁹. Cette scène, typifiante, est reprise proverbialement par la parémie : pleurs de femme, crocodile semble.

En revanche, ce qui semble dérisoire, c'est que ce même matérialisme est mis au service d'un autre défaut, du coup, se trouvant ainsi prise dans un engrenage où les défauts se démultiplient conséquemment ; elle essaye de pallier à un défaut en s'engouffrant dans un autre, tout cela dans le but de se conformer à l'image qui lui est préalablement construite.

Tout compte fait, cette panoplie de caractéristiques ne fait que refléter la condition féminine, exercée de force par un ensemble de mesures coercitives, une fois consenties, la gent opposée procède par un mouvement de déni, de leur reprocher toute la panoplie caractérisante. La femme pour s'expier, ne peut que s'y adonner, car : « *un des traits qui les caractérisent, c'est la résignation* »¹⁹⁰, d'où la parémie qui met en exergue cette acceptation absolue de son image et, corollairement, de son statut : la femme a la réputation de femme.

Tout ce matérialisme entraînant la cupidité, serait mis au service d'un autre défaut ; le narcissisme en l'occurrence. En effet, toutes ces dépenses déversent dans l'entretien de son physique ; critérium de son existence : « *elle doit à sa toilette, à sa beauté, son charme et ses chances* »¹⁹¹. Accordant de ce fait un grand pan de son quotidien au maintien , exagéré, de son image extérieure, cela la fait basculer vers le narcissisme.

¹⁸⁸ *Ibid*, p.486.

¹⁸⁹ *Ibid*, p.500.

¹⁹⁰ *Ibid*, p.483

¹⁹¹ *Ibid*, p.486.

Elle traduit une excentricité vers laquelle toute femme a tendance à s'évader, constituant ainsi un havre de paix pouvant l'abriter contre tout type de jugement et appréciation – voire même dépréciation- masculine, c'est à elle (à travers le miroir) de s'évaluer, de se juger, de se mirer, de s'apprécier (fuyant le regard, n'étant pas obligée de se voir à travers les yeux d'autrui, son regard sera le véritable arbitre). Et de pouvoir dire enfin : « *Je suis mon héroïne à moi* »¹⁹². « *Je m'aime, je suis mon dieu* »¹⁹³.

Le côté séducteur tant prôné et imputé à la femme s'avère, en fin de compte, un stratagème visant à camoufler leur subalternité et ce à travers le fait de « *s'approprier la transcendance d'un autre* »¹⁹⁴. Encore une fois, et afin d'endiguer cette leur *d'importance* avant qu'elle ne prenne des dimensions disproportionnées. L'homme riposte parémiologiquement.

La cantonnant dans une excentricité où la seule énergie qu'elle dépense serait pour entretenir son image « physique », car n'ayant pas de prise sur celle sociale. Ce qui la place dans une sorte de miroitement ayant pour seul souci son reflet comme elle tend à le voir.

Se parant de cet atout, aussi séducteur que destructeur, la femme semble littéralement possédée par « *la magie du miroir* »¹⁹⁵. Objet de reverbérance, le miroir tient un espace très important dans le quotidien féminin. Toutefois, il serait opportun de souligner que le miroir, loin de son rôle réflecteur, peut être pris comme un « *instrument de dédoublement* »¹⁹⁶ et que tout dédoublement induit une ambivalence qui débouchera à son tour sur la versatilité marquante de l'identité féminine. En effet, vu que la femme mène une double existence, elle est à cheval sur celle qu'elle subit quotidiennement, autrement dit, son statut imposé, et celui qu'elle imagine ; une sorte d'échappatoire dans laquelle elle se projette et

¹⁹² *Ibid*, p.520.

¹⁹³ *Ibid*, p.523.

¹⁹⁴ *Ibid*, p.532.

¹⁹⁵ *Ibid*, p.521.

¹⁹⁶ *Ibid*, p.524.

s'exteriorise, s'imaginant ainsi dans la peau d'un personnage défiant toutes les coercitions sociales, aspirant à une perfection loin des contraintes exercées sur sa personne agrémentée de faits qui la mettent en valeur. Elle s'octroie ainsi un statut avoisinant de celui de son dominateur, de ce fait elle : « *a le loisir de façonner en rêve sa propre figure* »¹⁹⁷. De là, émane sa fluctuation lui valant la caractérisation de versatilité, car elle est tiraillée par une double considération du réel et de l'imaginaire.

En effet, du fait que son existence se limite à une projection dans ce qu'elle dit à défaut de se parfaire ou de réaliser ce qu'elle peut être. Elle s'exteriorise à travers un flot discursif. Cela dit : « *si elle est bavarde, écrivassière, c'est pour tromper son oisiveté : elle substitue aux actes impossibles des mots* »¹⁹⁸.

L'espace hermétique dans lequel elle se voit cloîtrée la pousse vers l'évasion, vers autrui. Aussi lourde qu'elle ne puisse la vivre, la solitude est ce fardeau insupportable constituant une hantise ; la femme a tendance à le fuir, à lui tourner le dos en s'adonnant à toute autre forme de bavardage et de bruit d'où sa caractérisation intimement liée à sa volubilité, elle s'en avère même définitoire comme source de bruit et d'ennui. En effet : « *sa solitude est éprouvée comme contingence et délaissement, c'est pourquoi [...] elle est condamnée à se fuir sans répit vers la foule, vers le bruit, vers autrui* »¹⁹⁹.

Certes, nous avons égrainé ce qui est, proverbialement, donné pour caractéristiques féminines en essayant de tirer au clair le pourquoi du comment, mais l'une des images qui oblige incessamment que l'on s'y arrête, de par sa récurrence est incontournable celle qui la rapproche de l'animal. Ainsi, toute une catégorisation est consacrée à cet aspect bestial. Certes, c'est une figure qui, pour le moins qu'on puisse dire amoindri de sa valeur en l'excluant de la race humaine.

¹⁹⁷ *Ibid*, p. 524.

¹⁹⁸ *Ibid*, p. 586.

¹⁹⁹ *Ibid*, p. 537.

Déjà que la définition de l'homme se fait par rapport à sa valeur, à tout ce qui a trait à la raison, la femme, en contrepartie, en semble d'ors-et-déjà dépourvue, c'est la raison pour laquelle. Sagarra Martin écrit : « *la raison serait un mode de connaissance masculin, alors que l'irrationnel et le sensible seraient féminins, ce qui donne lieu au concept philosophique qui veut que l'ascension vers l'essence s'assure d'une régression vers le sens, l'homme est l'intelligence, la femme est pur instinct* »²⁰⁰.

Confinée dans un monde à caractère bestial, conjuguant cette animalité dans toutes les formes. Son existence ne la dépasse pas outre mesure. On prétend que tout ce qu'elle cherche à accomplir serait dans l'ultime finalité d'assouvir sa bestialité. Le fait de se concentrer sur son physique, en mettant en valeur sa beauté ne fait qu'accentuer cet aspect. Ainsi : « *si elle apparaît à l'homme comme un être tellement « physique », c'est que sa condition l'incite à attacher une extrême importance à son animalité* »²⁰¹.

En matière d'intelligence elle semble complètement désarmée, l'homme s'accaparant de la logique, faisant d'elle un apanage exclusivement masculin, en déleste la femme de tout trait afférent. En effet, il déploie toute sorte de stratagème, aussi linguistique que mental, susceptible de la chasser et l'éloigner de cette masculinité ; il se plaint par la suite de son manque de dextérité, conformément à ce qu'avance De Beauvoir :

« Elle sait mal se servir de la logique masculine [...] c'est un instrument qu'elle n'a guère l'occasion d'utiliser [...] elle se contente à son propos de connaissance horriblement vague : elle confond les partis, les opinions, les lieux, les gens, les

²⁰⁰ C. SAGARRA MARTIN, *L'éternel féminin ou la construction de l'altérité féminine*, p.770, in [dialnet.unirioja.es/download/articulo/1011680.pdf].

²⁰¹ S. DE BEAUVOIR, *op. cit.*, p.485.

événements ; c'est dans sa tête un étrange tohu-bohu. Mais après tout, y voir clair ce n'est pas son affaire »²⁰².

Même à travers les images des caractérisations communes, elle n'échappe pas à la présumée animalité dans laquelle on ne cesse de la confiner. En effet, émaillant chaque composante de son image de bribes rappelant le côté bestial, ce trait s'étale sur pratiquement tout le corpus. Sa définition en tant que bête, mule ou âne ne fait qu'accentuer le fait qu'elle manque de raison. Pis encore, par un éclectisme bien agencé, elle tient de chaque animal une caractéristique qui le singularise, les surpassant ainsi par être l'incarnation même de tous les défauts : de la poule elle tient le papotage, la malice du singe et du renard, l'hypocrisie du crocodile elle peut même être aussi dévastatrice qu'une chèvre et aussi trompeuse qu'un chien.

Il est dit que ce trait est dicté par sa véritable nature du fait qu'elle s'apprivoise aisément et qu'elle soit incapable de s'extérioriser : « *parce que la femme serait un être faible, fragile, sans défense, dotée d'une énorme capacité à surmonter la douleur* »²⁰³.

La deuxième caractérisation prégnante est sans doute celle de la femme diablesse. Présentant déjà les prémisses d'une créature maléfique à travers les proverbes suscités ; le fait de constater simplement que le féminin, et jamais le masculin, fait l'épithète de plusieurs mots tels que altérité féminine, stéréotype féminin, étaye que la femme est constamment dans le viseur ; le fait de vouloir lui imputer des attributs aussi divers que disparates atteste, une fois de plus, de l'énigme qu'elle représente aux yeux de l'homme, conformément à ce qu'avance Maingueneau : « *les lignes de partage que doit tracer le masculin pour arraisonner le féminin convertit ce dernier en énigme* »²⁰⁴. Si par connotation, tout ce qui est énigmatique relève de l'obscurité ; cette dernière semble traduire l'espace féminin

²⁰² *Idem*, p.481.

²⁰³ *Idem*, p.769.

²⁰⁴ D. MAINGUENEAU, *op. cit.*, p.38.

par excellence. Ici encore, l'on se réfère aux couples dichotomiques illustrés par Bourdieu et précédemment cités : « *dans cet espace se déchainent les puissances du mal qui, selon la pensée mythico-religieuse, est en relation avec la féminité* »²⁰⁵.

Dépassant ainsi le diable, nous admettons que ces atouts qu'on lui attribue sont incontestablement emphatiques.

Le raisonnement déployé est majoritairement par équivalence, ce qui insinue que l'ensemble parémique procède à la définition de la femme. Son image se construit et se fige à travers et par ces mêmes parémies. Toute une identité qui se dresse et prend racine au moment même de son émission. De ce fait, toute reproduction ne fait qu'actualiser l'ordre établi. Le déferlement de ces idées de rapprochement ne fait que démultiplier ses terrains d'appartenance. Désormais, la femme est un être à multiples facettes, qui par son mal, excelle et surpasse la figure représentante du maléfice ; le diable en l'occurrence.

V.3.2. Corpus masculin

Il est clair que le domaine parémiologique a bien exploré les dimensions de la personnalité féminine tout en mettant l'accent sur ses défauts. C'est la meilleure manière de maintenir le rapport dominant/dominé, car, nous avons déjà souligné que la femme est l'entité négative de l'homme, ce qui insinue logiquement que l'homme est l'opposé de la femme. Donc, plus les défauts de la femme abondent dans les parémies, plus l'homme se hisse et se met en valeur par rapport à elle. Ceci dit, à travers son dénigrement, il se valorise, car il évoque les défauts de la femme pour mettre en lumière ses qualités.

Toujours concernant l'image masculine, nous remarquons que les parémies incarnent plutôt des mises en garde contre des comportements répréhensibles ; louant par ce fait les qualités et méprisant les vices, et ce afin de dresser un

²⁰⁵ C. SAGARRA MARTIN, *op. cit.*, p. 775.

contour précis du statut de 'l'homme idéal', voire sexotype masculin, dont les principaux thèmes sont : la vertu, le courage, la fainéantise, l'ivresse...etc.

Quant à celles relatives à la femme, elles traduisent plutôt des assertions supposées leur être inhérentes. Au lieu de mettre en garde contre les vices, elles mettent en garde contre la femme.

Concernant le sexotype masculin, il est clair que l'ensemble des caractéristiques ne lui sont pas intrinsèques, ils ne traduisent, en effet, qu'un ensemble de mise en garde. D'ailleurs, même la logique déployée, mise en exergue dans un chapitre antérieur en atteste. Répondant à la structure argumentative de cause/conséquence. Tout cela est fait dans l'ultime finalité de préserver cette virilité qui ne serait autre que cette « *aura sacrée, une valeur donnée, figée* »²⁰⁶.

Cela dit, le balisage spatial, comportemental et, éventuellement, physique semble plus que crucial, et ce afin de confiner, une fois de plus, les deux gents, dans leurs terrains respectifs. En effet, toutes ces mises en garde ne sont qu'une maintenance de ce principe virile, définitoire de la masculinité, antinomique même de féminité, le passage suivant l'explique clairement : « *pour devenir un homme, le garçon devra répudier toute féminité... l'identité masculine porterait selon lui la marque de cette négation. [...] ici, le féminin serait resté une menace* »²⁰⁷.

Dans cette même logique d'altérité, l'homme a d'abord essayé de poser les balises d'une identité féminine, regorgeant de stéréotypes sachant que ces derniers « *globalise(nt) par le négatif* »²⁰⁸ pour se procurer par la suite tout ce qui a trait à la positivité. Dans le dessein d'élucider, un tant soit peu, le fonctionnement de cette vision, C.Saggara avance ce qui suit :

« *L'énoncé veut que celui qui pose le geste attributif légifère
qu'il est celui qui se nomme également l'autre. En fait, c'est*

²⁰⁶ S. DE BEAUVOIR, *op. cit.*, p. 501.

²⁰⁷ A. RAUCH, *Histoire du premier sexe*, Paris, Hachette Littératures, 2006, p. 553.

²⁰⁸ C. SAGGARA, *op. cit.*,

en nommant l'autre que le verbe "masculin" s'énonce en tant que tel, l'énonciation lui revenant alors de facto. Quant à la femme, elle est reléguée à n'être que l'objet de l'énonciation »²⁰⁹.

Considérant de près le corpus, il semble clair que la définition du masculin émane de sa propre vision, de sa propre estimation et donc repose sur un regard intérieur. Sa définition ne s'inscrit pas dans le sillage d'une altérité stigmatisante contrairement à celle féminine pour qui le regard extérieur dépendant forcément d'un Autre, est crucial.

Il est aussi à noter que la carrure, la barbe et autres attributs qui constituent l'apparence font office de critère d'appréciation de virilité et façonnent l'identité d'un sexotype masculin.

Dans la plupart du corpus, les caractéristiques spécifiées dans le corpus féminin sont des habitudes ; des traits dont on ne pourra se délester du moment qu'elles sont indissociables, voire constituantes même de la féminité alors que pour le corpus masculin, elles incarnent plutôt des comportements répréhensibles. C'est ici que le dire parémique use de sa valeur d'égaliseur de mœurs, fustigeant le mal partout où il se trouve, et ce, à travers la mise en exergue d'un arsenal qualifiant ou disqualifiant du comportement en question. En règle générale, à travers la structure proverbiale dite bipartite, nous avons remarqué que les énoncés proverbiaux présentant une suite négative connotent un trait purement féminin ; alors que ceux ayant une conséquence positive doivent impérativement incomber au masculin

Partant du principe de l'entité négative, nous trouvons que tout se construit sur une base de démarcation. Ce qui semble intrigant, toutefois, c'est que même dans les proverbes contenant des caractérisations communes, les mêmes défauts

²⁰⁹ *Idem,*

n'étéquettent pas la gente masculine directement et semblent moins stigmatisant que pour la femme. Prenons à titre d'exemple le bavardage, certes il figure parmi les thèmes abordés dans le corpus masculin, mais ce trait nous paraît étrangement différencié selon que la cible soit féminine ou masculine. En effet, il n'est pas imputé à l'homme comme une donne définitoire mais il fait office d'initiation aux effets répréhensibles du bavardage, contrairement à la gent féminine à laquelle cela incombe comme étant un schème identitaire parmi d'autres.

Dans la partie du corpus réservée à l'inhérence générique, cette même logique de démarcation se manifeste dans toute son ampleur, ainsi, la paresse figure parmi les traits supposés être inhérents à la gente masculine. Toutefois, le passage au crible précédemment effectué a révélé, une fois de plus, que la structure logique déployée rejoint celle citée ci-dessus (en l'occurrence la cause/ conséquence). Cela insinue que tout un dispositif est mis en place afin de soustraire la gente en question à cette habitude. En effet, la paresse implique un mode de vie féminin. Cela dit, la femme est de nature passive ; certes du fait qu'elle est au cœur même d'un engrenage sociétal où elle subit constamment la domination ce qui l'a rendue assujettie. De par sa définition, elle est un : « être passif qui ne peut s'approprier ni le verbe ni la maîtrise du monde qui en découle »²¹⁰, insinuant, de ce fait, que les rênes de ce dernier sont dans la possession du masculin.

Cette paresse la rend spectatrices de ses incompétences, générant ainsi un sentiment d'insécurité dont la peur est le noyau, ce qui appelle à une démarcation impérative du côté masculin d'où la catégorisation 'hardiesse' qui se donne pour synonyme de virilité. En effet, soustraire l'homme à cet univers, c'est faire ancrer en lui les préceptes de la masculinité qui riment avec virilité, représentés par différentes acceptions tel que courage, vertu et hardiesse. L'homme préférerait plutôt mourir que de porter les éventuelles stigmates appartenant au sexe opposé. Ainsi : « la misogynie peut ici servir de paradigme à la virilité, elle devient une façon

²¹⁰ C. SAGARRA, *op.cit.*,

de dire que le courage, la souffrance et la mort, uniques pensées du héros, appartiennent sans partage aux hommes »²¹¹.

Et c'est dans cette même logique que s'inscrit le pécuniaire, explicitement détaillé dans le corpus traitant de la condition masculine. En effet, nous avons déjà souligné l'attitude paresseuse de la femme vis-à-vis de l'argent comme quoi elle se limite à la cupidité d'où sa qualification de dépensière voire même de parasite. Contrairement à cela, l'activité et la productivité assignées au sexe opposé fait de lui un générateur d'argent, l'avarice lui est un vice duquel il est dans l'obligation de se détacher radicalement.

Proverbialement, l'ivresse paraît comme une pratique exclusivement imputée à la gent masculine, arguant que l'homme, de par son appartenance à une culture qui cultive en lui, ou plutôt qui a tendance à faire émerger en lui un penchant d'exclusion de tout ce qui a trait à la féminité, voire tout ce qui rappelle la féminité, il se jette dans un monde où la hâblerie masculine foisonne et se manifeste ouvertement. Elle se déjoue de toute son étendue dans les lieux où le féminin est exclu, dépeints dans le passage suivant « *le café et le cabaret [...] offrent une sociabilité de refuge ; les débordements de buveurs illustrent les réactions d'une virilité revancharde. L'ivresse, frontière qu'aucune honnête femme ne force [...]. Leur appartenance à un groupe solidaire les distingue de la masse indifférenciée des femmes.* »²¹².

C'est la raison pour laquelle la sensibilisation aux effets néfastes ne s'adresse qu'aux hommes.

Il est assez intrigant que dans le corpus féminin, avec ses bifurcations sur la beauté n'avait pas enchaîné sur une suite traitant du physique de la femme. En effet, elle prête à cette ouverture de par son narcissisme et l'importance qu'elle

²¹¹ A. RAUCH, *op. cit.*, pp.259-260.

²¹² *Idem*, p. 260.

accorde à sa beauté, précédemment soulignée, la femme taxée d'« être physique ». Néanmoins, le port de la barbe serait son défaut majeur, car, cela connote un piétinement dans un territoire auquel elle n'appartient pas.

Ayant sculpté le sexotype masculin à l'aide de connotations résolument viriles, et ayant oscillé entre le comportemental et le mental ; la continuité sera réservée au physique. Concernant ce dernier, il est clair que l'image du roux est à prégnance incontestable. Cela dit, il importe de s'arrêter sur cette engeance particulièrement mise en exergue afin de comprendre pourquoi le roux est spécifiquement stigmatisé.

En fait, conspuer le roux est loin d'être une exclusivité parémique. Cela dit, depuis la nuit des temps le roux est de mauvais augures. Hippocrate, entre autres, avait dans sa théorie à quatre humeurs, identifié le roux au renard, ce parallélisme ne s'appuyait pas uniquement sur l'aspect physique qui se résume au poil rouge, aussi sur le caractère submergé par le trait de perfidie.

Aussi, la mythologie grecque n'a pas lésiné sur cet aspect. A ce propos, nous évoquons le dieu Typhon, pure incarnation du mal, dont, parmi les traits principalement rebutants de son physique, la rousseur figurait en tête.

En règle générale, la représentation du roux est : « *une connotation d'animalité, car en plus d'avoir les mêmes poils que le goupil, l'homme roux est couvert de taches comme les animaux les plus cruels* »²¹³.

Une fois de plus, le raisonnement tant prôné sous-tendant la constitution de la logique parémique, y est. N'avons-nous pas souligné précédemment que l'animalité se suffixait à la féminité ? Encore, avons-nous souligné, a maintes reprises, le rapprochement patent entre la femme et le renard. Par syllogisme nous sommes en mesure d'arguer que le roux et la femme, ont en partage, cette

²¹³ R. SCHEIBLI, *Regards d'ailleurs: La malheureuse histoire des roux*, In: [<http://journal-regards.com/2011/02/11/la-malheureuse-histoire-des-roux/>]

animalité rébarbative, ce qui insinue, à notre sens, que la mise en garde contre le roux intervient par rapport à la part de féminité qu'il recèle.

Conclusion

Listant les différents enjeux, théories et autres corrélations doxiques contribuant à la définition des deux statuts, ce chapitre capitalise sur la notoriété doxique qui alimente les deux sexotypes.

Par pur souci d'objectivité ; porter un regard aussi distant que cursif afin de démêler le fait linguistique du socioculturel était de mise, d'autant plus que chaque itération linguistique galvanise la conceptualisation et la fossilisation des attributs doxiques qui nourrissent la cristallisation des sexotypes.

A priori, vouloir apporter des éléments de réponse quant à la reconstruction représentationnelle des deux gents nous paraissait une entreprise hasardeuse, étant donné que la source n'était pas des plus identifiables. Cela dit, briser la meute doxique dans le but d'en fédérer les composantes s'imposait. Nonobstant, les lectures effectuées ont corroboré, une fois de plus, l'aspect représentationnel bancal qui stigmatise les deux images.

Chapitre VI

De la vérité à la validité

Le parcours véridictoire de l'énoncé parémique

Introduction :

S'inscrivant dans une optique résolument supra-mentale, donnant ainsi un élan aussi logique que complétif à l'étude ; le présent chapitre tend vers une mise en exergue du critère de la vérité tel qu'il se manifeste dans les parémies. Linéairement procédant, C'est le critère qui sous-tend celui précédant englobant le panel représentationnel, chargé de les doter d'une armure qui leur permet de braver toute déperdition et ce, en dépit du changement diachronique et continu dont est sujette la société, pouvant même atteindre, quelquefois, les valeurs morales.

Avant de mettre sur les rails notre réflexion, nous jugeons qu'il serait judicieux de distinguer les deux notions apparentes qui prêtent à confusion et constituent, néanmoins, le nœud gordien de la présente piste de réflexion, à savoir : vérité et véridiction.

VI.1. Clivage acceptionnel

A notre sens, la distinction la plus simpliste et globalisante à la fois est celle donnée par Brandt, dans laquelle il insiste justement sur : « *la nécessité de substituer la question du vrai-dire, de la véridiction à celle de la vérité comme adéquation du réel, en faisant de la vérité un effet de sens* »²¹⁴. Cela dit, et afin que l'objet se mette au diapason de ce point, nous tendons, à travers la notion de véridiction, à établir une corrélation entre la vérité en tant que critère absolu et sa manifestation discursive.

Comme un premier postulat, nous supputons que c'est cette véracité qui galvanise et préserve le dire parémique, car, il est évident qu'elle n'est pas foncièrement tributaire d'une ère ou d'une époque donnée, donc c'est son détachement de

²¹⁴ P.A. BRANDT, « Niveaux et stratégies de la véridiction », dans *Nouveaux actes sémiotiques*, Pulim, Université de Limoges, 1995, p.32.

toute donne temporelle ou contextuelle qui lui confère sa fiabilité et, corollairement, viabilité.

Ce constat nous a poussé à nous interroger sur la fiabilité du message contenu et véhiculé par le dire parémique et, par là même, remettre, temporairement, en question sa véracité, et ce, dans l'ultime finalité de statuer sur le paramètre véridictoire afin de trouver d'éventuelles réponses quant à l'aspect différentiel de l'engouement et de la survie de l'un des corpus générique au détriment de celui de la gent opposée. Autrement dit, nous verrons si cela serait dû essentiellement à la vérité fournie. Une fois les notions désambiguïsés, nous précéderons à une évaluation véridictoire du proverbe.

Cela dit, la vérité énoncée dans le proverbe paraît à plus d'un titre relative, voire à caractère pragmatique, dans ce sens où elle est fonction du contexte, et ce par rapport à la contradiction de quelques proverbes qui parsèment la langue française. Cela nous amène vers une remise en question, partielle évidemment, de la véridiction proverbiale tant prônée et sollicitée.

En effet, d'aucuns nierait que la vérité se définit par sa souveraineté et son absolutisme et ne doit dépendre d'aucune donnée contextuelle. Dans ce même sillage, nous nous référons aux proverbes ayant un sens contradictoire et dont le locuteur, à travers leur utilisation, en sollicite la véracité. En guise d'exemple, nous évoquons les parémies suivantes : *a père avare fils prodigue / tel père, tel fils*.

Toujours dans le même ordre d'idée, nous ne saurons dire que l'une des deux parémies dit vrai alors que l'autre induit en erreur, sinon, comment nous sont elles parvenues si ce n'est par l'itération due à leur véridiction ? Cela nous amènera à déduire, dans un premier temps, que la véridiction recoupe une dimension incombant au contexte, c'est-à-dire que la vérité n'est pas résolument intrinsèque au fait linguistique ; ne réside pas dans la quintessence logique ou éthique, mais a une part de réalisation extra-linguistique, dans ce sens où elle se vérifie en

contexte et réussit à apporter des éléments de réponse d'ordre pragmatiques et se présente ainsi comme valide.

Ainsi, nous nous trouvons dans l'obligation de procéder à une scansion véridictoire en la bifurquant en une double approche conjuguant à la fois l'intrinsèque et l'extrinsèque, ce qui rejoint les deux niveaux de signification véridictaires avancés par Brandt, et qui se résument dans ce qui suit : « *le premier fait référence à la circulation des savoirs manifestes dans le discours et, le second, à l'existence d'un savoir immanent qui sert de fondement pour juger les premiers* »²¹⁵.

Cette segmentation de l'approche véridictoire oscillant entre vision interne et externe ne lui est pas exclusive. En effet, il la partage avec Greimas qui, de son côté, la prône à travers la double approche sus-citée. Il avance à juste titre que : « *pour parler de véridiction, il semble opportun de se référer d'abord à la double définition, classique, de la vérité. La première l'identifiant avec la cohérence interne, la seconde la fondant sur l'adéquation du langage à la réalité qu'il décrit* »²¹⁶. Ainsi, en nous conformant à cette approche bipolaire, nous l'adopterons de la même manière, allant de l'extrinsèque vers l'intrinsèque.

VI.2. Approche extrinsèque :

La parémie constitue un repère argumentatif dont l'autorité et la notoriété semblent irréfutables. Les assertions qu'elle fournit passent pour des truismes. Cela peut s'expliquer par la confluence d'atouts aussi traditionnels que polyphoniques qui alimentent toute parémie ; faisant d'elle un tout insécable dont la dégénérescence n'est autre que la vérité.

En nous cantonnant dans l'enceinte définitionnelle antérieurement balisée, nous nous interrogeons sur l'incarnation parémique de cette donne, supposée transversale, qu'est la vérité.

²¹⁵ *Idem*, p.32.

²¹⁶ A.J. GREIMAS, *Sémiotique et sciences sociales*, Editions du Seuil, Paris, 1976, pp.19-20.

Sachant pertinemment que les images qui dépeignent la déconsidération féminine sont légion dans la littérature proverbiale, et malgré le changement diachronique qui affecte tous les plans, y compris celui du regard porté sur la différenciation générique, nous y faisons toujours recours et nous étayons nos propos avec. D'où la légitimité de l'interrogation suivante : ne serait-il pas foncièrement incohérent – sachant que la cohérence est le principe de toute vérité - de mettre sur un piédestal le fruit d'une expérience/ situation datant d'une antériorité révolue sur l'axe temporel, la greffer sur un contexte contemporain et prétendre qu'elle maintient sa vérité ? Pourquoi ces visions 'véridiques' ont toujours une ascendance sur le jugement humain ? Qu'est-ce qui fait que ces visions aussi passéistes que sénescents ont toujours une emprise inébranlable sur la pensée humaine ? Cette vérité serait-elle atemporelle ? Sachant que la quintessence même de tout énoncé parémique est de fournir une vérité viable dont les acteurs sociaux peuvent en faire étalage à long terme.

Il est indéniable que, aborder la question de la vérité de ces énoncés risque de chambouler toute l'assise culturelle et, corollairement, les remettre en question ce qui entrainerait leur délestage du halo de truisme qui les couronne. C'est la raison pour laquelle cette question de véracité a longtemps été mise sur la touche, d'autant plus qu'il n'y avait pas, jusqu'alors, un procédé scientifique se basant sur des modalités bien agencées pouvant élucider ce point, 'la vénération énonciative' dont-elles jouissent les a érigé au rang « versatique » faisant le rapprochement avec le livre saint : « le livre des proverbes ».

Afin de comprendre cette probité effrénée, nous tentons de considérer de près le premier paramètre alléguant, démesurément, à l'énoncé parémique toute sa pesanteur véridictoire.

VI.2.1. La polyphonie comme garant véridictoire :

Le dire parémique est qualifié de polyphonique dans la mesure où il y a présence d'un dire communautaire et traditionnel qui se superpose sur le dire personnel pour l'étayer, l'argumenter voire l'amplifier.

Parfois, nous énonçons une formule proverbiale pour nous délester d'une responsabilité qui serait susceptible de nous engager et ce en la mettant en exergue, ce qui nous épargne à la fois les longs développements grâce à sa formulation claire, concise et comprise par tous et en même temps, nous pouvons, à travers sa profération, immiscer implicitement une opinion imprégnée d'intentions purement subjectives mais exprimée par un dire collectif légitimé, ce qui produit un discours mitigé fait d'un dire personnel et d'un dire commun .

Il est des interactions où le locuteur se contente d'émettre un énoncé parémique en guise de réplique. Là aussi, loin d'être occultée, la fonction polyphonique reste omniprésente, car, nous pouvons la déceler soit à travers les intentions qui sont à l'origine de l'énonciation parémique et l'intonation avec laquelle le dire est émis, soit par rapport aux fragments discursifs qui précèdent ou qui suivent la formule parémique.

La polyphonie prend forme à travers plusieurs fonctions, entre autres celle adjonctive (aussi dite associative) qui s'avère flagrante, du fait qu'elle s'ajoute au dire personnel par le truchement des *joncteurs logico-argumentatifs*²¹⁷ qui rendent l'association explicite du genre : "*comme on dit*", "*il a été dit*", "*comme ils ont dit*". Ces formules nous permettent de prendre une distance par rapport au dire parémique et par là, insinuer qu'il ne nous appartient pas donc favorisent la

²¹⁷ J. CHETRIT, « dire proverbial et dire méta-textuel », dans *Cahiers de littérature orale n°44, folklore juif*, Paris, Publications langues'O, 1998, p.163.

véridiction proverbiale : « *le locuteur utilise ces marqueurs pour asserter explicitement la vérité du proverbe* »²¹⁸.

Il convient aussi d'évoquer une autre fonction qui n'est pas moins importante que les précédentes à savoir : la fonction métatextuelle qui consiste, d'après la définition de G. GENETTE, à commenter, amplifier et expliquer ce qui a été déjà dit : « [...] *métatextualité, est la relation, on dit plus couramment de "commentaire", qui unit un texte à un autre texte dont il parle, sans nécessairement le citer (le convoquer), voire, à la limite, sans le nommer* »²¹⁹.

De par son inscription dans l'activité discursive, tout proverbe revêt cette fonction et s'imprègne de cette métatextualité. Dès lors, Berrendonner affirme que : « *le proverbe est à ranger parmi les phénomènes de "mention" d'énonciations tenues sur une autre énonciation* »²²⁰

Dans l'activité discursive, le dire parémique peut figurer : *au début* de l'interaction, donc ce qui vient après sert à l'expliquer, *au milieu*, il se superpose au dire personnel (fonction polyphonique) et *à la fin*, dans ce cas là, il le commente, l'appuie, le prédique et le renforce.

En définitif, nous pouvons dire que le dire personnel se renforce en faisant appel à un dire légitimé et institutionnalisé qui appartient à la fois à toute la communauté et à personne. Nous y faisons recours pour argumenter nos propos, ce qui permet de leur donner plus de valeur aux yeux des interlocuteurs et aussi amplifier, étayer et soutenir nos opinions.

Il sert aussi d'instrument de persuasion car il s'appuie sur une vérité considérée comme évidente et indubitable pour l'ensemble de la communauté.

²¹⁸ A.R. SOMOLINOS, « Voirement, de si haut si bas : proverbe, vérité et polyphonie en français médiéval », dans *Vox Romanica* n°69, Espagne, Ministerio de Ciencia e Innovacion, 2010, p.183.

²¹⁹ G. GENETTE, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Editions du seuil, 1982, p. 11.

²²⁰ BERRENDONNER, cité dans : A. GRESILLON et D. MAINGUENEAU, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », dans *Langages*, 19^e année, n°73, 1984, p.113.

En matière de polyphonie, et afin de démêler adroitement la superposition des strates énonciatives et avant de voir en quoi ce paramètre est définitoire de toute énonciation parémique ; il importe dans un premier temps de distinguer l'énonciateur du locuteur proverbial. En effet : « *dans une optique polyphonique, l'énonciation d'un proverbe fait entendre deux voix. Celle d'un ON-locuteur, qui est le responsable du proverbe et qui en cautionne la vérité, et celle du locuteur individuel L, qui reprend le proverbe pour l'appliquer à une situation donnée* »²²¹. Ainsi, le locuteur incarne cette deuxième voix qui vient se transposer sur la première voix dont l'identité du concepteur s'est étiolée au fil des années, donnant lieu à la sempiternelle « sagesse des nations », qui, de par le substantif *sagesse*, accentue et légitime la véridiction de l'énoncé. En effet : « *véritable garant de la vérité du proverbe, [...] ce ON qui représente l'opinion commune, la 'sagesse des nations' en l'occurrence, est un 'agent vérificateur', une instance susceptible de valider une proposition, il constitue le support de la 'ON-vérité' du proverbe* »²²².

Ainsi, faisant partie intégrante de nos discussions, le proverbe constitue une composante cardinale de nos interactions quotidiennes. Parler d'interactions et d'échanges implique l'émission des avis et des opinions. Ainsi, dans pratiquement chaque prise de parole, nous visons à convaincre notre interlocuteur et l'amener à adhérer à notre point de vue. Pour ce faire, nous faisons recours aux arguments d'autorité dont la substance et la prégnance sont indubitables, et cela dans le but de soutenir et d'appuyer nos paroles, trancher dans nos discussions ou simplement orner notre discours.

En effet, parmi ce lot d'arguments d'autorité figure le proverbe et tout le dire parémique dont la véracité paraît incontestable, ce qui l'érige au même piédestal que le truisme. Sa vénération provient, non seulement du fait qu'il représente un trait culturel, mais aussi parce qu'il incarne une dimension sapientiale et culturelle.

²²¹ A.R.SOMOLINOS, *op.cit.*, p.180.

²²² A. GRESILLON et D. MAINGUENEAU, *op.cit.*, p113.

Cette dernière le consacre comme gage de vérité, car, comme il l'affirme si bien Perrin : « *c'est la force de conviction associée à la voix collective dont relève l'énonciation des proverbes qui transcende et qui précède la vérité qu'ils expriment* »²²³.

Nous pouvons d'ailleurs facilement constater que dès qu'un proverbe est proféré dans une discussion, tous les locuteurs se mettent unanimement d'accord sur son authenticité conformément à ce qui suit : « *énonçant un proverbe, le locuteur maximise la validité de son dire, la place au-delà de la diversité et de la relativité des autorités* »²²⁴.

L'effacement de l'énonciateur apparaît dès lors comme un atout doxique. En sus d'octroyer au proverbe une vénération, il permet, de surcroît, de doter l'énoncé parémique d'une dimension argumentative. En effet, l'effacement énonciatif, avant d'être généré par une relative amnésie due à une retransmission longitudinale, est d'abord une stratégie linguistique qui ne fait que doter l'énoncé d'une véracité pour la plupart du temps incontestable. Ainsi, l'on pourrait facilement constater que : « *les énoncés qui effacement l'origine énonciative du locuteur comportent des contenus plus directement acceptables pour le co-énonciateur que ceux qui passent par la médiation du locuteur- énonciateur* »²²⁵. Ce qui fait que tout énoncé doxique, le proverbe entre autres, débouche inéluctablement sur un consensus, ce n'est pas tant son contenu qui lui fait valoir ce statut que sa pesanteur culturelle.

VI.2.2. Autre gage de la véridiction : le poids de la tradition

Beaucoup d'arguments se hissent au rang d'énoncés évidentiels, ou acquièrent une autorité argumentative et, corollairement, une notoriété discursive de par leur inscription dans la tradition. C'est justement, et aussi paradoxalement, grâce à la

²²³ C. PERRIN, cité dans : A.R.SOMOLINOS, *op.cit.*, p.185.

²²⁴ A. GRESILLON et D. MAINGUENEAU, *op.cit.*, p114.

²²⁵ F. PROVENZANO, *Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé*, in [<http://www.fabula.org/lht/8/index.php?id=240>].

relation intersubjective qu'entretient le sujet social vis-à-vis de la tradition avec toute sa dimension hypertrophiée ; touchant pratiquement à tous les domaines sociaux, et apportant des réponses à toutes les interrogations d'ordre socioculturel. Ce qui fait que tout argument se référant à la tradition devient aussi crédible qu'indubitable.

Diachroniquement parlant, la tradition constitue le legs invariable, inchangeable, faisant office de point commun à toutes les générations appartenant à une société donnée. Jalousement conservée en regard de la pléthore d'expériences qu'elle recoupe. Autrement dit, c'est une vision du monde propre à une communauté donnée. Cette vision surannée, à l'image des personnes qui la conservent, se trouve plus abondante chez les personnes âgées. D'ailleurs, nul ne nierait que les personnes qui émaillent leur discours par des proverbes sont considérées comme cultivées, par vénération à ce qu'ils énoncent. P. Boyer étaye ce constat par ce qui suit : « *il n'est pas étonnant qu'avant même de proférer un énoncé quelconque, certaines personnes puissent être considérées comme porteuses de vérité plus que d'autres* »²²⁶.

Cette tradition cautionne et garanti une vérité que personne ne pourrait confirmer ou infirmer, mais à laquelle toute la communauté adhère. Épatés par la vénération et s'écroulant sous son poids, même les intellectuels s'y adonnent : « *l'univers intellectuel traditionnel est autoritaire au sens vulgaire, c'est-à-dire qu'il suffit d'y occuper une certaine position pour que tout énoncé proféré soit tenu pour vrai ; et dans ce cas, la véracité est décidée à priori* »²²⁷.

De par la figuration de la tradition comme mesure véridictoire servant à moduler les propos, elle exige que la doxa - qui lui est intimement inhérente, voire même constituante - soit encore une fois revalorisée. Dans ce même ordre d'idée nous stipulons que même si le proverbe est prisé pour sa véridiction, cette dernière se

²²⁶ P.BOYER, « Tradition et vérité », dans : *L'homme*, tome26 n°97-98, 1986, p.326.

²²⁷ *Idem*, p.319.

définit par rapport au critère doxique engendrant l'idée que ce qui est socialement admis s'érige à une vérité sociale – qui se solde par un dogmatisme à long terme - ce qui nous enferme, hermétiquement, dans un cercle vicieux.

Aussi, la transmission de la tradition ne fait que consolider le paramètre de vérité, qui, à travers les différentes utilisations du proverbe, lui associe d'autres paramètres pragmatiques et ce, en accumulant les expériences valides des générations antérieures et accroît sa vénération auprès de celles ultérieures.

Cela expliquerait, en partie, l'engouement que suscitent les parémies auprès des scientifiques. Car il se trouve que même la classe élitaire y adhère, l'adopte et contribue à sa transmission. Leur maintien incombe justement au savoir pratique qu'elles véhiculent, car, et comme on l'avait démontré plus haut, elles apportent des réponses d'ordre situationnels permettant ainsi d'être plus efficaces dans des situations concrètes. Cela est dû à leur automatisme généré par leur dissolution dans l'univers doxique. Là où l'on se place dans une perspective sociale, l'on ne peut s'éloigner du sens commun, nous avons l'impression qu'il immerge voire submerge tout ce qui a trait au raisonnement et conséquemment au comportement. Même la vérité se voit neutralisée face au système doxique, ce qui appelle à l'inhibition de tout comportement –aussi mental que physique- qui déroge à la norme commune définie par le sens commun. De même, la vérité s'avère foncièrement tributaire du sens commun donc elle répond aux mêmes aspirations de ce dernier qui : « *n'aspire pas à l'idéal de la vérité indubitable, inébranlable et absolue qui est recherchée par les sciences et la philosophie. Son objectif est beaucoup plus humble, soit l'efficacité de la pratique ou la réussite dans la vie de tous les jours* »²²⁸.

Cela dit, le paramètre socio-culturel semble loin de participer à l'actualisation de la vérité, pire encore il assure et maintient sa ritualisation.

²²⁸ V.GUEORGUIEVA, *La connaissance de l'indéterminé. Le sens commun dans la théorie de l'action*, Québec, Université Laval, 2004, p.281. In [<http://www.theses.ulaval.ca/2004/21927.pdf>].

Afin de mesurer l'étendue du domaine traditionnel ; l'éventail qu'il recouvre et expliquer, chemin faisant, la vénération dont il jouit, nous évoquons l'incontournable étude d'Aguessi²²⁹ dans laquelle il a inventorié les disciplines contenues dans la tradition. En effet il la présente à travers catégorisation suivante :

- La première classe regroupe les genres oraliturs ainsi que les généalogies familiales,
- La deuxième aborde l'histoire des lieux, des personnes ainsi que l'histoire anthropologique,
- La troisième regroupe l'art populaire, culinaire, la danse, l'artisanat et la musique, ce qu'il avait appelé « langage social »,
- La quatrième recoupe la médecine populaire,
- La cinquième concerne les rites religieux.

Cela dit, l'autorité inébranlable dont jouit la tradition est, a plus d'un titre, garante d'une lucidité, sapientialité et d'une sagesse imbriquées. La tradition serait synonyme de vérité, grâce justement à l'usage qui défie les âges comme l'affirme Nietzsche dans ce qui suit : « *qu'est-ce donc la vérité ? Une armée mobile de métaphores, de métonymies, d'anthropomorphismes, bref, une somme de corrélations humaines qui ont été poétiquement et rhétoriquement amplifiées, transposées, enjolivées, et qui, après un long usage, semblent à un peuple canoniques et obligatoires* »²³⁰.

Ce « *long usage* » cité ci-dessus implique la présence d'autres traits valant au dire parémique sa vénération tant prisée qu'est la résistance temporelle. En effet, elle sous-tend la tradition et lui confère la pérennité et la survie intergénérationnelle, assurée par ce qu'on a tendance à appeler mémoire collective ou 'interindividuelle'. En effet c'est une mémoire résolument expérimentale qui ne

²²⁹ H.AGUESSI, « la tradition orale, modèle de culture », dans *la tradition orale, source de la littérature contemporaine en Afrique*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1984, pp.44-45.

²³⁰ F.NIETZSCHE, *vérité et mensonge au sens extra-moral*, trad.fr de N. GASCUEL, Arles, Actes Sud, 1997, pp.14-15, cité dans : D. BERTRAND, *op.cit.*, p137.

retient que ce qui est bénéfique et avantageux à travers les générations : « *la mémoire interindividuelle (ou collective) à long terme qui correspond à des expériences communes à un groupe et qui constitue un élément de définition de l'identité de ce dernier* »²³¹.

Cela dit, de par l'inscription de la tradition dans la conscience collective, elle lui assure une prépondérance ethnosocioculturelle. Donc, l'approbation du message véhiculé par le biais d'un dire tel que celui parémique, n'est pas dû exclusivement à la vérité ou la véracité disséminée, mais plutôt par peur de l'égarement du jugement commun, sociétal en l'occurrence, ce qui pousse le sujet social à se conformer au cadre prédéfini de son inscription ; l'obligeant de ce fait à façonner son comportement à l'image de la masse.

La mémoire collective, fait office de réceptacle de traditions et pré-acquis sociaux tirant leur véracité des expériences basées sur la relation de causalité où la conséquence est prédite en fonction de la cause, autrement dit, elle revêt un caractère préventif et visionnaire car elle nous présente les comportements et les activités en relation avec leur conséquences directes, donc elle détient une part de vérité dispensée à travers enseignements et messages valides. Ainsi, l'emploi des parémies se dicte par les données contextuelles ; sa richesse se traduit par le fait que toutes les situations, ou presque, sont représentées par une ou deux parémies, ce qui permet de les utiliser par analogie dans des situations similaires.

Dans une optique diachronique, la tradition peut se résumer en ce paramètre invariable, prolix en matière cognitive, et dont l'engouement, le respect et la vénération sociaux consolident sa préservation en regard de la vérité qu'elle recoupe. Il est clair que, plus un énoncé se présente comme séculaire, plus il est porteur d'une dimension véridictoire des choses de par sa mise à l'épreuve et sa vérification au fil des années, car chaque réinsertion en constitue la confirmation.

²³¹ J. BERNABE, *fènwé et wè klè : le syndrome homérique à l'œuvre dans la parole antillaise*, In [<http://www.palli.ch/~kapeskreyol/travaux/auvisiteur/fenwe.html>].

Autrement dit, quel serait l'objectif de l'utilisation parémique si ce n'est la requête d'une vérité qu'il recèle pour une éventuelle efficacité dans la postériorité.

Ainsi, partant du fait que le proverbe résulte d'une situation pratique ; la morale et le conseil véhiculés relèvent d'une expérience dont le proverbe s'avère être le fruit car l'expérience aussi peut incarner une mesure référentielle en matière de vérité. Parce qu'à la base, ce sont des énoncés assez avantageux desquels l'on peut tirer profit. Cela dit, nous nous permettons de redéfinir la véracité à la lumière de la validité, étudier leur interdépendance dans la construction de la véridiction. Serait-il plus judicieux de dire que le proverbe est vrai ou plutôt valide ? Du moment que l'enseignement tiré a déjà fait ses preuves donc susceptible de se transposer sur des situations ultérieures identiques. Cette validité prouvée et attestée à la lumière de l'expérimentation, acquerra-t-elle, par extrapolation, un statut de vérité ? Car si l'on se fie à ce qui suit, nous serons en mesure d'arguer que toute validité débouche inéluctablement sur une vérité : « *un discours est vrai tant qu'il possède une cohérence interne et qu'il renvoie aussi à une expérience possible* »²³². Dans le cas proverbial, les expériences en question ont déjà aboutis à maintes reprises.

Dans une visée plus exhaustive, et dans le souci de préciser ce qui est vaguement spéculé ci-dessus, nous procédons à l'articulation de cette vision avec notre corpus féminin/ masculin, et ce, en nous inscrivant toujours dans cette double polarisation, voire même continuité, du vrai / valide. Nous nous demandons si l'amas de négativité caractérisant le sexotype féminin, en l'occurrence les sèmes qui le définissent et les schèmes qui façonnent son identité, relèvent de la véracité ou de la validité ? En d'autres termes le dire parémique fournit-il l'authentique reflet de la réalité générique ? Ou serait-il un discours biaisé répondant au prisme socioculturel afin qu'il se mette au diapason de la doxa prégnante ?

²³² S.CARFANTAN, « le critère de la vérité », dans : *Philosophie et spiritualité*, 2002, In : [<http://sergecar.perso.neuf.fr/cours/verite1.html>].

VI.3. Approche intrinsèque :

Comme tout travail visant une quelconque approche véridictoire, nous nous assignons pour objectif : « *d'exclure toute référence à l'extériorité du discours comme critère de vérité* »²³³.

Ayant déjà scindé le présent chapitre en deux approches complémentaires, la présente se base sur l'intériorité de la véridiction, autrement dit, la structure et la construction internes du message véridictoire.

Parler de modalité implique la coprésence de deux messages, l'un faisant office de modèle sur lequel l'on peut mesurer la véracité du second. A ce propos, nous pouvons étayer par ce qui suit : « *la véridiction est traitée par l'analyse sémiotique en termes de modalités : à partir de cette perspective, le jugement veridictoire correspond au procès par lequel un énoncé d'état modalise un autre énoncé d'état, ce dernier étant un objet-savoir et, le premier, une modalité veridictoire* »²³⁴. La jonction de ces deux modes s'inscrit sous la bannière du jugement. Ce qui semble paradoxal, dans tout ce jeu veridictoire, c'est que même l'énoncé modalisateur ne peut vêtir un statut résolument véridictoire et donc, se présente à caractère dubitatif, car crée par une certaine frange sociale, érigé par la suite en dogme afin qu'il se maintienne puis se véhicule en guise de tel. Cela dit, en réponse à la question si le message est résolument dénudé de véridiction, nous répondons par la négative, et s'il est foncièrement véridictoire, la réponse sera identique à celle qui la précède.

Ainsi, notre objectif à travers ce point serait d'étudier la conformité des deux niveaux qui se matérialisent dans le jugement comme l'avance Brandt : « *le jugement est produit en inférant, à partir de la manifestation, l'existence d'un*

²³³ P.A. BRANDT, *op.cit.*, p.23.

²³⁴ *Idem*, p.24.

niveau immanent »²³⁵. Le niveau immanent en question - incluant représentations, clichés et stéréotypes - dont les contours ont déjà été éclairés au cours du chapitre précédent ; nous étudierons sa transposition sur l'énoncé proverbial.

Il est à préciser que dans le présent chapitre, nous n'aurons pas à taxer les proverbes de vrai ou faux, encore moins de dresser une vulgate de la vérité/véridiction. Ici, nous rejoignons l'idée d'Emmanuel KANT qui stipule que : « *rechercher des critères généraux du vrai revient à essayer de traire un bouc* »²³⁶.

La démarche scientifique adoptée au cours de ce point ne pourra être conçue séparément du reste de l'analyse entreprise dans l'ensemble du travail.

VI.3.1. Alètheia proverbiale :

Se rabattre à élaborer un thesaurus des principes de vérité disséminés dans les expressions parémiques n'est pas susceptible de nous être d'un apport optimal. Cela dit, l'approche intrinsèque de la question est sine qua none pour l'appréhension du sujet. Dans le dessein de la mettre sur les rails afin de « *rendre compte des aléas de la circulation des savoirs* »²³⁷, la seule approche attenante à la concrétisation de ce point serait incontestablement de soumettre les différentes parémies au crible du carré véridictoire, et ce dans le but de dégager, dans une perspective résolument empirique, les modalités prégnantes.

L'objectif que nous nous sommes assignés pour ce point cadre avec l'objectif même de la véridiction tel qu'elle est expliquée par Bertrand : « *La véridiction [...] décrit non pas le calcul des valeurs de vérité, mais les jeux et les facettes de sa mise en œuvre entre les sujets du discours : simulation et dissimulation, vérité et fausseté,*

²³⁵ *Idem.*

²³⁶ E. KANT, cité dans : R. BOUDON, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, P.U.F, Paris, 2007, p.101.

²³⁷ D. BERTRAND, *op.cit.*, p. 151.

secret et mensonge qui commandent les formes de l'adhésion (le contrat de véridiction) »²³⁸.

Ainsi, l'approche étant pré-délimitée, il ne reste qu'à étudier sa faisabilité.

VI.3.2. Le carré véridictoire

Avant de s'attaquer à la tâche, faut-il d'abord admettre que toute parémie constitue un texte à part entière, disposant de sa propre scénographie et répondant à un schéma narratif plus ou moins tramé. D'ailleurs, nous assimilons souvent la parémie à une fable en miniature : « *le proverbe étant souvent comparé à une fable condensée* »²³⁹.

La raison pour laquelle nous avons procédé ci-haut au rapprochement de la parémie avec la structure narratologique est que le carré véridictoire est généralement appliqué aux récits, ce qui fait que notre éventuelle transposition sur le corpus parémique exige qu'il y ait une textualité élaborée où se tresse la trame narrative qui génère le sens complet du proverbe.

La constitution du parcours véridictoire s'axe sur l'adéquation/ l'inadéquation de l'être et le paraître, ce qui impose la considération du patent pour dégager le latent afin de homogénéifier la jonction, conformément à ce qu'avance Hebert : « *l'être n'est qu'une reconstitution abstraite faite à partir du paraître, qui demeure la seule réalité accessible* »²⁴⁰.

Ainsi, aspirant à dégager la trame véridictoire articulant l'énoncé parémique, en nous focalisant sur la dynamique binaire qui oppose l'essence de l'objet (communément appelé être) à ce qui se donne à voir (le paraître en l'occurrence), engendrant ainsi la nuance de jonction du patent et du latent.

²³⁸ *Idem*, p. 164.

²³⁹ Y.M. VISETTI et P. CADIOT, *op. cit.*, p.03.

²⁴⁰ L. HEBERT, p.29.

Au cours de notre balayage, nous avons remarqué que certaines parémies ne répondent pas à la structure véridictoire, autrement dit, la trame n'est pas assez élaborée pour laisser entrevoir une contre-vérité. De ce fait, nous étayons par les propos de Hebert qui avance à juste titre que: « *le carré véridictoire s'applique en particulier aux textes qui thématisent fortement le vrai/ faux* »²⁴¹, autrement dit, leur formulation trop concise semble entraver la réalisation de l'opération. Il ajoute à ce propos : « *tout texte d'une certaine longueur suppose une dynamique du vrai/ faux* »²⁴².

Cela dit, il n'y a que le carré de la véridiction qui serait susceptible de mettre en exergue le parcours véridictoire, ce qui serait même sa finalité heuristique, conformément à ce qu'avance FLOCH : « *l'intérêt du carré est, on le voit, d'organiser la cohérence d'un univers conceptuel, même si celui-ci n'est pas reconnu "logique", il permet de prévoir les parcours que peut emprunter le sens et les positions logiquement présentes mais non encore exploitées qu'il peut investir* »²⁴³.

Ainsi, nous procéderons, en guise d'analyse, au dépouillement par parémie afin qu'on puisse rendre compte de l'articulation véridictoire responsable de générer une entité sémantique.

Pour ce faire, nous avons choisi d'adopter le carré revu et modifié par Hébert²⁴⁴ qui répond au modèle suivant²⁴⁵ :

²⁴¹ *Idem.*

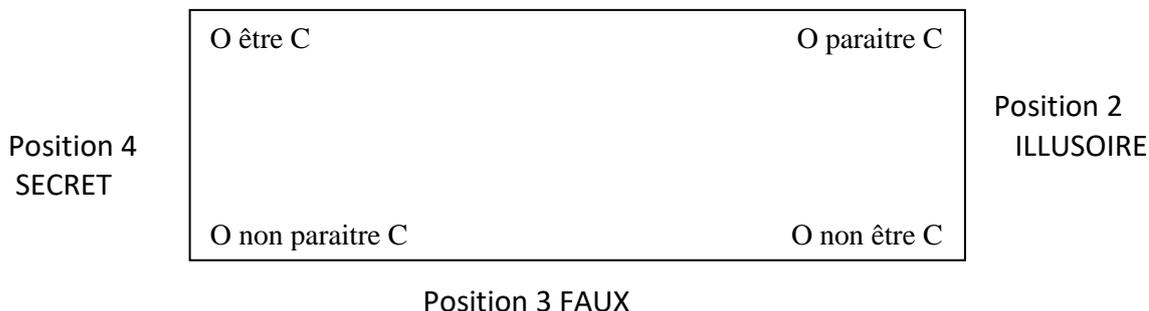
²⁴² *Idem.*

²⁴³ FLOCH (1985 :200). Cité dans, L. HEBERT, *op. cit.*, p. 31.

²⁴⁴ Il est à noter que le carré de véridiction fut conceptualisé par A.J. GREIMAS et COURTES, développé par D. BERTRAND et L. HEBERT. Pour le besoin de cette lecture, nous avons opté pour celui de HEBERT, car nous estimons qu'il est plus détaillé.

²⁴⁵ L. HEBERT, p.31.

Position 1 VRAI



Position 3 FAUX

Légende : S : sujet ; O : objet ; C : caractéristique.

Il convient de préciser que par sujet observateur, et en l'absence d'un sujet réel clairement défini par une source scientifiquement prouvée, nous supputons que le sujet inféré est masculin.

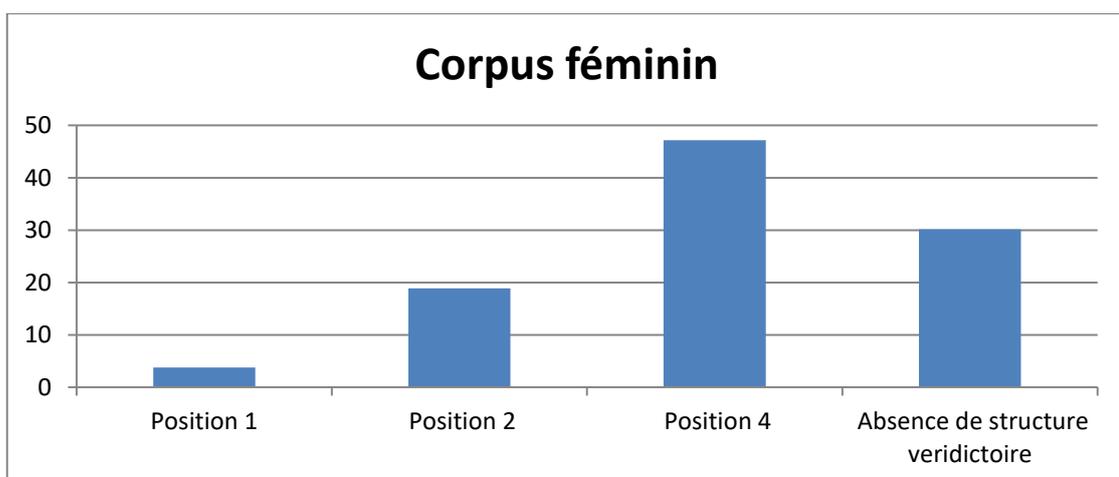
CORPUS FEMININ		objet	paraître	être	caractéristique	position	
CLASSIFICATION ITEMIQUE	I. Définition parémique	femme	non-paraître	être	bête	4	
		femme	non-paraître	être	bête	4	
		femme	non-paraître	être	mal	4	
		femme	non-paraître	être	mal	4	
		femme	paraître	non-être	femme	2	
		femme	non-paraître	être	périlleuse	4	
		femme	paraître	être	Femme	1	
		femme	non-paraître	être	Folle/malade	4	
	II. Caractérisation commune						
	1. le bavardage	femme	non-paraître	être	bavardage	4	
		femme	non-paraître	être	bavardage	4	
		femme	non-paraître	être	bavardage	4	
		femme	non-paraître	être	bavardage	4	
	2. l'espièglerie	femme/ cœur	non-paraître	être	malice	4	
		Absence de structure véridictoire					
femme		non-paraître	être	venimeuse	4		
femme/ cerveau		non-paraître	être	malice	4		
Absence de structure véridictoire							

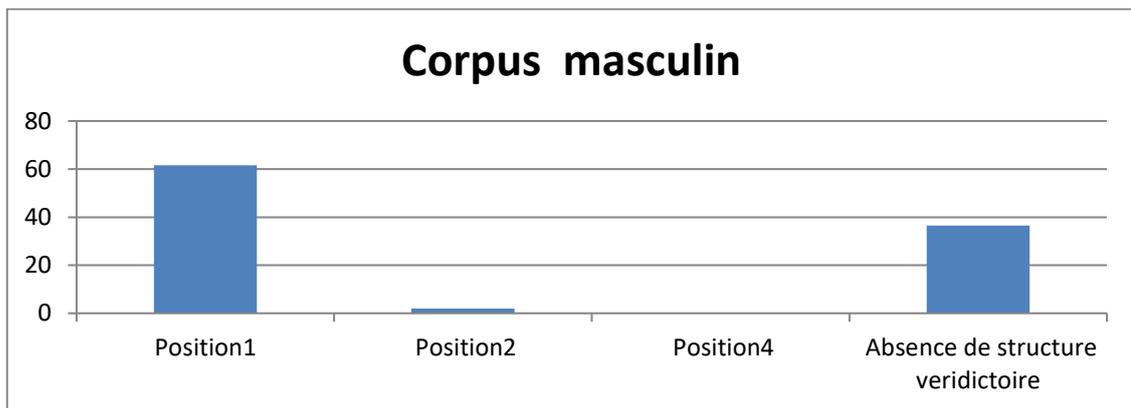
	femme	paraître	non-être	bonne	2
3. l'imposs. Promesse	femme	paraître	non-être	promesse	2
4. le narcissisme	Absence de structure véridictoire				
	Absence de structure véridictoire				
5. le matérialisme	Absence de structure véridictoire				
	femme	être	paraître	matérialisme	1
	Absence de structure véridictoire				
	Absence de structure véridictoire				
6. l'hypocrisie	femme	non-paraître	être	crocodile	4
III. Inhérence générique					
1. la versatilité	femme	non-paraître	être	versatilité	4
	Femme/ foi	non-paraître	être	versatilité	4
	Femme/pensée	non-paraître	être	versatilité	4
2. source d'ennui	femme	non-paraître	être	bruit	4
	femme	non-paraître	être	bruit	4
	femme	non-paraître	être	bruit	4
	Absence de structure véridictoire				
3. beauté	femme	paraître	non-être	belle	2
	femme	paraître	non-être	belle	2
	femme	paraître	non-être	belle	2
	Absence de structure véridictoire				
	femme	paraître	non-être	belle	2
	femme	paraître	non-être	belle	2
4. la diablesse	femme	non-paraître	être	diabliesse	4
	filles	non-paraître	être	diabliesse	4
	Absence de structure véridictoire				
	belle-mère	paraître	non-être	diabliesse	2
	Absence de structure véridictoire				
	marâtre	non-paraître	être	diabliesse	4
5. rapp. Bestial	femme	non-paraître	être	bête	4
	Absence de structure véridictoire				
	Absence de structure véridictoire				
	Absence de structure véridictoire				
	femme/larmes	paraître	non-être	chagrin	2
	femme	non-paraître	être	défaut	4
	Absence de structure véridictoire				

corpus masculin		objet	paraître	être	caractéristique	Position	
CLASSIFICATI ON ITEMIQUE	I. Définition parémique	homme	paraître	être	homme	1	
		homme	paraître	être	homme	1	
		homme	paraître	être	office	1	
		homme	paraître	être	barbe	1	
		homme	paraître	être	robbe	1	
		homme	paraître	être	Office/ somme	1	
		homme	paraître	être	semblant	1	
	II. Caractérisation commune						
	1. le bavardage	homme	paraître	être	Bavardage/ sagesse	1	
		Absence de structure véridictoire					
		homme	paraître	être	Bavardage/ folie	1	
		homme	paraître	être	Bavardage/ sagesse	1	
		homme	paraître	être	bavardage	1	
	2. l'espièglerie	absence de structure véridictoire					
		homme	paraître	être	ruse	1	
		homme	paraître	être	ruse	1	
		homme	paraître	non-être	bien	2	
	3. imposs. Promesse	Absence de structure véridictoire					
	4. le narcissisme	absence de structure véridictoire					
		absence de structure véridictoire					
		homme	paraître	être	orgueil	1	
	5. le matérialisme	homme	paraître	être	cupide	1	
		homme	paraître	être	cupide	1	
		absence de structure véridictoire					
	6. l'hypocrisie	absence de structure véridictoire					
	III. Inhérence générique						
	1. la paresse	homme	paraître	être	finesse	1	
		homme	paraître	être	paresse	1	
		homme	paraître	être	matinal	1	
		homme	paraître	être	bête	1	
		absence de structure véridictoire					
	2. l'ivresse	homme	paraître	être	confiance	1	

	absence de structure véridictoire				
	absence de structure véridictoire				
	homme	paraître	être	Ivresse/ perversité	1
	homme	paraître	être	ivresse	1
	homme	paraître	être	ivresse	1
	homme	paraître	être	ivresse	1
3. la vertu	homme	paraître	être	Arbre nu	1
	absence de structure véridictoire				
4. la hardiesse	absence de structure véridictoire				
5. le pécuniaire	absence de structure véridictoire				
	homme	paraître	être	endettement	1
	homme	paraître	être	dépenses	1
	homme	paraître	être	pauvreté	1
	absence de structure véridictoire				
	absence de structure véridictoire				
	homme	paraître	être	Avarice/ richesse	1
	absence de structure véridictoire				
6. défauts physiques	homme	paraître	être	maigreur	1
	absence de structure véridictoire				
	absence de structure véridictoire				
	homme	paraître	être	Teint pale	1

Afin de rendre la lecture des résultats plus tangible, nous procédons à leur concrétisation à travers les histogrammes suivants :





Il est clair qu'au cours de ce dépouillement, la position 4, renvoyant à la modalité *secret*, l'emporte ostensiblement. En effet, dans ce que nous avons donné pour intitulé "*définition parémique*", il est question de rendre compte de l'essence de la femme. Elle se scelle par la prédominance de la configuration '4'. A notre sens, assimiler la gente féminine à une bête, connote, d'ores et déjà, que son apparence est loin de miroiter sa véritable essence, ce qui sous-entend que sa condition induit en secret. Cela dit, répondant majoritairement à ladite position, l'ensemble des parémies se fixe pour objectif de faire dissiper l'énigme qui entoure l'être "femme" ; débusquer son identité en faisant émerger toutes les facettes cachées en lui accolant des attributs définitoires qui tendent vers un établissement de la jonction de l'être par rapport au *paraître* (dans le corpus en question, l'être correspond au non-paraître). Notons aussi, tout au long du corpus, l'oscillation entre les positions 2 et 4. Ainsi, l'image féminine semble être une jonction de l'illusion et du secret. Cette dernière prend largement le dessus, ce qui rend ambigu, une fois de plus, l'être "femme".

A le comparer au corpus féminin, le corpus masculin paraît nettement moins chargé en matière de jeu veridictoire. D'ailleurs, il est infesté de tournures affirmatives qui font que l'être rend compte du paraître. Aussi, il y a lieu de noter le nombre considérable de parémies qui ne sont pas dotées d'une structure veridictoire. En effet, les quelques parémies qui s'y conforment affichent une prégnance de la position 1 qui renvoie à la donne '*vérité*'. Cette position sous

entend que *l'être* est défini par le *paraître*, autrement dit, il y a adéquation totale entre les deux composantes du carré, cette position atteint le paroxysme dans la première catégorie ayant pour objet "définition parémique". Aussi, il y a présence de quelques parémies incarnant la position 2.

Remarquant que dans le corpus parémique, *l'être* femme multiplie et conjugue à profusion le *paraître*, forcément imputé - par pure supputation- par le sexe opposé, c'est la raison pour laquelle nous nous évertuons à débusquer et à traquer de près la véracité de ces propos. Autrement dit, s'agit-il de propos foncièrement véridictoires, valides ou à caractère manipulateur ?

VI.4. Vérité, validité ou manipulation discursive ?

Force est de constater que dans ce contexte, l'objectivité se met au rebut d'une intersubjectivité qui aura pour tâche d'authentifier les dires.

La vérité ne doit pas se définir dans une optique autarcique, encore moins se mettre en porte-à-faux avec la réalité car c'est cette dernière qui la valide. Cette vérité est appelée à être contextualisée et vérifiée en situation. Rorty atteste que : « *être en rapport avec la réalité doit se traduire en termes d'être en rapport avec une communauté humaine* »²⁴⁶.

Le passage entre ces deux notions interdépendantes s'opère comme suit : « *dès lors que l'objectivité de la connaissance ne se mesure plus à la certitude privée, mais à la pratique publique de la justification. La 'vérité' se transforme en un concept de validité* »²⁴⁷. Ce qui insinue que toute aspiration à l'érection des cloisons étanches entre ces notions délicatement imbriquées l'une dans l'autre ne serait pas une tâche de tout repos.

²⁴⁶ RORTY, cité dans : J.HABERMAS, *Vérité et justification*, Gallimard, Paris, 2001, p.174.

²⁴⁷ *Idem*, p.180.

L'aspiration et la recherche de la vérité définissent l'humain. « *L'être, dit Tugendhat, est un être véridatif* »²⁴⁸. Donc vouloir délester la vérité de la composante validité ne répond pas vraiment aux attentes des sujets parlants. Autrement dit, décontextualiser la vérité en la confinant dans l'enceinte théorique ne nous est pas d'un grand apport, encore moins ressasser le discours platonicien, kantien, hegelien, etc.

Tout le processus de l'argumentation trouve sa finalité dans cette perspective qui serait :

*« Un concours dont le but est de faire ressortir les meilleurs arguments en faveur ou à l'encontre de certaines prétentions à la validité controversée ; on s'y engage dans l'intérêt de la recherche coopérative de la vérité [...] Les prétentions à la vérité ne peuvent être honorées que par la discussion, et donc dans le cadre du contexte de justification chaque fois approprié. (...) il ne faut assimiler la vérité ni à la certitude pratique ni à l'assertabilité garantie »*²⁴⁹.

Il nous semble que la vérité définie culturellement répond plus à la notion de 'réalité' que celle de 'vérité'. Cela relève d'une ambiguïté synonymique entourant la notion de vérité dont l'usage courant de ces mots, qui, soit dit en passant, entretiennent une affinité synonymique étroite qui ne semble pas nuancée : « *la vérité réside dans la relation entre le sujet et l'objet* »²⁵⁰. Donc, la vérité incarne le truchement entre la réalité et la perception. Cela dit, le principe d'objectivité définitoire de la vérité s'estompe au profit d'une intersubjectivité.

L'objectivité ne peut se définir en dehors de l'intersubjectivité. Les désenchevêtrer serait une amputation aussi claire qu'évidente car l'une est définitoire de l'autre :

²⁴⁸ *Idem*, p.181.

²⁴⁹ *Ibid*, pp. 187-188.

²⁵⁰ S. CARFANTAN, *op, cit.*

« Les conditions de l'objectivité de la connaissance ne peuvent être analysées qu'en rapport avec les conditions de l'intersubjectivité d'une entente sur ce qui se dit [...] le désir d'objectivité n'est pas le désir de se soustraire à la finitude d'une communauté, il est seulement le désir d'un consensus intersubjectif aussi complet que possible »²⁵¹.

Considérons le critère d'intersubjectivité de plus près, il se repose et débouche sur la validité de l'énoncé. D'où l'interrogation qui s'impose avec acuité : y aurait-il des clivages bien définis entre la vérité et la validité ? La deuxième ne se présente-t-elle pas comme condition sine-qua-none à l'acceptabilité de la première ? Y a-t-il une interdépendance définitoire entre les deux ?

La citation suivante s'inscrit dans ce même sillage et illustre, à notre sens, cette problématique : *« la vérité des jugements devait désormais se mesurer à un critère génétique : la certitude qui s'associe aux expériences vécues évidentes »²⁵².*

Cela dit, la concrétisation sociale et pragmatique de la vérité se matérialise dans le concept de validité, et c'est grâce à l'argumentation, vecteur à travers lequel cela prend forme : *« l'argumentation est le seul moyen de savoir si tel est le cas, car nous ne disposons d'aucun accès direct à des conditions de vérité soustraites à toute interprétation »²⁵³.*

Dès lors que les frontières séparant la vérité de la validité ne sont pas clairement définies ; la question de la manipulation s'invite comme une perspective écheante d'investigation. En effet, la légitimité de la question réside dans le fait que la manipulation, de par son potentiel et son omniprésence, implicite certes, réclame sa figuration dans le processus véridictoire.

²⁵¹ J. HABERMAS, *op.cit.*, pp.174-177.

²⁵² *Idem*, p.178.

²⁵³ *Ibid*, p.192.

à travers le regard cursif que l'on a jeté sur la construction de la vérité – allant de sa conception à son allégeance sociale - nous nous sommes redus compte que la vérité dans son acception d'*althaea* se donne pour une conception *autarcique*, dans ce sens qu'elle se suffit à elle-même, néanmoins, son utilité se mesure en terme de validité, autrement dit, ce n'est qu'en faisant preuve d'une imprégnation voire d'une répercussion sociales qu'elle se dote d'éléments attestant sa corréctitude socioculturelle. La vérité pour qu'elle se maintienne doit se parer d'atouts contextuels qui assurent sa validité, c'est une sorte de mise en œuvre qui a pour but de valider ce qui a été conçu en amont. Ainsi, le parcours véridictoire étant balisé, l'approche sera abordée dans les deux sens. Les pensées doxiques s'érigent en donnes irréprochablement véridictoires et c'est là justement que la manipulation discursive fait son intrusion, c'est lorsqu'on dévie du parcours véridictoire préalablement tracé.

Certes, d'aucuns nieront que les sexotypes féminin/masculin sont indépendants de tout ancrage géographique, leur universalité ne fait qu'étayer la thèse de leur probable vérité, car de par la délimitation de cette dernière notion, Bertrand asserte que :

« Les énoncés vrais résistent, même aux tentatives de réfutation qui transcendent toute frontière spatiale, sociale et temporelle. Ce que nous considérons comme vrai doit pouvoir se défendre non seulement dans un contexte différent, mais encore dans tous les contextes possibles, il faut donc qu'on puisse les défendre à tout moment et contre toute personne imaginable »²⁵⁴.

²⁵⁴K..O. APPEL et J. POULAIN, « le problème de l'évidence phénoménologique à la lumière d'une sémiotique transcendantale », dans *Critique de la raison phénoménologique*, Paris, Cerf, 1991, p. 191.

A en croire ce qui est sus-cité, l'extrapolation de la subalternité féminine répondrait parfaitement aux traits relatifs à la vérité tels qu'ils sont définis ci-haut, que les assignations des schèmes identitaires ne sont pas scientifiquement fondés mais relèvent du domaine du sens commun. Du coup, la vérité que prône le proverbe s'estompe partiellement au profit d'une validité générique. Autrement dit, la vérité ne semble pouvoir perdurer que si elle se seconde de validité et donc, s'accepte et se plébiscite socialement.

La vérité semble se nourrir plutôt de son ajustement social que de la justesse éthique de la structure rationnelle avec laquelle elle fut conceptualisée. Donc le processus de validation cautionne le parachèvement de la théorie à la pratique ce qui rejoint en grande partie la citation dans laquelle Bertrand affirme que: « *la vérité naît du désir de conjurer l'étrangeté du monde en l'insérant dans les conventions sociales de la langue, dans les produits de l'usage culturel qui les a façonnées* »²⁵⁵.

Cela dit, loin de faire dans l'althea absolue, le proverbe, de par son figement lexical et conceptuel, réunit l'essentiel de la conjoncture sociale pour l'offrir sous forme de précepte véridique.

Ayant pour finalité l'argumentation, disposant de tous les artifices langagiers (rhétorique, stylistique, véridiction, figement) attenants à cette finalité. Il allie tous les critères qui contribuent à la canonisation et a la valorisation du statut dont jouit le dire parémique.

Paradoxalement, nombre de réflexions transmises par ces expressions semblent biaisées. Car, même si l'on admet que ce dire est socialement et linguistiquement adopté à l'unanimité mais passé au crible de la science et de la rationalité, cela reste une conjecture susceptible d'être infirmée ou confirmée. Ce bref constat nous pousse à nous interroger sur le véritable statut discursif des proverbes sur le

²⁵⁵ D. BERTRAND, *op, cit.*, p. 137.

genre, s'il ne s'agit pas d'une éventuelle manipulation discursive tendant à maintenir l'ordre établi en faveur du premier sexe car, on l'avait remarqué au fil de cette analyse, que les proverbes au sujet de la femme se sont avérés plus stigmatisés/ stigmatisant linguistiquement, opulent stylistiquement et rhétoriquement et plus fournis en matière doxique, d'où l'interrogation qui se pose afin de savoir si tous ces atouts n'ont pas été fortuitement agencés dans l'ultime dessein d'assurer une répercussion optimale sur l'interlocuteur. A en croire que la formulation de l'expression proverbiale serait, en elle-même, une stratégie manipulatoire parmi d'autres conformément à ce qu'avance Charaudeau : « *ces différentes stratégies s'accompagnent de procédés formels de simplification et de répétition : simplification à travers l'emploi de formules imagées, de slogans qui ont pour effet d'"essentialiser" les jugements, de les transformer en stéréotypes* »²⁵⁶

Asserter que le dire parémique incarne le point de confluence des procédés stylistiques et rhétoriques qui le mettent sous la bannière de la belle parole, démontre que cette dernière a plus de potentiel à accrocher l'interlocuteur que la parole vraie, ce qui sous-entend déjà qu'elle peut avoir des utilisations *dissuasives*, même si l'on se montre conscient de ce fait, vouloir aller à l'encontre de ce qui y est annoncé, l'autorité dont jouit le proverbe rend toute tentative de rationalisation vaine. Nous pouvons étayer cela par le fait qu'on qualifie les personnes qui retiennent un nombre considérable de proverbes et qui en font un adroit étalage discursif, de personnes cultivées en raison de la pertinence socio-discursive dont ils font preuve. A ce propos, Platon certifie que : « *il n'est pas nécessaire au futur orateur d'avoir appris ce qui est véritablement juste, mais ce qui paraît tel à la foule chargée de décider ; non ce qui est réellement beau et bon, mais*

²⁵⁶ P. CHARAUDEAU, « le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale », p. 9, in [http://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/Discours_Manipulation-Texte_Lyon.pdf].

ce qui semble tel. C'est en effet la vraisemblance et non la vérité qui peut persuader »²⁵⁷.

D'après ces propos qu'on qualifierait d'explicites, l'on serait enclin à avancer que le fait de miser sur le cadrage social au détriment de sa portée véridictoire, est déjà en soi une pratique relevant de la manipulation. Sachant qu'entre cette dernière et la validité, les limites manquent d'étanchéité.

Afin de vouloir tirer au claire cette contigüité (pour ne pas dire imbrication) notionnelle, il importe de s'attarder à la notion de manipulation. En effet, elle se présente comme étant : « une technique pour convaincre sans réellement argumenter, et elle vise aussi bien les affects, leur conditionnement, que le niveau cognitif auquel elle offre un simulacre d'arguments, ceux-ci étant en fait fallacieux, truqués »²⁵⁸. Ecartant ainsi la vérité, lui imputant une subalternité alternative, elle s'avère être placée « sous séquestre »²⁵⁹, faisant comprendre que ce qui l'emporte dans l'activité discursive, voire même argumentative, ce sont les artifices susceptibles d'enrober la parole pour l'embellir, anesthésiant ainsi, momentanément, toute forme de rationalité pouvant contrecarrer la série de procédures mises en place dans le but d'obtenir le consentement de l'interlocuteur. Ceci dit, le manipulateur est un locuteur qui se montre habile, voire discursivement séducteur.

La situation de communication où la manipulation prend forme et se reconnaît à travers plusieurs paramètres. Elle consiste d'abord en un déploiement, intentionnel certes, des stratégies visant à changer une situation donnée ou la garder telle

²⁵⁷ PLATON, *Phèdre ou la beauté des âmes*, Payot & Cie, Paris, 1992, p.141. Cité dans, Constantin SALAVASTRU, « rationalité et manipulation : les sophismes dans le discours politique » dans *Séminaire de logique discursive, théorie de l'argumentation rhétorique*, Faculté de philosophie, Université « Al.I.Cuza », Iassy, Roumanie, in [\[http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1656\]](http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1656).

²⁵⁸ P.BRETON (2008 : 149). Cité dans, N. IVANCIU, « formes et pratiques de la manipulation discursive », *Dialogos*, vol X, n°19, Bucarest, 2009, p. 7, in [\[http://www.romanice.ase.ro/dialogos/19/02_Ivanciu-Formes.pdf\]](http://www.romanice.ase.ro/dialogos/19/02_Ivanciu-Formes.pdf).

²⁵⁹ J. MESSINGER (2006 : 423). Cité dans, Nina IVANCIU, *op, cit*, p. 8.

qu'elle est (le cas parémiologique). En effet, il ne s'agit pas d'une action forcée, tout au contraire, le consentement s'obtient de la manière la plus libre qui soit de la part de l'interlocuteur, mais sans pour autant se rendre compte de l'engrenage dans lequel il est pris. Autrement dit, le processus se déroule à son insu.

A vouloir transposer parémiologiquement cette vision, nous remarquons d'emblée que le dimorphisme sexolectal ne fait qu'étayer ce « *contrat de véridiction* »²⁶⁰ ; véridictoire en apparence, manipulateur en vérité. Cela se confirme par tous les résultats obtenus. En effet, toutes les notions étudiées, exploitées ou juste parcourues jusqu'alors plaident en faveur d'une asymétrie représentationnelle sous tendue par celle structurale. Il est clair qu'on a déployé plus d'efforts dans la conception des parémies traitant de l'image féminine que celle masculine, ce qui atteste d'une manipulation discursive relativement avérée.

La manipulation étant ainsi conçue en amont, c'est en aval qu'elle se concrétise et prend forme, alliant toutes les stratégies qui tendent à fossiliser la doxa et la pratique qui s'en engendrent ; l'aboutissement de la manipulation se manifeste dans son ultime finalité, celle d'exercer un impact sur la gent visée, au point de la convaincre d'en faire usage, et de se conformer aux préceptes inséminées dans les expressions transmises.

Ayant considéré antérieurement tout ce qui se rapporte à l'acceptation de vérité, nous sommes en mesure d'avancer que la manipulation s'exerce à travers des pratiques argumentatives que l'on taxerait d'erronées. Car elle repose sur des moyens détournés, des stratèges, qui, en apparence, répondent à la structure argumentative, mais dans les faits ne sont pas conformes à la dialectique générant une cohérence/ cohésion internes.

²⁶⁰ D. BERTRAND, *op, cit.*, p. 151.

VI.4.1. Stratégies manipulatoires

L'une de ces stratégies réside dans la condensation des procédés rhétoriques dans un discours - celui sur la femme en l'occurrence - et sa quasi-absence dans celui sur l'homme. Pas que cela, toute la dissymétrie, qu'elle soit linguistique ou doxique, dépitée s'explique comme un ensemble de moyens détournés visant à mettre en place une manipulation. En effet, les pratiques de cette dernière s'axent sur l'arrière plan socioculturel pour légiférer l'engouement dont ils jouissent. En guise d'exemple nous citons l'attitude qu'adoptent les femmes vis-à-vis de leur propre genre, due principalement au condensé représentationnel qu'elles ont contracté, voire absorbé jusqu'à l'appropriation totale, au point de vouloir se repositionner au sein des balises qu'elles ont dressé et qui leur servent d'espace de références auquel elles s'identifient.

Ce constat nous pousse à stipuler que, en réponse au portrait social, les femmes, à travers l'utilisation des parémies relativement dévalorisantes à l'égard des femmes, s'auto-manipulent.

A en croire que, en regard de ce que nous venons d'avancer, la portée du message parémique s'oriente vers le subliminal.

Il est à préciser que nous avons appréhendé d'approcher la manipulation discursive avant de l'aborder et ce, en raison du manque relatif dans la matière théorique. En effet, la question de la manipulation discursive semble relativement récente dans le domaine des sciences du langage. Aussi, à travers les articles parcourus, nous n'avons pas trouvé des stratégies clairement répertoriées susceptibles de cadrer avec notre corpus, hormis celles définies par P. Charaudeau qui en a repéré quatre renvoyant aux indices récurrents. Il affirme à juste titre que : « *les stratégies discursives employées pour manipuler sont toujours les mêmes : a) la description du*

mal [...] . b) la description des causes du mal [...]. c) l'exaltation des valeurs [...]. d) l'appel au peuple »²⁶¹.

Ainsi, dresser un portrait du mal et tout ce qui s'ensuit en misant sur ses différentes formes et en définissant ses contours s'incarne dans les deux premières stratégies manipulatoires. Ces stratégies sont aussi prégantes que diffuses dans nos deux corpus et particulièrement dans celui traitant de l'image féminine.

A considérer de près le corpus en question, les images qui s'en dégagent fournissent une consécration maléfique de l'être femme. Elle serait l'incarnation quasi-exclusive du mal et des attributs qui lui sont connexes, sa source même. Le dépouillement du corpus dont nous disposons ne fait qu'étayer cette assertion, surtout dans la catégorie consacrée à sa définition. Elle s'y présente comme un amas de mauvais traits relatifs au mal, insinuant par là qu'elle en est la personnification. A en croire que le mal prend forme à travers la femme (bête, dommage, mal, péril et folie). Devenu un allié générique, le mal se concrétise dans chaque caractéristique (bavardage, espièglerie, narcissisme, cupidité, hypocrisie, versatilité, source d'ennui et de bruit et bestialité). Même dans le point où sa beauté était mise en exergue, nous remarquons que l'on insistait exclusivement sur les mauvaises conséquences qui s'en engendrent. Finalement, en guise de mise au point, le corpus s'accroît d'une image foncièrement diabolique de la femme. Cela dit, y aurait-il une image du mal plus stigmatisant que celle du diable ? Surtout quand cela se conjugue dans toutes les formes et à tous les âges.

Quant à l'image de l'homme, nous remarquons qu'aucun mal ne lui est inhérent, tout est tributaire d'une condition prédéfinie. Le mal s'estompe en l'absence de l'élément catalyseur. Etant attribué à une incartade qui le génère, il est présenté dans le corpus masculin comme une mesure préventive, contrairement au corpus féminin dans lequel il revêt le caractère d'une imputation exclusive.

²⁶¹ P. CHARAUDEAU, *op. cit.*, p. 8.

A titre d'exemple, nous confrontons deux parémies qui abordent le même défaut, à savoir la folie : les femmes sont plus folles que malades / moult parler et rire, font l'homme pour fol tenir.

Il est clair qu'il y a une disparité au niveau du degré de l'attribution du défaut. La première parémie se présente comme une assertion, contrairement à la deuxième qui répond à la structure binaire cause-conséquence.

Une fois la gente définie en fonction des images attribuées, ces dernières s'inscrivent dans l'espace doxique et structurent de ce fait la pensée et les pratiques du peuple d'appartenance et deviennent une composante identitaire. En effet, c'est en nous référant à l'arrière plan culturel sous-tendant toute activité discursive que l'on sera enclin à affirmer que les stratégies discursives sont biaisées, car pour arriver à ce stade manipulateur, il importe d'user et de compiler toutes les stratégies discursives afin de faire valoir un seul objectif, celui d'alimenter la stratégie manipulateur : « *pour arriver à cette fin de 'faire croire' et placer l'instance de réception en position de 'devoir croire', le discours d'incitation s'organise selon un double schème cognitif : 'narratif et argumentatif'* »²⁶².

Dans le but d'étayer l'aboutissement de notre réflexion, nous faisons nôtres les propos de Lafont qui stipule que « *ces représentations d'identité, ces représentations réflexives s'appellent vérité, nature, réalité. Autant de refuges où l'on s'assure d'être quelque part, sans voir qu'on ne fait jamais que finir la parole de l'autre dans le mouvement même de sa parole* »²⁶³.

Conclusion :

A travers ce dernier chapitre, nous avons tenté, autant que faire se peut, de considérer le dire proverbial au travers du prisme aléthique qui semble incarner

²⁶² *Idem*, p. 02.

²⁶³ R. LAFONT, « d'un autre luoc : la trilogia de Pagnol », dans *Annales de l'institut d'études occitanes*, Nouvelle série n°1, 1977, p. 126.

son bien fondé. A travers ce survol, plusieurs paramètres se sont fait jour. Notre approche s'est scindée en deux visions oscillant entre intrinsèque et extrinsèque. Il est à souligner que les approches citées ci-dessus se sont imposées au fil de la recherche. La première serait une sommation d'atouts qui dotent le dire proverbial de toute sa pesanteur véridictoire, qui font qu'il soit accrédité et plébiscité socialement et dans la diachronie. Elles se conjuguent en deux garants véridictaires compilant vision passéiste et traditionnelle et dimension polyphonique.

Après quoi, la manipulation s'est invitée comme un niveau, ex ante, de traitement véridictaire des parémie. Pour ce faire, nous nous sommes interrogés sur le motif de cette manipulation imagologique.

Conclusion générale

En entreprenant cette étude, nous n'avions nullement l'outrecuidance de prétendre à apporter des réponses catégoriques à l'ensemble des questions sous-jacentes à notre réflexion. Nonobstant, nous avouons que vouloir cerner de manière optimale et globalisante notre thématique en explorant, autant que faire se peut, ses différentes facettes n'était pas une tâche de tout repos.

Parmi les écueils rencontrés au cours de l'élaboration de notre travail, le cadrage de notre corpus avec les approches idoines à cette progression en était le majeur. En effet, la résurgence de la parémiologie, longtemps narcotisée sous l'effet de la littérature écrite, a nécessité une reconsidération et une réfection méthodologique pour qu'elle se mette au diapason de la mesure de notre prétention. C'est la raison pour laquelle nous soulignons l'absence d'une démarche linéaire et transversale au profit d'une démarche fragmentaire et pluridisciplinaire.

Cela dit, de par sa structure, sa charge sémantique et son envergure sociale ; le dire parémique incarne une curiosité langagière, ce qui le situe à la confluence de plusieurs disciplines. Pour une meilleure appréhension de la question, nous avons survolé les domaines cardinaux qui ont scellé notre étude tout en essayant d'agencer les théories susceptibles d'expliquer, un tant soit peu, les dessous du portrait représentant les deux sexotypes.

Ainsi, au fil de cette lecture, les approches s'avéraient aussi prolixes que disparates et se multipliaient jusqu'à l'effacement, mais n'ont été retenues que celle qu'on jugeait essentiels pour propulser la recherche vers un levier où l'on pouvait corrélérer et harmoniser les éléments offrant une vision hégémonique des choses. Pour ce faire, nous nous sommes adossés à des perspectives linguistiques, littéraires et socioculturelles. Toute approche attenante à l'une de ces trois disciplines faisait office de champ d'investigation.

Afin de dresser un état des lieux à partir des approches qui ont jalonné la trajectoire parcourue, il y a lieu de reconstituer de façon lapidaire et sommaire les résultats obtenus en les passant, brièvement, en revue.

Nous estimons que les résultats obtenus dans la première partie n'étaient pas foncièrement révélateurs, dans ce sens où ils ne constituent pas une dissymétrie avérée susceptible de fournir des éléments de réponse déterminants ; hormis quelques points qui seront abordés ci-dessous.

Il est à rappeler que la première partie a été conçue dans l'objectif de vérifier notre première tranche de l'hypothèse qui stipule que la différence générique est sous-tendue par un soubassement linguistique. C'est la raison pour laquelle nous avons essayé d'explorer la question linguistique dans ce qu'elle a de relatif au parémiologique.

Ainsi, suite au balayage effectué ; se résoudre à la confirmation ou à l'infirmité catégorique de notre hypothèse constituait une présomption trop hâtive. Néanmoins, nous avons recensé deux points jugés cruciaux qui étaient en mesure d'éclairer quelques pistes brumeuses.

En effet, le premier point se résume à l'archaïsme qui incarne une entrave sémantique très apparente, et qui plus est, différentielle dans les deux corpus et dont l'écart est considérablement significatif. Le deuxième point touche à la structure logique déployée qui rend l'énoncé plus argumentatif. Encore une fois, le corpus féminin affiche une opulence avérée.

Cela dit, au terme de la première partie, nous étions en mesure de confirmer partiellement notre deuxième hypothèse, mais cela, non sans une petite marge de réserve d'approximation qu'on imputera au choix de notre corpus.

Les résultats n'étant pas catégoriquement tranchants, l'on s'interrogeait sur le pourquoi de cette actualisation bancale des expressions genrées, ce qui nous amène à donner un autre élan à la recherche que l'on voudrait plus qualificatif. Par qualitatif, nous n'entendons pas de typer les deux sexotypes dans le but de les

étiqueter d'une considération majorante ou abaissante, mais plutôt ouvrir d'autres brèches qui tendent vers l'élaboration d'une approche symbiotique en se positionnant sur une autre strate interprétative. D'autant plus que nous avons noté que la confrontation tendait à se complexifier à plusieurs reprises, la démarche se résumait en l'instrumentalisation du dire parémique et l'ériger en un atout littérairement, socioculturellement et aletheiquement conflictuel. Ainsi, ayant dépassé la considération de la parémie en tant que texte clos, la pourvoir d'une ouverture pragmatique assurée par une immersion socioculturelle, stylistique et véridictoire nous paraît cardinale.

Dans le souci de qualifier notre corpus en matière de plasticité, une quantification s'imposait à travers une géométrisation de l'outillage stylistique. La structure patente étant décarcassée au profit de la reconstruction de la latence ; s'offrait pour une approche optimale de la question. En effet, dégager l'ossature isotopique avec tout ce qui lui est connexe nous a permis de comprendre à travers le feuilletage des strates sémantiques qui assurent l'élan esthétique, encore une fois que le corpus traitant du premier sexe s'est avéré moins loti en matière stylistique que celui du sexe opposé.

Le point suivant abordait la confrontation des deux énoncés ayant stigmatisé, chacun de son côté, l'image du sexe opposé à travers le prisme représentationnel. Afin de transcender les frontières, aussi tenues soient-elles, qui se dressent au sein de la pléthore de notions générées par l'acceptation stéréotype, nous lui avons préféré la notion, plus globalisante et contextualisante, de doxa.

L'approche consistait à définir les deux images dans l'enceinte doxique tout en essayant d'inventorier et d'effriter les attributs, entérinés parémiologiquement, qui les singularisent et l'identisent. Nous avons procédé à l'égrainement de ce qui est proverbiallement donné pour schème identitaire en essayant de tirer au clair le

pourquoi du comment et ce, à travers une corrélation avec les théories pilotes qui leur sont attenantes.

Force est de constater que l'image de l'homme émane d'un regard qui nous semblait plutôt réfléchi, son image se définit dans la symbiose d'une identité plutôt valorisante et d'une altérité à la fois stigmatisant et stigmatisée. Agrémentée par une structure binaire, elle se construit sur une base de démarcation de l'entité négative incarnée par tout ce qui est relatif à la femme.

Epuisant le panel des approches sollicitées pour le parachèvement de notre réflexion, l'ultime piste d'investigation consistait à statuer sur le paramètre véridictoire. Supputant qu'il serait à l'origine de cette différenciation aspectuelle qui contribue à la construction des deux sexotypes, leur alléguant sapientialité, autorité argumentative et corollairement notoriété discursive.

La considération du halo de truisme qui couronne les parémies était de mise, car il serait l'objectif même de toute utilisation parémique.

Il est à rappeler que nous n'avions pas à taxer les proverbes de vrai ou de faux, encore moins de dresser une vulgate des proverbes véridictaires et ceux qui le sont moins, mais le propos était d'étudier sa manifestation parémique par rapport à sa correctitude socioculturelle. C'est la raison pour laquelle l'articulation sur le continuum vérité-validité était continuellement mise en saillance. Après l'avoir transposée sur deux axes à savoir celui diachronique et synchronique répondant respectivement aux donnes *tradition* et *polyphonie* nous avons soumis les parémies au crible du carré véridictaire dans le but de dégager, dans une perspective résolument empirique, les modalités prégnantes.

Comme perspective échéante de notre réflexion, la question de savoir si les proverbes n'usent pas de procédés retors afin de mettre en place une éventuelle manipulation discursive tendant à maintenir l'ordre établi en faveur de la gent masculine était émise, car il est clair que, à bien considérer les résultats obtenus

jusqu' alors, que les stratégies parcourues ne peuvent avoir été agencées fortuitement. Là aussi, nous avons noté que les proverbes portant sur la femme répondaient plus à la conformité au canevas manipulateur.

Ayant fait le tour de la question, nous concluons que, sauf inadvertance de notre part, les pistes divergent de par leur essence heuristique mais les résultats convergent vers le même résultat : une disproportion avérée qui imprègne le statut parémique ; forgeant ainsi un dimorphisme qui se matérialise à travers le portrait des deux sexotypes. L'approche éclectique auquel fut soumis notre corpus atteste que, tous les points abordés ont mis en exergue l'érosion de l'image de la femme de par son inscription dans un espace heuristiquement coercitif alors que celle de l'homme en est partiellement mise au rebut. L'étude a montré qu'elle est nettement plus sollicitée que celle masculine dont on stipule que le non recours, voire même la déperdition partielle, aux parémies lui faisant référence serait la cause directe de l'affaiblissement de l'image en raison d'un fond solide qui la soutient comparément à l'opulence de celle dont la femme fait objet.

Il s'ensuit que, en guise de réponse finale mais non définitive à notre interrogation motrice, nous avançons que l'ensemble des dépouillements et des inventaires effectués se sont soldés d'un résultat compilant et conjuguant inadéquation, asymétrie, dimorphisme et autres acceptions traduisant l'aspect différentiel, et qui, à ce stade, constituent une base probante pour arguer que les parémies plaident, ostentatoirement, en faveur d'une asymétrie statutaire concertée par plusieurs disciplines et qui s'étale sur différents niveaux allant du linguistique vers le conceptuel. Il est clair qu'on a déployé plus d'effort dans la conception et le façonnement des parémies traitant de l'image de la femme que celle du sexe opposé en les alimentant généreusement sur , pratiquement, tous les plans. En effet, l'univers féminin s'avérait plus marqué, cela incombe au principe altérite

qui a tendance à ériger l'autre en point de mire. Flaubert avance à juste titre que : « *pour qu'une chose soit intéressante, il suffit de la regarder longtemps* »²⁶⁴.

Il convient de souligner que la présente lecture constitue un essai d'élucidation d'un aspect très circonscrit, voire même infinitésimal, par rapport à l'éventail aspectuel que couvre la conflictualité générique et qui se multiplie jusqu'à l'effacement.

La refonte définitionnelle dont notre corpus était continuellement sujet a mis en exergue la dimension hypertrophiée de la confrontation statutaire générique. Pour les besoins de cette étude ; l'on s'était évertué à ne baliser que le canton parémiologique. Autrement dit, une facette, parmi tant d'autres de cette sempiternelle confrontation a été partiellement élucidée. Cela dit, le recours à l'exploration des autres aspects serait aussi louable que salutaire pour l'endigement complet et exhaustif de la question.

²⁶⁴ G. FLAUBERT. Cité dans, M. TOURNIER, *Le roi des Aulnes*, Paris, Gallimard, 1970, p.03.

Bibliographie
&
Sitographie

Bibliographie

1. AGUESSI, Honorat. « la tradition orale, modèle de culture », dans *la tradition orale, source de la littérature contemporaine en Afrique*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1984, pp.44-45.
2. AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006, 275 p.
3. AMOSSY, Ruth et Claude Duchet, « Entretien avec Claude Duchet », In : *Littérature n°140, Analyse du discours et sociocritique*, Paris, Larousse, 2005, p.125-132.
4. AMOSSY, Ruth et Anne HERSCHBERG PIERROT. *Stéréotypes et clichés*, Lassay-les-Châteaux, Armand colin, 2005, 128 p.
5. ANSCOMBRE, Jean-Claude. « parole proverbiale et structure métrique», dans *Langages n°139, la parole proverbiale*, Paris, Larousse, 2000, p. 6-26.
6. ANSCOMBRE, Jean-Claude et Oswald DUCROT, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, coll. « Philosophie et langage », 1983,184 p.
7. APPEL, Karl-Otto et Jacques POULAIN. « le problème de l'évidence phénoménologique à la lumière d'une sémiotique transcendantale », dans *Critique de la raison phénoménologique*, Paris, Cerf, 1991, p. 191-211.
8. AROUA, Ahmed. *L'islam et la morale des sexes*, Alger, OPU, 1998, 227 p.
9. BARTHES, Roland. *Maximes et réflexions*, Paris, Le club français du livre, 1961, pp. 36-37.
10. BEN AMOR, Thoraya. « défigement et jeux de mots formes sur énoncés proverbiaux », dans *Composition syntaxique et figement lexical*, Caen, CRISCO, 2006, p.261-272.

11. BERENI, Laure *et al.* *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre.* Paris, Deboek, 2008, 247 p.
12. BERTRAND, Denis. *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, 2000, 272 p.
13. BERTRAND, Denis. « Qu'est-ce-que la littérarité? », In : *La littérarité*, Canada, Presse de l'Université Laval, 1991, p. 172.
14. BLAIR, Anthony. « qu'est-ce que la logique non formelle ? », In : *L'argumentation. Textes édités par Alain Lempereur*, Bruxelles, Mardaga, 1991, p. 79-89.
15. BLOC-DURAFFOUR, Catherine. « logique des rôles narratifs dans les proverbes italiens », In *Richesse du proverbe, vol.2, typologie et fonctions*, Université de Lille, 1984, p.37-49.
16. BOUDON, Raymond. *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, P.U.F, Paris, 2007, 352 p.
17. BOUDON, Raymond *et al.* *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, Paris, 2003, 279 p.
18. BOURDIEU, Pierre. *La domination masculine*, Paris, Points, 1998, 192 p.
19. BOUVIER, Jean-Claude *et al.* *Tradition orale et identité culturelle. Problème et méthodes.* CNRS, Paris, 1980, 136 p.
20. BOYER, Henri. *De l'autre côté du discours. Recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*, L'Harmattan, Paris, 2003, 125 p.
21. BOYER, Pascal. « Tradition et vérité », dans : *L'homme*, vol. 26 n°97-98, Paris, EHESS, 1986, p.309-329.
22. BRANDT, Per Aage. « Niveaux et stratégies de la véridiction », dans *Nouveaux actes sémiotiques*, Pulim, Université de Limoges, 1995, 50 p.

23. CALVET, Louis- Jean. *La tradition orale*. P.U.F, coll. « Que sais-je ? », n° 2122, 1984, 128 p.
24. CHETRIT, Joseph. « dire proverbial et dire méta-textuel », dans *Cahiers de littérature orale n°44, folklore juif*, Paris, publications Langues'o, 1998, p. 143-171.
25. CHETRIT, Joseph. « Dire proverbial et dire personnel : Pour une socio-pragmatique du proverbe », In *Tendances récentes en linguistique française et générale*, vol n° 20, Philadelphia, John Benjamin Publishing Company, 1995, p. 121-131.
26. CHETRIT, Joseph. « *Stratégies discursives dans la langue des femmes judéo-arabophones du Maroc* », In *Massorot*, vol. 2, THUMP, 1986, p. 41-66.
27. CUCHE, Denys. *la notion de culture dans les sciences sociales*, Alger, Casbah éditions, 1998, 124 p.
28. DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe I*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2008, 408 p.
29. DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe I*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2008, 652 p.
30. DE LINCY, Le roux. *Le livre des proverbes français*, Paris, Hachette, 1996, 985 p.
31. DIAGNE, Mamoussé. *Critique de la raison orale. Les pratiques discursives en Afrique noire*, Paris, Karthala, 2005, 600 p.
32. DUBOIS, Jean et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999, 514 p.
33. DUVAL, Marc. « la modalité est-elle soluble dans la vérité ? » In *l'information grammaticale*, n° 102, Paris, 2004, p. 3-8

34. ESCARPIT, Robert. « la définition du terme littérature » In *le littéraire et le social*, Paris, Flammarion, 1970, p. 259-272.
35. FRANCOIS, Jacques et Salah MEJRI. *Composition syntaxique et figement lexical*, Caen, CRISCO, 2006, 288 p.
36. FRANK, Robert. « La mémoire et l'histoire », In *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Cahier n°21, Paris, CNRS, 1992, p. 65-72.
37. FROMILHAGUE, Catherine et Anne SANCIER-CHATEAU. *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin, coll. « Lettres sup. », 2004, 270 p.
38. GENETTE. Gérard, *palimpsestes la littérature au second degré*, paris, points, 1992.573 p.
39. GREIMAS, Algirdas Julien. *Du sens II, Essais sémiotiques*, Paris, éditions du Seuil, 1983, 245p.
40. GREIMAS, Algirdas Julien. *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Editions du Seuil, 1976, 216 p.
41. GRESILLON, Almuth et Dominique MAINGUENEAU, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », dans *Langages*, 19^e année, n°73, Paris, Larousse, 1984, p.112-125.
42. GROSS, Gaston. *les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 1996, 161 p.
43. Groupe μ , *Rhétorique générale*, Paris, Editions du Seuil, 1982, 218 p.
44. GUILBERT, Thierry. *le discours idéologique ou la force de l'évidence*, Paris, Editions L'harmattan, 2008, 274 p.
45. GUIRAUD, Pierre. *Les locutions françaises*, Paris, P.U.F, 1973, 122 p.
46. GUIRAD, Pierre et Pierre KUENTZ, *La stylistique*, Paris, Klincksieck, 1970, 372 p.

47. HABERMAS, Jürgen. *Vérité et justification*, Gallimard, Paris, 2001, p 348.
48. HAGEGE, Claude. *L'homme de paroles*. Paris, Gallimard, 1986, 406 p.
49. HALBWACHS, Maurice. *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, 304 p.
50. HERFRAY, Charlotte. « altérité et différence » In *Autres Temps : Cahiers d'éthique sociale et politique*, n° 51, Mouvement Français du Christianisme Social, Paris, 1996, p. 72-83.
51. HERITIER, Françoise. *masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, paris, éditions Odile Jacob, 2002, 448 p.
52. HONECK, Richard P. *A proverb in mind. The cognitive science of proverb wit and wisdom*, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1997, 298 p.
53. JACQUES, François. « Argumentation et stratégies discursives », In : *L'argumentation. Textes édités par Alain Lempereur*, Bruxelles, Mardaga, 1991, p.153-171.
54. JAMROZIK, Elzbieta. « de la subjectivité dans le lexique » In *langages*, n°89, Paris, Larousse, 1984, p.87-96.
55. KLEIBER, Georges. « les proverbes, des dénominations d'un type "très très spécial" », In : *Langue française*, n°123, Paris, Larousse, 1999, p.52-69.
56. KLEIBER, Georges. « sur le sens des proverbes », in : *langages*, n° 139, *la parole proverbiale*, Paris, Larousse, 2000, p. 39- 58.
57. KURBANOVICH, Tarlanov Zamir. « Les proverbes russes : statut et étude ». In : *revue des études slaves*, vol. 76, Fascicule 2-3. *Les proverbes en Russie. Trois siècles de parémiographie*, 2005, p.249-262.

58. LACOSTE-DUJARDIN, Camille. « littérature orale et histoire », dans *littérature orale : actes de la table ronde*, Alger, O.P.U, 1982, p. 81- 99.
59. LAFONT, Robert. « d'un autre luoc : la trilogie de Pagnol », dans *Annales de l'institut d'études occitanes*, Nouvelle série n°1, Toulouse, 1977, p.53-78.
60. LEGROS, Patrick *et al.* *Sociologie de l'imaginaire*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2006, 236 p.
61. LEIMDORFER, François et André SALEM. « usages de la lexicométrie en analyse de discours », In *Cahiers sciences humaines*, n° 31, 1995, p.131-143.
62. MAINGUENEAU, Dominique. « stéréotyper le féminin : entre le doxique et l'esthétique », *estudos de lingua*, v.5, n°1, Vitoria da conquista, 2007, p. 35-61.
63. MALOUX, Maurice. *dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse, 2001, 628 p.
64. MANNONI, Pierre. *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F, coll. « Que sais-je ? » 2003, 128 p.
65. MEAD, George H. *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2006, 434 p.
66. MEJRI, Salah. « figement et dénomination », *META*, vol.45, n°4, Canada, Presse Universitaire de Montréal, 2000, p. 609-621.
67. MELANCON, Joseph. « la problématique de la littéarité », In : *La littéarité*, Université Laval, Centre de Recherches en Littérature Québécoise, 1991, p.210-218.
68. MELEUC, Serge. « Structure de la maxime », In : *Langages*, n°13, Paris, Larousse, 1969, p. 69-99.
69. MILNER, Jean-Claude. *de la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Editions du seuil, 1978, 407 p.

70. MOLINIE, Georges. *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Usuels de Poche », 1992, 350 p.
71. MOLINIE, Georges. *Sémiostylistique. L'effet de l'art*, Paris, PUF, coll. « Formes sémiotiques », 1998, 284 p.
72. MONTREYNAUD, Florence *et al.* *Dictionnaire des proverbes et dictons*, Paris, Le Robert, coll. « Les usuelles », 2006, 759 p.
73. MOSBAH, Saïd. "la stéréotypie dans les séquences figées: entre transparence et opacité", dans *composition syntaxique et figement lexical*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, p.245-260.
74. NACIB, Youssef. *Proverbes et dictons kabyles*, Alger, Editions Maison des Livres, 2002, 320 p.
75. PANZARU, Ioan, « littérature et oralité I », dans *Cahiers roumains d'études littéraires* n°2, Bucarest, Univers, 1986, p. 97-109.
76. PERRIN, Laurent. « remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes », In *langages* n°139, Paris, Larousse, 2000, p. 69-80.
77. PINEAUX, Jacques. *Proverbes et dictons français*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 706, 1973, 128 p.
78. PRIVAT, Maryse. « le nœud gordien des parémiologues: qu'est-ce qu'un proverbe ? », In *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses* n°13, Espagne, UCM, 1998, p. 253-264.
79. PRIVAT, Maryse. « Femmes, proverbes, phraséologie et dictionnaires électroniques de la langue française » In *La philologie française à la croisée de l'an 2000*, p. 105-111.
80. QUITOUT, Michel. *proverbes et énoncés sentencieux*, Paris, L'Harmattan, 2002, 223 p.

81. RAUCH, André. *Histoire du premier sexe*, Paris, Hachette Littératures, 2006, 553 p.
82. RICHARD, Sébastien. *La conception sémantique de la vérité. D'Alfred Tarski à Jaakko Hintikka*. Belgique, Bruylant-Acedemia, 2008, 251 p.
83. RINCK, Fanny. « style d'auteur et singularité des textes. Approche stylométrique du genre de l'article en linguistique », In *Pratiques n° 135/136*, Metz, CRESEF, 2007, p. 119-136.
84. RODEGEM, F. « la parole proverbiale », *Richesse du proverbe*, vol 2 :typologie et fonction, Lille, Université de Lille, 1984, p.121-135.
85. REY, Alain et Sophie CHANTERAEAU, *dictionnaire des expressions et des locutions*, Paris, Le Robert, 2006, 888 p.
86. SARKANY, Stéphane. « la théorie culturelle et les études littéraires : poétique et anthropologie littéraire » In *literary anthropology : a new interdisciplinary approach to people, signs and literature*, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1988, p. 63-71.
87. SHAPIRA, Charlotte. « proverbe, proverbialisation et déproverbialisation », In : *langages, la parole proverbiale*, n°139, Paris, Larousse, 2000, p. 81-97.
88. SOMOLINOS, Amalia Rodriguez. « Voirement, de si haut si bas : proverbe, vérité et polyphonie en français médiéval », In : *Vox Romanica n°69*, Espagne, Ministerio de Ciencia e Innovacion, 2010, p.175-187.
89. SVENSSON, Maria Helena. *critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*, Suède, université Umea, 2004, 196 p.
90. TOURNIER, Michel, *Le Roi des Aulnes*, Paris, Gallimard, 1970, 528 p.

91. Travaux de l'université SAINT CYRILLE ET METHODE de VELIKO TIRNOVO. *Note sur la structure des proverbes français*, tome VIII, livre 1, faculté des lettres, 1970, p. 1-58.
92. VION, Robert. *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette, 2000, 302 p.
93. VISETTI, Yves-Marie et Pierre CADIOT, *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, P.U.F, coll. « Formes sémiotiques», 2006, p.370.
94. ZUMTHOR, Paul. Introduction aux problèmes de l'archaïsme. In. Cahiers de l'association internationale des études françaises, Paris, AIEF, 1967, N°19. p 11 - 26.
95. ZUMTHOR, Paul. Le rythme dans la poésie orale. In : Langue française. N°56, Paris, Larousse, 1982, p. 114-127.

Sitographie

1. BERNABE, Jean. *fènwé et wè klè : le syndrome homérique à l'œuvre dans la parole antillaise*, In [http://www.palli.ch/~kapeskreyol/travaux/auvisiteur/fenwe.html].
2. CARFANTAN, Serge. « le critère de la vérité », dans : *Philosophie et spiritualité*, 2002, In :[http://sergecar.perso.neuf.fr/cours/verite1.html].
3. CHARAUDEAU, Patrick. « le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale », p. 9, in [http://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/Discours_Manipulation-_Texte_Lyon_.pdf].
4. CHESNEAU, César. Cité dans *Dicocitations :le dico des citations*, in [http://www.dicocitations.com/auteur/1468/Cesar_Chesneau_sieur_Dumarsais.php]

5. GUEORGUIEVA, Valentina. *La connaissance de l'indéterminé. Le sens commun dans la théorie de l'action*, Québec, Université Laval, 2004, p.281. In [<http://www.theses.ulaval.ca/2004/21927.pdf>].
6. HAICAULT, Monique, « la doxa de sexe, une approche du symbolique dans les rapports sociaux de sexe », *recherches féministes*, vol.6, n°2, 1993. In [<http://id.erudit.org/iderudit/057748ar>].
7. HEBERT, Louis, « l'analyse des textes littéraires : vingt approches ». In [<http://www.signosemio.com/documents/approches-analyse-litteraire.pdf>]
8. HOUSSET, François. *Identité et altérité : du soi-niant au soignant*, in [<http://www.philovive.fr/?2007/06/18/87-identite-et-alterite-du-soi-niant-au-soignant>]
9. IVANCIU, Nina, « formes et pratiques de la manipulation discursive », *Dialogos*, vol X, n°19, Bucarest, 2009, p. 7, in [http://www.romanice.ase.ro/dialogos/19/02_Ivanciu-Formes.pdf].
10. LEFF, Michael, « tradition et "agentivité" dans la rhétorique humaniste», In : *Argumentation et analyse du discours*, n°6, 2011, In : [<http://aad.revues.org/1077>].
11. LIPINSKA, Magdalena. *les priamèles polonais*, in [http://www.mimuw.edu.pl/polszczyzna/PTJ/b/b57_185-192w1.html]
12. MEJRI, Salah. *L'idiomaticité, problématique théorique*, in [www-ldi.univ-paris13.fr/membres/biblio/1260_idiomati.doc]
13. PROVENZANO, François. *Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé*, in [<http://www.fabula.org/lht/8/index.php?id=240>].
14. SAGARRA MARTIN, Catalina. *L'éternel féminin ou la construction de l'altérité féminine*, p.770, in [dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/1011680.pdf].

15. SALAVASTRU, Constantin, « rationalité et manipulation : les sophismes dans le discours politique » dans *Séminaire de logique discursive, théorie de l'argumentation rhétorique*, Faculté de philosophie, Université « Al.I.Cuza », Iassy, Roumanie, in [http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1656].
16. SCHEIBLI, Roxane. *Regards d'ailleurs: La malheureuse histoire des roux*, In: [http://journal-regards.com/2011/02/11/la-malheureuse-histoire-des-roux/]

Annexes

Annexe I

- A cheval coureur n'y à l'homme joueur, ne dura oncques guère l'honneur.¹
- A faute d'honorable et sage homme, l'on baille au fol l'office et somme.²
- A fille de 15 ans, il faut un homme de 30.³
- A grant homme grant verre⁴.
- A hardi homme court baton⁵.
- A jeune homme, vieil cheval, à jeune cheval, vieil homme⁶.
- A l'homme bien élevé, rien de fâcheux n'arrivera⁷.
- A l'homme de 60 ans, il faut donner aussi vite le vin que le pain⁸.
- A l'homme dévot, le séjour du village est aussi agréable que Celui de la cité⁹.
- A l'homme vaillant et hautain,
La fortune lui presse la main¹⁰.
- A l'homme âgé, ne donne pas un gros fardeau¹¹.
- A l'homme, donne ta fille et non à champ ou à vigne¹².
- A l'homme le miroir ne sied, s'il na le visage offensé¹³.
- A la somme, cognoit-on l'homme¹⁴.
- A riche homme ne chault qui ami luy est¹⁵.
- A riche homme souvent sa vache velle,
Et au pauvre le loup veau emmène¹⁶.
- A sage homme affiert pou de paroles¹⁷.

¹ Ministère de la culture, [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/proverbe_fr]

² *Idem.*

³ *Ibid.*

⁴ Le Roux, DE LINCY, *Le livre des proverbes français*, Paris, Hachette littérature, 1996, p.356.

⁵ *Idem.*

⁶ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁷ *Idem.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 356.

¹¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹² *Idem.*

¹³ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 356.

¹⁴ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁵ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 356.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ *Ibid.*

- A un mauvais homme, une très mauvaise femme¹⁸.
- A vieil homme, nouvelle peine et somme¹⁹.
- Argent contant rend l'homme content²⁰.
- Au jeu et au vin, l'homme devient coquin²¹.
- Au plus débile la chandelle en la main, à l'homme vile se prêche honneur en vain²².
- Au semblant cognoit on l'ome²³.
- Aujourd'huy ne te fye poinct
A l'homme sinon bien à poinct²⁴.
- Autant chemine un homme en un jour comme une limace en cent ans²⁵.
- Autant vault l'homme comme il s'estime²⁶.
- Aux hommes on baille des femmes,
Et aux enfants des verges fermes²⁷.
- Avec un pied de couteau dans la poche droite et un hameçon dans la gauche
et un pantalon cotillon, un homme ne doit jamais mourir de faim²⁸.
- Avec un vieil homme, tu manges du pain blanc, avec un jeune homme, de la
vache enragée²⁹.
- Barbe rousse, noir de chevelure,
Est réputé faux par nature³⁰.
- Beau temps d'hiver, santé de vieil homme, promesse de gentilhomme, qui
s'y fie est un pauvre homme³¹.

¹⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 356.

²⁰ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²¹ *Idem.*

²² *Ibid.*

²³ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 357.

²⁴ *Idem.*

²⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 357.

²⁷ *Idem.*

²⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁹ *Idem.*

³⁰ F. MONTREYNAUD *et al.* *Dictionnaire des proverbes et dictons*, Paris, Le Robert, 2007, p. 62.

- Beauté de femme n'enrichit homme³².
- Boeuf long, vache longue et cheval court retirent l'homme du fossé³³.
- Boire peu et croire peu, est le fait d'un homme sage³⁴.
- Bon homme est par flatteurs endormi³⁵.
- Bonjour lunettes, adieu fillettes³⁶.
- Bonne créance et belle grâce rend l'homme heureux en toute place³⁷.
- Bonne journée fait qui délivre, sa maison de fol homme ou yvre³⁸.
- Brocher souvent et faire peu de chère meine soudain son homme a la bière³⁹.
- C'est chose bien séante d'obéir à l'homme vertueux⁴⁰.
- C'est chose honnête à l'homme d'user, du langage a soy familier⁴¹.
- C'est l'habit qui fait l'homme⁴².
- C'est pas dix centimètres de plus ou de moins aux cuisses d'un homme qui font sa valeur⁴³.
- C'est un fin homme, il a de l'argent caché à un fer d'esguillette⁴⁴.
- C'est un homme de rien, un homme léger, le cheval au pied blanc⁴⁵.
- C'est à sa première miche de pain qu'un homme doit dresser sa femme⁴⁶.
- Cautionner un homme jusques à cinq sols qu'on a en la bourse⁴⁷.
- Ce n'est laideur qui engraisse l'homme⁴⁸.

³¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³² *Idem.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 61.

³⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁸ *Idem.*

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

- Ce qu'est à l'homme nécessaire, nature n'a fait dur ne contraire⁴⁹.
- Ce que l'homme propose Dieu autrement dispose⁵⁰.
- Ce que l'homme sobre tient au coeur, est en la langue du grand buveur⁵¹.
- Ce qui a servi à la bête, ne doit pas servir à l'homme⁵².
- Celui qui a vécu comme une bête voudrait mourir comme un homme⁵³.
- Celui qui sait se taire est un homme, celui qui sait parler n'est qu'un sot⁵⁴.
- Celui qui écoute sa femme puis son cure puis son médecin est un homme foutu⁵⁵.
- Chanter à table et siffler au lit démontre l'homme hors de soucis⁵⁶.
- Chat miauleur ne fut oncques bon chasseur, non plus que sage homme bon caqueteur⁵⁷.
- Chère [visage] d'homme fait vertu⁵⁸.
- Cheveux dressés, homme transi⁵⁹.
- Cheveux frisés, retourne-toi jeune homme⁶⁰.
- Cheveux tirés, homme corrigé⁶¹.
- Cholère d'homme en autorité est vraie foudre de Jupiter⁶².
- Compagnie fait pendre son homme⁶³.
- Continuer fait l'homme habile, tant soit lourd, rurale et babille⁶⁴.
- Courrir et corner, souffler humer, est un pauvre homme nu dépouiller⁶⁵.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 357.

⁵¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁵² *Idem.*

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 60.

⁵⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁶⁰ *Idem.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

- Courtes robes et court gypon, vivront sur le prud'homme⁶⁶.
- Croire ne doit menteur ne fol homme, de la valeur d'une vile pomme⁶⁷.
- Cuidier fait souvent l'homme menteur, et d'un maître petit serviteur⁶⁸.
- D'Etre usurier et piller le bon homme, de bon larron en est fait gentilhomme⁶⁹.
- D'homme contre sa volonté guary
N'attens gré, grace ne mercy⁷⁰.
- D'homme ignare et fêtard, le profit en vient tard⁷¹.
- D'homme mal barbu, de fol embeu Dieu nous garde⁷².
- D'homme qui s'enyvre
Tost t'en délivre⁷³.
- D'homme réglé, ne te verras vengé⁷⁴.
- D'un homme à poil rouge et d'un bigot, sauve qui peut⁷⁵.
- D'un petit homme, souvent grand ombre⁷⁶.
- De l'homme les secondes pensées de la femme les premières⁷⁷.
- De l'homme à cheveux rouges et du chien à queue courte, sauve qui peut⁷⁸.
- De sot homme sot songe⁷⁹.
- Despendre trop rien gagner n'acquérir, font en la fin l'homme son pain quérir⁸⁰.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 357.

⁷¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁷² Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 357.

⁷³ *Idem.*

⁷⁴ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁷⁵ *Idem.*

⁷⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 358.

⁷⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁷⁸ *Idem.*

⁷⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 358.

⁸⁰ Ministère de la culture, *loc.cit.*

- Deux beaux jours à l'homme sur terre quand il prend femme et quand il l'enterre⁸¹.
- Dieu aime l'homme quand il luy ôte sa femme n'en sachant plus que faire⁸².
- Dieu punit l'homme quand il le change en femme⁸³.
- Dieu te garde de l'enfer et de la fille d'un homme roux⁸⁴.
- Diligence, soin et souvenir, font l'homme a très grand bien venir⁸⁵.
- Donne-toy de garde d'une femme barbue, et d'un homme qui n'a point de barbe, comme de la peste⁸⁶.
- Donner à point, sagement retenir, fait le riche homme en état maintenir⁸⁷.
- Défie toi d'un homme qui ne parle guère, d'un chien qui n'aboie guère et de l'et caetera d'un notaire⁸⁸.
- Du côté de la barbe est la toute-puissance⁸⁹.
- En défaut d'homme sage, monte le fol en chaire et cage⁹⁰.
- En la grande barbe ne git le savoir⁹¹.
- En l'homme vouloir, pouvoir, et faire⁹².
- Entre homme et femme le diable danse au milieu⁹³.
- Et plus est noble un homme et plus est ambitieux⁹⁴.
- Faim pluie et femme sans raison chassent l'homme de la maison⁹⁵.
- Faute d'argent, honte d'accroire, défend l'homme d'aller boire⁹⁶.

⁸¹ *Idem.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 61.

⁹⁰ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁹¹ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 62.

⁹² Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁹³ *Idem.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

- Faute de crédit et d'argent, rend l'homme triste, morne et dolent⁹⁷.
- Femme acariâtre, bois vert et pain chaud ont bientôt conduit l'homme au tombeau⁹⁸.
- Femme barbue homme sans barbe prends en bien garde⁹⁹.
- Femme du puy homme de lyon font bonne maison¹⁰⁰.
- Femme morte rapporte argent homme mort un tresor¹⁰¹.
- Femme sans rime ne raison, chasse l'homme de sa maison¹⁰².
- Femme travailleuse homme content¹⁰³.
- Femme, fumée et tuille non entière chassent l'homme de sa maison arrière¹⁰⁴.
- Feu sans fosse, homme sans argent, ne vallent gramment¹⁰⁵.
- Fiançailles vont en selle et repentailles en croupe¹⁰⁶.
- Fille maigre et dot grasse, à chaque jeune homme plait¹⁰⁷.
- Forces, peines et peu de gain, mettent tost l'homme en mauvais train¹⁰⁸.
- Fortune blandissant et riant, decoit l'homme et rend ignorant¹⁰⁹.
- Fortune soudainement l'homme monte, et puis a coup le renverse et demonte¹¹⁰.
- Fumée pluie et femme sans raison chassent l'homme de sa maison¹¹¹.
- Février gelé, l'homme au lit, la femme au foyer¹¹².

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 77.

¹⁰⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁰⁸ *Idem.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*

- Goutte sans morceau fait faire à l'homme plus d'un saut¹¹³.
- Grace d'entregent plus que vertu, rend l'homme heureux et bien venu¹¹⁴.
- Grand pied, homme lourd¹¹⁵.
- Homme a deux visages n'agrée en villes ne villages¹¹⁶.
- Homme angulaire est a vérité contraire¹¹⁷.
- Homme assailli demy vaincu et desconfit¹¹⁸.
- Homme au teint coloré, chien bourru, ne sont pas plaints¹¹⁹.
- Homme bien abruvé n'est oncques mal péu¹²⁰.
- Homme blond, homme venimeux¹²¹.
- Homme chanteur, femme pleureuse¹²².
- Homme chiche, n'est jamais riche¹²³.
- Homme craintif de faible courage, bien le demonstre par son visage¹²⁴.
- Homme d'argent, homme de rien¹²⁵.
- Homme de paille vaut une femme d'or¹²⁶.
- Homme de vin, homme de rien¹²⁷.
- Homme endebté chacun a fordroyé¹²⁸.
- Homme endormy corps ensepveli¹²⁹.
- Homme fin liève matin¹³⁰.

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 352.

¹¹⁷ *Idem.* p. 353.

¹¹⁸ *Idem.*

¹¹⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹²⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 353.

¹²¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹²² *Idem.*

¹²³ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 353.

¹²⁴ *Idem.*

¹²⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹²⁶ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 78.

¹²⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹²⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 353.

¹²⁹ *Idem.*

¹³⁰ *Idem.* p. 354.

- Homme fort, homme crevé, grand marcheur, homme brisé, beau nageur, homme noyé, beau tireur, homme tué¹³¹.
- Homme hay est demy mort¹³².
- Homme hutineux (querelleur) et cheval coureur, Flascon de vin ont tost leur fin¹³³.
- Homme ivre n'est pas à foy¹³⁴.
- Homme ivre, triste chose¹³⁵.
- Homme joyeux, femme triste¹³⁶.
- Homme mal marie mieux le vaudrait noyé¹³⁷.
- Homme marie tirez en la moitié¹³⁸.
- Homme marie âne estropie¹³⁹.
- Homme matineux, gai, sain et laborieux¹⁴⁰.
- Homme matineux, sain et besogneux¹⁴¹.
- Homme matineux, sain et solliciteux¹⁴².
- Homme paresseux n'aura jà bien¹⁴³.
- Homme pauvre et se marier vieux mauvais remede¹⁴⁴.
- Homme pervers aus bons est contraire, et aus innocents donne d'affaire¹⁴⁵.
- Homme plaideur et de vray dire mescreu, quand il dit vray a bien grand peine est creu¹⁴⁶.

¹³¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹³² Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 354.

¹³³ *Idem.*

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹³⁶ *Idem.*

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 354.

¹⁴³ *Idem.* p. 355.

¹⁴⁴ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁴⁵ *Idem.*

¹⁴⁶ *Ibid.*

- Homme plaideur, homme menteur¹⁴⁷.
- Homme plein de goutte, homme plein de dettes¹⁴⁸.
- Homme poilleux riche ou luxurieux¹⁴⁹.
- Homme poilu est fortune quand il n'a pas de poux¹⁵⁰.
- Homme qui file femme qui fait des sermons s'ils ne sont sots sont des fripons¹⁵¹.
- Homme riche si sa femme meurt pauvre si sa mule meurt¹⁵².
- Homme roux et chien lainu ou pelu
Plutost mort que cogneu¹⁵³.
- Homme roux et femme barbue
De quatre lieux les salue
Avec trois pières au poing
Pour ten ayder s'il vient point¹⁵⁴.
- Homme rusé tard abusé¹⁵⁵.
- Homme sans barbe, femme barbue prends-y garde¹⁵⁶.
- Homme sans parole, homme de rien¹⁵⁷.
- Homme sans vertu, arbre de fruct nud¹⁵⁸.
- Homme sans vertu, argent ny amy, corps ensevely¹⁵⁹.
- Homme ta femme est morte cent ecus a ta porte¹⁶⁰.
- Homme vieil et pauvre qui a mal vescu
De jeune femme sera fouetté et battu¹⁶¹.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 355.

¹⁵⁰ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁵¹ *Idem.*

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 355.

¹⁵⁴ *Idem.*

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁵⁷ *Idem.*

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*

- Homme vuy (vide) est demy enragé¹⁶².
- Homme yvre et pervers
Va de travers¹⁶³.
- Homme yvre n'est pas a soy¹⁶⁴.
- Honz en aprenant desaprent
Quant il let qu'amours le surprent¹⁶⁵.
- Honz qui depense plus qu'il ne doit,
En povreté croler se voit,
Et cil qui despentpar raison
En bien monteplioier voit-on¹⁶⁶.
- Il faut croire conseil d'un homme qui fait bien ses besongnes¹⁶⁷.
- Il gèle souvent entre homme et femme¹⁶⁸.
- Il ne faut s'enquerir d'ou est l'homme, d'ou est le vin, d'ou est le dire, mais
qu'il soit bon¹⁶⁹.
- Il ne se faut fier a homme du monde s'il n'a quatre creibles¹⁷⁰.
- Il vaut mieux estre homme de prière que de brevière¹⁷¹.
- Il y a plus de mariés que de contents¹⁷².
- Jamais homme ne fut a priser, pour scavoir aultruy despriser¹⁷³.
- Jamais homme sach et discret
Ne révèle a femme son secret¹⁷⁴.
- Jamais l'homme ne peut estre riche, sy son coeur en richesse fiche¹⁷⁵.

¹⁶¹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 355.

¹⁶² *Idem.*

¹⁶³ *Idem.* p.354.

¹⁶⁴ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁶⁵ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 353.

¹⁶⁶ *Idem.* p.355.

¹⁶⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁶⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 358.

¹⁶⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁷⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 358.

¹⁷¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁷² F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 77.

¹⁷³ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁷⁴ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 359.

- Jamais ne fait chaut pour un homme qui est las de femme¹⁷⁶.
- Jamais sage homme ne vit buveur de vin sans appétit¹⁷⁷.
- Jamais un homme chastre n'aima les femmes¹⁷⁸.
- Jeune femme et vieux chevaux menent l'homme au tombeau¹⁷⁹.
- Jeune homme attifé sera vite marié¹⁸⁰.
- Jeune homme et vieille le diable veille¹⁸¹.
- Jeune homme qui danse n'avance a rien il use ses souliers pour le profit du cordonnier¹⁸².
- Joyeuse vie tue un homme¹⁸³.
- Juge l'oiseau a la plume et au chant, et au parler l'homme bon ou meschant¹⁸⁴.
- L'accoutumance de mal faire, rend l'homme cruel comme une beste¹⁸⁵.
- L'année où l'on se marie :
Plutôt gale que métairie¹⁸⁶.
- L'eau gache le vin la charrette le chemin et la femme l'homme¹⁸⁷.
- L'este vie a la femme, mort a l'homme¹⁸⁸.
- L'homme bien sain, mangeant bien et beuvant sans travail ne le sera long temps¹⁸⁹.
- L'homme charge de péché est bien empesche¹⁹⁰.
- L'homme chet en vice facilement

¹⁷⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁷⁶ *Idem.*

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 77.

¹⁸⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁸⁸ *Idem.*

¹⁸⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 360.

¹⁹⁰ Ministère de la culture, *loc.cit.*

Mais en vertus dresse, lentement¹⁹¹.

- L'homme commande et la femme en fait a sa tête¹⁹².
- L'homme curieux est toujours gueux¹⁹³.
- L'homme curieux est toujours malheureux¹⁹⁴.
- L'homme de passage n'attrape femme si elle est sage¹⁹⁵.
- L'homme doit manger pour luy et pour sa femme¹⁹⁶.
- L'homme doit suivre son inclination naturelle¹⁹⁷.
- L'homme double de cœur et courage, est inconstant en tout ouvrage¹⁹⁸.
- L'homme doux en tous lieux est receu¹⁹⁹.
- L'homme en son heur
N'a que trois jours d'honneur²⁰⁰.
- L'homme est a se pourvoir, et la femme a se garder²⁰¹.
- L'homme est pour le purgatoire, la femme pour l'enfer²⁰².
- L'homme est bien heureux qui a une belle femme auprès d'une abbaye²⁰³.
- L'homme est brutal et moins de jugement quand le gosier l'occit
journallement²⁰⁴.
- L'homme est de chair, non de fer²⁰⁵.
- L'homme est en enfer qui ne peut plus mettre une borne en un petit pré²⁰⁶.
- L'homme est feu et la femme estoupe,
Le diable vient qui souffle²⁰⁷.

¹⁹¹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 360.

¹⁹² Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁹³ *Idem.*

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 360.

¹⁹⁶ *Idem.* p.361.

¹⁹⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁹⁸ *Idem.*

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 361.

²⁰¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁰² F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 78.

²⁰³ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 361.

²⁰⁴ *Idem.*

²⁰⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁰⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 361.

- L'homme est indigne d'etre homme si de sa femme il n'est maitre²⁰⁸.
- L'homme est l'âme de la maison²⁰⁹.
- L'homme est prise par sa constance et le fin or par sa substance²¹⁰.
- L'homme est tenu par ses parolles, ainsy que le boeuf par les cornes²¹¹.
- L'homme est toujours un sot quand la femme en sait trop²¹².
- L'homme est très noble créature, quand par raison guide sa nature²¹³.
- L'homme fait son pouvoir, et Dieu son vouloir²¹⁴.
- L'homme le plus hardi est l'aveugle si ce n'est le sot et le méchant²¹⁵.
- L'homme marié est un oiseau en cage²¹⁶.
- L'homme meurt de son chagrin la femme s'en nourrit²¹⁷.
- L'homme n'a ni sens ni raison qui jeune femme laisse au tison²¹⁸.
- L'homme n'est que la flamme la femme est le brasier²¹⁹.
- L'homme ne doibt estre honnore que par ses bonnes œuvres²²⁰.
- L'homme ne doit rien a sa femme s'il n'est en sa maison²²¹.
- L'homme ne scait que son cou.vaut jusqu'il a la barbe grise²²².
- L'homme paindant sa femme se depainct²²³.
- L'homme par son testament palise, sa qualite nature et grise²²⁴.
- L'homme par trop ne convient louer, car on le void tost varier²²⁵.

²⁰⁷ *Idem.*

²⁰⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁰⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 361.

²¹⁰ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²¹¹ *Idem.*

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 361.

²¹⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²¹⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 361.

²¹⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²²⁰ *Idem.*

²²¹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 361.

²²² Ministère de la culture, *loc.cit.*

²²³ *Idem.*

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ *Ibid.*

- L'homme peut bien donner loin par paniers, puisque la femme porte par tabliers²²⁶.
- L'homme poilu a grand courage²²⁷.
- L'homme poilu est fort et vertueux²²⁸.
- L'homme prudent doit demeurer constant en tout estat, degre, honneur et dignite²²⁹.
- L'homme prudent fait de tout son proufit²³⁰.
- L'homme prudent fait de toute herbe faix²³¹.
- L'homme quand il est sot tout jeune, pour vieillir ne devient point sage²³².
- L'homme quand il n'est pas marie ne sait pas ce que Dieu lui a donne²³³.
- L'homme qui a coeur et courage, de fortune ne craint l'orage²³⁴.
- L'homme qui a contentement, est nomme riche justement²³⁵.
- L'homme qui a femme ne peut pas jeûner²³⁶.
- L'homme qui moult boit
Tard paye ce qu'il doit²³⁷.
- L'homme qui ne prend pas femme est une moitié de ciseaux²³⁸.
- L'homme qui plaide et replaide ne dort pas quand il veut²³⁹.
- L'homme qui veut avoir nom de discret
Modérément doit celer son secret²⁴⁰.
- L'homme se connaît en trois choses à la bile à la bourse et au verre²⁴¹.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ *Ibid.*

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*

²³³ *Ibid.*

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 362.

²³⁷ *Idem.*

²³⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²³⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 362.

²⁴⁰ *Idem.*

- L'homme se marie quand il veut et la femme quand elle peut²⁴².
- L'homme se pendrait au gerbier, plutôt que d'avouer ses défauts²⁴³.
- L'homme suivant règle et raison est noble sans comparaison²⁴⁴.
- L'homme vieil amoureux doit on moquer²⁴⁵.
- L'homme vieil qui demande sa bonne fortune ne doit du futur avoir cure²⁴⁶.
- L'office denote quel soit l'homme
Et le pommier qu'elle est la pomme²⁴⁷.
- L'office et la somme, monstreront quel soit l'homme²⁴⁸.
- L'ombre d'un homme vaut cent femmes²⁴⁹.
- L'oume qui du renart ne seit,
Ne doit-on tenir à seneit²⁵⁰.
- La beauté amorce l'homme et la larve la truite²⁵¹.
- La bouteille est la dague de l'homme de pied²⁵².
- La curiosité réduit l'homme à la mendicité²⁵³.
- La femme au profit, l'homme à l'honneur²⁵⁴.
- La femme en fait sortir par la fenêtre plus que l'homme n'en fait entrer par la porte²⁵⁵.
- La femme est faite de la bourse de l'homme²⁵⁶.
- La femme est la malette de l'homme²⁵⁷.

²⁴¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁴² *Idem.*

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 362.

²⁴⁸ *Idem.*

²⁴⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁵⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 363.

²⁵¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁵² *Idem.*

²⁵³ *Ibid.*

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ *Ibid.*

- La femme peut enrôler l'homme autour de son doigt²⁵⁸.
- La femme qui conte tout à l'homme pleure plus qu'elle ne rit²⁵⁹.
- La femme se plie et l'homme se brise²⁶⁰.
- La fumée et la femme font partir l'homme de sa chambre²⁶¹.
- La misère regarde à la porte de l'homme travailleur²⁶².
- La misère suit l'homme, le chien suit le chasseur²⁶³.
- La parole vaut l'homme²⁶⁴.
- La pluie la faim et la femme sans raison chassent l'homme de la maison²⁶⁵.
- La plus belle tapisserie de la maison est l'homme et la femme²⁶⁶.
- La première année que l'homme se marie
Touser (raser) se fait, ou tombe en maladie²⁶⁷.
- La race ne beauté corporelle ne peuvent anoblir l'homme²⁶⁸.
- La robe fait l'homme²⁶⁹.
- Larron est le nom d'un homme²⁷⁰.
- Le bon homme est rare au monde²⁷¹.
- Le coq sans crête est un capon, l'homme sans barbe est un sot²⁷².
- Le discours a bien autre efficace quand il sort de la bouche d'un homme riche, que quand il sort de la bouche d'un pauvre mise²⁷³.
- Le fait juge l'homme²⁷⁴.

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 359.

²⁶⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁶⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 359.

²⁷⁰ *Idem.*

²⁷¹ *Idem.* P.360.

²⁷² Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁷³ *Idem.*

²⁷⁴ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 360.

- Le filet pour l'oiseau, l'argent pour l'homme²⁷⁵.
- Le jeu la femme et vin friand font l'homme pauvre tout en raint²⁷⁶.
- Le jeune homme qui aime et manie le genêt est sur d'être cocu quand il sera marié²⁷⁷.
- Le mariage est la corde au cou donne à tirer à l'amour qui attache l'homme à la femme²⁷⁸.
- Le plus bel homme n'est pas toujours celui qui a la plus belle barbe²⁷⁹.
- Le temps et l'usage rendent l'homme sage²⁸⁰.
- Le travail n'a jamais fait un homme beau²⁸¹.
- Le vin terrasse l'homme²⁸².
- Les beaux hommes au gibet²⁸³.
- Les femmes sont comme l'homme les fait²⁸⁴.
- Les humeurs et les parties picquent l'homme, mais la raison rompt l'aguillon²⁸⁵.
- Long d'échine pas de mollet, homme faible²⁸⁶.
- Mariage de jeune homme avec jeune fille est de Dieu, mariage de jeune homme avec vieille femme est de rien, mariage de vieillard avec jeune fille est du diable²⁸⁷.
- Mettez un chapeau d'homme a un bouc, on trouverait une femme pour l'epouser²⁸⁸.
- Mieux vault povre et homme de bien, que riche et ne valoir rien²⁸⁹.

²⁷⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁷⁶ *Idem.*

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 360.

²⁸⁴ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁸⁵ *Idem.*

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ *Ibid.*

- Mieux vaut la huche au pain bien garnie que bel homme dans la rue²⁹⁰.
- Mort de femme et vie de cheval font l'homme riche²⁹¹.
- Mort de femme, richesse d'homme²⁹².
- Moutl despendre rien gagner n'acquerir fait l'homme en son pain guerir²⁹³.
- Moutl parler et rire, font l'homme pour fol tenir²⁹⁴.
- Moutl vaut hons qui sest de baraz²⁹⁵.
- N'espère aucun bien d'homme chiche²⁹⁶.
- Ne prends jamais femme chez un cafetier
Ni une vache chez un meunier²⁹⁷.
- Ne te fie pas a un cheval qui transpire a un homme qui jure ni a une femme
qui pleure²⁹⁸.
- Nez en l'air, homme généreux²⁹⁹.
- Nez osseux, homme maigre³⁰⁰.
- Ni pantalons la femme ni jupes l'homme³⁰¹.
- Oeil chassieux, homme ennuyeux³⁰².
- Oeil de chat, homme de tête³⁰³.
- Oeil en dessous, méfie-toi jeune homme³⁰⁴.
- Ombre d'homme vaut cent francs³⁰⁵.
- On cognoit bien au pommier la pomme et a la barbe l'homme³⁰⁶.

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 363.

²⁹⁶ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁹⁷ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 77.

²⁹⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁹⁹ *Idem.*

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ *Ibid.*

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ *Ibid.*

- On ne doit juger d'homme ne de vin, sans les esprouver soir et matin³⁰⁷.
- On ne peut homme nud despouillier³⁰⁸.
- On prend l'homme par la langue et le boeuf par les cornes³⁰⁹.
- Oncques villain n'aima noble homme³¹⁰.
- Ouir, veoir et se taire de tout, fait l'homme estre bien venu par tout³¹¹.
- Parsimonie et labeure bien licite l'homme en l'honneur le faitc devenir riche³¹².
- Petit homme abat bien un grantd chesne, et douce parolle grande ire³¹³.
- Petit homme, grand chapeau³¹⁴.
- Petit homme, longue langue³¹⁵.
- Petite pluie, femme barbue, homme sans barbe, tenez vous sur vos gardes³¹⁶.
- Peu de barbe sous blesme couleur,
Monstre homme de peu de valeur³¹⁷.
- Pied plat, homme lourd³¹⁸.
- Plus commun est l'homme marie que l'homme dans l'aisance place³¹⁹.
- Porc en ville, homme a cuisine, de quoi d'etonner³²⁰.
- Pour bien gouverner un mesnage, convient un homme prudent et sage³²¹.
- Pour faire un bon mariage il faut un homme fait et une femme a faire³²².

³⁰⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 363.

³⁰⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁰⁸ *Idem.*

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ *Ibid.*

³¹¹ *Ibid.*

³¹² *Ibid.*

³¹³ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 363.

³¹⁴ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³¹⁵ *Idem.*

³¹⁶ *Ibid.*

³¹⁷ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 363.

³¹⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³¹⁹ *Idem.*

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ *Ibid.*

³²² *Ibid.*

- Pour faire un bon mariage, il faudrait que l'homme ait pas entendu et la femme pas vu³²³.
- Pour faire un homme accompli, faut l'orgueil d'un allemand, l'avarice d'un savoyard, la faussete d'un francais³²⁴.
- Pour penser la femme pour reflechir l'homme³²⁵.
- Pauvre homme n'a point d'amis³²⁶.
- Proces, taverne et urinal, chassent l'homme a l'hospital³²⁷.
- Provision faite en saison, et despendre par ordre et raison, rend l'homme riche en sa maison³²⁸.
- Quand Dieu mande a l'homme la farine, le diable en pourchasse la ruyne³²⁹.
- Quand Dieu veut avoir un fol il prend la femme d'un vieil homme³³⁰.
- Quand il tempeste foudroye et tonne, le grand larron devient preud'homme³³¹.
- Quand l'homme est en cholère il a le diable au corps³³².
- Quand l'homme porte les pieds à la main et les yeux à la ceinture, on peut dire qu'il est près de la sépulture³³³.
- Quand l'homme vieillist sans y penser s'apesentist³³⁴.
- Quand la femme vient du torrent elle mangerait son homme en vie³³⁵.
- Quand on devient trop laid pour faire le jeune homme il faut se marier³³⁶.
- Quant tous aultres péchés laissent l'homme vieulx, seule avarice tient le lieux³³⁷.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 363.

³²⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³²⁸ *Idem.*

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ *Ibid.*

³³² *Ibid.*

³³³ *Ibid.*

³³⁴ *Ibid.*

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ *Ibid.*

- Quand vous êtes bien habillé, vous ne rencontrez pas votre belle- mère³³⁸.
- Quelque chose que l'homme fasche, s'il vit mal jamais n'est reputez sage³³⁹.
- Quelque chose que l'homme sache, s'il vit mal, les gens en parlent³⁴⁰.
- Qui a argent il est gentil homme ou bien au rang³⁴¹.
- Qui épouse la femme épouse les dettes³⁴².
- Qui loin se va marier
Sera trompé ou veut tromper³⁴³.
- Robbe refait l'homme³⁴⁴.
- Se méfier d'un homme à la voix de femme³⁴⁵.
- Si l'homme boit avec mesure, il durera longtemps³⁴⁶.
- Si le cheval se congnoissait estre cheval il voudroit estre homme³⁴⁷.
- Tant vault homme tant vault sa terre³⁴⁸.
- Tant vault l'homme, comme on le prise³⁴⁹.
- Tel homme telle femme³⁵⁰.
- Tous les malheurs viennent quand l'homme est mal marie³⁵¹.
- Tout homme qui sort la nuit, toute femme qui s'habille sur le lit, tout chien qui jappe à la chasse, n'en conservez pas la race³⁵².
- Tout honnête homme se vaut³⁵³.
- Trois choses désire l'homme, honneur, utilite, plaisir³⁵⁴.

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 79.

³³⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁴⁰ *Idem.*

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 77.

³⁴³ *Idem.*

³⁴⁴ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 359.

³⁴⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁴⁶ *Idem.*

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 364.

³⁵⁰ *Idem.*

³⁵¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁵² *Idem.*

³⁵³ *Ibid.*

- Tête tondu, homme allégé³⁵⁵.
- Un beau nez fait un bel homme³⁵⁶.
- Un homme bien monté est toujours orgueilleux³⁵⁷.
- Un homme buveur, une femme friande dormiront avant peu sous la paille³⁵⁸.
- Un homme de bonne foy est estimé le plus fol du monde³⁵⁹.
- Un homme de paille vaut une femme d'argent³⁶⁰.
- Un homme dormant est une beste morte³⁶¹.
- Un homme en s'enivrant, une femme en s'amusant ont tât fait de ruiner la maison³⁶².
- Un homme legier, homme de rien³⁶³.
- Un homme lâche ne trouve jamais une jolie femme³⁶⁴.
- Un homme marié ne doit servir qu'à sa femme³⁶⁵.
- Un homme qui file et une femme qui conduit les chevaux composent un ménage ridicule³⁶⁶.
- Un homme qui se marie prent conge de bonne vie³⁶⁷.
- Un homme riche n'est jamais laid pour une fille³⁶⁸.
- Un homme riche n'est jamais vieil pour une fille³⁶⁹.
- Un homme sans barbe est un chétif³⁷⁰.

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ *Ibid.*

³⁵⁷ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 364.

³⁵⁸ *Idem.*

³⁵⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 364.

³⁶⁰ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁶¹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 364.

³⁶² Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁶³ *Idem.*

³⁶⁴ *Ibid.*

³⁶⁵ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 364.

³⁶⁶ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁶⁷ *Idem.*

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ *Ibid.*

³⁷⁰ *Ibid.*

- Un ivrogne de plus, un homme de moins³⁷¹.
- Un jeune homme qui s'adonne aux femmes tient le chemin de la misère³⁷².
- Un morceau et une goutte tiennent un homme debout, une goutte sans morceau fait tomber l'homme par terre³⁷³.
- Une femme peut changer un homme mais un homme ne changera pas une femme³⁷⁴.
- Un homme qui n'est pas vicieux
N'aime pas les lieux ténébreux³⁷⁵.
- Vent au visage rend l'homme sage³⁷⁶.
- Vertu seule fait l'homme parfait³⁷⁷.
- Vin trouble, pain chaud et bois vert acheminent l'homme au désert³⁷⁸.
- Visage d'homme fait vertu³⁷⁹.

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² *Ibid.*

³⁷³ *Ibid.*

³⁷⁴ *Ibid.*

³⁷⁵ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 364.

³⁷⁶ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁷⁷ *Idem.*

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 60.

Annexe II

- 99 ânes et une femme, font 100 bêtes.¹
- A bon ou à mauvais cheval, il faut l'éperon, a mauvaise femme il faut un bâton.²
- A fleur de femme, fleur de vin.³
- A fumée, femme méchante, eau et feu, on cède le lieu.⁴
- A l'enfant, il faut la chaleur de la mère.⁵
- A femme avare galant escroc.⁶
- A femme sotté nul ne s'y frotte.⁷
- A la femme de danser, à l'âne de braire, c'est le diable qui le leur a appris.⁸
- A toute heure
Chien pisse te femme pleure.⁹
- Autant se prise beau verlet que belle fille.¹⁰
- Au train de la mère la fille.¹¹
- Aux receveurs les honneurs
Et aux femmes les douleurs.¹²
- Abreuver son cheval à tous gués,
Mener sa femme à tous festin,
De son cheval on fait une rosse ;
Et de sa femme une catin.¹³
- Amuse le chien avec un os, et la femme avec un mensonge.¹⁴
- Après trois jours, on s'ennuie de femme, d'hôte et de pluie.¹⁵

¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

² *Idem.*

³ J. PINEAUX, *Proverbes et dictons français*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n°706, 1973, p. 89.

⁴ *Idem.*

⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 327.

⁷ *Idem.*

⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 327.

¹⁰ *Idem.* p. 339.

¹¹ *Idem.*

¹² *Idem.* p. 327.

¹³ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 92.

¹⁴ Ministère de la culture, *loc.cit.*

- A larmes de femme et boiterie de chien, il ne faut pas se fier.¹⁶
- Après trois jours, on s'ennuie de femme, d'hôte et de pluie.¹⁷
- Beauté de femme n'enrichit homme.¹⁸
- Belle femme, miroir d'imbécile.¹⁹
- Belle femme et beau jour, trompent chacun à son tour.²⁰
- Belle femme, mauvaise tête,
Bonne mule, mauvaise bête.²¹
- Belle fille et méchante robe
Trouve toujours qui les accroche.²²
- Bien entretiendra sa maison
Cil qui a bonne sage femme ;
Mais une folle sans raison
Rend son hotel tout infame.²³
- Bonne femme, bon renom,
Patrimoine sans parangon.²⁴
- Ce que le baron aime, femme en a haine.²⁵
- Comme la lune est variable,
Pensée de femme est variable.²⁶
- Ce que femme file de fin matin,
Ne vient pas souvent à bonne fin.²⁷
- Ce que femme veut, dieu le veut.²⁸

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 327.

¹⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁰ *Idem.*

²¹ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 88.

²² Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 339.

²³ *Idem.* p.328.

²⁴ *Idem.*

²⁵ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 88.

²⁶ *Idem.* p. 86.

²⁷ *Idem.* p.

- Ce que veut une femme est écrit dans le ciel.²⁹
- Cœur de femme trompe le monde,
Car en luy la malice abonde.³⁰
- Celui qui prend une vieille femme aime l'argent plus que la dame.³¹
- Contre femme point ne débattre.³²
- D'avoir mauvaise femme est grand cordueil
Et d'estre sans elle extrême travail.³³
- D'une bonne femme et mesnagère
Le mary aille premier en terre.³⁴
- D'une bonne vigne prenez le plant ;
D'une bonne mère prenez la fille.³⁵
- De bonnes armes est armé,
Qui à bonne femme est marié.³⁶
- De trois choses dieu nous garde; de bœuf salé sans moutarde, de valet qui
se regarde, et de femme qui se farde.³⁷
- De mère piteuse fille teigneuse.³⁸
- Des femmes et des chevaux, il n'y en a point sans défauts.³⁹
- Deux choses sont que pas ne quier
C'est jeune femme est esprevier,
Car il fault pour eux trop receller,
Et si les pert on de légier (légèrement).⁴⁰

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 329.

³¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³² F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 79.

³³ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 329.

³⁴ *Idem.*

³⁵ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 80.

³⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 329.

³⁷ Ministère de la culture, *loc.cit.*

³⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 329.

³⁹ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 79.

⁴⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 329.

- Deux femmes, un plaid,
Trois, un grand caquet,
Quatre, un grand marché.⁴¹
- Dites une seule fois à une femme qu'elle est jolie,
Le diable le lui répétera dix fois par jour.⁴²
- Deuil de femme morte
Dure jusqu'à la porte.⁴³
- Dieu aime l'homme quand il lui ôte sa femme.⁴⁴
- Dans une maison, une fille c'est bien, deux c'est assez, trois c'est trop,
quatre et la mère, c'est cinq diables contre le père.⁴⁵
- De belle mère, il n'y en a pas eu de bonnes, excepté une seule, et encore fut
elle Emportée par le diable.⁴⁶
- Filles et verriers sont toujours en danger.⁴⁷
- Fille sans crainte ne vaut rien.⁴⁸
- Femme avisée est toujours modérée.⁴⁹
- Femme ayme tant comme elle peut,
Et homme comme il veut.⁵⁰
- Femme barbue de loing la salue, un baston à la main.⁵¹
- Femme bonne qui a mauvais marry
A souvent le cœur marry.⁵²
- Femme bonne vaut une couronne.⁵³

⁴¹ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 86.

⁴² J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 86.

⁴³ *Idem.* p.88.

⁴⁴ *Idem.*

⁴⁵ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁴⁶ *Idem.*

⁴⁷ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 341.

⁴⁸ *Idem.*

⁴⁹ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 79.

⁵⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 330.

⁵¹ *Idem.*

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

- Femme de bien vaut un grand bien.⁵⁴
- Femme de riche vestement parée
A un fumier est comparée
Qui de vert fait sa couverture,
Au découvrir appert l'ordure.⁵⁵
- Femme deshontée met son pain au four.⁵⁶
- Femme est mère de tout dommage,
Tout mal en vient et toute rage ;
Plus aigrement poingt que serpent,
Nul ne point qui ne s'en repent.⁵⁷
- Femme gracieuse veut estre priée,
Et la porée bien reposée.⁵⁸
- Femme lescheresse ne fera tost porée espese.⁵⁹
- Femme mariée doit estre simple
Et porter la guimpe.⁶⁰
- Femme mesprent à foiée.⁶¹
- Femme noire fait bons choux.⁶²
- Femme orgueilleuse se difforme
En délaissant sa propre forme.⁶³
- Femme plus volontiers devine
Que n'oyt la parole divine.
Vieilles chevauchent les balais
Par cours, par salles et par palais.⁶⁴

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Idem.* p. 331.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

- Femme qui chauffe le four et fait ensemble lessive,
Elle vaut pis que Prosperine.⁶⁵
- Femme qui enuy file porte chemise vile.⁶⁶
- Femme qui prend elle se vent,
Femme qui donne s'abandonne.⁶⁷
- Femme qui ses lèvres mord,
Et par la rue son aller tord,
Elle montre qu'elle est du mestier ord (sale)
Ou ses manières lui font tort.⁶⁸
- Femme saffre (gourmande) et ivrognesse
De son corps n'est pas maistresse.⁶⁹
- Femme se plaind, femme se deult,
Femme est malade quand elle veut.⁷⁰
- Femme sotte se connoist à la toque.⁷¹
- Femme trop piteuse
Rend sa fille teigneuse.⁷²
- Femme veut en toute saison
Estre dame en sa maison.⁷³
- Femme sait un art avant le diable.⁷⁴
- Femme seule est rien.⁷⁵
- Femme bien, n'a ni yeux ni oreilles.⁷⁶

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Idem.* p. 332.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Idem.* p. 333.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 79.

⁷⁵ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 332.

⁷⁶ Ministère de la culture, *loc.cit.*

- Femme grosse, un pied dans la fosse.⁷⁷
- Ferez les chiens, les femmes viennent.⁷⁸
- Folles femmes n'ayment que par pasture.⁷⁹
- Fol est qui perd sont ami pour femme.⁸⁰
- Fol est celui qui veut surveiller une femme.⁸¹
- Femmes sont trop périlleuses
Et par nature dangereuses.⁸²
- Femme à son tour doit parler, quand la poule doit uriner.⁸³
- Femme rit quand elle peut,
Et pleure quand elle veut.⁸⁴
- Femmes sont à l'église saintes, es rues anges, à la maison diablasses.⁸⁵
- Femme fort belle,
Rude et rebelle.⁸⁶
- Femme et melon à peine les connaît-on.⁸⁷
- Femme qui parle comme homme, et geline qui chante comme coq ne sont
bonnes à tenir.⁸⁸
- Fille, lentille, pain chaud, sont la ruine de la maison.⁸⁹
- Femme et vin, ont leur venin.⁹⁰
- Femme, feu, messe, vent et mer, font cinq maux de grand amère.⁹¹
- Femme sage et de façon

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 333.

⁷⁹ *Idem.*

⁸⁰ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁸¹ *Idem.*

⁸² Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 333.

⁸³ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 86.

⁸⁴ *Idem.* p. 87.

⁸⁵ *Idem.*

⁸⁶ *Idem.* p. 88.

⁸⁷ *Idem.* p. 90.

⁸⁸ *Idem.* p. 92.

⁸⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

⁹⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 330.

⁹¹ *Idem.*

De peu remplit sa maison.⁹²

- Femme prudente et bien sage
Est l'ornement du ménage.⁹³
- Fille aymant silence a grand science.⁹⁴
- Fille brunette de nature gaye et nette.⁹⁵
- Fille cachée,
Fille cherchée.⁹⁶
- Fille de villain se fait toujours prier.⁹⁷
- Fille fenestrière ou trottière,
Rarement bonne ménagère.⁹⁸
- Fille fiancée n'est prinse ny laissée.⁹⁹
- Fille oisive
A mal pensive,
Fille trop en rue
Tost perdue.¹⁰⁰
- Fille, pour son honneur garder,
Ne doit prendre ne donner.¹⁰¹
- Fille qui trop se mire peu file.¹⁰²
- Filles sottes à marier sont bien pénibles à garder.¹⁰³
- Fille telle comme elles est élevée,
Et estoupe comme elle est filée.¹⁰⁴

⁹² *Idem.* p. 332.

⁹³ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 89.

⁹⁴ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 340.

⁹⁵ *Idem.*

⁹⁶ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 80.

⁹⁷ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 340.

⁹⁸ *Idem.*

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Idem.* p. 341.

¹⁰³ *Idem.*

¹⁰⁴ *Idem.* p. 341.

- Honte ait la femme qui fait tout ce que son mary lui commande.¹⁰⁵
- Injure faite aux femmes se punit du double.¹⁰⁶
- Il faut aux filles des hommes ou des murailles.¹⁰⁷
- Il faut être compagnon de sa femme et maitre de son cheval.¹⁰⁸
- Il faut se resveiller deux foys la nuit pour vendre le bien de sa femme.¹⁰⁹
- Il faut se garder du devant d'une femme, du derriere d'une mule et d'un moine de tous cotés.¹¹⁰
- Il ne faut point faire grenier de filles.¹¹¹
- Il ne faut rien demander à une femme de bien.¹¹²
- Il n'y a femme, cheval, ne vache
Qui n'ait toujours quelque tache.¹¹³
- Il n'y a que deux bonnes femmes au monde ;l'une est perdue et l'autre on ne peut la trouver.¹¹⁴
- Jamais miroir n'a dit a une femme qu'elle fut laide.¹¹⁵
- Jolie fille porte sa dot au front.¹¹⁶
- Ki croit et aime fole fame
Il gaste avoir, et cors et ame.¹¹⁷
- La beauté d'une femme est quand elle a la teste bien fait, la plus sage est la moins fole.¹¹⁸
- La femme d'un avocat est une teste de mule.¹¹⁹

¹⁰⁵ *Idem.* p. 333.

¹⁰⁶ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁰⁷ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 80.

¹⁰⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 333.

¹⁰⁹ *Idem.*

¹¹⁰ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 79.

¹¹¹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 341.

¹¹² *Idem.* p. 333.

¹¹³ *Idem.*

¹¹⁴ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹¹⁵ *Idem.*

¹¹⁶ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 80.

¹¹⁷ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 334.

¹¹⁸ *Idem.*

¹¹⁹ *Ibid.*

- La femme estime toujours son voisin estre de violette.¹²⁰
- La femme est la clef du ménage.¹²¹
- La femme est e savon à l'homme.¹²²
- La femme et la muse sont plus contraires que l'eau et le feu.¹²³
- La femme et l'œuf
Un seul maistre veut.¹²⁴
- La femme fait un mesnage ou deffait.¹²⁵
- La femme meurt de la mort de la femme.¹²⁶
- La femme n'ayme que le hachis.¹²⁷
- La femme ne doit pas apporter de teste en ménage.¹²⁸
- La femme ne faict que ce que son amy lui conseille.¹²⁹
- La femme ne porte point d'oreilles au sermon.¹³⁰
- La femme qui a le soleil au visage n'est jamais nuict pour son mary.¹³¹
- La femme qui meurt de faim n'a garde d'estre grasse.¹³²
- La femme qui parle latin,
Enfant qui est nourry de vin,
Soleil qui luyserne au matin,
Ne viennent pas à bonne fin.¹³³
- La femme sottte doit demeurer en sa folie, autrement deviendra enragée.¹³⁴
- La femme tombe sept fois et toujours se relève.¹³⁵

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ *Idem.* p. 335.

¹³² *Idem.* p. 334.

¹³³ *Idem.* p. 335.

¹³⁴ *Idem.*

- La plus belle fille au monde ne peut donner que ce qu'elle a.¹³⁶
- La terre fait marier bouse.¹³⁷
- Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq.¹³⁸
- Le célibat ou la femme de bien.¹³⁹
- Le pré de la femme ne veut point estre borné.¹⁴⁰
- Les belles femmes portent leur gain de cause.¹⁴¹
- Les femmes au profit, l'homme à l'homme à l'honneur.¹⁴²
- Les femmes fenestrières et les terres de frontière sont mauvaises à garder.¹⁴³
- Les femmes ont leurs jambes au col.¹⁴⁴
- Les femmes n'aiment que le rubis.¹⁴⁵
- Les femmes sont plus folles que malades.¹⁴⁶
- Les femmes sont toujours meilleures l'année qui vient.¹⁴⁷
- Les tisons relevés chassent les galants.¹⁴⁸
- Les femmes sont comme les omelettes, elles ne sont jamais assez battues.¹⁴⁹
- Les filles et les pommes est une mesme chose.¹⁵⁰
- Les filles et les poules se perdent de trop courir.¹⁵¹
- L'œil de la femme est une araignée.¹⁵²

¹³⁵ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 79.

¹³⁶ *Idem.* p. 80.

¹³⁷ *Idem.* p. 77.

¹³⁸ *Idem.* p. 78.

¹³⁹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 335.

¹⁴⁰ *Idem.*

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Idem.* p. 336.

¹⁴⁸ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 80.

¹⁴⁹ *Idem.* p. 78.

¹⁵⁰ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 341.

¹⁵¹ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 80.

¹⁵² Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 336.

- La femme la mieux louée est celle dont on ne parle pas.¹⁵³
- La fille de bien et de biens n'a que faire de son voisin pour se marier.¹⁵⁴
- La fille n'est que pour enrichir les maisons estranges.¹⁵⁵
- La femme a la réputation de femme.¹⁵⁶
- La femme est faite de la bource de l'homme.¹⁵⁷
- L'épée des femmes c'est leur langue, elles n'y laissent pas venir la rouille.¹⁵⁸
- La femme ne demande point que le temps se détende.¹⁵⁹
- Le cerveau de la femme est fait de crème de singe et de fromage de renard.¹⁶⁰
- La femme a semence de cornes.¹⁶¹
- La femme qui a soleil au visage n'est jamais nuit pour son mari.¹⁶²
- La belle mère et bonne, mais meilleure si la terre la couvre.¹⁶³
- La marâtre, quoi que faite de miel, n'est pas bonne.¹⁶⁴
- La mère doit être la conscience et la dignité de la famille.¹⁶⁵
- Le plus grand éloge qu'on puisse faire d'une femme est de dire qu'elle n'est pas savante.¹⁶⁶
- Là où le diable ne saurait aller, on envoie une vieille femme.¹⁶⁷
- Li pires riens qui soit c'est male fame.¹⁶⁸

¹⁵³ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁵⁴ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 341.

¹⁵⁵ *Idem.*

¹⁵⁶ *Idem.* p. 334.

¹⁵⁷ *Idem.*

¹⁵⁸ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁵⁹ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 86.

¹⁶⁰ *Idem.* p. 87.

¹⁶¹ *Idem.* p. 88.

¹⁶² Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 335.

¹⁶³ Ministère de la culture, *loc.cit.*

¹⁶⁴ *Idem.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 335.

- L'on dit par bourgs, villes et villages,
Vin et femmes attrapent les plus sages.¹⁶⁹
- Mal an et femme sans raison,
Ne manquent en nulle saison.¹⁷⁰
- Maison faite et femme à faire.¹⁷¹
- Ne monstre a nule fame ce que doner ne veus.¹⁷²
- Ne dire à ta femme ce que celer tu veux ,
Une femme ne cèle que ce qu'elle ne sait pas.¹⁷³
- Ne souffre à ta femme pour rien
De mettre son pied sur le tien ,
Car le lendemin la pute beste
Le voudroit mettre sur ta teste.¹⁷⁴
- N'est nus si fort loiens (lien) comme de femme.¹⁷⁵
- Nouvelle femme, nouvel argent.¹⁷⁶
- On ne sauroit dire de la femme ce qui en est.¹⁷⁷
- Ou femme y a, silence n'y a.¹⁷⁸
- Ou femme y a, enfants, oisons, caquets n'y manquent à foison.¹⁷⁹
- Pas de samedi sans soleil,
Ni femme sans conseil.¹⁸⁰
- Prendre une femme par les yeux et non par le conseil.¹⁸¹
- Pren le premier conseil de la femme, non pas le second.¹⁸²

¹⁶⁹ *Idem.* p. 336.

¹⁷⁰ *Idem.*

¹⁷¹ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 77.

¹⁷² Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 336.

¹⁷³ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 86.

¹⁷⁴ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 336.

¹⁷⁵ *Idem.*

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 86.

¹⁷⁹ *Idem.*

¹⁸⁰ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 79.

¹⁸¹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 337.

- Pleur de femme, crocodile semble.¹⁸³
- Poires et femmes sans rumeur
Sont en prix et grand honneur.¹⁸⁴
- Quand la femme dit souvent hélas,
Elle demande d'ailleurs soulas.¹⁸⁵
- Quand la femme traite bien son mari, il en vaut mieux.¹⁸⁶
- Quand la jeune femme se plainct sans occasion, n'est servi à foison.¹⁸⁷
- Quant la femme se remarie ayant enfans, elle leur fait un ennemy pour un
parent.¹⁸⁸
- Quand notre fille est mariée nous trouvons trop de gendres.¹⁸⁹
- Qui a des filles est toujours berger.¹⁹⁰
- Qui a des filles à marier luy faut de l'argent à planté.¹⁹¹
- Qui n'a que des filles pour des gendres sera à toutes heures en grand
esclandre.¹⁹²
- Qui a une femme de bien, vit longtemps bien.¹⁹³
- Qui a femme à garder n'a pas journée assurée.¹⁹⁴
- Qui aime femme mariée
Sa vie tient empruntée.¹⁹⁵
- Qui est aimé des femmes à beau chemin.¹⁹⁶
- Qui femme croit et asne meine,

¹⁸² *Idem.*

¹⁸³ *Idem.* p. 336.

¹⁸⁴ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 80.

¹⁸⁵ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 337.

¹⁸⁶ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 89.

¹⁸⁷ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 337.

¹⁸⁸ *Idem.*

¹⁸⁹ *Idem.* p. 341.

¹⁹⁰ *Idem.* p. 342.

¹⁹¹ *Idem.*

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 89.

¹⁹⁴ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 337.

¹⁹⁵ *Idem.*

¹⁹⁶ *Ibid.*

Son corps ne sera jà sans peine.¹⁹⁷

- Qui hante femmes et dés,
Mourra en pauvreté.¹⁹⁸
- Qui a des filles est toujours berger .¹⁹⁹
- Qui femme a, noise a.²⁰⁰
- Qui a marâtre, a le diable en l'âtre.²⁰¹
- Soleil qui luisarne au matin, femme qui veut parler le latin, petit enfant
nourri de vin, vont rarement à bonne fin.²⁰²
- Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.²⁰³
- Souvent les jupons se moquent du pantalon.²⁰⁴
- Se garde de femme épouser
Qui veut en paix se reposer.²⁰⁵
- Si la femme vaut elle vaut un empire,
Si est autre au monde n'y a beste pire.²⁰⁶
- Tout est mesure, fors de sa femme battre .²⁰⁷
- Tout ce que cleric laboure
Folle femme dévore.²⁰⁸
- Une femme belle et rusée est une chouette qui porte malheur.²⁰⁹
- Une femme laborieuse arrange sans cesse ses meubles, un homme studieux
dérange sans cesse ses livres.²¹⁰

¹⁹⁷ *Idem.* p. 338.

¹⁹⁸ *Idem.*

¹⁹⁹ *Idem.* p. 342.

²⁰⁰ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 88.

²⁰¹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

²⁰² *Idem.*

²⁰³ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 86.

²⁰⁴ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 78.

²⁰⁵ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 86.

²⁰⁶ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 338.

²⁰⁷ J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 87.

²⁰⁸ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 339.

²⁰⁹ Ministère de la culture, *loc.cit.*

- Un homme riche n'est jamais vieil pour une fille.²¹¹
- Une bonne femme, une bonne mule et une bonne chèvre sont trois méchantes bêtes.²¹²
- Une femme, une chèvre et un puits,
C'est pour gâter tout un pays.²¹³
- Une femme n'apporte guère si elle n'apporte pour enterrer l'autre.²¹⁴
- Une femme qui enterre un mari ne s'en soucy pas d'en enterrer un autre.²¹⁵
- Véit-on jamais femme belle
Qui aussi ne feust rebelle.²¹⁶
- Vides chambres font femmes folles.²¹⁷

²¹⁰ *Idem.*

²¹¹ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 342.

²¹² J. PINEAUX, *op. cit.*, p. 88.

²¹³ *Idem.*

²¹⁴ Le Roux, DE LINCY, *op. cit.*, p. 339.

²¹⁵ *Idem.*

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ F. MONTREYNAUD *et al. op. cit.*, p. 78.